

ONE
DIRECTION
RECHERCHES
ET DÉVELOPPEMENT



RAPPORT DE RECHERCHE

DISPOSITIFS À DESTINATION DES PAPAS DANS LE CHAMP DE LA PETITE ENFANCE EN FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

2020



Christine
Godesar



**Dispositifs à destination
des (futurs) papas
dans le champ de la périnatalité
et de la petite enfance
en Fédération Wallonie-Bruxelles**

Rapport de recherche

REMERCIEMENTS

Au préalable, nous tenons à remercier la Direction Recherches et Développement (DRD), Mme Geneviève Bazier et tous les membres de la DRD pour leur accueil parmi eux.

Nos remerciements vont, particulièrement, à Aurélie Dupont de la cellule Soutien à la Parentalité de l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE), porteuse de ce projet, et aux membres du Comité d'Accompagnement pour leur disponibilité, leur soutien et leur bienveillance durant cette recherche.

Nous remercions également le Fonds Houtman qui a soutenu et financé cette recherche en collaboration avec l'ONE.

Merci également aux différentes directions et équipes de l'Office de la Naissance et de l'Enfance pour leur éclairage sur le fonctionnement de l'institution. Nos remerciements et notre reconnaissance vont à toutes les personnes nous ayant accordé du temps et ayant contribué, de près ou de loin, à notre réflexion et la réalisation de cette recherche.

Nous remercions également les équipes d'ONE Academy pour nous avoir intégré en cours de route et permis de suivre leurs avancées.

Merci à l'équipe de la DRD, et particulièrement la Cellule Recherche & Evaluation, à Nathalie Maulet pour ses conseils judicieux, Anaïs Antoin pour son aide précieuse, Sylvianne Zaragoza pour son appui en documentation, Cécile Daron et Fanny Duysens pour leur relecture, ainsi qu'à Henry Morgan, stagiaire et étudiant en sociologie à l'université *Vassar College* de l'Etat de New-York, pour son investissement dans la collecte de données.

Enfin, merci à mes collègues de bureau, Kalidou Sarr pour son appui méthodologique, et Leslie Dujardin pour sa bienveillance et, de manière générale, pour leur soutien et leur bonne humeur sans faille.

COMITÉ D'ACCOMPAGNEMENT DE LA RECHERCHE

- Anne Baudaux, Conseillère à la Direction Recherches et Développement
- Antoine Borighem, Gestionnaire de projet Soutien à la Parentalité, Direction Recherches et Développement
- Aurélie Dupont, Gestionnaire de projet Soutien à la Parentalité, Direction Recherches et Développement
- Geneviève Bazier, Directrice de la Direction Recherches et Développement
- Marine Noël, Gestionnaire de projet Soutien à la Parentalité, Direction Recherches et Développement
- Myriam Sommer, Représentante du Comité de Gestion du Fonds Houtman
- Nathalie Maulet, Chercheuse à la Cellule Recherches et Développement, Direction Recherches et Développement

TABLE DES MATIERES

1	Introduction.....	6
2	Objectifs et question de recherche.....	7
3	Méthodologie.....	8
3.1	Etape 1 - Revue de la littérature.....	8
3.2	Etape 2 - Collecte de données en Fédération Wallonie-Bruxelles.....	9
3.2.1	L'ONE.....	9
3.2.2	Les Maternités.....	10
3.2.3	Les Communes.....	10
3.3	Limites et biais de la recherche.....	11
4	Ancrages théoriques et conceptuels.....	12
4.1	Le Soutien à la parentalité.....	12
4.2	La Paternité.....	16
4.3	L'Engagement paternel.....	19
5	Dispositifs à destination des pères.....	21
5.1	Leviers et freins à l'implantation des dispositifs.....	21
5.2	Eléments d'attention et facteurs décisifs de réussite.....	23
5.3	Des Interventions inspirantes à l'étranger.....	30
5.3.1	Le Projet Relais-Pères. Une pratique de proximité pour soutenir les pères en situation de vulnérabilité (Canada).....	31
5.3.1.1	Contexte d'émergence.....	31
5.3.1.2	Objectif général.....	31
5.3.1.3	Le Public cible.....	31
5.3.1.4	Date et lieux d'implantation.....	32
5.3.1.5	Les Caractéristiques du projet.....	32
5.3.1.6	Les Résultats du projet.....	35
5.3.1.7	Les Forces et les freins du projet.....	44
5.3.2	Structure d'un cours interdisciplinaire portant sur les enjeux de la paternité (Canada).....	46
5.3.2.1	Contexte d'émergence.....	46
5.3.2.2	Porteurs du projet.....	48
5.3.2.3	Objectif général.....	48
5.3.2.4	Le Public cible, la date et le lieux d'implantation.....	48
5.3.2.5	Les Caractéristiques du projet.....	48
5.3.3	L'Atelier du futur papa (France).....	50
5.3.3.1	Contexte d'émergence.....	50
5.3.3.2	Objectif général.....	50
5.3.3.3	Le Public cible.....	50
5.3.3.4	Lieux d'implantation.....	51

5.3.3.5	Les Caractéristiques du projet.....	51
	Conclusion.....	54
5.4	Dispositifs en Fédération Wallonie-Bruxelles.....	55
5.4.1	Les Maternités : Quelle place pour le père ?.....	58
5.4.1.1	Bruxelles	59
5.4.1.2	Hainaut.....	68
5.4.1.3	Namur.....	74
5.4.1.4	Liège	76
5.4.1.5	Brabant Wallon	79
5.4.1.6	Luxembourg.....	83
	Conclusion	84
5.4.2	Les Communes : Quelles offres de service pour les pères ?	85
5.4.2.1	Bruxelles	85
5.4.2.2	Hainaut.....	86
5.4.2.3	Namur.....	87
5.4.2.4	Liège	88
5.4.2.5	Brabant Wallon	89
5.4.2.6	Luxembourg.....	90
	Conclusion	90
5.4.3	Et à l'ONE ?	91
5.4.3.1	Les Brochures	91
5.4.3.2	La Banque de Données Médico-Sociales	94
5.4.3.3	La Direction des Consultations et Visites à Domicile	94
5.4.3.4	Le Site internet.....	95
5.4.3.5	Les Recherches	96
5.4.3.6	Les Formations internes	98
5.4.3.7	Les Questions parlementaires	98
5.4.3.8	Et Chez nos plus proches voisins ?.....	100
6	Recommandations et critères.....	104
7	Perspectives : Quelles pistes pour l'ONE ?.....	106
8	Conclusion.....	110
9	Bibliographie	112
10	Annexes.....	116

1 INTRODUCTION

A l'heure des nouvelles configurations familiales, la réflexion sur la place du père a pris de plus en plus d'ampleur dans les sociétés occidentales, que ce soit via les mouvements sociaux, les politiques publiques ou la scène médiatique. Tandis que les mères sont généralement considérées comme les principales dispensatrices de soins aux enfants, les attentes envers les pères sont plus floues et fluctuantes. Le rôle du père a fait l'objet, ces dernières décennies, d'une série de bouleversements dépendant de facteurs personnels et sociaux. Ainsi, l'identité et l'engagement paternels variant d'un père à l'autre, plus généralement, d'un contexte socioculturel à l'autre, « être père » revêt diverses acceptations aboutissant à des pratiques plurielles de la paternité.

En outre, une disparité s'observe entre les pays quant à la place octroyée officiellement au père. Aussi, les congés de paternité peuvent aller de quelques jours à quelques mois selon les politiques nationales. Parallèlement à cela, dans certains pays, des aides sont accordées aux entreprises favorisant les pères à concilier vie familiale et vie professionnelle. D'un autre côté, des initiatives privées et des projets à l'initiative de services communautaires s'adressant aux pères voient également le jour un peu partout dans le monde.

C'est dans ce contexte social et international portant un intérêt de plus en plus prégnant à la question des pères que l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE) s'interroge sur la place octroyée aux (futurs) pères et plus particulièrement sur les dispositifs qui leur sont spécifiquement proposés dans le champ de la périnatalité et de la petite enfance en Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB).

L'ONE, et plus particulièrement la cellule Soutien à la Parentalité de la Direction Recherches et Développement, ont souhaité prendre la question à bras le corps. La présente recherche est issue de ce questionnement et vise à offrir une base scientifique à l'élaboration et l'attribution d'appels à projets visant à soutenir des initiatives spécifiquement dédiées aux pères.

Pour répondre à cet intérêt, et après avoir détaillé les objectifs et la méthodologie de notre recherche, nous aborderons dans un premier temps de manière générale la paternité et l'engagement paternel au regard des sciences sociales. Ensuite, nous nous concentrerons plus précisément sur les informations que nous offrent les analyses de projets à destination des pères quant aux leviers et freins mis en évidence dans ce type d'initiatives. De plus, des initiatives inspirantes initiées à l'étranger seront mises en lumière. Enfin, nous proposerons un aperçu de la place et de l'offre octroyées aux pères par les maternités et les communes de la Fédération Wallonie-Bruxelles à partir des renseignements dispensés sur leur site internet respectif. Enfin, nous terminerons par des recommandations sur la manière d'envisager le soutien à la paternité et les critères à prendre en considération lors de la réflexion et la mise en application de dispositifs à destination des pères.

2 OBJECTIFS ET QUESTION DE RECHERCHE

L'objectif de la recherche est de proposer des recommandations sur la manière d'envisager le soutien à la paternité et des critères à observer lors de la mise en place de dispositifs à destination des (futurs) papas dans le champ de la périnatalité et de la petite enfance. Ces critères seront notamment utilisés dans le cadre de l'élaboration et de l'attribution d'appels à projets conduits par la cellule Soutien à la Parentalité de l'ONE et ciblant des initiatives relatives à la paternité.

Parallèlement, cette recherche vise également à proposer un aperçu de la place et de l'offre octroyées aux pères par les maternités et les communes de la Fédération Wallonie-Bruxelles ainsi que par l'ONE.

A cette fin, la recherche se divise en objectifs spécifiques :

- 1) Repérer et faire un état des lieux des dispositifs à destination des (futurs) papas proposés en Fédération Wallonie-Bruxelles
- 2) Mettre en lumière les dispositifs mis en place à l'étranger
- 3) Dégager les freins et les leviers à la mise en œuvre concrète de ces dispositifs proposés en Belgique et à l'étranger
- 4) Recouper les informations afin d'en dégager des critères à observer lors de la mise en place de nouveaux dispositifs

Ainsi, la recherche vise à répondre à la question de recherche suivante :

*Quelle est la **place octroyée** aux (futurs) pères et quels sont les **dispositifs** qui leur sont **spécifiquement** dédiés dans le champ de la périnatalité et de la petite enfance en Fédération Wallonie-Bruxelles ?*

Premièrement, nous entendons par le terme « **place** » la position reconnue à un individu dans un système social qui découle de son statut de père, auquel est également associé un rôle, c'est-à-dire un ensemble de droits et de devoirs (Van Campenhout et Marquet, 2007 : 253). Il est entendu que ces droits et devoirs sont spécifiquement ceux qui sont relatifs aux institutions et dispositifs étudiés. Dans ce contexte, la question est dès lors de savoir quelle est cette position/place reconnue au père et quelles en sont les modalités.

L'angle de vue que nous posons ici implique que cette place n'est pas prise par l'acteur lui-même mais qu'elle lui est octroyée spécifiquement par les institutions étudiées ou au travers des dispositifs qui mettent en place ces dernières. Cela signifie que ce ne seront pas directement les interactions entre le père et lesdites institutions qui seront étudiées, mais plutôt la perception des institutions sur les pères et sur les interactions que celles-ci entretiennent avec ces derniers.

Ensuite, nous entendons par « **dispositif** » *l'ensemble de mesures prises, de moyens mis en œuvre pour une intervention précise* (Larousse en ligne). Il est question d'un moyen défini pour une finalité précise lors d'un instant T.

Enfin, cette question de recherche part du postulat que « le père » est distinguable conceptuellement et concrètement parlant, qu'il est une réalité tangible et claire a minima en tant que « géniteur ». Ses caractéristiques concrètes ne peuvent être confondues et comprises dans le concept de « mère », et ses spécificités ne peuvent être reflétées dans le concept général de « parent ». Cet angle de vue implique donc une différenciation parentale qui serait concrètement traduite dans des dispositifs spécifiquement destinés aux pères.

3 MÉTHODOLOGIE

Afin de répondre à cette question de recherche et les objectifs préposés à ce projet sur les dispositifs à destination des pères en Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB), nous avons procédé à une recherche qualitative. Cette dernière s'est déroulée en deux étapes principales, reprises dans le tableau ci-dessous.

Étapes	Détails
Étape 1 - Revue de la littérature	Analyse de la littérature portant sur : <ul style="list-style-type: none">- La paternité et l'engagement paternel du point de vue des sciences sociales et psychologiques- Les projets à destinations des pères, plus particulièrement les leviers et freins de ces projets- Les initiatives inspirantes à l'étranger
Étape 2 - Collecte de données en FWB	Analyse de l'offre proposée par les maternités et communes en FWB ainsi que par l'ONE et les services spécifiques de soutien à la parentalité <ul style="list-style-type: none">- ONE : site internet et brochures, investigation directe auprès du personnel de l'Administration Centrale de l'Office et contacts avec des acteurs de terrain (RRCAT, CAT, PEP's) ;- Lieu de Rencontre Enfants-Parents (LREP) : contacts par mail- Maternité (42) : sites internet (recherche par mots clés et par rubriques, contacts avec certains responsables- Communes en FWB (36 reprises par tirage aléatoire) : sites internet (recherche par mots clés et par rubriques)

Précisons que nous faisons le choix en termes de méthodologie et de faisabilité de considérer uniquement les dispositifs ciblant les papas/les pères. Ne seront donc pas pris en compte les dispositifs à destination des parents de manière générale. Ne seront également pas pris en compte les situations particulières nécessitant l'analyse de variables spécifiques associées à des contextes particuliers tels que les situations d'adoption, de procréation médicalement assistée (PMA), de gestation pour autrui (GPA) et, de parents ou d'enfants touchés par des maladies physiques ou psychiques.

3.1 ÉTAPE 1 - REVUE DE LA LITTÉRATURE

Nous avons procédé à une revue de la littérature non exhaustive examinant le point de vue des sciences sociales et psychologiques sur la paternité et l'engagement paternel, sur les analyses mettant en évidence une série de leviers et de freins propres aux projets à destination des pères, ainsi que sur les initiatives inspirantes implantées à l'étranger dont trois ont été mises en évidence dans la recherche.

3.2 ETAPE 2 - COLLECTE DE DONNÉES EN FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

Concernant plus précisément la collecte de données en Belgique francophone, afin de donner un aperçu des dispositifs existants, nous avons choisi d'investiguer, d'une part, dans le champ de la périnatalité et, d'autre part, dans le champ de la petite enfance, auprès de personnes et services susceptibles d'en proposer. Nous sommes partie initialement à la recherche d'informations tel qu'un (futur) papa aurait pu le faire pour ensuite creuser un peu plus à l'instar d'un chercheur ou d'un papa fortement déterminé à trouver quelque chose.

Trois sources principales ont été investiguées pour collecter les données en FWB : l'Office de la Naissance et de l'Enfance, les maternités ainsi que les communes. La collecte de données a été faite, d'une part, sur base des sites internet et, d'autre part, sur base de contacts avec différents professionnels. Aussi, les informations présentées dans cette recherche sont le résultat de ce qui était visible via les sources et la méthode utilisée pour la collecte de ces données que nous détaillons ci-dessous. A côté de cela, d'autres méthodes ou d'autres sources telles que le contact des professionnels avec les parents ou encore le « bouche à oreille » entre parents sont susceptibles de véhiculer d'autres informations relatives aux dispositifs à destination des (futurs) papas.

En outre, notons que, lors de la collecte d'informations sur base des sites internet, entreprise à partir des mots clés « père(s) » et « papa(s) entrés dans le moteur de recherche, nous n'avons pas systématiquement pu prendre en compte tous les termes analogues tels que « conjoint », « compagnon », « partenaire », « accompagnant », etc. Mais, il est possible que des informations faisant référence à l'un de ces termes aient pu être repérées et donc soient présentées dans le cadre de cette recherche. Remarquons tout de même que la similitude entre ces différents termes n'est pas totale. De fait, les termes « père » et « papa » sont associés à un statut et des rôles qui ne sont pas nécessairement d'application pour les autres termes.

A côté de ces trois sources principales, afin d'étoffer les informations concernant le champ de la petite enfance, un mail a également été envoyé aux 180 Lieux de Rencontre Enfants-Parents (LREP) de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

3.2.1 L'ONE

Au niveau de l'Office de la Naissance et de l'Enfance, des contacts directs ont été pris auprès de membres du personnel de l'Administration centrale de l'ONE afin d'obtenir des informations concernant d'éventuels dispositifs mis en place au sein de leur cellule et, plus largement, de leur direction. En outre, à partir d'une recherche par mots-clés « père » et « papa », le site internet de l'ONE et des brochures à destination des parents ont été explorés.

De plus, nous avons contacté les Responsables Régionaux (m/f) des Coordinateurs Accompagnement (RRCAT) et les Coordinateurs (m/f) Accompagnement (CAT's) qui accompagnent les Partenaires (m/f) Enfant-Parents (PEP's) dans leur mission sur le terrain durant les services de liaison en maternité, au sein des consultations prénatales hospitalières, des consultations prénatales de quartier et, pour le champ de la petite enfance, des consultations ONE pour enfants et des consultations mobiles.

Après l'accord de la directrice de la Coordination Accompagnement, un mail a été transféré aux CAT's par l'intermédiaire des RRCAT sollicitant des informations concernant des dispositifs à destination des pères qui auraient été mis en place au sein des équipes de PEP's et ce pour la région de Bruxelles, de la Lotharingie correspondant aux provinces de Namur, Luxembourg et du Brabant wallon ainsi que de Liège. Aussi, afin de pallier l'absence d'un RRCAT pour le Hainaut durant la période de la recherche, nous avons demandé au référent accompagnement de l'Administration subrégionale du Hainaut de transférer le même mail aux CAT's de cette région. Ensuite, afin de relancer cette demande faite par mail, nous nous sommes rendue à une plénière réservée aux CAT's.

Par ailleurs, pour compléter les informations concernant l'investissement de l'ONE vis-à-vis de la paternité, notre intérêt s'est également porté sur les formations internes proposées par l'ONE ainsi sur les questions parlementaires. Pour ce qui est des formations, le site internet a été investigué et le Service Formation de l'ONE a été questionné. Pour ce qui est des questions parlementaires, toutes les thématiques remontant jusqu'à l'année 2001 ont été vérifiées et explorées davantage si nécessaire.

Par ailleurs, nous nous sommes également mais plus brièvement renseignée sur les dispositifs mis en place à destination des pères chez nos confrères néerlandophones au sein de Kind & Gezin et germanophones au sein de Kaleido Ostbelgien. Leurs sites internet ont été investigués à partir des traductions des mots-clés « père » et « papa » et des membres du personnel ont été contactés pour un complément d'informations.

3.2.2 LES MATERNITÉS

Concernant le champ de la périnatalité, nous nous concentrons sur les 42 maternités en Fédération Wallonie-Bruxelles. Nous sommes allée à la recherche d'informations sur les sites internet des maternités à propos de la place réservée au (futur) père en périodes pré et post-natales par la maternité. Au-delà d'une impression générale, nous nous sommes renseignée sur le soutien et l'accompagnement proposés aux pères ainsi que sur les activités qui leur étaient dispensées. Afin d'obtenir un maximum d'informations, nous avons par la suite scruté plus minutieusement les sites internet.

Concrètement, dans un premier temps, nous avons entrepris une recherche à partir des mots clés « père(s) » et « papa(s) » entrés dans le moteur de recherche du site internet de chaque maternité, afin de voir ce qu'il se dégageait d'une recherche spontanée. Ensuite, nous avons approfondi la recherche en ciblant les services, départements et autres rubriques ayant trait à la périnatalité et la petite enfance. Les différentes rubriques ont été épluchées ainsi que les différentes brochures principalement à partir des termes « père(s) » et « papa(s) ».

Ces démarches nous donnent un aperçu de la manière dont le père est impliqué par le milieu hospitalier durant les étapes de la grossesse. Dans un deuxième temps, nous avons contacté certains responsables afin d'obtenir des informations complémentaires sur la mise en place et sur les modalités des dispositifs mentionnés sur les sites internet ou plus généralement sur la philosophie de l'établissement quant à la place du (futur) papa.

3.2.3 LES COMMUNES

Par ailleurs, une recherche sur les sites internet des communes de la Fédération Wallonie-Bruxelles a été réalisée. Nous avons procédé de la même manière que pour les sites internet des maternités. Nous sommes allée sur les sites internet respectifs des communes comme aurait pu le faire un parent à la recherche d'informations relatives à la paternité et aux différents services proposés aux citoyens pères de famille résidant dans la commune en question.

Concrètement, les mots clés « papa », « père », « paternité », « crèche », et « congé » ont été vérifiés dans la barre de recherche du site de la commune en question. De plus, chaque rubrique du site a été scrutée. Les rubriques soumettant des informations pertinentes par rapport au père sont principalement l'état civil, les crèches, la jeunesse, et la petite enfance. Ces pages proposent souvent des liens d'autres sites comme ceux des crèches ou des ASBL qui dispensent également des informations. Aussi, ces liens ont été scrutés de la même manière que les communes, avec toutes les rubriques et mots clés. Parfois, ces sites secondaires proposent des guides et des brochures relatives à l'enfance ou à la parentalité ou des liens utiles qui mènent à d'autres sites. Si ces liens paraissaient pertinents, ils ont également été examinés de la même manière.

Par ailleurs, certaines des communes référencent des liens utiles qui renvoient à des pages internet plus générales qui ne concernent pas directement la commune en question, celles-ci n'ont dès lors pas été investiguées. Pour citer quelques exemples, l'ONE, Yapaka ou encore la Ligue des familles, ces deux derniers étant d'ailleurs des partenaires de l'Office de la Naissance et de l'Enfance.

Pour baliser la recherche, nous avons procédé à un tirage aléatoire de communes par province de la Fédération Wallonie-Bruxelles sur base du critère urbain/rural. Selon la Fondation Rurale de Wallonie, sont considérées rurales les communes dont la densité de population est inférieure à 200 habitants/km² au 1^{er} janvier 2014. Les communes restantes sont classées dans communes semi-rurales (densité égale ou supérieure à 200 hab/km² mais superficie artificialisée inférieure à 20% au 1.1.14) et autres communes. Nous avons regroupé ces deux catégories en communes urbaines. Aussi, par province, trois communes urbaines et trois communes rurales ont été sélectionnées aléatoirement. La situation particulière du Luxembourg implique que pour cette province les deux seules communes urbaines ont d'emblée été sélectionnées et quatre autres communes rurales ont été tirées aléatoirement. Par contre, pour Bruxelles, qui est un centre urbain, il nous a paru plus approprié de procéder à la sélection des communes sur base du revenu médian. Les communes ont été réparties selon trois tranches, en communes à revenu médian faible, moyen et élevé. Et deux communes par tranche de revenu ont été sélectionnées aléatoirement. Pour ce faire, nous avons utilisé les données fiscales de 2016 communiquées par Satbel, l'office belge de statistique. Au total, 36 sites internet de communes sur les 272 communes (13,2%) en Fédération Wallonie-Bruxelles ont fait l'objet d'un travail d'investigation.

3.3 LIMITES ET BIAIS DE LA RECHERCHE

Une première limite de cette recherche découle du choix méthodologique de ne cibler que les dispositifs spécifiquement à destination des pères. Le champ d'étude mériterait d'être élargi à la place et l'implication des pères dans les dispositifs à l'attention des parents, plus généralement, ou encore à l'attention du co-parent.

De plus, étant donné l'augmentation du nombre de familles recomposées, élargir la recherche aux dispositifs qui concerneraient le « conjoint », « compagnon », « partenaire », ou encore « accompagnant » aurait également un intérêt. Toutefois, cette configuration implique nécessairement le biais de percevoir la personne en question relativement à la mère.

Ensuite, une prise en compte des dispositifs spécifiquement à l'attention des mamans permettraient également d'évaluer plus significativement l'écart entre l'offre pour les mères et celle pour les pères et de cibler leurs spécificités.

Une seconde limite réside dans le choix d'avoir exclusivement privilégié la perception des institutions sur les pères et sur les interactions que celles-ci entretiennent avec ces derniers, en négligeant dès lors le père en tant acteur, à savoir « *un individu dont l'action participe à la configuration d'un système social* » (Van Campenhout, 2007 : 247), en interaction directe avec la société, les institutions et les membres de la famille.

Troisièmement, ce rapport se limite par l'absence de prise en compte systématique des recherches externes à l'ONE. En outre, des recherches ont certainement été réalisées au sein des partenaires de l'ONE ou d'asbl. Les prendre en considération aurait permis d'avoir une première idée des profils et des publics de pères en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Enfin, avoir restreint la recherche à trois sources principales impliquent d'avoir négliger des dispositifs proposés en Fédération Wallonie-Bruxelles, par exemple ceux initiés par des professionnels, au plus proche du terrain et du public-cible, travaillant dans des asbl ou à leur compte. En outre, la méthode de recherche conditionne nécessairement les résultats. Un travail de terrain, en présentiel dans les institutions et en contact direct avec les professionnels, aurait permis d'étoffer les résultats, comme cela a été en partie le cas grâce aux différents entretiens téléphoniques.

4 ANCRAGES THÉORIQUES ET CONCEPTUELS

4.1 LE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

Depuis les années 1960, la famille dans son ensemble a connu de multiples changements. Les évolutions familiales récentes telles que les nombreuses ruptures conjugales qui amènent à des familles monoparentales ou recomposées, les couples homosexuels, le développement de la procréation médicalement assistée (PMA) ou encore la gestation pour autrui (GPA) ont ébranlé nos représentations de ce que sont un père ou une mère et, plus largement, un parent (Parent et Brousseau, 2008).

Aussi, dans ce contexte et afin d'appréhender ces situations familiales variées, le concept de parentalité permet de dépasser la représentation biologique du père et de la mère et, plus largement, de dénaturer la relation parents/enfants. Car même si lorsqu'on pense à de multiples parents potentiels pour un enfant, notre imaginaire nous renvoie principalement à des sociétés dites « exotiques », les sociétés euro-américaines sont bien plus concernées par cette configuration pluriparentale qu'il y paraît. De fait, dans nos sociétés actuelles, l'enfant est aujourd'hui confronté de manière précoce à une multitude de partenaires remplissant les rôles qu'impliquent la parentalité (Razy, 2010 (a)).

Avant d'approfondir les rôles et les modalités d'implication de la figure paternelle, entendons-nous sur ce que l'ONE reconnaît derrière la parentalité et le soutien à celle-ci.

La parentalité à l'ONE

En raison de la multiplicité des configurations familiales présentes dans la société actuelle, l'ONE a fait le choix de s'appuyer sur une définition pouvant englober une série d'acteurs incarnant un rôle parental dont font partie les pères et les mères mais pas seulement (ONE, 2019 : 21). De la sorte, l'ONE se réfère à la définition de la parentalité proposée par Catherine Sellenet :

« *La parentalité est l'ensemble des droits et des devoirs, des réaménagements psychiques et des affects, des pratiques de soins et d'éducation, mis en œuvre pour un enfant par un parent (de droit ou électif) indifféremment de la configuration familiale choisie* » (2007 : 60)

Cette définition a l'avantage de réunir les composantes déjà articulées par Didier Houzel¹ en 1999 pour sa définition de la parentalité tout en marquant la volonté de ne pas s'arrêter à un type particulier de configuration familiale (ONE, 2019 : 22). Ainsi, les droits et les devoirs composent *l'exercice de la parentalité*, les réaménagements psychiques et les affects renvoient à *l'expérience de la parentalité*, et les pratiques de soins et d'éducation, quant à elles, correspondent à *la pratique de la parentalité* (2019 : 22). Et ces différentes composantes étroitement liées s'ajustent conjointement. Ainsi, c'est par l'interaction quotidienne au travers d'actes concrets, c'est-à-dire la pratique de la parentalité, que se construit l'attachement, cette dernière étant une composante essentielle de l'expérience de la parentalité (2019 : 22).

Cependant, la parentalité dépasse la simple relation parent-enfant. C'est un processus qui se construit tant au niveau individuel de par ses dimensions subjectives et psychiques et les interactions concrètes qu'à un niveau sociétal de par ses aspects juridiques et symboliques pour lesquels la société, ses lois et ses normes jouent un rôle non négligeable (2019 : 22). En effet, la parentalité n'est pas laissée à la libre appréciation du cercle familial. Au contraire, les approches de la parentalité et de soutien à cette dernière vont être pensées et mises en place au gré des sociétés et des époques, desquelles découlent une diversité de conceptions, ce qui rend la question du soutien à la parentalité riche d'enseignements mais aussi complexe à aborder. Ces différentes appréciations de la parentalité ont des répercussions sur la manière dont est vécue et mise en application la relation parent-enfant.

¹ Houzel D., 1999, *Les enjeux de la parentalité*, Toulouse, Edition Erès.

Le soutien à la parentalité à l'ONE

Au sein de l'ONE, c'est durant les années 90 et 2000 que le soutien à la parentalité s'envisage de plus en plus pour devenir, sur la proposition du ministre belge en fonction à l'époque, une mission transversale de l'Office, suivant ainsi la préoccupation concernant la paternité amorcée par la France (2019 : 26).

Ainsi, on remarque que le soutien à la parentalité ne dépend pas seulement d'un professionnel de terrain mais que ce soutien est tributaire du partenariat des acteurs de premières lignes avec les pouvoirs publics et politiques en fonction.

De plus, les pouvoirs publics mettent en place des politiques familiales dont celles de soutien à la parentalité. Cependant, ces politiques de la famille ne sont pas indépendantes et sont liées aux politiques sociales et économiques. Le soutien à la parentalité ne s'arrête pas à la mise en place de congés parentaux, de la protection maternelle et infantile, de la création et du développement de milieux d'accueil ou encore à l'instauration d'un code de qualité pour ces derniers mais se travaille aussi par l'intermédiaire des politiques de l'emploi et du logement, via les pratiques de consommation, de la lutte contre le surendettement des familles, etc. La parentalité n'est pas indépendante du reste des dimensions sociales, bien au contraire. Elle dépend d'une série de mesures prises au-delà des politiques familiales (ONE, 2019 : 25).

Bernard Terrisse (1998) définit le soutien à la parentalité comme suit :

« L'ensemble des interventions, émanant du réseau social et des organismes à caractères social, communautaire et éducatif, destinés à aider les parents dans la réalisation de leur projet éducatif. Il a pour but, en particulier, de les aider à mieux gérer leur problématique personnelle, à mieux organiser leurs ressources et à rendre accessibles les services dont ils ont besoin » (2019 : 25).

Au fil des années, l'ONE a ajusté son service de soutien à la parentalité pour le rendre accessible à tous, *« considérant que tout parent peut éprouver des difficultés dans l'éducation de son/ses enfant(s), quels que soient le degré et la forme de ces difficultés »* (2019 : 27).

Aussi, l'ONE propose un service de soutien à la parentalité qui se décline aujourd'hui selon quatre grands principes, à savoir :

- 1) l'enfant est au cœur du soutien à la parentalité ;
- 2) les parents ont des compétences ;
- 3) le soutien à la parentalité s'adresse à tous les parents ;
- 4) la prise en compte des contextes de vie est nécessaire.

Les conceptions de la parentalité et du soutien à cette dernière par l'Office nous amènent à l'idée qu'il est primordial de faire le point sur ce qui relève de l'universel et du particulier dans la parentalité. Parce que les familles et individus qui constituent la société dans laquelle nous vivons ont une culture d'origine et un héritage familial propres et parce que l'ONE envisage le soutien à la parentalité comme inclusif, nous pensons qu'un regard sur la psychologie du développement et la psychologie interculturelle tout comme sur l'anthropologie/ethnographie permettrait de mettre en perspective et d'envisager avec une certaine ouverture d'esprit la parentalité, la paternité et, par-là, le soutien à la paternité.

Ainsi, afin d'avoir une vue d'ensemble de la parentalité, les travaux d'anthropologie de la parenté suggèrent de considérer la parentalité sous l'angle de ses fonctions (Goody, 1982)² ou de ses rôles (Héritier et Augé, 1985)³, et non pas à partir de ses acteurs qui sont multiples et dynamiques (Razy, 2010 (b)). *« Sur la base d'une étude comparative de la circulation des enfants dans plusieurs sociétés d'Afrique de l'Ouest et en situation de migration, Goody (1982 : 6-34) introduit la notion de*

² Goody E., 1982, *Parenthood and social reproduction. Fostering and occupational roles in West Africa*, Cambridge, Cambridge University Press.

³ Héritier-Augé F., 1985, « La cuisse de Jupiter. Réflexion sur les nouveaux modes de procréation », *L'Homme*, vol. 25, n° 94, pp. 5-22.

parentalité (parenthood) en déclinant cinq fonctions parentales assumées de manière exclusive soit par les géniteurs, soit réparties entre plusieurs individus, apparentés ou non, dans le même lieu ou non : [1] concevoir et/ou engendrer un enfant ; [2] l'élever (nourrissage, soins, protection) ; [3] le former, l'instruire, l'éduquer ; [4] être responsable de ce qu'il fait ; [5] le socialiser (nom, statut, droits, devoirs). Godelier (2004) a complété cette proposition en y ajoutant [6] l'exercice de l'autorité et [7] l'interdiction de rapports sexuels avec l'enfant » (Razy, 2010 (b) : 335).

Par ailleurs, un proverbe africain dit « Il faut tout un village pour élever un enfant ». Pour cause, si les fonctions parentales sont universelles, ses garants sont quant à eux multiples et variables. La mère n'est pas le seul parent responsable de son enfant. De fait, la famille n'a jamais été l'histoire d'une seule personne. « Tout le village » participe à combler les besoins de l'enfant. Aussi, la parentalité est une affaire sociale. Sur-responsabiliser l'une ou l'autre personne en tant que parent semble contre intuitif. Il apparait plus censé d'accompagner tout parent potentiel. D'autant plus dans la société actuelle où les tâches relatives aux sphères familiale et professionnelle font l'objet d'un besoin de conciliation.

Si les parents sont multiples, les manières de l'être le sont également. La sociologie de la culture et la psychologie du développement participent, elles aussi, à distinguer ce qui relève de caractéristiques particulières à une culture et ce qui relève de dimensions universelles de la parentalité et du développement de l'enfant.

La psychologie interculturelle a mis en évidence des réalités universelles de la parentalité, c'est-à-dire communes à toutes les cultures, par rapport à des réalités particulières. Les "croyances parentales" ont été étudiées, à savoir les « *idées que les parents se font sur les enfants, sur le fait d'être parents, sur les relations parents-enfants et sur la famille et ses fonctions éducatives* » (Claes, Ziba-Tanguay et Benoit, 2008 : 6). Il s'avère que les sociétés appréhendent chacune de façon particulière des questions universelles relatives au développement telles que « *l'attachement, l'échéancier développemental, les modalités disciplinaires les plus efficaces, l'obéissance ou l'accès progressif à l'autonomie* » (2008 : 6).

Afin d'appréhender plus concrètement les pratiques parentales, les auteurs proposent de réfléchir sur les enjeux du développement qui gouvernent différentes périodes de la vie. Pour la petite enfance, les auteurs se concentrent sur les enjeux liés à la théorie de l'attachement et à l'établissement des relations de proximités entre la mère et le nourrisson à travers l'allaitement, le jeu et le sommeil (Claes, Ziba-Tanguay et Benoit, 2008 : 9).

En outre, « *toutes les théories formulées en psychologie du développement s'accordent pour convenir de l'importance fondamentale des premières relations qui s'établissent entre le bébé et ses parents (Keller, 2007⁴). L'extrême vulnérabilité des bébés les rend totalement dépendants de leur entourage familial, entre autres sur le plan de l'alimentation, du sommeil et de la protection physique. De plus, comme l'a clairement démontré la théorie de l'attachement, la qualité de la formation des premiers liens entre le bébé et ses parents se révèle déterminante pour de multiples aspects du développement au cours de la petite enfance et tout au long de l'existence (Bowlby, 1979)⁵. [...] Les comportements d'attachement de l'enfant s'inscrivent dans un système comportemental qui vise à établir l'équilibre entre l'exploration de l'environnement et la recherche de proximité physique avec la figure d'attachement (Ainsworth, 1967)⁶ » (Claes, Ziba-Tanguay et Benoit, 2008 : 10).*

Or, les auteurs se sont principalement concentrés sur l'étude de la proximité physique avec la figure d'attachement, et ce à partir de la figure maternelle, étude amorcée par Mary Ainsworth qui a

⁴ Keller H., 2007, *Cultures of Infancy*, Mahwah, Lawrence Erlbaum Associates.

⁵ Bowlby J., 1979, *The Making and Breaking of Affectional Bonds*, Londres, Tavistock.

⁶ Ainsworth, M.D.S., 1967, *Infancy in Uganda : Infant Care and the Growth of Love*, Baltimore, Johns Hopkins Press.

développé en 1978 une typologie des modes d'attachement. Aussi, l'étude de l'exploration de l'environnement de cette théorie l'attachement a été négligée (Claes, Ziba-Tanguay et Benoit, 2008 ; Paquette et al., 2009).

Pour ce qui est des formes d'attachements, Mary Ainsworth les classe selon trois types, à savoir une forme d'*attachement sécurisé/assuré*, et deux formes marquées à l'inverse par l'insécurité, l'*attachement détaché/évitant* et l'*attachement anxieux/ambivalent*. Si l'attachement est une réalité universelle et que sa forme sécurisée domine dans la plupart des cultures, les auteurs mettent en évidence une variété de pratiques parentales participant à développer cet attachement sécurisé/assuré. Parmi les comportements similaires observés dans les cultures chez les mères, on retrouve : 1) la dispense de soins, 2) la proximité physique, 3) la stimulation corporelle, 4) la sollicitation à utiliser certains objets et 5) l'interaction face à face avec le nourrisson. Ce qui diffère, c'est le temps consacré à ces comportements selon les cultures ainsi que les formes de sensibilité maternelle, certaines proactives et d'autres réactives, toutes deux visant à rassurer l'enfant. Si l'allaitement, le jeu et le sommeil participent à développer les liens de proximité et d'attachement avec l'enfant, leurs modalités pratiques, quant à elles, varient en fonction des croyances parentales. Dans certains pays, l'allaitement au sein est autant un moyen de subsistance pour le nourrisson qu'un moyen pour la mère de se rapprocher de celui-ci. Tandis que, dans les sociétés occidentales, qui oscillent entre l'allaitement, soit au sein, soit au biberon, la proximité physique est entretenue par d'autres interactions, notamment le jeu. Alors que le jeu est une interaction parent-enfant universel, il se conjugue sous forme exploratoire ou symbolique selon les cultures. Pour ce qui est du sommeil, il ressort que les sociétés occidentales industrialisées sont les seules à envisager et valoriser le sommeil comme une activité privée pour le bon développement de l'enfant (Claes, Ziba-Tanguay et Benoit, 2008 : 5-15).

Comme nous venons de le voir, des comportements similaires sont dispensés par les mères afin de combler les besoins de l'enfant selon des modalités d'application qui peuvent varier. Or, ces variantes n'impliquent pas la remise en question du modèle d'attachement sécurisé. Si les besoins de l'enfant sont stables, les manières de les remplir sont multiples.

Par ailleurs, il faut souligner que l'étude en psychologie du développement de la théorie de l'attachement s'est concentrée sur la dimension sécurisante de l'attachement en se focalisant sur la figure maternelle. Or, lorsqu'on s'intéresse à l'autre dimension de la théorie de l'attachement, à savoir l'exploration, on s'aperçoit que la figure paternelle participe elle aussi au développement du lien d'attachement parent-bébé (Paquette et al., 2009).

Comme Paquette et ses collègues le soulignent, « [l']*écart demeure grand quant à notre compréhension des rôles paternels en comparaison aux rôles maternels qui eux s'appuient sur une documentation volumineuse. L'écart se voit aussi quant à la plus grande importance souvent accordée à la mère pour le développement de l'enfant. Ces écarts s'expliquent peut-être en partie par une croyance profondément ancrée dans l'inconscient collectif, celle du rôle biologique certain de la mère par rapport au rôle culturel du père. En d'autres mots, les rôles paternels étant plus variables d'une culture à l'autre que les rôles maternels, ils seraient considérés comme secondaires et de moindre importance pour l'adaptation et la survie des enfants* » (Paquette et al., 2009 : 106).

Aussi, il est d'autant plus difficile pour les hommes de trouver leur place en tant que pères dans cette configuration parentale multiple sachant que la parentalité reste, dans le sens commun, une histoire de femmes. De fait, les figures privilégiées durant la naissance et la petite enfance restent les mères et plus généralement les femmes. Dans la société occidentale actuelle qui se veut égalitaire et qui a travaillé à faire une place aux mères dans la sphère professionnelle considérée comme masculine, une réflexion sur la paternité d'aujourd'hui et, plus particulièrement, sur le soutien à la paternité reste essentielle. Ceci afin d'aider les pères à trouver leur place et leurs rôles auprès de leurs enfants, dont les soins et l'éducation sont considérés comme relevant essentiellement du domaine féminin.

Il est vrai qu'une réflexion sur la place du père a été amorcée et que la figure traditionnelle du père distant, autoritaire et pourvoyeur aux besoins de sa famille a fait place à une nouvelle figure paternelle, celle d'un père partageant de manière plus égalitaire les droits et les devoirs parentaux, investi dans les soins et l'éducation, proche physiquement et affectivement de son enfant (Martial, 2017). Néanmoins, cette nouvelle paternité reste davantage de l'ordre du théorique et a du mal à acquiescer, dans la pratique, de la reconnaissance et une légitimité.

4.2 LA PATERNITÉ

Suite à des changements sociaux importants ayant eu cours ces dernières décennies, la paternité s'est avérée être un sujet d'intérêt autant pour les mouvements sociaux que pour la sphère scientifique. Aussi, les sciences sociales et psychologiques ont réétudié son histoire et ont mis à jour un nouveau regard sur la paternité et sur le rôle du père.

Pendant longtemps, l'histoire a porté son regard essentiellement sur la paternité symbolique, juridique et politique, mettant essentiellement en avant un père théorique et négligeant la paternité concrète pratiquée au quotidien dans l'intimité du foyer (Verjus, 2013).

Ainsi, longtemps, la figure juridique de l'Antiquité du *pater familias* a dominé dans la législation moderne du droit romain, jusqu'à la fin du XX^e siècle au cours de laquelle la puissance paternelle se voit abolie au profit de l'autorité parentale⁷. Ceci n'est que l'aboutissement d'une série de changements sociaux qui redistribuent les statuts et les rôles et qui vont transformer l'exercice de la paternité sur fond d'un nouveau principe politique et juridique dominant, celui de l'égalité entre les hommes et les femmes (Martial, 2017). En effet, la notion de chef de famille laisse place à celle de coparentalité dans le mariage et en dehors de celui-ci. C'est également la place de l'homme comme pourvoyeur principal aux besoins de la famille qui est remise en cause avec l'entrée puis, progressivement, le renforcement des femmes sur le marché du travail. De plus, les lois sur l'avortement et la contraception permettent désormais aux femmes de contrôler le pouvoir procréatif (Verjus, 2013). De manière générale, on assiste progressivement à un certain déclin de la condition masculine en faveur de la promotion de la condition féminine (Vogel et Verjus, 2016). Et la paternité doit encore trouver sa place dans ce nouvel ajustement des statuts et des rôles autant par rapport aux droits qu'aux devoirs parentaux ainsi que dans l'éducation des enfants (Martial, 2017).

Or, « [e]ntre le droit et la vérité de la filiation, on trouve assez peu d'intérêt pour une histoire de la paternité concrète, quotidienne, qui se tisserait au fil des jours, ferait et maintiendrait le lien avec l'enfant, transmettrait des valeurs et des dispositions autrement que par les arrangements du droit ou de la symbolique psychanalytique » (Verjus, 2013 : 18). Les historiens s'étant essentiellement intéressés au degré d'autorité exercé par le père, ceux-ci ont négligé les représentations de figures paternelles différentes, ne se caractérisant pas par un abus ou un déclin d'autorité sur la famille. Cette historiographie de la paternité basée essentiellement sur des sources théoriques du droit ne laisse place qu'à l'idée d'un père légitimé en fonction de son autorité et ne peut offrir de tradition basée sur des pratiques antérieures d'une paternité concrète à laquelle les pères d'aujourd'hui pourraient se référer (Verjus, 2013).

Néanmoins, depuis peu, et sur base du principe d'égalité et des questionnements contemporains sous-jacents, les historiens ont redécouvert l'histoire de la paternité et offrent de la sorte une nouvelle image de celle-ci. Ainsi, « à partir des années 2000, marquées par la réédition d'une Histoire des pères et de la paternité (Delumeau et Roche, 2000), un nouveau regard s'ouvre cependant sur les

⁷ En Belgique, la référence à l'autorité parentale est intégrée dans le Code Civil, pour la première fois et alors uniquement pour les parents mariés, avec la loi du 1^{er} juillet 1974. Elle se développera par la suite avec d'autres lois.

pères, traquant l'expression des affects, de la tendresse, et la description des gestes paternels du quotidien » (Martial, 2017 : 45-46).

Mais, dans l'ensemble, l'histoire de la paternité retrace essentiellement le lent déclin d'un modèle fondé sur la hiérarchisation et les rapports asymétriques des époux pour un modèle davantage symétrique en termes de droits et de devoirs parentaux. Or, l'égalité du partage des rôles parentaux reste encore davantage un principe théorique qu'une réalité tangible. Elle s'est imposée comme un objectif important de la législation européenne et des politiques familiales nationales mais reste inaboutie (Martial, 2017). Pour cause, les politiques se sont largement donné les moyens de faire une place aux mères sur le marché du travail, mais seulement dans une moindre mesure de faire une place aux pères dans la sphère familiale. Ainsi, les politiques se sont focalisées et ont davantage traité la question de l'égalité dans la sphère professionnelle que dans la sphère familiale (Boyer et Céroux, 2010).

Malgré la prise de conscience d'une survalorisation du rôle de la mère et une marginalisation du rôle du père, les mesures de conciliation entre vie familiale et professionnelle sont prises, dans la majorité des cas, par les mères. Dans les faits, les situations de partage des tâches entre les pères et mères pour un agencement plus égalitaire dans l'optique d'une conciliation entre la vie familiale et professionnelle restent minoritaires et socialement situés (Martial, 2017). Les femmes ont progressivement trouvé une place sur le marché du travail mais, inversement, les hommes n'ont pas trouvé la leur dans la sphère familiale. De là, il s'avère difficile de faire entrer les hommes dans les sphères considérées comme féminines.

Ce constat peut être illustré par la réussite mitigée de l'offre d'un congé parental proposé indifféremment aux mères et aux pères. Même en Suède, où le congé parental est proposé aux hommes et aux femmes avec un revenu calculé en fonction de leur salaire respectif, ce congé n'est pris que par la moitié des pères. De plus, lorsqu'il est pris par ces derniers, c'est pour un nombre de jours inférieur à celui des femmes et selon des modalités qui ne perturbent pas leur activité professionnelle (Boyer et Céroux, 2010). Pour cause, le rapport à l'emploi et l'assignation persistante de pourvoyeur économique reste la principale source de légitimation du statut du père et un facteur majeur de l'identité masculine contemporaine (Martial, 2017). Pour Boyer et Céroux (2010), il apparaît que « [l]'écart entre le modèle égalitaire et les pratiques réelles dessine une "paternité d'intention" confrontée à la difficile remise en cause des "modalités traditionnelles" de construction des places et des identités masculines et féminines » (Martial, 2017 : 50). « Emergent ainsi les figures du "père empêché" dans la famille, ou du père stigmatisé dans l'entreprise » (Boyer et Céroux, 2010 : 48).

En outre, une enquête belge s'est penchée sur les difficultés que rencontrent les pères à combiner vie familiale et vie professionnelle. Ainsi, un guide *Travail et paternité : Pourquoi et comment promouvoir l'équilibre*⁸ à destination des employeurs, syndicats, puis des pères et des mères, publié en 2014, confirme également qu'en Belgique ce sont généralement les femmes qui font appel aux mesures de conciliation telles que le temps partiel ou encore le congé parental (Bodson, 2014). D'autres études confirment que l'articulation entre vie professionnelle et vie familiale passe par le retrait partiel ou total de la femme du marché du travail (Merla, 2007). Or, selon l'enquête de la Ligue des familles⁹, 75% des hommes souhaiteraient s'investir davantage dans leur vie de famille.

⁸ Réalisé à l'initiative de Madame Monica De Coninck, Ministre de l'Emploi, et Monsieur Philippe Courard, Secrétaire d'État aux Familles.

⁹ « Les résultats présentés dans ces pages concernent le volet francophone d'une enquête portant sur l'ensemble du pays et réalisée en partenariat avec le Gezinsbond et l'institut Dedicated. Côté francophone, 340 parents - 135 hommes et 205 femmes - ont répondu à un questionnaire en ligne. Le thème de notre enquête étant la conciliation des vies professionnelle et familiale, notre échantillon était composé uniquement de parents en emploi ayant au moins un enfant de moins de 20 ans. L'échantillon, construit par l'institut Dedicated, est représentatif de la population vivant en Wallonie et à Bruxelles. La marge d'erreur est de 2,3%. » (La Ligue des familles, 2013, La conciliation au masculin. Les papas, entre désir et réalité, Bruxelles, p.3, www.laligue.be)

C'est dans le même esprit d'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes que le guide *Travail et paternité* s'est focalisé sur les hommes en souhaitant souligner, entre autres, les freins qui pèsent sur eux dans cette visée d'équilibre. Les obstacles soulignés dans le guide sont le motif financier, l'envie de garder du temps pour soi et la crainte du regard des autres (Bodson, 2014)

De même, il s'avère que ces problématiques ont également été mises en évidence lors d'une enquête auprès d'hommes qui, à la suite d'une mûre réflexion, ont franchi le pas en devenant pères au foyer. Il est évident que les pères au foyer ne sont qu'une minorité, néanmoins leur situation particulière est le miroir grossissant des problématiques liées à la paternité. Il ressort de l'enquête que le motif financier s'est vu être un point favorable. De fait, les pères en question n'avaient que peu de perspectives professionnelles ou avaient déjà fait le tour des possibilités ayant atteints une saturation concernant leur motivation. Pour ce qui est de garder du temps pour soi, les pères au foyer envisageaient initialement de concilier vie familiale et vie professionnelle, or les contraintes relatives à cette articulation les ont poussés à opter pour une situation plus tranchée. Parmi les obstacles mentionnés, on retrouve le stress lié aux horaires de travail difficilement conciliables avec ceux de la vie familiale ainsi que les trajets trop longs vers le lieu de travail. A cela s'ajoutent les difficultés d'externaliser les soins de l'enfant avec le manque de place en crèche et la peine à trouver une solution en cas d'enfant malade. Concernant la crainte du regard des autres, cet obstacle est confirmé par les pères au foyer. Ils relèvent le rappel régulier de l'assignation des hommes au travail professionnel et la remise en question de leurs compétences à s'occuper d'un enfant (Merla, 2007).

Ainsi, nombreuses sont les réticences idéologiques et sociales concernant l'implication des pères. D'une part, les mères se sentent tiraillées entre leur désir de répondre à leurs aspirations professionnelles et leur désir de conserver leur mainmise sur la sphère privée et dans l'éducation des enfants. D'autre part, les pères n'ont pas tous le désir de s'investir de manière équivalente au sein du foyer et auprès de leur enfant. Pour les hommes qui expriment le souhait d'aménager du temps de travail au profit de la famille, ceux-ci doivent faire face aux désapprobations de la part de leurs pairs. De même, les pères français qui ont recours au congé parental conjuguent également avec leurs représentations sociales. Ainsi, il ressort d'une enquête que des représentations sociales genrées conditionnent le quotidien des familles dont les pères bénéficient d'un congé parental. Ces derniers tendent à rester proche des autres pères en s'attelant aux tâches organisationnelles et en réservant les tâches proches du maternage aux mères tel que le bain, le coucher ou l'habillage. Les représentations d'autrui ont un impact sur le choix des pères à s'investir au sein du foyer tout comme en ont les représentations sociales ancrées de ces hommes conditionnant leur propre manière d'envisager et de pratiquer leur paternité (Boyer et Céroix, 2010).

De la sorte, la théorie de l'identité paternelle postule que la manière dont le père envisage son rôle présage la manière dont il l'appliquera, et ce par cohérence. « *Par exemple, un père qui intériorise le rôle de soutien moral agira comme tel auprès de sa conjointe, c'est-à-dire en la soutenant moralement, tout comme le père qui intériorise un rôle de dispensateur de soins donnera des soins à son enfant* » (Normand, Laforest et de Montigny, 2009 : 48). Or la construction identitaire dépend des discours et représentations sociales que ceux-ci véhiculent (Normand, Laforest et de Montigny, 2009).

Ainsi, il est clair que « *[d]es nouvelles figures du père apparaissent, aboutissement d'une relecture du droit, des représentations de l'autorité et des devoirs paternels, de la place de l'enfant, des rôles maternels et paternels* » (2010 : 48) Cependant les réalités quotidiennes résistent à l'impératif d'égalité et attestent que les nouvelles figures paternelles n'ont toujours pas acquis de reconnaissance et de légitimité (Boyer et Céroix, 2010). « *Si l'importance du père pour le développement harmonieux de l'enfant est de principe "acquise", la conversion des pères à la pratique de dispositifs de "conciliation" entre vie professionnelle et familiale ne l'est pas* » (2010 : 48). C'est la raison pour laquelle les auteurs se questionnent sur les limites du recours à la paternité d'intention par les politiques publiques considérant la paternité comme une affaire personnelle (Boyer et Céroix, 2010). De fait, la mise en pratique effective de la paternité dépend d'une série de

facteurs personnels, mais pas seulement. Elle dépend d'agencements liés à la configuration familiale, aux conditions de vie, aux caractéristiques socioprofessionnelles de la famille, etc. ainsi que des représentations sociales véhiculées et intériorisées par les pères et les personnes en contact direct avec ces derniers.

4.3 L'ENGAGEMENT PATERNEL

Aux Etats-Unis, c'est à partir des années 1990 que l'histoire de la paternité, ou plus précisément du "paternage", s'est intéressée à l'"engagement paternel" (Verjus, 2013), tout comme au Québec (Desjardins et Paquette, 2008). L'engagement du père s'inscrit dans une tradition américaine de responsabilisation des pères avec, en 1996, l'instauration du concept de "parent responsable" (Desjardins et Paquette, 2008 ; Forget, 2009). En France, ce n'est que depuis les années 2000 que l'histoire de la paternité s'est attardée sur la relation quotidienne et concrète entre le père et l'enfant (Verjus, 2013). En outre, Lacharité (2009) fait remarquer que, dans le contexte contemporain appuyant l'individualisme, ce qui caractérise les contours de la paternité va au-delà de la réalisation des devoirs et obligations liés au rôle paternel et se rapproche davantage de l'idée d'un père qui donne de sa personne pour son enfant.

Finalement, au gré des préoccupations socioculturelles et selon les approches adoptées, l'engagement paternel revêt des définitions variées (Forget, 2009). Aussi, l'équipe du Grave-Ardec¹⁰ propose une définition de l'engagement paternel qui tient compte des nouvelles configurations familiales et des préoccupations sociales contemporaines tout en ne mettant pas de côté les caractéristiques historiques de la paternité. La définition proposée se veut multidimensionnelle. L'engagement paternel est envisagé comme « *la participation et la préoccupation continue du père biologique ou substitut envers le développement physique, psychologique et social de son enfant* ». Sept dimensions sont mises en évidence par les chercheurs, à savoir « *le père pourvoyeur, le père responsable, le père en interaction, le père qui prend soin, le père responsable, le père évocateur et le père citoyen* » (Forget, 2009 : 82). Il est important d'avoir à l'esprit que cet engagement peut se manifester de façons variables selon le contexte social, économique et culturel des pères (Delvault, Lacharité, Ouellet et Forget, 2003).

En outre, depuis une trentaine d'années, une série de recherches ont démontré les bénéfices de l'engagement paternel sur le développement de l'enfant. G. Turcotte et ses collaborateurs, à partir d'une recension des recherches, synthétisent clairement les différents effets bénéfiques de cet engagement sur l'enfant. Ainsi, « *[i]l est désormais acquis (a) que l'engagement paternel a un impact positif sur les habiletés cognitives ou intellectuelles des enfants, leur compétence sociale et leur identité sexuelle (pour une recension : Belsky, 1998 ; Biller et Solomon, 1986 ; Parke, 1995 ; Ricks, 1985 ; Snarey, 1993) ; (b) que l'engagement paternel à l'adolescence diminue le risque de toxicomanie et de délinquance juvénile et augmente le niveau de scolarité chez les adolescents (Harris et al., 1998) ; (c) que, à l'inverse, l'absence du père ou l'insuffisance des interactions avec celui-ci a pour conséquences une faible estime de soi, des syndromes dépressifs et des troubles du comportement chez l'enfant (pour une recension : Biller et Solomon, 1986 ; Phares et Compas, 1992 ; Stevenson et Black, 1988) ; (d) qu'une participation plus active du père aux soins et à l'éducation des enfants peut avoir pour effet de prévenir les mauvais traitements, directement ou indirectement par le biais du soutien offert aux mères (Biller et Solomon, 1986 ; Quinton et al., 1984). De tels résultats prennent tout leur sens lorsque rapportés à l'importance subjective que revêt l'enfant dans nos sociétés* » (Turcotte and al., 2001 : 2).

De plus, des études se sont attelées à documenter les spécificités de l'implication paternelle. Avant toute chose, il ressort de manière générale des bénéfices plus importants issus de la différenciation

¹⁰ Groupe de recherche et d'action sur la victimisation des enfants - Alliances de recherche pour le développement des enfants dans leur communauté.

des rôles parentaux plutôt que de l'interchangeabilité des rôles. Ces études pointent l'importance de la complémentarité des rôles maternels et paternels. Même si ces études ne sont que le reflet d'un petit échantillon de familles, il en ressort une spécificité de la fonction paternelle, à savoir celle d'ouverture au monde. Quelques études ont mis évidence que les pères accompagnent les enfants à s'ouvrir au monde extérieur à travers l'apprentissage d'un langage plus complexe que celui utilisé par les mères en utilisant davantage de termes nouveaux et en attendant de l'enfant qu'il soit clair quand il s'exprime. De plus, la littérature met en évidence que les pères, en favorisant les jeux créatifs et moins conventionnels, accompagnent l'apprentissage des enfants face à des situations imprévues. Face à la nouveauté, les pères incitent les enfants à explorer, à s'adapter et prendre des initiatives selon l'environnement présent et favorisent ainsi la prise de risques. Or, cette incitation à s'ouvrir au monde doit être encadrée de manière à assurer la protection de l'enfant, ce faisant par l'apprentissage simultané de règles (Paquette et al., 2009).

Cet apprentissage d'ouverture au monde pris en charge principalement par le père s'est vu rattaché par Paquette à la dimension « exploration » de la théorie de l'attachement énoncée par Bowlby. « *La théorie de l'attachement conçoit la recherche de réconfort et l'exploration comme deux systèmes antagonistes et complémentaires. Le lien parent-enfant favorise la proximité entre l'enfant et la figure d'attachement, ce qui assure la protection de l'enfant en permettant au parent d'intervenir rapidement en cas de danger, alors que l'exploration assure l'acquisition de connaissances et l'adaptation aux variations de l'environnement (Ainsworth, 1972 ; Bowlby, 1969)* » (Paquette et al., : 108). Aussi, Paquette documente cette dimension d'exploration jusque-là délaissée au profit de la dimension sécurisante de la théorie de l'attachement et propose le concept de relation d'activation. Cette relation se développerait au contact du parent actif, fortement impliqué dans le jeu, généralement le père. Cette fonction paternelle de relation d'activation est le lien d'attachement qui favorise cette ouverture au monde. Elle comprend deux rôles, à savoir la stimulation de l'autonomie et le contrôle (Paquette et al., 2009).

Par ailleurs, un aspect non négligeable à prendre en considération dans l'engagement paternel réside dans la différenciation de l'expérience parentale. L'implication parentale s'aménage tout au long de la construction parentale autour des trois composantes de la parentalité, à savoir l'exercice, l'expérience et la pratique. Seulement cette construction ne se réalise pas de manière similaire entre les mères et les pères. Cette différence se révèle pleinement durant la période de la grossesse et par l'expérience de celle-ci, première expérience de la parentalité. La différence de sexe implique pour la mère une expérience de la maternité précisément féminine de la relation à l'être en gestation, de l'intérieur, que le père ne partage pas. « *De son côté, l'homme ne peut accéder à ce rapport intériorisant à autrui, charnel, et se trouve propulsé dans une extériorité à autrui qui garde son sens. L'expérience de la paternité part à ce titre sur des bases très différentes. L'extériorité charnelle de l'homme à sa progéniture, qui n'empêche nullement l'attention à autrui, introduit une distance dont on pressent l'impact futur* » (Byle, 2017 : 35).

Or, des études ont démontré que l'engagement paternel est dépendant de l'implication des pères durant la période périnatale. Ainsi, l'attitude prénatale des pères aurait une incidence sur l'intensité de leur investissement durant la période postnatale. Les pères qui s'investissent durant le processus périnatal semblent poursuivre cette attitude après la naissance et créer une relation solide avec leurs enfants. « *Globalement, la présence et l'implication des hommes durant la grossesse et à l'accouchement constituent des éléments significatifs dans le processus de construction de l'identité paternelle (Baker, De Montigny, Miron et Boilard, 2007, p. 21)¹¹* » (Normand, Laforest, de Montigny, 2009 : 45).

¹¹ Baker M., De Montigny F., Miron J.-M. et Boilard H., 2007, « Le rôle des sages-femmes dans le parcours des pères lors de la période périnatale », *Revue québécoise de psychologie*, 28, 3, pp. 11-31.

5 DISPOSITIFS À DESTINATION DES PÈRES

5.1 LEVIERS ET FREINS À L'IMPLANTATION DES DISPOSITIFS

Ces dernières décennies, comme nous l'avons vu précédemment, des changements sociaux dans les sphères familiale et professionnelle ont poussé la réflexion sur les rôles sexuels et parentaux, entres autres sur le rôle du père, redessinant les attentes quant à sa place auprès des enfants. Dans ce contexte et suite aux études reconnaissant l'impact positif de l'engagement paternel, une série de recherches scientifiques se sont abondamment développées autour de la question du père et de son implication dans la sphère privée.

Arama, en 1998, nous informe sur l'état des recherches empiriques sur la question des pères au Canada et aux Etats-Unis. « *Ces dernières d'abord dérivées de la participation des pères à la naissance de leur enfant (début des années '60), portent maintenant sur différents thèmes : l'évolution du rôle paternel au cours du siècle dernier, les facteurs sociaux à l'origine de ce changement de valeurs, les différentes dimensions de l'implication paternelle ou les effets de l'engagement paternel sur le développement de l'enfant (Hanson et Bozet, 1987¹²). De plus, quelques chercheurs, dont Michael Lamb est le plus cité, ont amplement publié au sujet des facteurs qui feront qu'un père s'implique ou non auprès de son enfant. De ces recherches, d'autres auteurs tels que Hanson et Bozet (1987), Meyers (1993¹³), McBride (1989), Palm et Palkovitz (1988¹⁴) ont tiré les principes de base dont devraient tenir compte les intervenants dans l'élaboration de programmes destinés aux pères et qui devraient influencer les politiques sociales* » (Arama, 1998 : 51). Plus récemment, Devault et ses collaborateurs soulignent l'essor grandissant de l'intérêt pour la participation des pères au Québec et ont relevé quelques exemples thématiques de recherches (2003 : 46). Pour un aperçu plus détaillé, Dubeau et al. (2006) proposent un état des lieux des recherches sur la paternité qui ont été réalisées au Québec et au Canada.

Parallèlement à cet intérêt scientifique pour la question des pères et suivant les recommandations d'une série de recherches, l'intérêt s'est développé et concrétisé dans les sphères politique et sociale avec la mise en place de programmes de valorisation du rôle paternel (Devault et al., 2003).

Une série de recensions, de descriptions et d'analyses d'interventions auprès de pères a été réalisée offrant un horizon sur les initiatives à leur attention. Aussi, avant de s'attarder sur les facteurs de réussite des interventions, examinons préalablement quelques constats.

Tout d'abord, Gamache (2013) met en avant le manque de projets permettant l'implication des pères vivant en contexte de vulnérabilité. En effet, bien que ces derniers tireraient le plus d'avantage de ce genre de soutien (en raison des caractéristiques de l'environnement dans lequel ils vivent et qui peuvent freiner leur engagement paternel), les pères sont quasi absents des services sociaux dédiés à la famille.

Ensuite, des contradictions ressortent entre la mise sur pied des projets par rapport aux besoins des pères ou encore concernant les conditions de réussite pour l'implantation d'intervention auprès de ces derniers. Ainsi, Bolté et ses collaborateurs concluent, à partir d'une recension de 61 projets canadiens, que la plupart des projets de soutien paternel se déroulent dans le « *réseau de la santé et des services sociaux et dans le secteur communautaire (CLSC, Maison de la famille ou autres organismes communautaires)* » (Devault et al., 2003 : 48-49). Or, il semble que les milieux propices

¹² Hanson S.M. et Bozett F.W., 1987, « Fatherhood : A Review and Resources », *Family Relations*, 36, pp. 333-340.

¹³ Meyers S.A., 1993, « Adapting Parent Education Programs to Meet the Needs of Fathers. An Ecological Perspective », *Family Relations*, 42, pp. 447-452.

¹⁴ Palm G.F. et Palkovitz R., 1988, « The Challenge of Working with New Fathers : Implications for Support Providers », *Marriage and Family Review*, 12, pp. 357-376.

au succès des interventions soient davantage des lieux déjà fréquentés par les pères (tels que les centres de loisirs ou encore les lieux de travail), plutôt que le réseau autour des services sociaux (Devault et al., 2003 : 48).

En outre, Plouffe, à partir de l'étude de l'histoire conjointe de la conscientisation masculine et du travail social au Québec regrette le décalage entre les avancées théoriques sur la paternité et les constats de terrain. Ainsi, bien que les besoins spécifiques des pères, et le droit de disposer d'interventions adaptées à ces besoins, soient à présent reconnus, le travail social quotidien reste néanmoins insuffisamment adapté aux réalités « masculines » et « paternelles » (Plouffe, 2007 : 47). Devault soutient ce constat en reprenant Phare (1992¹⁵) qui indique que parmi les programmes communautaires d'aide présentés aux pères, très peu d'entre eux sont conçus spécifiquement pour les hommes. Ils sont calqués sur des programmes initialement conçus pour les mères (2000 : 2).

Aux Etats-Unis, il s'avère que ce sont les programmes pour la petite enfance qui ont été privilégiés pour encourager une implication et un engagement positif de la part des pères et, ce avec succès. Pour cause, des initiatives telles que le programme d'éducation préscolaire *Early Head Start* ont été lancées et la majorité des enfants de 0 à 5 ans sont inscrits à au moins un programme pour la petite enfance. Ces programmes de prévention primaire à destination des pères sont à présents communs dans les centres *Head Start* aux Etats-Unis, et les premiers résultats d'études suggèrent la présence de bénéfices possibles pour les pères y ayant pris part. Néanmoins, trop peu d'études ont été menées jusqu'à présent afin d'évaluer les résultats de ces programmes. D'autres études seront nécessaires afin de pouvoir « répliquer ces résultats et démontrer comment les pères et leurs enfants sont affectés par cette implication » dans le programme (Fegan et Palm, 2015 : 32). Par ailleurs, parmi les interventions primaires les plus populaires aux Etats-Unis, l'auteur relève les interventions auprès de pères de jeunes enfants dont la mère bénéficie de services à domicile, et plus spécifiquement « les programmes de développement des compétences parentales qui soutiennent les pères dans leur propre foyer ». Seulement, les bénéfices de ce programme n'ont pas été démontrés scientifiquement. (Fegan et Palm, 2015 : 31).

En outre, Fegan et Palm apportent une distinction entre les programmes de prévention primaire et ceux de prévention secondaire. « *Les programmes de prévention primaire aident les pères à développer leurs compétences parentales et à bâtir des relations étroites avec leur enfant avant que la relation père-enfant ne pose problème. Les programmes de prévention secondaire ciblent les pères et les familles dont les enfants sont à risque en raison de problématiques familiales, de perturbations développementales ou d'indications de problèmes comportementaux / affectifs significatifs* » (2015 : 31).

De manière unanime, les différents auteurs soulignent la difficulté de recruter les pères et de maintenir leur participation sur la durée. Un autre constat général concerne l'absence d'évaluation accompagné d'un plaidoyer pour la mise en place systématique d'une évaluation scientifique sur du moyen ou long terme des programmes à destination des pères.

Enfin, Dulac (1997) soulève un autre constat par rapport à la différenciation parentale et soumet un avis sur les projets dédiés spécifiquement aux pères. Selon lui, le fait d'avoir des programmes prenant en compte les « problématiques spécifiques des pères » soulève la question d'une différence possible par rapport au fait de devenir et d'être parent en fonction du sexe de ce dernier. Il suggère ainsi que ces interventions sont finalement « *le résultat d'une construction sociale de la paternité par la négative* ». Depuis plusieurs années en effet, la capacité parentale des pères est interrogée, leurs performances sont évaluées en comparaison à la « norme maternelle » et il leur est demandé de faire pareil, et tout autant, qu'elles. Ces remises en questions par rapport à la compétence, la dangerosité voire la toxicité des pères se voient ainsi intégrées au plan individuel chez ces derniers.

¹⁵ Phares V., 1992, « Where's poppa? The relative lack of attention to the role of fathers in child and adolescent psychopathology », *American Psychologist*, vol. 47, n° 5, pp. 656-664.

Ainsi, le fait de proposer des programmes spécifiques aux pères soulève selon lui la question de la « normativité » ou de la « différence » dans le fait de devenir et d'être parent en fonction des sexes. Pour Dulac, « *La question de la spécificité est donc plus stratégique qu'on peut le penser à première vue, car les pères sont confrontés simultanément à des changements de rôles, de comportements et d'attitudes, mais aussi à des changements identitaires dont ils ne sont pas nécessairement les acteurs conscients, mais souvent les sujets obligés* » (1997 : 49-50).

Les interventions à destination des pères peuvent ainsi être représentées de diverses façons :

- Impliquer les pères en misant sur ce qui intéressent les hommes : cela demande dès lors d'être à l'écoute de leurs besoins et intérêts afin de pouvoir être à l'écoute des activités, des lieux « *où ils se sentent interpellés comme hommes* »
- S'appuyer et valoriser les compétences propres aux hommes : l'idée étant de miser sur leurs points forts et leurs forces, plutôt que sur les manques et problèmes, et ne pas viser à ce qu'ils aient les mêmes comportements que les mères
- Laisser les pères passer du temps seuls avec leurs enfants, sans l'intervention des mères : l'expérience et les relations vécues avec les enfants permettront de développer la compétence et la confiance en soi des pères, de juger par eux-mêmes des besoins de leurs enfants et de développer leur propre façon d'être et de faire avec eux. Il faut pour cela également veiller à ce que les mères ne le perçoivent pas comme une « perte de pouvoir ».
- Avoir conscience « *de l'ambivalence ou du malaise des intervenants qui ont une vision négative et non empathique des pères* ». Ces intervenants, généralement des femmes, peuvent ainsi se montrer embarrassées lorsqu'elles abordent des domaines hors contexte médical ou hospitalier aux hommes (accouchement, allaitement, etc.) (Biasella, 1993¹⁶). Des études québécoises suggèrent ainsi que les interventions puissent être données par un homme « *mais surtout un père qui aura lui-même effectué un cheminement personnel en regard de la masculinité et de la paternité.* »
- Enfin, il sera nécessaire de s'assurer à ce que les programmes offrent du contenu *qui interpellent les pères en tant que parent masculin et remplissent les besoins des hommes* (Tiller, 1995¹⁷ ; Turbiville et al., 1995¹⁸)

Parmi ces propositions, Dulac met en avant l'embarras que peuvent éprouver les infirmières à parler aux hommes lors des ateliers proposés en périnatalité. De plus, nous nous rendons compte que les sources littéraires proposant des informations concernant des projets d'intervention mis en place à destination des pères, les mécanismes de soutien, ou encore la promotion du rôle des pères, se focalisent principalement sur la période de la petite enfance et délaissent le champ de la périnatalité.

5.2 ELÉMENTS D'ATTENTION ET FACTEURS DÉCISIFS DE RÉUSSITE

Arama complète son travail de recension et d'analyse des interventions auprès des pères dans la grande région de Montréal publié, entre autres, dans le cadre de son mémoire (1998) en le généralisant à l'ensemble du Québec et livre une série de données sur les objectifs, les stratégies d'intervention, la clientèle, les conditions de réussite comme les sources de difficultés et l'évaluation des projets en vue de dégager des pistes d'intervention à privilégier (1997). Notons que ces données sont le résultat du point de vue d'intervenants, liés à un organisme offrant un projet concernant la paternité, récolté à partir d'un questionnaire et d'entretiens téléphoniques. La classification des conditions de réussite en cinq catégories a retenu notre attention. Ces dernières dépendraient : 1)

¹⁶ Biasella S., 1993, « A comprehensive perinatal education program », *AWHONN'S Clinical Issues in Perinatal and Women's Health Nursing*, vol. 4, n° 1, pp. 5-19.

¹⁷ Tiller C. M., 1995, « Fathers' parenting attitudes during a child's first year », *Journal of Obstetric, Gynecologic, and Neonatal Nursing*, vol. 24, n° 6, pp. 508-514.

¹⁸ Turbiville V. P., Turnbull A. P. et Turnbull H. R. III, 1995, « Fathers and family-centered early intervention », *Infants and Young Children*, vol. 7, n° 4, pp. 12-19.

de l'établissement et des intervenants ; 2) des caractéristiques du projet ; 3) du type d'animation ; 4) du recrutement ; et 5) des pères eux-mêmes. D'un autre côté, Dulac (1997) souligne les limites des données recueillies à partir du point de vue subjectif des intervenants. Et il tente de palier cela en proposant une classification des facteurs de réussite ou d'échec des programmes basée sur les éléments issus des différents projets québécois associés à ceux issus de la littérature. Dulac distingue ainsi les éléments organisationnels et administratifs des éléments spécifiques au programme lui-même. Il s'avère que les catégories énoncées par Arama (1997) se retrouvent dans le répertoire de Dulac (1997) aux côtés d'autres éléments. Nous mettrons donc en avant le répertoire proposé par Dulac complété par des détails fournis par Arama et d'autres auteurs concernant une série d'éléments.

Parmi les éléments organisationnels et administratifs, Dulac (1997) répertorie la volonté et l'ouverture des décideurs, la philosophie de l'organisme hôte, le soutien et l'empathie des collègues et du milieu, le financement, le soutien à la formation des intervenants et la féminisation de l'intervention et de la parentalité.

Dulac (1997) comme Arama (1997) pointent la volonté et l'ouverture des décideurs ainsi que la philosophie de l'organisme. Plus précisément, les répondants mettent en avant la nécessaire ouverture de l'établissement par rapport à l'intervention auprès des pères et la promotion de celle-ci dans les programmes mais aussi la nécessité de sensibiliser les gestionnaires de projet pour que cette ouverture se répande jusqu'aux professionnels de terrain en contact direct avec le public afin qu'un climat d'entraide se mette en place et puisse ainsi favoriser un soutien de terrain aux porteurs de projets (Arama, 1997 : 16).

Ce dernier point soulevant le soutien et l'empathie des collègues et du milieu est confirmé par la littérature qui mentionne les résistances et le manque d'implication des partenaires ; Dulac mettant lui aussi en avant l'ambivalence des collègues vis-à-vis des pères comme frein à la consolidation des programmes (Dulac, 1997 : 27). Gamache, à la suite de l'évaluation d'implantation d'une intervention mise en place à destination des pères vulnérables au Québec, souligne qu' « *il demeure essentiel que les intervenants des milieux de pratique soient d'abord sensibilisés à la problématique pour qu'ils comprennent bien l'importance de rejoindre et d'intervenir auprès de cette clientèle afin de favoriser le développement optimal d'un enfant. Ainsi, ils seront plus enclins à faire une place aux pères dans leur pratique* » (Gamache, 2013 : 23). À côté de la sensibilisation à la problématique des pères, notons l'attention portée par Arama sur un travail de sensibilisation sur l'importance de la continuité et la stabilité des projets, celles-ci étant tributaires de partenariats entre les différents organismes du milieu ou de la communauté ainsi que de la volonté de changement et du soutien financier des décideurs (1997 : 16-17).

Dans la continuité, Dulac souligne les problèmes de financement que ce soit de l'ordre de sous-financements, de subventions non-récurrentes ou de coupures de budget qui entravent l'efficacité de l'intervention et pèsent sur le moral des intervenants finalement démobilisés (1997 : 28-29).

Le soutien à la formation des intervenants et sa dépendance à un soutien financier est également pointé par Dulac (1997 : 29). Que ce soit des bénévoles ou des professionnels de terrain, Arama met en avant la nécessité d'offrir une formation adéquate, les sensibilisant aux modalités d'approche et de recrutement des pères ainsi qu'à certaines difficultés liées par exemples aux pères homosexuel (1997 : 17).

À tous ces éléments s'ajoute un point spécifiquement relevé par Dulac, celui de la féminisation de l'intervention et de la parentalité. L'auteur relie l'ambivalence des intervenants vis-à-vis de l'implication et du rôle des pères à ce dernier élément. De plus, il souligne le fait que l'intervention sociale se fait traditionnellement auprès des mères et que ces dernières sont davantage associées aux tâches maternelles, ce qui amène ce domaine à être essentiellement féminisé (1997 : 28). Ce constat est confirmé par Gamache à la suite de l'évaluation d'implantation d'une intervention mis en place

à destination des pères vulnérables au Québec, relevant comme obstacle la difficulté à recruter des hommes généralement peu intéressés par les postes offerts. Or, tel que brièvement abordé dans le point précédent, la littérature scientifique (Arama, 1997¹⁹ ; Bolté et al., 2002²⁰ ; Dubeau et al., 2011²¹ et Forget et al., 2005²²) a fait remarquer l'importance que le poste d'intervenant soit endossé par un homme afin de rejoindre plus aisément les pères et de les maintenir dans la participation du projet (Gamache, 2013 : 23).

Parmi les éléments du projet, Dulac distingue les caractéristiques du projet et de l'animation, le moment de l'intervention, l'accessibilité et l'étape de recrutement.

Concernant les caractéristiques du projet, pour les intervenants, le mot d'ordre est souplesse, adaptabilité et respect (Arama, 1997 : 17). Au regard de la littérature, la réussite d'un programme dépend d'une participation active des pères au processus décisionnel et au déroulement du projet (Dulac, 1997 : 31). Cet élément est appuyé par les intervenants qui mettent en avant la nécessité d'inciter la participation active des pères à l'élaboration du projet et au choix des thèmes de discussions éventuelles dans l'idée de mettre sur pied un projet qui leur ressemble (Arama, 1997 : 17). Les intervenants pointent du doigt le fait que les pères doivent être considérés comme des acteurs et pas seulement comme des objets d'intervention (Dulac, 1997 : 31). Parallèlement à ces caractéristiques, certains mentionnent la nécessité de mettre en place progressivement des types de programmes différents d'intervention. Ainsi, il y aurait lieu de commencer avec des projets de promotion de l'engagement paternel afin, dans un premier temps, de faire changer les mentalités, créant ainsi un terreau à un possible changement des comportements pour, dans un deuxième temps, intégrer progressivement des actions concrètes (Arama, 1997 : 18). De plus, la littérature souligne l'importance du choix du moment de l'intervention dans la vie du père. Il conviendrait d'intervenir tôt, en période pré ou post-natale, auprès de pères primipares (Dulac, 1997 : 32). En outre, « *de manière générale, on s'entend sur le fait que la durée des programmes est trop courte et qu'il faudrait l'augmenter (Barna, 1995²³ ; Gregg, 1994²⁴). L'intervention est trop minimale pour vérifier si les pères peuvent développer des acquis qui serviraient à transcender la perception habituelle du bébé, son rôle de parent et de-père. Ainsi, il n'y a pas de suivi et les programmes ne sont pas intégrés dans un continuum de services qui s'adresseraient spécifiquement aux pères et aux hommes (Bowman, 1993) » (Dulac, 1997 : 48).*

Les caractéristiques de l'animation telle que la stratégie, la forme ou les outils participent elles aussi à la réussite ou non du projet (Dulac, 1997 :31). Les caractéristiques de l'animation dépendent fortement de la manière dont on envisage le projet. La forme et les modalités se recourent généralement. Pour Dulac, l'intervention devrait prendre la forme de situations réelles et concrètes. « *Les programmes ne devraient pas se limiter à donner de l'information ou des exercices écrits. Outre les aspects cognitifs, les pères devraient être placés en situation réelle avec l'enfant (Crummette,*

¹⁹ Arama D., 1997, *Recension des projets d'intervention ayant trait à la paternité dans la grande région de Montréal*, Mémoire de maîtrise non publié, Montréal, Université du Québec à Montréal.

²⁰ Bolté C., Devault A., St-Denis M. et Gaudet J., 2002, *Sur le terrain des pères. Projet de soutien et de valorisation de la paternité*. Montréal : Grave/ Ardec. Document disponible en version PDF sur le site web <http://www.graveardec.uqam.ca/pdf/sldp.pdf>.

²¹ Dubeau D., Villeneuve R. et Thibault S., 2011, *Être présent sur la route des pères engagés. Recension 2009-2010 sur les modalités de soutien offertes aux pères québécois*. Rapport d'analyse, Montréal.

²² Forget, G., Devault, A., Allen, S., Bader, E., et Jarvis, D. (2005). Les services destinés aux pères, une description et un regard sur l'évolution des pratiques canadiennes, *Enfance, Familles, Génération*. Document disponible en version HTML sur le site web : <http://www.erudit.org/revue/efg/2005/v/n3>.

²³ Barna D., 1995, « Parenting. Working with young men », *Health Visitor*, vol. 68, n° 5, pp. 185-187.

²⁴ Gregg C., 1994, « Group work with single fathers. Special issue: counseling men », *The Journal for Specialists in Group Work*. vol. 19, n° 2, pp. 95-101.

1985²⁵), la formation behaviorale (Dachamn et al., 1986²⁶) ayant plus d'effets positifs » (Dulac, 1997 : 50-51). Au regard de littérature, Dulac privilégie d'appuyer l'animation sur des expériences concrètes qui participent à l'acquisition de connaissances et de compétences et non sur des exercices théoriques ou écrits tel qu'un cahier d'exercice ou l'écriture d'un journal qui selon les intervenants n'auraient que peu de succès auprès des hommes (Dulac, 1997 : 32). Par exemple, un groupe de discussion doit faire l'objet d'un partage d'expériences afin que chacun des pères participent activement dans l'animation (Dulac, 1997 : 31). Au vu de la littérature, Dulac ajoute que l'animation doit également être simple et souple et que l'atmosphère doit être de confiance. Par exemple, les groupes de discussion devraient faire l'objet d'un partage d'expériences afin que chacun des pères participent activement dans l'animation (Dulac, 1997 : 31). Plusieurs intervenants privilégient également une forme d'animation simple, informelle et concrète. Les modalités d'animation devraient être variées. Par exemple, en ne se limitant pas à un groupe de discussion mais en mettant en place également des activités extérieures alliant entraide et plaisir (Arama, 1997 : 18-19). De même, Dubeau et ses collègues (2011), en faveur d'une intervention personnalisée qui puisse répondre aux différentes nécessités des pères souligne également l'importance que l'intervention puisse être souple et adaptable en cours d'application et selon les besoins des pères. « *Considérant que les suivis sont personnalisés, l'intervention est variable d'un père à l'autre au niveau de l'intensité, de la durée et de la continuité. Chaque père présente une situation différente au départ, ce qui fait en sorte qu'ils ne poursuivent pas les mêmes objectifs d'intervention. Il est à noter que plusieurs objectifs peuvent être poursuivis simultanément touchant différentes sphères de vie. Il est alors plausible de penser qu'un père dont les difficultés se sont généralisées à l'ensemble de ses sphères de vie ait besoin d'un suivi plus soutenu au début de l'intervention le temps que les problèmes se résorbent tranquillement. D'un autre côté, il est probable qu'un père ayant des difficultés circonscrites dans une sphère seulement ait besoin d'un suivi moins soutenu et ce dès le début de l'intervention* » (Gamache, 2013 : 25). De plus, les intervenants privilégient la qualité des échanges par rapport à la présence quantitative de pères (Arama, 1997 : 18).

Le contenu, de même, doit pouvoir s'adapter aux besoins de chacun des pères (Dulac, 1997 : 31). Les intervenants mettent également en avant cette nécessité de s'adapter aux besoins et attentes des pères et à l'environnement dans lequel le projet s'inscrit (Arama, 1997 : 17). Or, si nous prenons l'exemple d'une population de pères vulnérables, « *Gadsden et Smith (1994)²⁷ soulignent le fait que les programmes ont un fort contenu de contrôle social. L'objectif implicite des interventions auprès des pères pauvres afro-américains est d'accroître le nombre de familles nucléaires (père et mère mariés et vivant sous un même toit), et non pas d'améliorer des structures qui diminuent les chances pour les individus, de créer et de préserver leurs croyances familiales, leurs valeurs. Les problèmes de chômage, de pauvreté, de discrimination raciale se situent hors des problématiques d'intervention auprès des pères ; tout comme on ne se préoccupe pas des facteurs économiques qui sont souvent à la source de tensions conjugales* » (Dulac, 1997, 47).

Aussi, il importe de ne pas faire référence à un modèle déterminé de père à suivre mais de partir des compétences des pères et de références concrètes du quotidien, ces derniers étant tout aussi compétents que la mère mais peut-être de manière différenciée. Dulac précise également que par exemple les groupes de discussion sont des « *lieux d'écoute privilégié où il ne peut être question de convaincre ou de culpabiliser et encore moins de juger le vécu de l'un ou l'autre des participants* » (Dulac, 1997 : 32).

²⁵ Crummette B. D., Thompson G. M. et Beale A. V., 1985, « Father-infant interaction program: preparation for parenthood », *Infant Mental Health Journal*, vol. 6, n° 2, pp. 89-97.

²⁶ Dachman R. S., Alesi G. J., Vrazo J., Fuqua R. W. et Kerr R. H., 1986. « Development and evaluation of an infant-care training program with first-time fathers », *Journal of Applied Behavior Analysis*. vol. 19, n° 3, p. 221-230.

²⁷ Gadsden V. L. et Smith R. R., 1994. « African American males and fatherhood: issues in research and practice », *The Journal of Negro Education*, vol. 63. n° 4, pp. 634-648.

Au regard de la littérature, Dulac met en évidence différents aspects sur lesquels pourraient se diriger les dispositifs à destination des pères :

- Outiller les pères vis-à-vis de leurs nouvelles responsabilités parentales et dans la résolution de conflits

Si les attentes liées au désir d'enfant sont souvent positives, les conséquences qui en découlent ne sont que peu envisagées. Tout d'abord, les pères sont rarement partie prenante du projet d'enfant. Ensuite, lorsqu'ils le deviennent, leur décision d'entrer dans la parentalité s'avère avoir été prise sans considérer les aspects en termes de responsabilité personnelle et financière que cela implique. Une fois confronté à la réalité des contraintes et exigences qu'entraîne un enfant, la nouvelle situation peut devenir alors une source de conflit (Dulac, 1997 : 42-43). « Webster-Stratton, (1992)²⁸ suggère que les programmes devraient comprendre une section offrant une approche globale de résolution de conflits, domaine qui concerne directement les enfants. Les parents devraient être outillés de manière à pouvoir exercer l'autorité, établir des limites et la discipline non-violente. Or, la question de l'autorité est un aspect de la paternité particulièrement sensible dans une période de transformation des rôles du père. Cette question devrait être incluse dans les programmes » (Dulac, 1997 : 43).

- Travailler sur les habiletés sociales des pères pour endiguer leur isolement. Les études soulignent le fait que les hommes sont peu enclins à demander de l'aide en comparaison aux femmes. En effet, ces dernières « demandent et utilisent deux fois plus les réseaux formels d'aide que les hommes en ce qui concerne les problèmes de santé physique et psychologique » (Dulac, 1997 : 36). Arama (1997) insiste sur le fait que cette méfiance à l'égard des services est nuisible à la participation des pères. La difficulté à rejoindre les pères est systématiquement énoncée par les intervenants impliqués dans des projets à destination des pères. Or, « les hommes disposent de peu de place et comptent moins de personnes dans leur environnement avec qui ils peuvent échanger sur ce qu'ils ressentent lorsqu'ils sont confrontés aux événements importants de la vie ou qu'ils doivent affronter des difficultés (grossesse, naissance, maladie, décès, rupture, chômage, toxicomanie, violence, suicide, etc.). Aktan et al. (1996)²⁹ insistent sur le fait qu'il faut développer les habiletés sociales des pères qui leur permettraient de faire face à l'isolement social, à apprendre à contrôler sa colère, à reconnaître ses affects et sentiments et à gérer les pressions venant de la société, de pairs et du milieu du travail » (Dulac, 1997 : 36). S'il faut intervenir auprès des pères pour contrer leur isolement, il s'avère avant toute chose difficile de les rejoindre en raison de cet isolement. « Pour pallier à cet obstacle, les intervenants doivent aller à leur rencontre dans la communauté afin de se faire connaître, bâtir une alliance et leur offrir des services » (Gamache, 2013 : 41-42).

- Proposer une approche globale de la paternité, avec l'idée que cette dernière n'est pas une « problématique autonome » (Dulac, 1997, a, c) mais qu'elle est au contraire une « paternité pleine et entière [qui ne peut qu'être] le produit d'une certaine configuration des différentes dimensions de l'existence. En effet, un père est simultanément un conjoint, un travailleur, un homme ayant une histoire personnelle et assumant un héritage familial. Un programme de promotion de la paternité devrait prendre en compte ces différentes dimensions » (Dulac, 1997 : 43-44).

Le père est aussi un conjoint. « [L]a qualité de la relation conjugale exerce une influence considérable sur l'apprentissage du rôle de parent en plus d'être un élément important dans l'articulation des dimensions de l'existence (homme, parent, travailleur). Une relation

²⁸ Webster-Stratton C., 1994. « Advancing videotape parent training: a comparison study ». *Journal of Consulting and Clinical Psychology*. vol. 62. n° 3. pp. 583-593.

²⁹ Aktan G. B., Kumpfer K. L. et Turner C. W., 1996, « Effectiveness of a family skills training program for substance use prevention with inner city African-American families » *Substance Use and Misuse*, vol. 31, n° 2, pp. 157-175.

harmonieuse avec la mère est une des conditions positives d'exercice de la paternité durant une relation stable, et souvent même après la rupture » (Dulac, 1997 : 45).

L'héritage familial est grandement tributaire des pratiques familiales. L'expérience personnelle des hommes dans leur famille va conditionner leur propre expérience en tant que parent. Dulac suggère que les projets entretiennent et consolident les liens avec la famille d'origine et de la sorte un réseau de soutien naturel (Dulac, 1997 : 44). Il souligne que ces hommes sont marqués par un héritage familial véhiculant des croyances et pratiques parentales propres qui « laissent des images positives ou négatives de ce qu'est un père, une mère, une famille et des modèles et attitudes envers les rôles sexuels ». Il ajoute qu' « à cet égard, il n'est pas indifférent d'adhérer à un modèle plus ou moins traditionnel de la division des rôles, étant donné que ce choix a un impact sur le type de participation au partage des tâches domestiques et aux soins des enfants ; sur les valeurs et les priorités que la personne accorde à la paternité, au travail, à la conjugalité et aux choix de style de vie » (Dulac, 1997 : 45).

De même, le travail est une activité à laquelle les pères s'identifient fortement. « Il y a une imbrication étroite entre le sens que le travail donne à l'existence et le rôle de père. L'intervention devrait aussi considérer cet aspect de la paternité qui, bien qu'elle est souvent décriée comme participant aux rôles traditionnels, demeure encore de nos jours une composante importante, sinon essentielle, de la paternité et de la masculinité. Néanmoins, il faut considérer que le statut d'emploi et les conditions de travail constituent souvent des obstacles organisationnels qui empêchent les pères d'être présents auprès des enfants. De manière générale, les pères bénéficient de peu de congés leur permettant de remplir leurs obligations familiales. À ce chapitre, une campagne de promotion de la paternité devrait inclure les employeurs » (Dulac, 1997 : 44-45). De plus, Dulac met en évidence que les problèmes économiques liés au chômage, à la précarité ou encore à l'endettement ont une incidence négative sur les pères, augmentant leur stress et désarroi psychologique, mais aussi sur le couple. Ceux-ci réduisent également l'implication des pères, ces derniers étant focalisés sur le travail et leur difficulté à pourvoir aux besoins de la famille délaissant leur possible rôle à pourvoir aux soins de l'enfant (Dulac, 1997 : 45). En parallèle, Dulac met en avant une critique d'auteurs vis-à-vis de la focal des interventions à destination des pères qui ne correspond pas à la réalité des milieux pauvres. « Gadsden et Smith (1994) critiquent ces programmes qui mettent l'emphase sur le développement cognitif et comportemental des pères alors que les familles visées vivent dans la pauvreté. On peut penser que les pères et leurs familles bénéficieraient plus d'une forme de support économique direct ou indirect permettant la réinsertion en emploi. McAdoo et McAdoo (1994)³⁰ montrent que le rôle du père dans la famille est grandement déterminé par les facteurs extérieurs qui contrôlent l'accès aux ressources économiques et limitent la capacité de remplir son rôle de pourvoyeur. Quoiqu'on en dise, les études sur les valeurs et le sens du rôle de père montrent que la majorité des hommes (toutes classes confondues) valorisent le travail et les modes d'accès à la vie en société que le travail procure (lien social). Un indice de cette valeur étant le haut taux de dépression et de suicide que l'on observe chez les hommes chômeurs de longue durée (Pleck, 1996)³¹ » (Dulac, 1997 : 46-47)

Par rapport à l'animateur, les répondants privilégient le fait que les interventions puissent être données par un homme ayant une expérience en tant que père afin de proposer de la sorte un modèle auquel s'identifier et permettre l'établissement d'un lien de confiance et d'échange avec le public (Arama, 1997 : 19). L'importance du partage d'expériences en tant que père par l'animateur est corroboré par la littérature (Dulac, 1997 : 32). Aussi, l'animateur doit construire un climat de confiance. Il doit faire preuve d'ouverture et de disponibilité et avoir une attitude non-jugeante (Dulac, 1997 : 32) A l'attitude d'ouverture et d'écoute sans jugement, les intervenants ajoutent que

³⁰ McAdoo L. J. et McAdoo J. B., 1994, « The African American father's role within the family » In *The American Black Male: His Present Status and Future*, Majors, R. G. et J. U. Gorgon dir., Chicago: Nelson-Hall, pp. 285-298.

³¹ Pleck J., 1996, « The Contemporary Man » In *Handbook of Counseling & psychotherapy with Men*, Murray, Scher, Mark Steven, Glen Good et Greg A. Eichenfield dir., Newbury Park: Sage, pp. 16-27.

l'animateur doit pouvoir structurer l'intervention tout en étant souple et favoriser un climat de détente.

Le point concernant l'accessibilité nous informe que la majorité des interventions se développent dans des régions urbanisées en lien aux services socio-sanitaires. Aussi, le public éloigné de ces services a difficilement accès aux différents projets (Dulac, 1997 : 32). De même, Arama attire l'attention sur les conditions matérielles pouvant être mises en place afin d'assurer l'accessibilité des pères installés en contexte rural, répartis sur un large territoire comme par exemple la garde des enfants ou le transport des pères (Arama, 1997 : 18). Au-delà de l'accessibilité territoriale, l'accessibilité se rapporte également à un accueil adéquat envers les pères. Une attention doit être portée sur l'aménagement des lieux. Les pères doivent se sentir accueillis et déjà présents au sein du lieu de l'intervention. Dulac attire l'attention sur le fait que les pères soient directement interpellés par exemple à partir d'une présence des pères à travers l'image dans des affiches, brochures, bulletins d'information, etc. L'accessibilité reprend également les horaires des interventions qui doivent être réfléchis au regard des horaires de travail du public concerné (Dulac, 1997 : 32).

Pour ce qui est du recrutement, Dulac reprend une série de freins entraînant des difficultés pour les intervenants à rejoindre les pères. « *Au Québec, le recrutement et la persistance dans le programme sont considérés comme des difficultés majeures. Les pères issus de milieux socio-économiques défavorisés, et les pères des communautés culturelles semblent particulièrement difficile à recruter. La littérature impute la faible participation d'une part, à une certaine crainte des hommes d'être perçus comme père inadéquat (Levine, 1993)³² et au fait que les mères puissent vouloir défendre un terrain d'expertise et freiner l'enthousiasme des pères d'autant plus que ceux-ci manquent de disponibilité et sont pris dans le conflit travail-famille (McBride, 1991)³³. Le niveau de stress lié aux difficultés de la vie, le statut psycho-affectif (le fait d'être déprimé), et le fait de ne pas avoir de support extrafamilial constituent aussi des obstacles à la participation des pères (Webster- Straton, 1992). Le manque de participation des pères est souvent imputé au fait qu'ils ne perçoivent pas avec autant d'acuité que les mères l'importance de leur présence auprès des enfants. Certains auteurs avancent que la perception de leur rôle est souvent limitée à l'aspect instrumental et économique d'où la nécessité de travailler leur vision sexiste des rôles et d'élargir leur vision aux autres dimensions de la parentalité. À cela, nous voudrions ajouter que de manière générale, les hommes n'utilisent pas ou peu les services sociaux ou communautaires* » (Dulac, 1997 : 34-36).

Pour les intervenants, les mots d'ordre sont patience et persévérance. Les pères sont difficiles à impliquer et à garder. Il est nécessaire de mettre en place des contacts directs et personnels avec les pères, régulièrement et de manière continue, en vue d'établir une relation de confiance. Les infirmières en périnatalités sont mentionnées comme personnes intermédiaires pouvant transmettre l'information des différents programmes lors de leurs visites à domicile en post-partum immédiat (Arama, 1997 : 19-20). La littérature suggère « *d'abord de former les intervenants à la réalité masculine et d'engager plus d'intervenants hommes puisque les pères s'identifient davantage à un interlocuteur masculin. De plus, les programmes d'intervention qui visent à rejoindre les pères doivent privilégier une approche qui mise sur leurs forces plutôt que sur leurs déficits et prévoir des horaires flexibles pour accommoder les pères qui occupent un emploi de jour. Ils doivent également favoriser un mode d'intervention plutôt informel, puisque qu'en général la demande d'aide formelle est perçue comme une faiblesse chez les hommes en regard à leur socialisation (Dulac, 2002)³⁴ » (Gamache, 2013 : 41).*

³² Levine J. A., 1993, « Involving fathers in Head Start: A framework for public policy and program development. Special issue: fathers », *Families in Society : The Journal of Contemporary Human Services*, vol. 74, n° 1, pp. 4-21.

³³ McBride B. A. 1991, « Parental Support Programs and Parental Stress: An exploratory Study », *Early Childhood Research Quarterly*, n° 6, pp. 137-149.

³⁴ Dulac G., 2002, Les paradoxes et biais qui marquent l'intervention auprès des hommes. *Intervention*, 116, pp. 158-166.

Les auteurs s'accordent pour dire qu'une évaluation systématique est nécessaire. Ils soulignent que peu de programmes sont systématiquement évalués et que l'évaluation a également été mise de côté par les chercheurs portant un intérêt aux différents projets. Les informations glanées se font généralement auprès des pères qui s'expriment sous formes de petites anecdotes disant qu'ils ont apprécié l'activité et sur l'observation de la conjointe quant à la relation père-enfant. Cette méthodologie de collecte ne fournit que des données éparses et sur une période de court terme, délaissant l'évaluation à moyen et long terme (Arama, 1998 : 51-52).

« *L'impossibilité de mesurer l'impact réel à long terme* » des programmes à destination des pères constitue la principale critique dans la littérature. Dulac met en avant le caractère partagé de cette critique par différents auteurs et met en avant la nécessité de mettre en place un « dispositif d'évaluation ». Si cette évaluation permet aux porteurs de projets de questionner leurs pratiques et d'améliorer leur projet, les évaluations systématiques des projets québécois ne sont néanmoins pas réalisées. Cela empêche dès lors une mesure de l'impact réel de ces programmes. Dulac préconise ainsi l'instauration d'évaluation multi-facette pour les programmes :

- a) *sur une base continue de manière à ce que les animateurs puissent apporter les modifications nécessaires en cours d'intervention ;*
- b) *une évaluation au début de l'intervention permettant de connaître les attentes des participants ;*
- c) *une évaluation au milieu de l'intervention permettant de vérifier le degré de satisfaction des participants et d'ajuster le programme ;*
- d) *une évaluation finale permettant aux participants et aux intervenants de faire le bilan de l'expérience ;*
- e) *une évaluation récurrente du même programme sur un certain nombre d'années ;*
- f) *une évaluation comparative entre les différents programmes sur un certain nombre d'années »* (Dulac, 1997 : 41-42).

Dulac complète en exprimant que « *les évaluations devraient faire partie d'un plan de recherche, de manière à comprendre s'il y a un changement d'attitudes et de comportements de la part des pères, une question de recherche serait de savoir comment la présence d'un enfant change la perception de soi et de ses comportements. En effet, l'arrivée d'un enfant transforme le couple en parent en modifiant la dynamique conjugale et la cohésion de l'organisation du ménage* » (Dulac, 1997, 42).

L'auteur met également en évidence un point qui émerge à la lecture de la documentation sur les interventions auprès des pères, à savoir un travail de sensibilisation comme une condition préalable. « *Il faut ajouter que l'idée d'intervenir auprès des pères doit encore faire son chemin dans bien des esprits que ce soit chez les dirigeants d'organismes, que chez les intervenants eux-mêmes. Avant même de procéder au choix d'une méthode, d'un programme, d'un style ou d'une stratégie de programmation, nous croyons nécessaire de procéder à une étude de faisabilité qui évaluerait les potentialités des milieux, ses ressources, et la volonté des dirigeants locaux et des intervenants vis-à-vis la mise en œuvre du nouveau programme ou service d'intervention. Les témoignages des intervenants d'ici et d'ailleurs nous incitent à recommander d'intervenir prioritairement ou conjointement auprès de ces personnes tant au plan des mentalités que de la formation* » (Dulac, 1997 : 40).

5.3 DES INTERVENTIONS INSPIRANTES À L'ÉTRANGER

Si tous les dispositifs mis en place en faveur des pères sont une source d'exemples dans le soutien à la paternité, nous en avons sélectionné trois pour une présentation plus détaillée. Ces dispositifs inspirants implantés à l'étranger reflètent chacun différents contenus et modalités d'intervention. De plus, chacun s'adresse à un public cible varié. Nous avons pris l'initiative de présenter ces différents projets selon le modèle proposé par Dulac (précédemment présenté) afin d'appréhender

au mieux autant les éléments organisationnels et administratifs que les éléments propres au programme lui-même de ces différents projets.

Ainsi, le premier dispositif qui se verra être présenté est *Le projet Relais-pères. Une pratique de proximité pour soutenir les pères en situation de vulnérabilité* (Canada). Ce projet de grande ampleur à l'avantage d'avoir fait l'objet d'une évaluation. Aussi, la présentation bénéficie de nombreuses informations. Ce projet a la particularité de proposer une approche de « proximité » globale et personnalisée de la personne. Le projet s'adresse au public de pères vulnérables, majoritairement des interventions d'aide.

Le second dispositif *Un cours interdisciplinaire portant sur les enjeux de la paternité* (Canada), quant à lui, se focalise en amont sur l'étape de sensibilisation des professionnels de santé amenés à être en contact sur le terrain avec les pères.

Enfin, *l'Atelier du futur papa* à l'initiative privée (France) s'est mise en place suite à un manquement relevé par un père de famille quant aux dispositifs d'accompagnement à la paternité. Ce dispositif se focalise sur le travail des compétences parentales dans le domaine du soin et de l'éducation.

5.3.1 LE PROJET RELAIS-PÈRES. UNE PRATIQUE DE PROXIMITÉ POUR SOUTENIR LES PÈRES EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ (CANADA)

5.3.1.1 Contexte d'émergence

Suite à la reconnaissance des effets bénéfiques de l'engagement paternel pour toute la famille, de nombreux programmes et projets se sont développés afin de valoriser le rôle et la place du père, au Québec et au Canada. Or, il s'est avéré que la majorité d'entre eux négligeait les pères en contexte de précarité sociale et économique (Turcotte et al., 2011 : 84).

5.3.1.2 Objectif général

L'objectif du projet Relais-père est de tenter de pallier l'absence de programmes de soutien à destination des pères en contexte de précarité en développant des projets d'intervention qui visent spécifiquement à rejoindre ces pères en situation de vulnérabilité (Turcotte et al. 2011 : 84).

5.3.1.3 Le public cible

Globalement, le projet s'adresse « *aux pères en situation de vulnérabilité, de tous âges, avec un ou plusieurs enfants âgés de cinq ans ou moins, cohabitant ou non avec eux* »³⁵ (Turcotte et al., 2011 : 85).

Les pères que le projet vise à soutenir sont dans une situation de vulnérabilité caractérisée par une précarité socioéconomique et une fragilité du lien social que Castel situe dans une zone intermédiaire entre l'intégration et la désaffiliation. L'intervention a pour but d'éviter que ces pères ne basculent dans la désaffiliation (Turcotte et al., 2011 : 85).

³⁵ « *Sur un plan plus pragmatique, il a été établi que, pour faire partie du projet, les pères devaient minimalement correspondre aux critères de vulnérabilité adoptés par le programme SIPPE (Services intégrés en périnatalité et petite enfance), soit avoir moins de 20 ans ou avoir plus de 20 ans sans diplôme d'études secondaires et un revenu se situant sous le seuil de faible revenu ou des difficultés d'adaptation liées à une immigration récente (moins de cinq ans)* » (Turcotte et al., 2011 : 84-85).

5.3.1.4 Date et lieux d'implantation

Le projet a été implanté à partir de septembre 2005 dans quatre quartiers de Montréal, à savoir Ahuntsic, Montréal-Nord, Hochelaga-Maisonneuve et Rosemont (Gamache, 2013 : 17). En 2011, le projet était encore d'application dans trois des quartiers initialement concernés (Turcotte et al., 2011 : 85).

5.3.1.5 Les caractéristiques du projet

A) Les éléments organisationnels et administratifs

➤ La volonté, l'ouverture, la philosophie et le soutien des décideurs et des organismes

Pour implanter un programme d'une telle envergure dans un champ d'intervention innovant et pour lequel une perspective de recherche-action a été privilégiée, un partenariat efficace s'est avéré nécessaire. De même, ce type de projet requiert des actions de terrain associées à une réflexion critique régulière vis-à-vis de ces dernières. Ce qui implique donc une collaboration étroite entre chercheurs et acteurs de terrain (Turcotte et al., 2011 : 85).

A cette fin, un comité de pilotage³⁶ réunissant les chercheurs et les partenaires de terrain a été mis en place. Les membres du comité se sont mobilisés afin de développer, d'implanter mais aussi d'évaluer la mise en œuvre des interventions et de repenser régulièrement le projet au regard des nouvelles données issues du terrain. Autant des approches de recrutement et de soutien des pères en situation de vulnérabilité que des modalités d'évaluation ont été approfondies (Gamache, 2013 : 22-23).

Le partenariat de terrain s'est organisé entre les Centres de Santé et les Services Sociaux (CSSS) d'Ahuntsic, de Montréal-Nord et de Lucille-Teasdale et les organismes communautaires du milieu, à savoir La Fondation de la Visite, RePère et Coopère (Gamache, 2013 : 17-18).

Ces différents organismes communautaires ont une philosophie interne et une approche de terrain propre. Néanmoins, tous ont un même objectif, celui d'intervenir en tant que soutien auprès des pères en situation d'exclusion de leur quartier et, dans l'ensemble, tous ont un accompagnement de terrain similaire dans la philosophie du projet Relais-Pères, à savoir personnalisé et répondant aux besoins concrets des pères en situation de vulnérabilité (Gamache, 2013 : 17-18).

Dans cette collaboration, il a également fallu s'assurer de l'ouverture de ces différents organismes et de leur volonté de s'impliquer dans un tel projet qui peut requérir certaines adaptations. « *Par exemple, lors de l'implantation du projet, l'un des partenaires avait déjà un père visiteur. Le défi a été de l'intégrer dans la pratique quotidienne des mères visiteuses afin qu'ils travaillent en collaboration* » (Gamache, 2013 : 23).

➤ Le financement

La recherche évaluative « *a été rendue possible grâce à une subvention du GRAVE (Groupe de recherche et d'action sur la victimisation des enfants) et à une aide financière de la Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal* » (Turcotte et al., 2011 : 94).

³⁶ « *Le comité pilotage a pour mission de décrire et de comprendre ce qui se passe sur le terrain, de susciter une réflexion critique sur l'action et sur les enjeux qui en découlent, de soutenir la recherche de solutions et la prise de décision concernant l'implantation. Il s'implique également dans la recherche de financement et dans l'organisation logistique des activités entourant l'implantation du projet. En d'autres termes, le comité pilotage est le chef d'orchestre du projet qui coordonne et harmonise l'action sur le terrain* » (Gamache, 2013 : 22-23).

B) Les éléments du projet

➤ Les caractéristiques de l'animation

La forme

L'approche est novatrice et qualifiée « de proximité ». « *Les intervenants, appelés également pères visiteurs (eux-mêmes pères de famille), doivent se faire connaître dans le milieu, bâtir des alliances, aller vers les pères, les accompagner et les relayer selon leurs besoins spécifiques à d'autres services ou ressources (Turcotte et al., 2009)³⁷* » (Gamache, 2013 : 17).

Le contenu

La collaboration entre les pères visiteurs et les intervenants communautaires est la base du fonctionnement du projet. Ces derniers visent à :

- 1) atteindre les pères en situation de vulnérabilité dans leurs lieux de vie habituels ;
- 2) offrir à ces pères une présence et un soutien continu, et ce dans les différents aspects de leurs vies (« *paternelle, personnelle, coparentale, socioéconomique et relationnelle* ») ;
- 3) lorsque cela est nécessaire, qu'il y a un besoin, accompagner ces pères « vers et dans les ressources du milieu » ;
- 4) « *favoriser leur participation sociale* ».

« *Ces interventions visent à les aider à jouer leur rôle de père et à favoriser leur insertion sociale. Le but ultime est de favoriser le mieux-être des enfants : l'intervention s'inscrit dans une approche famille qui place l'enfant au centre des préoccupations et adopte une vision axée sur la complémentarité des rôles du père et de la mère* » (Turcotte et al., 2011 : 85)

Les modalités

Les modalités d'intervention sont diversifiées et non conventionnelles. « *L'intervention tient compte non seulement de la situation actuelle du père pour offrir un suivi personnalisé, mais aussi de l'intérêt des hommes. Les pères visiteurs se servent de rencontres informelles autour d'un café, d'une partie d'hockey ou d'une ballade en voiture comme prétexte pour engager la conversation* ». Un tel suivi personnalisé implique selon les situations une variabilité au niveau de l'intensité, de la durée et de la continuité. Les objectifs d'intervention peuvent varier et, pour certains pères, être multiples et se rapporter à différentes sphères de la vie (paternelle, personnelle, coparentale, socioéconomique et relationnelle) (Gamache, 2013 : 25). L'accompagnement peut ainsi varier de six mois à un an et si nécessaire se prolonger encore (2013 : 18).

➤ L'animateur

Suite aux constats observés dans la littérature et, « *afin de maximiser les chances de rejoindre et de maintenir la participation des pères au projet, le choix s'est porté sur des intervenants masculins* » (Gamache, 2013 : 23). Les auteurs précisent le défi que représentait cette position pour les partenaires du projet, notamment en raison du peu de candidats qui se sont proposés pour ces postes de « pères visiteurs ».

En raison de l'approche de proximité et personnalisée privilégiée, les intervenants « *doivent donc faire preuve d'ouverture, de flexibilité et de souplesse dans leur pratique afin d'adapter l'intervention aux besoins des pères* » (Gamache, 2013 : 25).

➤ L'accessibilité et le recrutement

Le projet a opté pour une approche novatrice, suggérée par certains chercheurs afin de favoriser la confiance des pères en situation de vulnérabilité (Turcotte et al. 2009, 2012), qualifiée de proximité.

³⁷ Turcotte G. et Gaudet J., 2009, Conditions favorables et obstacles à l'engagement paternel : un bilan des connaissances, dans D. Dubeau, A. Devault et G. Forget (Eds), *La paternité au XXIe siècle* (pp. 39-70). Québec : Les Presses de l'Université Laval.

« La mise en œuvre du projet repose sur un processus d'ancrage dans la communauté. Au départ, les intervenants se sont familiarisés avec la dynamique du quartier. Il fallait qu'ils se rendent visibles et qu'ils bâtissent des alliances avec les ressources et services du quartier dans le but de devenir un point de référence pour les pères qu'ils accompagnent à Relais-Pères. Les pères visiteurs ont été appelés à participer aux activités de la communauté et à fréquenter les lieux publics susceptibles d'être fréquentés par les pères afin de créer des occasions d'entrer en contact avec les pères qui vivent en contexte de vulnérabilité (Arama, 1997 ; Boité et al., 2002 ; Dubeau et al., 2011 et Forget et al., 2005). Aller à la rencontre de ces pères dans la communauté permet de passer outre l'isolement que certains peuvent vivre. L'ancrage dans la communauté est en fait un élément novateur permettant à Relais-Pères de se distinguer des autres approches d'intervention dans le domaine de la paternité » (Gamache, 2013 : 24).

Plus spécifiquement, les trois organismes communautaires appliquent cette approche de proximité tout en entrant en contact avec les pères selon des modalités différentes. Ainsi, le projet s'appuie sur l'approche non professionnelle des pères visiteurs de la Fondation de la Visite à Hochelaga-Maisonneuve et Montréal-Nord qui « se font d'abord connaître par les ressources du milieu qui leur réfèrent des pères qui vivent en contexte de vulnérabilité », sur celle du travailleur communautaire de Repère à Ahuntsic qui « établit une alliance avec les services de santé et les ressources du quartier afin d'accompagner les pères qui s'y trouvent » et sur celle du travailleur de milieu de CoopÈRE à Rosemont qui « va à la rencontre des pères dans le quartier, c'est-à-dire, qu'il fréquente les endroits susceptibles d'être visités par cette population » (Gamache, 2013 : 17-18).

➤ L'évaluation

Afin d'évaluer l'implication et les effets du projet sur les pères, le déroulement et les retombées de ce dernier ont été suivis, documentés et analysés durant 31 mois par une équipe de chercheurs (entre septembre 2005 et mars 2008) (Turcotte et al., 2011 : 85).

Dans le cadre de ce projet, la démarche d'évaluation systématique fait partie intégrante du processus. De plus, dans l'optique du courant constructiviste, l'environnement d'implantation du projet a autant été pris en compte que les actions et perceptions des intervenants et des pères. De manière analogue à la recherche action, l'approche constructiviste considère qu'un projet est en constante évolution. De ce fait, l'évaluation s'attarde sur le processus de construction du projet en suivant de manière continue sa mise en œuvre et ses retombées (Gamache, 2013 : 27). Le but de cette évaluation est de « mettre en lumière le lien entre le processus de mise en œuvre du projet et ses effets sur les pères ». (Turcotte et al., 2011 : 85-86) En suivant Chen (2005)³⁸, le protocole d'évaluation s'est construit sur base d'une structure guidée par le projet lui-même et non à partir d'une méthodologie prédéfinie. Dans cette optique, le cadre d'analyse est essentiel (Gamache, 2013 : 27). Ainsi, le cadre d'analyse de l'évaluation de ce projet présume que l'implantation du projet dépend d'une triple influence, à savoir « 1) des variables contextuelles (environnement global, local et organisationnel) ; 2) des caractéristiques des acteurs (partenaires, intervenants et pères) impliqués dans sa mise en œuvre ; et 3) des modes de structuration de l'action (mesures, actions ou activités développées pour soutenir la mise en œuvre de la pratique) » (Turcotte et al., 2011 : 85-86).

En outre, le cadre d'analyse présumé a guidé la formulation des quatre objectifs de la recherche évaluative : « 1) produire des connaissances sur l'intervention à travers un exercice de formalisation des savoirs en action ; 2) déterminer les conditions de succès et les obstacles à l'implantation d'une telle pratique ; 3) évaluer la capacité du projet de rejoindre les pères vivant en contexte de vulnérabilité ; 4) et mettre en lumière les effets de l'intervention sur les dimensions personnelle, paternelle, coparentale, socioéconomique et relationnelle des trajectoires d'un échantillon de ces pères » (Turcotte et al., 2011 : 86).

³⁸ Chen H.T., 2005, *Practical Program. Evaluation*, Thousand Oaks, Sage Publications.

Les objectifs de cette évaluation ont été remplis en deux temps. Dans un premier temps, à l'aide d'entretiens auprès des intervenants et d'une première cohorte de pères, une évaluation d'implantation a été réalisée. Concrètement 4 intervenants ont été interrogés, chacun ayant accompagné 3 pères. De plus, 4 des 12 pères concernés par l'évaluation ont également participé à un entretien individuel. Cette première évaluation reprend les trois premiers objectifs et le quatrième dans une moindre mesure. Aussi, afin d'enrichir les résultats issus de cette première étape et de remplir pleinement le quatrième objectif, davantage de points de vue des pères concernant leur participation au projet Relais-Pères ont été récoltés. 12 entretiens individuels avec des pères ont ainsi été réalisés. Sur base du point de vue des pères sur les modalités d'intervention et sur les changements qu'ils ont perçus dans les différentes sphères de vie (personnelle, paternelle, coparentale, sociale et professionnelle) confrontés aux premières données, le deuxième temps a permis de poser un regard critique sur l'intervention et de confirmer ou de nuancer les résultats de l'évaluation d'implantation (Gamache, 2013 : 19 ; 28).

Pour des détails concernant la manière dont l'évaluation a été envisagée et mise en application, se référer aux annexes.

5.3.1.6 *Les résultats du projet*

L'évaluation du projet a permis de faire ressortir certains repères d'action pour A) rejoindre les pères en contexte de vulnérabilité, B) créer un lien de confiance avec des pères en situation de vulnérabilité et C) répondre à leurs besoins (Turcotte et al., 2011 : 88). Elle a également permis d'appréhender D) les effets de l'intervention dans les différentes sphères de la vie des pères (Gamache, 2013 : 13). Les deux types d'évaluation ont apporté des sources et des données complémentaires qui ont profités aux quatre objectifs.

A) Des repères d'action pour rejoindre les pères vivant en contexte de vulnérabilité

Au vu de la littérature, sachant que les pères fréquentent peu les services de soutien et qu'ils demandent, de manière générale, difficilement de l'aide, un des défis importants du projet consistait à rejoindre les pères en contexte de vulnérabilité. De plus, à la naissance de l'enfant, toute l'attention est généralement portée à la maman et au bébé. Dans ce contexte, rares sont ceux qui demandent du soutien. Sur ce plan, les données récoltées attestent d'une réussite. « *Au cours de la période où les chercheurs ont suivi le projet, les intervenants ont accompagné 81 pères qui présentaient à des degrés divers des difficultés les situant dans la zone de vulnérabilité décrite par Castel* » (Turcotte et al., 2011 : 89).

Il ressort que les pères en situation de vulnérabilité peuvent être rejoints à condition d'y consacrer du temps et de l'énergie et de faire preuve de détermination et de créativité. Trois conditions seraient à l'origine de ce succès, à savoir 1) un processus d'ancrage dans la communauté, 2) un contact direct dans le milieu naturel et 3) la présence d'intervenants masculins engagés et stables (Turcotte et al., 2011 : 89).

➤ Un processus d'ancrage dans la communauté

« *Pour les intervenants de Relais-pères, le succès obtenu passe d'abord par un processus d'ancrage dans la communauté qui constitue l'une des forces et des grandes originalités du projet. Une partie du travail des intervenants de Relais-pères, jugée capitale par tous les acteurs associés au projet, est consacrée à se faire connaître dans le quartier, à tisser des liens avec les ressources de la communauté, à faire la promotion de la mission du projet Relais-pères et à se rendre visibles dans les activités communautaires et les espaces publics susceptibles d'être fréquentés par des pères* » (Turcotte et al., 2011 : 89).

« Ces actions ont permis de multiplier les portes d'entrée pour entrer en contact avec les pères vulnérables. Elles ont également permis d'établir les bases d'un fonctionnement en réseau qui vise : 1) à enrichir l'intervention auprès du père dans une optique de complémentarité des services ; 2) à créer des lieux et des mécanismes de soutien à la participation sociale des pères ; 3) à aider les hommes à s'identifier comme membres d'une communauté ; et éventuellement 4) à assurer une continuité du suivi au-delà du passage à Relais-pères » (Turcotte et al., 2011 : 89).

➤ Un contact direct dans le milieu naturel

Le succès du projet résulte également des moyens mis en œuvre pour rejoindre les pères. Comme le souligne la littérature, l'important est de prendre contact avec les pères en situation de vulnérabilité dans leur environnement quotidien, que ces derniers aient été référés à l'avance ou non. « À Relais-pères, cela s'est fait en créant des occasions informelles de rencontre et d'échange : en allant lui rendre visite à son domicile (notamment en y accompagnant les mères visiteuses de la Fondation de la Visite ou l'intervenante privilégiée des services intégrés en périnatalité et pour la petite enfance (SIPPE), en bavardant au dépanneur ou autour d'un café dans un restaurant du quartier, en sollicitant l'aide du père ou sa collaboration à un projet concret, en l'invitant à une activité sociocréative dans le quartier » (Turcotte et al., 2011 : 89).

➤ La présence d'intervenants masculins

L'évaluation confirme l'importance soulignée par la littérature de faire appel à des intervenants masculins pour intervenir auprès des pères. Cette présence masculine est énoncée comme facilitateur dans la prise de contact avec les pères en situation de vulnérabilité. Ces hommes sont devenus petit à petit des personnes de référence pour les pères en difficulté au sein du quartier dans lequel ils intervenaient respectivement. Les intervenants, devenus peu à peu des modèles de masculinité mais aussi de paternité, ont réussi à établir un lien de confiance avec des pères initialement peu enclins à faire appel aux ressources du quartier (Turcotte et al., 2011 : 89).

B) Des repères d'action pour bâtir le lien de confiance avec des pères vulnérables

Créer une relation de confiance avec des pères en situation de vulnérabilité est un réel défi. Pour cause, généralement, ces pères ont un parcours fait de ruptures, d'isolement et de méfiance envers les institutions. Aussi, ces hommes ont souvent été disqualifiés dans leur rôle de père. Ce lien de confiance se développe petit à petit non sans embûche.

L'évaluation met en avant deux conditions à la création et au maintien de ce lien de confiance, à savoir 1) inscrire l'action dans la proximité sur un plan géographique, personnel et relationnel et 2) adapter l'intervention au besoin immédiat du père (Turcotte et al. 2011 : 90).

➤ Inscrire l'action dans la proximité

L'intervention du projet Relais-Pères s'inscrit dans une proximité sur un plan géographique. Ainsi, l'organisme qui gère l'intervention respectivement dans chaque site est établi dans l'environnement des pères concernés. De plus, les intervenants résident eux-mêmes dans le quartier ou y ont développés des relations étroites. Enfin, les pères sont contactés de manière informelle et accompagnés dans leur milieu de vie, par exemple, dans un café, à leur logement ou lors d'une fête de quartier plutôt que dans un établissement officiel ou une institution (Turcotte et al., 2011 : 90).

L'intervention s'inscrit dans une proximité sur un plan personnel. Les interventions sont assurées par des hommes, souvent non professionnels (dans trois quartiers sur quatre). Dans l'optique d'installer un rapport égalitaire avec les pères, indiqué dans la littérature comme un des fondements de l'ouverture à l'action, les intervenants sont invités à se présenter en tant qu'homme et père. « Les intervenants misent sur les expériences communes - être un homme, être un père, avoir vécu un

divorce, avoir connu une expérience d'immigration - et le partage des histoires personnelles pour établir le contact et ouvrir le dialogue » (Turcotte et al., 2011 : 90). Cette stratégie est confirmée par l'analyse du témoignage des pères. Ces derniers expriment avoir apprécié la réciprocité des échanges avec l'intervenant. De même, il ressort que « *le partage d'expériences personnelles favorise l'approfondissement du lien, en plus de permettre au père visiteur de se démarquer des autres relations d'aide qu'ils ont connues auparavant* » (Gamache et al., 2013 : 56-57).

De plus, un consensus se révèle suite à l'analyse des témoignages des pères sur l'importance de cette proximité personnelle participant à la particularité de ce projet. « *D'abord, chacun des pères mentionne avoir développé une relation privilégiée avec le père visiteur. Cette relation va bien au-delà d'une relation professionnelle, puisque l'intervenant est souvent un modèle de père pour eux, d'où l'importance que les intervenants soient de sexe masculin. Presque tous les pères font mention qu'ils désirent maintenir le contact avec le père visiteur bien que, pour certains, le suivi soit terminé, ce qui démontre la particularité de leur relation* » (Gamache et al., 2013 : 56). Ce témoignage reflète l'imbrication qui se joue entre une proximité personnelle et une proximité relationnelle.

En outre, pour atteindre la proximité sur le plan relationnel, les intervenants se mettent à l'écoute des pères sans jugement. « *Cela suppose également que l'histoire du père soit accueillie avec respect et qu'elle soit acceptée comme vraie, c'est-à-dire comme représentant la réalité telle que perçue par le père. Il s'agit notamment de lui faire sentir qu'on le prend au sérieux comme homme et comme père* » (2011 : 90). Le souhait est que les pères arrivent à s'ouvrir aux intervenants, à leur raconter leur histoire, à leur confier leurs inquiétudes et leurs besoins relatifs à leur rôle paternel (Turcotte et al., 2011 : 90).

De plus, les intervenants prennent le temps de faire connaissance avec les pères et restent disponibles pour eux. « *À titre d'exemple, au cours des cinq premiers mois du suivi avec l'un des pères rencontrés en entrevue, l'intervenant a fait 26 visites à domicile, 34 appels téléphoniques et 11 accompagnements vers les ressources. Les intervenants évoquent notamment l'importance de poser rapidement un geste concret (rendre un petit service, accompagner le père dans une démarche auprès des institutions) pour faire la démonstration de leur disponibilité. Interrogés sur les actions des intervenants qui ont été les plus bénéfiques pour eux, les pères rencontrés évoquent le fait d'avoir senti que quelqu'un était là pour eux, que quelqu'un s'intéressait à eux, les écoutait, s'informait de leurs progrès. Mentionnons enfin que la construction et le maintien de la confiance entre l'intervenant et le père ne peuvent se maintenir qu'à condition que puisse être régulièrement vérifiée la fiabilité du professionnel, c'est-à-dire la correspondance entre son discours et ses actions. Les intervenants signalent, à ce propos, l'importance de « donner l'heure juste » et d'être conséquents, c'est-à-dire de faire ce qu'on a dit qu'on ferait. L'utilisation d'expressions aussi fortes que « c'est comme un père pour moi » < c'est comme un modèle [...] un père nécessaire dans ma vie » illustre bien la proximité des rapports qui se sont établis entre ces acteurs.* » (Turcotte et al., 2011 : 90-91).

➤ Adapter l'intervention au besoin immédiat

Les intervenants ont également mis en avant l'importance de répondre aux angoisses et aux préoccupations quotidiennes des pères. Ainsi, le travail sur la paternité en elle-même doit pouvoir attendre « *pour se centrer par exemple : 1) sur l'amélioration de la situation de logement afin que le père puisse y recevoir son enfant ; ou 2) sur ses problèmes avec la justice afin de lui offrir plus de stabilité* » (Turcotte et al., 2011 : 91).

C) Des repères d'action pour répondre aux besoins des pères

La démarche d'accompagnement des pères en situation de vulnérabilité qui a été privilégiée est l'approche personnalisée et globale de la personne. La pertinence de ce choix a été confirmée par

les résultats et les profils hétérogènes des pères qui ont été mis en évidence suite à l'évaluation (Gamache et al., 2013). Elle a permis aux intervenants de pouvoir s'attarder autant sur la dimension paternelle qu'individuelle, coparentale, sociale ou encore relationnelle et cela selon la trajectoire et les expériences respectives de chaque père. Les intervenants ont ainsi pu prendre en comptes les besoins relatifs à chaque père et à leur contexte de vie. Cette approche s'est avérée être pertinente et a participé à favoriser les conditions de la création et du maintien du lien de confiance entre les intervenants et les pères (Turcotte et al., 2011 : 91). L'analyse du témoignage des pères en atteste. « *En répondant spécifiquement à leurs préoccupations, les pères visiteurs deviennent pour ces pères des personnes-ressource sur qui ils peuvent compter en cas de besoin. Ils sont perçus comme des "facilitateurs". C'est notamment le cas d'un père qui utilise la métaphore suivante pour décrire son expérience "C'est comme quelqu'un qui vous apprend à pêcher au lieu de vous donner le poisson" »* (Gamache et al., 2013 : 56-57)

Les interventions dans les cinq sphères de vie se sont organisées autour de différents objectifs. Le travail sur la dimension paternelle, central dans le projet Relais-Pères, s'est établi autour de trois objectifs souvent interreliés, à savoir 1) accompagner les pères dans leur projet « *d'être de bons pères* », 2) les amener à prendre conscience de leur potentiel paternel et les aider à diminuer leur anxiété à cet égard et 3) les accompagner dans les démarches pour faire valoir leurs droits en tant que père. Par ailleurs, l'engagement paternel étant dépendant de facteurs familiaux ou socioéconomiques, ces dimensions ont également été prise en compte. « *Cela a souvent impliqué à Relais-pères de travailler : 1) sur l'amélioration de la situation de logement afin que le père puisse y recevoir son enfant ; 2) sur la stabilisation du mode de vie afin qu'il puisse offrir un milieu de vie plus sain à son enfant ; 3) sur une situation d'endettement chronique pour améliorer les conditions de vie de l'enfant ; 4) sur la régularisation du statut sociojuridique afin que le père puisse offrir un milieu de vie plus stable à son enfant; ou 5) sur le soutien à l'insertion professionnelle de certains pères qui, ne pouvant plus jouer leur rôle de pourvoyeur, en viennent à perdre leurs repères identitaires* » (Turcotte et al., 2011 : 91).

Cette approche globale et personnalisée implique forcément des modalités d'intervention adaptées aux objectifs en question. Ainsi, « *le type d'actions entreprises va de la valorisation du rôle paternel à l'exploration des possibilités d'insertion professionnelle en passant par l'accompagnement concret au tribunal, sur les lieux de soin ou dans les ressources de soutien économique du quartier. Dans certains cas, l'intervenant dans une perspective de « faire avec » montre concrètement au père les gestes à poser pour prendre soin de l'enfant et le stimuler, se trouver un emploi, faire un budget ou entretenir son logement. À ces modalités d'action s'ajoutent les activités de médiation et de défense des droits. À quelques occasions, les intervenants ont accompagné les pères dans les négociations auprès de services gouvernementaux ou d'instances judiciaires pour faire reconnaître certains droits (notamment ceux qui concernent l'accès à l'enfant), trouver un terrain d'entente au sujet de tensions entre les deux parties, faire accélérer les choses ou témoigner des progrès du père et de la présence d'un intervenant dans sa vie (rôle de médiateur). Il arrive enfin que l'intervenant soit présent aux rendez-vous afin de s'assurer que les enjeux sont bien compris (rôle de traducteur) »* (Turcotte et al., 2011 : 91-92).

Aussi, les intervenants ont accompagné les pères selon leurs besoins, leurs intérêts et leurs expériences. Ils ont mis en place des interventions axées sur la pratique, comme la littérature le recommande, qui impliquaient les pères dans des tâches concrètes, au-delà des moments de partage d'expériences ou de sentiments. La créativité requise par les intervenants est, entre autres, mise à profit dans la réflexion et dans la mise en pratique des modalités d'accompagnement. Par exemple, la voiture peut être un point d'entrée pour approcher les pères. Les moments de travaux mécaniques ou de dépannage peuvent être l'occasion de développer un dialogue entre l'intervenant et les pères (Turcotte et al., 2011 : 92).

Par ailleurs, « *l'une des spécificités et des grandes forces du projet Relais-pères est d'avoir su mettre en place les conditions nécessaires à la restauration du lien social dont de nombreuses études ont*

montré qu'il est un préalable à la participation citoyenne. Les intervenants ont multiplié les actions visant : 1) à faire connaître les ressources, les services et les activités du quartier ; 2) à encourager la participation aux activités sociorécréatives et culturelles qui y sont organisées ; et 3) à créer des occasions de rencontres avec d'autres familles et d'autres pères (journées de plein air, fins de semaine au camp, sorties familiales au musée, « soupers de gars », activités pères-enfants). Pour les intervenants, la participation à ces activités est l'occasion de mettre les pères en relation avec leurs enfants dans un cadre ludique, d'échanger de façon souple avec d'autres pères sur le rôle paternel et de voir d'autres pères en interaction avec leurs enfants » (Turcotte et al., 2011 : 92).

Enfin, il est possible que certains pères soient confrontés à des problématiques plus complexes nécessitant le suivi d'un professionnel. L'intervenant met alors en place un partenariat avec les services adéquats. Il s'assure du soutien apporté au père. Et il reste une présence d'écoute et d'aide dans ces étapes pour le père (Turcotte et al., 2011 : 92).

Les résultats indiquent que l'accompagnement doit être personnalisé aux besoins immédiats des pères, puisque ceux vivant en contexte de vulnérabilité ne sont pas un groupe homogène. La typologie élaborée précédemment rend compte des différences qui existent au sein de ce groupe de pères. C'est pourquoi les pères visiteurs doivent faire preuve d'une certaine flexibilité, tant au niveau de l'accompagnement que de l'intensité de l'intervention. Il est clair que pour les pères en crise (voir p. 41), un suivi plus soutenu au début de l'intervention est nécessaire afin de maximiser les chances que la crise se résorbe. Les pères visiteurs doivent donc se montrer davantage disponibles durant cette période afin de créer et de maintenir le lien de confiance avec ce groupe de pères, en plus de poser des gestes concrets pour leur venir en aide. Le père visiteur devient en quelque sorte une personne ressource pour ces pères. Il est donc primordial que le cadre d'intervention des programmes qui visent cette clientèle soit flexible afin que le père puisse communiquer avec le père visiteur si besoin. Or, la souplesse requise pour ce type d'intervention est bien souvent peu compatible avec les réalités des milieux de pratique qui doivent composer avec des contraintes économiques et administratives souvent importantes (ex. sous-financement, roulement de personnel, etc.). (57-58)

D) Des effets sur la vie des pères, sur les dimensions personnelle, paternelle, coparentale, socioéconomique et relationnelle des pères

Dans leurs échanges avec les pères visiteurs, des pères, pourtant focalisés sur des attentes relatives à la sphère sociale, témoignent avoir également bénéficiés d'effets dans les sphères personnelle, coparentale et paternelle. Un père témoigne à un père visiteur des bénéfices sociaux de l'intervention, qui lui a permis de sortir de son isolement, de son "cocon" et de se rendre compte qu'il aimait vraiment faire des activités avec ses enfants, ce qui en parallèle lui a permis d'élargir sa vision du rôle de père. De même, « [s]uite à l'intervention, un des pères est devenu moins surprotecteur avec son enfant. Le fait de rencontrer d'autres parents lui a permis de réajuster sa façon d'agir avec son fils, ce qui a été bénéfique pour le développement de son autonomie. C'est, entre autres, ce qu'il retient de sa participation au projet. « Ça m'a permis de me reculer du rôle de mère poule, père poule. Je ne sais pas comment expliquer ça au masculin, mais je l'ai été moi. J'avais tendance à le surprotéger. » [...] Ce même père rapporte également des effets de la sphère coparentale, car lorsqu'il participe aux activités organisées dans la communauté avec son fils, cela donne un « break » à sa conjointe. Sur le plan plus personnel, un père mentionne n'avoir plus peur de demander de l'aide et avoir moins de préjugés face aux personnes qui fréquentent les services communautaires » (Gamache et al., 2013 : 55).

Concernant ce quatrième objectif visant à identifier les effets de l'intervention dans les différentes sphères de la vie des pères, il ressort de l'évaluation d'implantation que « [s]elon les propos des personnes interrogées, Relais-Pères aurait permis à ces pères de sortir de leur isolement, de développer des liens sociaux et de passer à l'action afin d'améliorer leurs conditions de vie et celles de leur famille (Turcotte et al., 2009). Selon les pères visiteurs, tous les pères disent avoir amélioré

la relation avec leurs enfants. Bien que ces résultats soient prometteurs, le point de vue des pères ayant participé au projet Relais-Pères est nécessaire pour mieux comprendre quelles sont les caractéristiques du modèle d'intervention qui pourraient expliquer les effets perçus dans leurs différentes sphères de vie » (Gamache, 2013 : 18).

De plus, l'analyse des entretiens avec les pères de l'échantillon a permis de dégager trois profils de pères, à savoir les pères nouveaux immigrants, les pères en crise et les pères en quête d'intégration sociale. « Ces profils sont définis à partir : 1) des caractéristiques sociodémographiques des pères (ou familles) ; 2) de la manière dont ils ont été rejoints par le projet ; 3) des principales difficultés dans les cinq sphères de vie identifiées au départ ; 4) de l'intervention reçue et 5) des effets perçus suite à leur participation au projet » (Gamache et al., 2013 : 47).

Les résultats présentés se rapportent successivement aux différents profils de pères, chacun ayant un contexte de vie, des objectifs et des effets perçus propres à leur profil.

➤ Les pères nouveaux immigrants

Les modalités de recrutement

Concernant les modalités pour rejoindre ce profil de pères, celles-ci sont variées. « Deux pères ont été référés par la mère visiteuse, un père a été rejoint au moyen de techniques de reaching out et un autre par l'entremise d'un centre de santé et des services sociaux (CSSS) » (Gamache et al., 2013 : 48).

Leur regard sur l'intervention

Ces pères, généralement peu méfiants à bénéficier d'une aide, envisagent leur participation au projet comme une opportunité d'intégration (Gamache et al., 2013 : 48).

Leur profil et contexte de vie

« Les pères nouveaux immigrants sont d'origine diverse. Leur immigration est récente, puisqu'ils sont arrivés au pays depuis moins d'un an. Il s'agit des pères les plus âgés de l'échantillon. Ils ont en moyenne 41 ans. Ces pères vivent avec la mère des enfants. Ils ont donc des contacts réguliers avec ces derniers. Peu de difficultés sont rapportées dans les sphères coparentale et paternelle. Ces familles adoptent un modèle traditionnel des rôles parentaux. La mère demeure à la maison pour élever les enfants, alors que le père assume le rôle de pourvoyeur. Dans l'ensemble, ils trouvent qu'ils exercent adéquatement leur rôle et ne voient pas où il pourrait y avoir place à amélioration si ce n'est que de trouver un travail pour être en mesure de subvenir aux besoins de la famille » (Gamache et al., 2013 : 47). De fait, ces pères détiennent un diplôme d'études secondaires mais celui-ci n'est pas reconnu au Québec, ce qui participe à leur situation financière précaire.

Les sphères d'action

Au vu du contexte de vie, les besoins et les objectifs sur lesquels travailler avec ce profil de pères se rapportent principalement aux sphères professionnelle et sociale.

De fait, « [c]ertains arrivent au pays sans le sou, d'autres avec l'argent minimal pour subvenir aux besoins de la famille durant quelques jours. Ils attendent leur première prestation d'aide sociale pour se trouver un logement. Au début de l'intervention, tous ces pères se retrouvent sur la sécurité du revenu, ce qui les situe en deçà du seuil de faible revenu selon Statistiques Canada. De plus, trois de ces pères sont arrivés au Québec sans réseau de soutien social informel. Ils se sentent isolés, en marge de la société. Ils désirent s'intégrer, mais ne savent pas où adresser leurs demandes d'aide. Tous ces pères ne savent pas comment se trouver un emploi, puisque le processus diffère grandement de celui de leur pays d'origine. Les difficultés d'insertion sociale et professionnelle entraînent une certaine détresse psychologique. Ces pères vivent du stress, du découragement, une perte d'estime de soi, puisqu'ils perdent le statut qu'ils avaient dans leur pays d'origine, en plus d'avoir de la

difficulté à assumer pleinement leur rôle de pourvoyeur. Tous qualifient cette période comme étant très difficile » (Gamache et al., 2013 : 48).

L'intervention

Concrètement, les intervenants ont accompagné les pères dans leur recherche d'emploi. Au-delà de cela, ils ont fait découvrir à ces pères les ressources et services qui étaient à leur disposition dans leur milieu (Gamache et al., 2013 : 49).

Une fois que leurs préoccupations professionnelles et sociales ont été accompagnées, ces pères se sont avérés plus ouverts à aborder d'autres dimensions de leur vie. *« En effet, un père raconte qu'une fois que le père visiteur avait pris à cœur son fardeau de lui trouver un emploi, ses attentes étaient devenues plus de partager les expériences, de voir ce que lui il connaissait dans le domaine de la famille, de père avec les enfants » (Gamache et al., 2013 : 49).*

Ces pères ont généralement besoin d'un suivi soutenu en début d'intervention pour progressivement diminuer au cours de celle-ci (Gamache et al., 2013 : 49).

Les bénéfices de l'intervention

« Les données recueillies permettent de conclure que, suite à l'intervention, ces pères se perçoivent davantage intégrés et se sentent moins isolés. Ils participent aux activités de la communauté et fréquentent les services du quartier dans lequel habite leur famille. Aussi, plusieurs mentionnent avoir amélioré leur situation professionnelle en se trouvant un emploi ou en ayant une meilleure connaissance de la recherche d'emploi au Québec » (Gamache et al., 2013 : 49).

Initialement préoccupés et focalisés sur les aspects socioprofessionnels, ces pères se sont progressivement ouverts à la discussion d'autres aspects de leur vie. Finalement, ces pères perçoivent des effets du projet également dans les sphères coparentale et paternelle. Un père témoigne vis-à-vis de son rôle de père : *« c'est au contact du père visiteur X que j'ai compris qu'on ne sait pas toujours qu'il nous manque beaucoup de choses »*. En outre, il ressort de l'évaluation que certains de ces pères retirent un bénéfice des conseils de l'intervenant favorisant leur engagement personnel, améliorant ainsi leur relation avec leurs enfants (Gamache et al., 2013 : 49-50).

De plus, *« le fait que les pères soient davantage engagés auprès de leur enfant influence, par le fait même, la sphère coparentale, puisque la mère bénéficie de plus temps de libre lorsque le père s'occupe des enfants. Voici ce qu'observe un père » (Gamache et al., 2013 : 49-50).*

➤ Les pères en crise

Les modalités de recrutement

Concernant le recrutement, deux pères ont été rejoints via la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ), institution par laquelle ils ont entendu parler du projet Relais-Pères. Ces pères étaient suivis par la DPJ qui les poussaient à améliorer leurs compétences parentales en vue de l'obtention de la garde de leur enfant (Gamache et al., 2013 : 50)

Leur profil et contexte de vie

« Les pères appartenant à ce groupe sont presque tous nés au Canada. Un seul père a immigré au pays il y a plus de dix ans. Ils sont d'âges variables, le plus jeune père a 22 ans et le plus âgé a 40 ans. Trois pères n'ont pas complété leurs études secondaires. La source de revenu varie selon le père, provenant de l'aide sociale, de l'emploi, des jeux d'argent, de la famille élargie ou d'activités illégales. On dit de ces pères qu'ils sont en crise, puisqu'ils vivent un événement de vie marquant, bien souvent imprévu, (grossesse non planifiée, non reconnaissance des droits parentaux et perte du logement) qui les amène à aller vers les services communautaires ou à accompagner leur conjointe.

Ils présentent également des difficultés sur plusieurs trajectoires de vie » (Gamache et al., 2013 : 50).

Leur regard sur l'intervention

Ces pères, ayant été confrontés à de mauvaises expériences avec les institutions, sont méfiants à l'idée de recevoir une aide (Gamache et al. 2013 : 50).

Les sphères d'action

Les problèmes mis en évidence par ces pères se posent prioritairement dans les sphères coparentale, paternelle et personnelle (Gamache et al., 2013 : 50).

Premièrement, la sphère coparentale repose sur une relation conflictuelle avec la mère, que les parents soient séparés ou en couple. « *Les principaux sujets de tension concernent la présence de violence conjugale au sein du couple, la garde partagée, la consommation abusive d'alcool et de drogue, ainsi que des difficultés de communication* ». *L'intensité des conflits varie d'un père à l'autre. Certains pères qualifient leur situation conjugale comme étant "extrêmement difficile", alors que d'autres font mention d'une relation avec "ses hauts et ses bas" » (Gamache et al., 2013 : 50-51).*

Deuxièmement, deux catégories de problèmes émergeant de la sphère paternelle sont visibles. La première concerne les droits parentaux et la garde de leur enfant. Deux des pères étaient suivis par la DPJ. Un père à qui on a retiré la garde de son fils témoigne avoir dû *"prendre des cours de papa"* afin de pouvoir revoir son enfant (Gamache et al., 2013 : 51). La seconde est relative au doute des pères primipares vis-à-vis de leurs compétences parentales. « *Comme ils n'ont pas eu de modèle paternel, ils ne se sentent pas prêts à exercer un tel rôle. Ils sont inquiets et se sentent dépourvus face à une grossesse non planifiée, puisque la relation conjugale est déjà difficile. Ce père mentionne que « "Quand elle est tombée enceinte, je ne le savais même pas. J'ai dit crime, je vais devenir papa, qu'est-ce qui va se passer ? Je ne le sais pas. Je n'avais jamais tenu un enfant dans mes bras" » (Gamache et al., 2013 : 50-51).*

Troisièmement, la plupart de ces pères rencontrent des problèmes personnels, « *liés à l'estime de soi, la consommation abusive, l'instabilité du mode de vie, les problèmes de santé mentale, de violence et plus rarement de santé physique* ». Les auteurs ont sélectionné deux extraits de témoignages de pères qui illustrent ces problèmes relatifs à la sphère personnelle (Gamache et al., 2013 : 51-52) :

"Il y a à un moment donné que si je n'avais pas connu le père visiteur Y, j'allais me suicider. Je pensais à ça. Vous habitez avec une femme et elle est enceinte, qu'elle me frappe tous les jours. C'est moi qui fait la nourriture, c'est moi qui fait le ménage. Je ne connais pas mes droits".

"Je ne travaillais pas du tout. On était les deux sur la déprime. On venait d'avoir un enfant. (...) On a eu des problèmes de drogues. (...) On n'avait vraiment aucun but dans la vie là. On était vraiment malheureux. On n'avait rien à manger tout le temps esti. Si ça ne passait pas sur la dope, ça passait sur des stupidités. (...) Quand la petite est venue au monde, on n'avait pas de pièce d'identité ni l'un ni l'autre. Ça faisait des années qu'on n'avait pas fait nos impôts".

L'intervention

« *Les interventions qui ont été privilégiées pour ce groupe de père étaient liées à l'apprentissage d'habiletés parentales, l'accompagnement dans leurs démarches auprès de services gouvernementaux, le relais vers les services spécialisés pour trouver une solution à des difficultés personnelles. Avec ces pères, les pères visiteurs étaient parfois plus confrontants afin de les mobiliser pour qu'ils amorcent un changement, mais ils prenaient également soin de miser sur leurs forces. Le père visiteur aide ces pères à traverser la crise en répondant à leurs besoins immédiats et*

en favorisant un mode de vie plus sain. Le suivi est donc plus soutenu au début de l'intervention, au moment de la crise, puis diminue au fil du temps » (Gamache et al., 2013 : 52).

Les bénéfices de l'intervention

Globalement, suite à l'analyse des données, il ressort que ces pères ont réussi à dépasser la crise dans laquelle ils étaient enfoncés pour adopter une vie plus rangée. Les pères relatent avoir perçus des effets dans l'ensemble des sphères de vie.

Au niveau de la sphère coparentale, certains apprécient une relation de couple qui s'est améliorée. Un père, ayant adopté un mode de vie plus sain, témoigne être "plus souriant", "moins mauvais" et "moins violent" avec sa conjointe. D'autres pères se sont séparés de la mère de l'enfant avec l'aide de l'intervenant, ce qui a été bénéfique pour eux. Un père victime de violence conjugale s'est séparé de la mère et a obtenu la garde partagée de son enfant (Gamache et al., 2013 : 52).

De même, les pères soulignent des changements suite à l'aide apportée à différents aspects liés la sphère paternelle. Concernant les pères ayant des problèmes liés à leurs droits parentaux, « *[L]un des pères a obtenu la garde complète de son fils en renforçant ses habiletés parentales. Un autre père a réussi à modifier ses rapports avec les intervenants des services gouvernementaux. Avec l'aide du père visiteur, il a appris à mieux communiquer avec ces derniers. Bien qu'il n'ait pu obtenir la garde de sa fille, il continue à garder espoir et tente de démontrer aux intervenants des services gouvernementaux son engagement face à l'enfant dans le but de pouvoir exercer son rôle de père un jour » (Gamache et al., 2013 : 52-53). Pour ce qui est des pères en proie aux doutes vis-à-vis de « *leur capacité à exercer leur rôle de père* », ces derniers ont acquis « *un sentiment de compétence parentale en participant au projet* ». Un père témoigne : "*J'ai découvert que je pouvais être un père et que c'est probablement la job la plus importante d'une vie pour un homme*" (Gamache et al., 2013 : 53).*

Pour ce qui est de la sphère personnelle, « *tous les pères sont passés à l'action afin d'adopter un mode de vie plus sain. Les deux pères qui présentaient des problèmes de santé mentale ont participé à des thérapies ciblant la gestion de la colère, l'affirmation de soi ou la toxicomanie. Évoquant ses difficultés psychologiques, ce père rapporte avoir de meilleurs rapports avec son fils "Ben, mettons que mieux que ta tête va, mieux que ça va avec ton enfant, c'est ça". [...] De plus, deux pères ont mis fin à leurs activités illégales. Ils se sentent plus responsables maintenant qu'ils ont un statut dans la société, celui de père. Un autre père, quant à lui, mentionne qu'il est devenu un adulte au cours de l'intervention " Moi, j'ai appris à être un homme à l'aide de mon garçon, à l'aide du père visiteur Y. Avant, j'étais un petit jeune-là qui attend que la fin de semaine arrive pour savoir où je sors cette fin de semaine" » (Gamache et al., 2013 : 53).*

Enfin, les pères ressentent également des bénéfices dans les sphères professionnelle et sociale. Un des pères envisage la reprise de ses études « *afin de devenir un citoyen à part entière* ». Deux des pères disent avoir coupé les ponts avec de mauvaises fréquentations. Un autre, suite à la rencontre avec l'intervenant, explique avoir commencé du bénévolat. Aussi, cette expérience lui permet de se sentir utile et par la même occasion de se créer un réseau social (Gamache et al., 2013 : 53).

➤ Les pères en quête d'intégration sociale

Leur regard sur l'intervention

Les pères en quête d'intégration sociale sont ouverts à recevoir de l'aide et envisagent leur participation au projet comme un moyen d'étendre leur réseau social. « *Les pères en quête d'intégration sociale ont été rejoints au moyen de techniques de "reaching out". C'est en participant à des activités dans leur quartier qu'ils ont fait la rencontre d'un père visiteur » (Gamache et al., 2013 : 54).*

Leur profil et contexte de vie

« Les pères en quête d'intégration sociale sont nés au Québec. Ils sont âgés de 29 et 31 ans. Ils ont complété leur cinquième secondaire. L'un est en couple avec la mère des enfants et l'autre est séparé, mais il a rencontré une nouvelle conjointe au cours de l'intervention. Contrairement aux pères en crise, peu de problèmes ont été rapportés dans les sphères coparentale, personnelle et paternelle. Ils ont chacun deux enfants qu'ils voient régulièrement. Ce sont des pères déjà engagés, qui voient positivement leur relation avec leurs enfants » (Gamache et al., 2013 : 54)

Les sphères d'action

Ces pères ne partagent pas de problèmes pour lesquels une aide leur serait nécessaire dans les sphères coparentale, personnelle et paternelle. Pour certains de ces pères, malgré que leur demande d'aide soit relative à leur statut paternel, leur requête concerne davantage la sphère sociale. De fait, afin de faire plus d'activités avec leurs enfants, ces pères ressentent le besoin d'élargir leur réseau. Un père qui a vécu une situation de séparation témoigne : "Quand je me suis séparé, j'étais tout seul. Je n'avais pas d'amis qui avaient des enfants du même âge pour faire des activités tout ça avec des enfants en bas âge comme j'avais. Je trouvais ça plate" (Gamache et al., 2013 : 54).

« On dit de ces pères qu'ils sont en quête d'intégration sociale, puisqu'ils ont déjà posé des actions concrètes pour améliorer leur situation professionnelle et sociale en retournant aux études et en participant déjà aux activités du quartier. Ils ne se perçoivent pas comme des pères en difficulté économiquement. Ils ont l'argent nécessaire pour subvenir aux besoins de la famille. C'est ce qu'un père raconte dans l'extrait suivant : "Moi, je trouvais qu'on se débrouillait. On n'avait pas d'embrouille. On plaçait tout de suite notre argent au bon endroit, le lait pour l'enfant, le pablum, les petits pots, pis ci, pis ça" [...]. Bien que ces pères bénéficient d'un réseau social de soutien (famille, amis), ils désirent élargir ce réseau en participant aux activités offertes dans la communauté. Il y a déjà une amorce vers l'intégration. Leur participation au projet Relais-Pères a eu un effet catalyseur à leur démarche d'intégration sociale » (Gamache et al., 2013 : 54).

L'intervention

« Pour ces pères, l'intervention vise la sphère sociale. Le suivi est moins intensif, et ce, dès le début de l'intervention. Ils se rencontrent environ une fois par semaine pour faire des activités sportives ou culturelles avec leurs enfants. Le travail du père visiteur est plutôt de l'accompagnement social afin d'élargir leur réseau et favoriser, en même temps, leur intégration dans la communauté. Ces pères disent apprécier le caractère volontaire de leur participation » (Gamache et al., 2013 : 55).

5.3.1.7 Les forces et les freins du projet

A) Les forces du projet

Une des forces du projet est de pallier une absence d'intervention en faveur des pères en situation de vulnérabilité. Et ce, entre autres, grâce aux moyens de proximité, créatifs, personnalisés mis en place pour rejoindre ces pères isolés. « Le projet innove également par les caractéristiques du modèle d'intervention qu'il propose : l'application à une thématique positive - comme l'est celle de l'engagement paternel - des principes d'action du travail de proximité, la constance et l'intensité dans la présence auprès des pères, le large spectre des actions qui ont été déployées pour répondre à leurs besoins et l'accompagnement concret dans les ressources de la communauté en cas de difficultés plus complexes ou exigeant une spécialisation » (Turcotte et al., 2011 : 92). Aussi, par son approche globale, l'intervention intervient sur trois dimensions essentielles du rôle de pères, à savoir « celles pourvoyeur économique, de protecteur de la famille et de modèle pour les enfants, ces actions contribuent par ailleurs à redonner aux hommes une certaine confiance dans l'exercice de leur rôle de père » (Turcotte et al., 2011 : 92-93).

De plus, grâce à l'aspect évaluatif intégré au projet, les données du projet Relais-Pères permettent de compléter les connaissances concernant les pères en situation de vulnérabilité. Ainsi, les données « confirment ce que d'autres recherches qualitatives québécoises (Allard et Binet, 2002³⁹ ; Devault et al., 2008⁴⁰, Ouellet et Goulet, 1999⁴¹) et américaines (Anderson et al., 2002⁴² ; Nelson, 2004⁴³) ont montré, soit le potentiel mobilisateur de la paternité pour les hommes vivant en contexte de vulnérabilité, le fait que la paternité peut être un déclencheur de passage à l'action dans un projet d'insertion sociale. Les récits d'expérience que nous avons constitués montrent que, si les contextes dans lesquels ils évoluent constituent des freins importants à l'engagement paternel, ces pères ont aussi des forces importantes sur lesquelles les intervenants ont pu tabler, notamment une grande motivation à assumer leurs responsabilités et à mieux jouer leur rôle de père, ce qui les a conduits à passer à l'action et dans bien des cas à le faire avec succès » (Turcotte et al., 2011 : 93).

Enfin, une des forces du projet relève d'éléments organisationnels, à savoir l'ouverture et le soutien du milieu. L'évaluation a mis en évidence « l'importance du soutien apporté aux intervenants du projet, ceux-ci ayant bénéficié d'une supervision clinique et de formations continues qui ont souvent manqué aux approches de proximité » (Turcotte et al., 2011 : 93).

B) Les freins à l'implantation du projet

Si des forces relatives à des éléments organisationnels ont été relevées, des freins relatifs à ces aspects ont également été mis en exergue.

Ainsi, « [L]es témoignages des intervenants montrent par exemple que le travail de réseautage ne s'est pas fait sans difficulté : ils mettent en lumière une certaine fragilité dans les alliances. Le constat qui s'en dégage est qu'il demeure difficile de faire place aux pères dans les milieux d'intervention. Plusieurs éléments convergent pour souligner le travail à accomplir pour modifier les attitudes des intervenants, des institutions et des organismes à l'égard de l'intervention auprès des pères. La surcharge de travail et les malaises évoqués par plusieurs soulèvent toujours l'ambiguïté des services au sujet de la perception qu'on peut avoir du père : fait-il partie du problème ou est-il une partie de la solution ? » (Turcotte et al., 2011 : 93).

De plus, il ressort un consensus de la part de tous les acteurs du projet regrettant « l'absence de structure formelle pour permettre le partage des expériences et le soutien mutuel entre les intervenants de Relais-pères et plus généralement entre intervenants travaillant auprès des pères. L'un des défis qui restent à relever dans le projet Relais-pères comme dans d'autres expériences d'intervention auprès des pères est celui de mettre en place des mécanismes formels d'échange entre intervenants. Cela est d'autant plus important que l'intervention auprès des pères est une réalité nouvelle qui est encore peu balisée » (Turcotte et al., 2011 : 93).

Une autre difficulté est, quant à elle, relative au recrutement d'intervenants masculins, largement souligné comme étant un des plus grands défis à relever lors de l'implantation d'un projet à destinations des pères. « L'expérience vécue à Relais-pères met en évidence la difficulté d'attirer des hommes dans ce genre d'emploi. Cet exemple qui s'ajoute à d'autres constats faits de façon répétitive interpelle les décideurs à trouver de nouveaux moyens de former et d'attirer davantage d'hommes dans les professions d'aide à la famille » (Turcotte et al., 2011 : 93).

³⁹ Allard F., et Binet L., 2002, *Comment des pères en situation de pauvreté s'engagent-ils envers leur jeune enfant ? Étude exploratoire qualitative*, Québec : Régie régionale de la santé et des services sociaux de Québec.

⁴⁰ Devault A, Milcent M.-P., Ouellet F., Laurin I., Jauron M., & Lacharité C., 2008, *Life Stories of Young Fathers in Contexts of Vulnerability, Fathering. A Journal of theory, research, and practise about men as fathers*, 6 (3), pp. 226-248.

⁴¹ Ouellet F., et Goulet C., 1998, *Être père en milieu d'extrême pauvreté*. Rapport de recherche inédit, Montréal, Direction de la santé publique de Montréal-Centre.

⁴² Anderson E. A., Kohler J. K., & Letiecq B. L., 2002, *Low income fathers and "responsible fatherhood" programs: A qualitative investigation of participants*, *Family Relations*, 51, pp. 148-155.

⁴³ Nelson, T. J. (2004). *Low-Income Fathers*, *Annual Review of Sociology*, 30, pp. 427-451.

5.3.2 STRUCTURE D'UN COURS INTERDISCIPLINAIRE PORTANT SUR LES ENJEUX DE LA PATERNITÉ (CANADA)

Pour informations, à côté de cette recherche, deux autres articles incitent à proposer des enseignements relatifs à la paternité. « *Le premier (Dollahite, Morris et Hawkins, 1997⁴⁴) illustre comment Generative Fathering. Beyond Deficit Perspectives (Hawkins et Dollahite, 1997⁴⁵) peut être utilisé dans un contexte d'enseignement universitaire. Des questions et activités pour stimuler la discussion avec un groupe d'étudiants sont suggérées pour chaque thème du livre. Une deuxième publication, celle de Stueve et Waynert (2003⁴⁶), décrit le contenu d'un cours développé par les auteurs et qui traite de la paternité. L'article inclut une évaluation du cours par les étudiants, ainsi que des commentaires pour améliorer cette formation. Selon ces auteurs, les étudiants peuvent apprendre à travers une réflexion sur leurs expériences personnelles (relation avec leur père ou avec leurs propres enfants) et professionnelles (interactions avec les familles en présence des pères). Toujours selon Stueve et Waynert, une façon de modifier les pratiques professionnelles envers les pères porte sur la formation des professionnels ayant à réagir au quotidien avec ces derniers, en étoffant le contenu théorique et pratique de la paternité » (De Montigny et al., 2009 : 106-107).*

5.3.2.1 Contexte d'émergence

Ce cours s'est vu être élaboré dans une recherche plus large sur l'enseignement des enjeux de la paternité dans les universités canadiennes. Cette recherche s'est concentrée sur 3 objectifs. Le premier visait à « *recenser les cours en sciences infirmières portant sur des thématiques liées aux hommes ou aux pères afin d'en comparer l'offre à ceux ayant des thématiques liées aux femmes ou aux mères* ». Le second consistait, à l'aide d'une étude qualitative, à documenter la perception et la relation des étudiants en sciences infirmières, en pratique sages-femmes et en travail social développés vis-à-vis des pères qu'ils rencontraient dans le cadre de leur stage de premier cycle. Enfin, le troisième objectif portait sur l'élaboration d'un cours interdisciplinaire sur les enjeux de la paternité (De Montigny et al., 2009 : 107).

Nous allons nous concentrer ici sur le troisième objectif. Néanmoins, le cours ayant été réalisé, entre autres, sur la base des deux premiers objectifs, des éléments issus de ces derniers sont énoncés afin de contextualiser l'élaboration du cours en question.

Préalablement à l'élaboration du cours portant sur les enjeux de la paternité, les auteurs se sont d'abord penchés sur la littérature existante concernant les professionnels de la santé et les pères. Dans les faits, les hommes font face à de nombreux défis dans leur (nouveau) rôle de pères par rapport au développement de leurs compétences en tant que parent et dans la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle. Des programmes communautaires sont offerts par des professionnels de la santé mais la majorité sont développés pour rallier les mères et peu de ces services de soutien s'adressent spécifiquement aux pères. De plus, ces aides sont généralement offertes par des intervenants féminins. Ces différentes raisons pourraient expliquer que les pères ne recourent pas autant à ces services que les mères. Par ailleurs, Dubeau (2002⁴⁷) souligne que « *la formation est aussi perçue comme un facteur influant sur les habiletés des professionnels de la santé et de l'éducation à interagir auprès des hommes et des pères* ». Et, à l'heure actuelle, la formation

⁴⁴ Dollahite D. C., Morris S. N. et Hawkins A. J., 1997, Questions and Activities for Teaching About Generative Fathering in University Courses, in Alan J. Hawkins et David C. Dollahite (eds.), *Generative Fathering. Beyond Deficit Perspectives*, Sage, Thousand Oaks.

⁴⁵ Hawkins A. J. et Dollahite D. C., 1997, *Generative Fathering. Beyond Deficit Perspectives*, Sage, Thousand Oaks.

⁴⁶ Stueve J. L., et Waynert M. F., 2003, « Teaching about Fathers in a University Setting », *Fathering*, 1, pp. 91-106.

⁴⁷ Dubeau D., 2002, *Etat de la recherche portant sur les pères au Canada*, Rapport de recherche non publié, Hull, Université du Québec.

dispensée aux professionnelles de la santé ne les préparait pas suffisamment à travailler avec les pères (De Montigny et al., 2009 : 103).

En outre, les études montrent que les professionnels de la santé dont les infirmières et les sages-femmes portent principalement leur attention sur la dyade mère-bébé et non sur la famille dans son ensemble. Déjà en 1997, Lester et Moorsom⁴⁸ mettaient en avant que les sages-femmes, centrées sur les soins de la mère, ne portaient que peu d'attention envers les pères. Il est également établi que les infirmières périnatales ne conçoivent pas les bénéfices de l'engagement paternel (Ménard, 1999⁴⁹) et que les professionnels de la santé, dont des infirmières, ont une perception négative des pères ayant des enfants en bas-âges, ceux-ci préférant s'adresser aux mères jugées plus intéressées au bien-être de l'enfant. Pour exemple, lors d'une enquête, un seul attribut positif "être drôle" a été associé aux pères contrairement à 20 pour les mères (Lacharité et collab., 2005⁵⁰). De plus, il ressort de propos de pères primipares que les infirmières en période postnatale répondent davantage aux préoccupations de la mère qu'aux leurs (De Montigny, 2002⁵¹). D'autres pères primipares, pour qui l'attention est également portée sur la mère, se disent s'être sentis "invisibles" (De Montigny et Lacharité, 2004⁵²). Une étude de Baker (2007⁵³) va dans le même sens : il ressort d'entretiens avec des sages-femmes que ces dernières interviendraient auprès des pères avec l'idée qu'ils sont une source de soutien pour les mères et non pas dans l'optique de répondre à des besoins qui leurs seraient spécifiques. Or, la littérature indique que des interventions destinées précisément aux pères augmentent leur sentiment d'efficacité parentale à l'égard de leur nouveau-né » (De Montigny, Lacharité et Amyot, 2006⁵⁴ ; De Montigny et Lacharité, 2008⁵⁵). Aussi, les pères d'enfants de moins de cinq ans avec lesquels des professionnels de la santé ont collaboré « *se disent moins anxieux, se sentent plus compétents et éprouvent un sentiment de contrôle* » (Lacharité et collab., 2005⁵⁶) (De Montigny, 2009 : 104-105).

Par ailleurs, à la suite des enquêtes menées pour répondre aux deux premiers objectifs, les auteurs ont mis en évidence, d'une part, concernant l'état de la formation en sciences infirmières au Canada, « *que pour étoffer leur formation les étudiants en sciences infirmières disposent de dix fois plus de cours portant sur la maternité et les femmes que de cours portant sur la paternité et les hommes ; alors que leur clientèle sera fort probablement constituée de presque autant d'hommes que de femmes* » (De Montigny et al., 2009 : 116). D'autre part, les auteurs mettent en évidence des lacunes dans la formation universitaire en sciences infirmières, en pratique sages-femmes et en travail social, telles que perçues par un échantillon d'étudiants, à savoir « *le manque de formation spécifique portant sur les hommes et les pères, le peu d'occasions de pratiquer concrètement leurs habiletés d'interactions avec les hommes et l'absence de modèles de rôles* » (2009 : 116-117).

Pourtant, « *[d]es recherches portent à croire que des connaissances et habiletés spécifiques sont requises des professionnels de la santé afin de saisir les différences qui existent souvent entre les hommes et les femmes en regard de leurs façons de rechercher et d'accepter l'aide* (Bolté et collab.,

⁴⁸ Lester A., et Moorsom S., 1997, « Do men need midwives : facilitating a greater involvement in parenting », *British Journal of Midwifery*, vol. 5, n° 11, pp. 678-681.

⁴⁹ Ménard A.-M., 1999, *Représentations du rôle paternel chez les infirmières*, Rapport de recherche non publié, Ontario, Université d'Ottawa.

⁵⁰ Lacharité C. et collab, 2005, *Les services offerts aux familles à risque ou en difficultés. Modèles conceptuels, stratégies d'actions et réponses aux besoins des parents*, Rapport final remis au FQRSC.

⁵¹ De Montigny F., 2002, *Perceptions sociales des parents d'un premier enfant. Événements critiques de la période postnatale immédiate, pratiques d'aides des infirmières et efficacité parentale*, Thèse doctorale en psychologie, Trois Rivières, Université du Québec.

⁵² De Montigny F., et Lacharité C., 2004, « Father's perceptions of the immediate postpartal period. What do we need to know », *Journal of Obstetric, Gynecological, Neonatal Nursing*, vol. 33, n° 3, pp. 328-340.

⁵³ Baker M., 2007, *Représentations des sages-femmes québécoises de leurs pratiques envers les pères*, Thèse doctorale en psychologie, UQTR.

⁵⁴ De Montigny F., Lacharité C. et Amyot E., 2006, « Transição para o papel de pai : contribuição das estruturas de apoio formal e informal no período pós-natal », *Texto & Contexto Enfermagem*, vol. 15, n° 4, pp. 601-609.

⁵⁵ De Montigny F. et Lacharité C., 2008, « Modeling Parents and Nurses Relationships », *Western Journal of Nursing Research*, vol. 30, p. 6.

⁵⁶ Lacharité C. et collab, 2005, *op. cit.*

2002⁵⁷ ; Devault et Gaudet, 2002⁵⁸ ; Dulac, 1997⁵⁹). La socialisation masculine prédispose les hommes à valoriser l'indépendance, au détriment de la vulnérabilité. Ils demandent donc de l'aide moins souvent que les femmes et, typiquement, attendent d'être en plus grande détresse pour le faire (Dulac, 2002⁶⁰ ; Devault et Gaudet, 2002⁶¹). Cela influe sur la relation subséquente qui se tisse avec l'aidant, particulièrement dans un contexte de santé. En effet, les professionnels de la santé sont majoritairement des femmes pour qui il peut être perturbant d'interagir avec un homme en détresse, exprimant colère ou sentiment d'hostilité. Par ailleurs, les principes de la relation d'aide se sont développés sur un mode qui encourage l'expression des émotions, la verbalisation et l'introspection comme stratégies principales durant une situation de crise. Une recension des meilleures pratiques envers les pères démontre que des stratégies orientées vers l'action satisfont mieux les besoins des hommes. Engager les hommes dans une relation d'aide signifie créer un environnement qui reconnaît leurs forces et soutient leur participation active (Devault et Gaudet, 2008⁶² ; Bolté et collab., 2002⁶³) » (DeMontigny, 2009 : 105-106).

Finalement, sur base de tous ces éléments, les auteurs ont pris l'initiative, en 2005, d'élaborer un cours interdisciplinaire sur les enjeux de la paternité et de le proposer pour des programmes de cours. Ils croient que les enseignements dispensés et les apprentissages acquis par les étudiants dans le cadre de ce cours pourront aiguiller plus tard leurs pratiques dans le cadre de leur exercice professionnel (De Montigny et al., 2009 : 115).

5.3.2.2 Porteurs du projet

Un groupe d'expert québécois.

5.3.2.3 Objectif général

A travers l'élaboration de ce cours, les chercheurs participent à « *préparer les professionnels de la santé à comprendre la réalité des hommes et des pères et à satisfaire les besoins spécifiques à ces derniers* ». Par la même occasion, ils invitent cliniciens, chercheurs et enseignants à entamer une réflexion afin de proposer des activités qui vont dans ce sens (De Montigny et al., 2009 : 116-117).

5.3.2.4 Le public cible, la date et le lieu d'implantation

« [C]e cours est donné depuis 2007 au sein de programmes de deuxième cycle en sciences infirmières, en travail social, en psychoéducation et en éducation, ainsi que dans un programme de troisième cycle en psychologie dans deux universités québécoises » (De Montigny et al., 2009 : 113).

5.3.2.5 Les caractéristiques du projet

A) Les éléments du projet

➤ Les caractéristiques de l'animation

⁵⁷ Bolté C. et collab., 2002, *Sur le terrain des pères. Projets de soutien et de valorisation du rôle paternel*, Montréal, Grave-Ardec, UQAM.

⁵⁸ Devault A. et Gaudet J., 2002, « Mécanismes de soutien formel et informel au rôle paternel », *Cahiers du Cérés*, p. 20.

⁵⁹ Dulac G., 1997, *Les demandes d'aides des hommes*, Montréal, AIDRAH.

⁶⁰ Dulac G., 2002, « La souffrance des hommes, une réalité oubliée », *Intervention*, 115, pp. 135-136.

⁶¹ Devault A. et Gaudet J., 2002, *op. cit.*

⁶² Devault A. et Gaudet J., 2008, « Projects that support and promote fathering in Canada. Characteristics of Promising Projects », *Canadian Journal of Social Work*.

⁶³ Bolté et collab., 2002, *op. cit.*

La forme

Ce cours comporte 7 modules. A ceux-ci sont associés respectivement des objectifs, des lectures et des activités d'apprentissage (De Montigny et al., 2009 : 113).

Le contenu

Le premier module initie aux bases indispensables (Devault, 2007a⁶⁴), à savoir :

- 1) la perspective générative : la paternité est bénéfique au développement de l'enfant et à la famille ;
- 2) la perspective écologique : la paternité est influencée par de multiples facteurs en interaction (personnels, familiaux, sociaux, culturels et économiques) ;
- 3) les perspectives d'intervention : finalement, les futurs étudiants se verront mettre en pratique leurs enseignement sous forme d'intervention concrète visant à soutenir les pères selon leurs besoins et compétences (De Montigny et al., 2009 : 114).

Le second module propose un point de vue historique sur la paternité, allant des sociétés primitives, en passant par l'Antiquité, pour finir au XXI^e siècle (Quiénart, 2007⁶⁵). Durant ces différentes périodes tout comme selon les sociétés, la paternité a revêtu des formes et des fonctions variées. Ce module vise à mettre en avant que la paternité n'est pas une réalité figée ou simplement biologique et à documenter le caractère construit socialement de celle-ci. Le modules s'attarde, entre autres, sur les changements qui se sont succédés pour accompagner respectivement la paternité qualifiée de "traditionnelle", ensuite de "moderne" et enfin de "contemporaine" (De Montigny et al., 2009 : 114).

Le troisième module, quant à lui, questionne les rôles parentaux du père et de la mère. « Ainsi, s'agit-il davantage de deux entités similaires, relativement interchangeables ou, au contraire, de deux entités distinctes qui contribueraient à des apports différents quant au développement de l'enfant ? Ce questionnement est pertinent puisque la façon de conceptualiser les rôles parentaux influencera inévitablement les comportements adoptés à l'égard de chacun des parents. Pour certains professionnels, elle guidera également les programmes d'intervention qu'ils auront à élaborer pour les parents (Dubeau, 2007⁶⁶) » (De Montigny et al., 2009 : 114).

« *Le quatrième module examine les effets de l'engagement paternel sur le développement de l'enfant. Considérer qu'il existe un lien entre l'engagement paternel et le développement de l'enfant exige que l'on pose trois questions distinctes : 1) Qu'est-ce que l'engagement paternel et qu'est-ce qu'un père engagé ? ; 2) Quels sont les effets de cet engagement sur l'enfant ? ; 3) Quels mécanismes psychosociaux permettent d'expliquer ces effets ? (Lacharité, 2007a⁶⁷)* » (De Montigny et al., 2009 : 114-115).

« *Le module cinq explore les transitions qui affectent les pères, des moments de la vie qui sont importants dans leur développement comme adultes, soit les transitions au rôle de père, au rôle de parent d'un enfant malade, d'un enfant décédé ou encore la transition à la monoparentalité (deMontigny et Devault, 2007⁶⁸)* » (De Montigny et al., 2009 : 115).

« *Dans le module six, les réalités plurielles qui affectent l'engagement paternel sont envisagées, soit la situation des jeunes pères, l'effet de l'origine ethnique et culturelle sur l'expérience de la paternité, la conciliation famille-travail et le contexte socioéconomique (Devault, 2007b⁶⁹). Le fait de simultanément tenir compte de ces dimensions individuelles et contextuelles influence la*

⁶⁴ Devault A., 2007a, *Module 1. Enjeux interdisciplinaires de la paternité.*

⁶⁵ Quiénart A., 2007, *Module 2. Enjeux interdisciplinaires de la paternité.*

⁶⁶ Dubeau D., 2007, *Module 3. Enjeux interdisciplinaires de la paternité.*

⁶⁷ Lacharité C., 2007a, *Module 4. Enjeux interdisciplinaires de la paternité.*

⁶⁸ De Montigny F. et Devault A., 2007 *Module 5. Enjeux interdisciplinaires de la paternité.*

⁶⁹ Devault A., 2007b, *Module 6. Enjeux interdisciplinaires de la paternité.*

pratique auprès des pères et la rend mieux adaptée à leurs réalités et besoins » (De Montigny et al., 2009 : 115).

« Finalement, intervenir auprès des pères, voilà tout un défi auquel l'étudiant est invité à réfléchir dans le module sept. Y sont étudiés les contextes d'intervention auprès des pères, notamment à partir d'une perspective écologique du développement humain, ainsi que les spécificités liées aux modes de socialisation des hommes (Lacharité, 2007b⁷⁰) » (De Montigny et al., 2009 : 115).

Les modalités

« Un exemple d'activité d'apprentissage consiste à inciter les étudiants à interagir avec des pères et à analyser leurs interactions à la lumière des concepts développés dans le cours » (De Montigny et al., 2009 : 114).

5.3.3 L'ATELIER DU FUTUR PAPA⁷¹ (FRANCE)

Gilles Vaquier De Labaume est le fondateur du premier atelier pour futurs et nouveaux papas depuis 2014. Il a réussi à étendre son projet dans d'autres régions de France, chacune ayant son propre formateur responsable.

5.3.3.1 Contexte d'émergence

A la suite d'un accident domestique arrivé à sa fille et à la culpabilité qu'il a ressentie, Gilles Vaquier De Labaume s'est renseigné sur ce qui était dispensé pour se former au rôle de père. Là, il découvre que rien n'est mis en place pour aider les hommes à se préparer à être père. Il trouve bien des formations de premiers secours mais rien qui ne soit spécifiquement destiné aux pères, *« rien sur la valorisation du rôle de père dans l'éducation par rapport à la relation à l'enfant, rien sur la prévention des risques à domicile et à l'extérieur ni sur la nécessité d'anticiper les dangers* » (2019 : 19). Etant formateur de métier, il décide de se former. Il passe alors un Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP) Petite Enfance et un certificat de formateur pour parents en discipline positive. C'est à la suite de cela, en 2014, qu'il lance l'Atelier du futur papa (Vaquier De Labaume, 2019 : 17-19).

5.3.3.2 Objectif général

L'objectif est de dispenser des formations afin que les pères acquièrent des connaissances essentielles pour vivre sereinement la paternité. L'objectif durant les ateliers est de dispenser aux futurs et aux nouveaux papas des outils, des moyens concrets, des astuces et des informations afin de les préparer au mieux à leur nouvelle vie. *« La clé de la réussite de la parentalité (comme de beaucoup d'autres choses) tient en un seul mot, anticiper* » (Vaquier De Labaume, 2019 : 19).

5.3.3.3 Le public cible

L'Atelier du futur papa est ouvert à tous les futurs ou jeunes pères sans discrimination (2019).

⁷⁰ Lacharité C., 2007b, *Module 7. Enjeux interdisciplinaires de la paternité.*

⁷¹ Pour la description de cet atelier les sources d'informations sont le livre : Vaquier De Labaume G., 2019, *Nouveaux papas. Les clés de l'éducation positive*, Paris, Leduc.s. et le site internet du futur papa : <https://www.atelierdufuturpapa.com>. Lorsque la référence est écrite, les informations proviennent du livre, tandis que lorsque les données ne sont pas référencées, il faut considérer qu'elles sont issues du site internet en date du 04 mai 2020.

5.3.3.4 Lieux d'implantation

A ce jour, l'Atelier du futur papa se dispense en Ile de France, à la Réunion et en Gironde (2019).

5.3.3.5 Les caractéristiques du projet

L'Atelier du futur papa se présente comme étant le premier concept de préparation à la parentalité dédié exclusivement aux futurs et aux nouveaux pères initié en France. Cette formation à destination des pères se compose d'un axe santé et d'un axe sécurité et repose sur la parentalité positive (Vaquier De Labaume, 2019 : 19-22).

« *La discipline positive est une approche de l'éducation qui se fonde sur les travaux de deux psychiatres autrichiens, Alfred Adler (1870-1937), fondateur de la psychologie individuelle, et son disciple Rudolf Dreikurs (1897-1972). Elle propose aux parents, aux enseignants et aux éducateurs des outils et une méthode qui permettent d'encourager l'enfant à développer un certain nombre de compétences sociales : respect mutuel, auto-discipline, autonomie, sens des responsabilités, envie d'apprendre. L'adulte apprend à exercer son autorité avec fermeté et bienveillance, dans un rapport respectueux de la position de l'enfant, bien différent du rapport de soumission dans lequel traditionnellement il est souvent maintenu, sans pour autant se montrer laxiste ou s'appuyer sur un système punitif* » (Vaquier De Labaume, 2019 : 23).

Gilles Vaquier De Labaume s'attache à donner des clés, des outils et des astuces pour passer le cap des changements psychologiques et comportementaux nécessaires afin de devenir une meilleure version de soi-même tant attendue avec l'arrivée d'un enfant et ainsi partir sur de bonnes bases pour la construction d'une relation parent/enfant. L'idée est de proposer des méthodes renouvelées sur bases des neurosciences, de mises en pratique et d'expériences concrètes (2019 : 30).

Il préconise l'exemple comme premier vecteur d'éducation. « [C]'est par soi-même que l'on doit amorcer le changement, avant de l'imposer ou de le prescrire aux autres » (Vaquier De Labaume, 2019 : 28). Aussi, l'étape primordiale est d'être en harmonie avec soi-même. Pour ce faire, il faut incarner sa vision de la famille et du modèle éducatif auxquels on aspire (2019 : 31).

A) Les éléments du projet

➤ Les caractéristiques de l'animation

La forme

L'initiative propose des formations. Celles-ci se présentent sous formes d'ateliers de quelques heures à une journée. Pour le prix, des fiches outils, des fiches informations ou encore des fiches promo partenaire (selon l'atelier choisi) sont offertes.

Les ateliers se veulent participatifs. Les pères apprennent et appliquent les gestes sur un poupon.

Les formations sont indépendantes les unes des autres et varient selon les régions.

Quatre ateliers sont présentés sur le site internet :

- « les gestes du quotidien » qui comporte un module pour une durée de 2h ;
- « les clés de la paternité » qui comporte trois modules pour une durée de 3h ;
- « la méthode papa-expert » qui dispense 5 modules pour une durée de 6h30/7h00 ;
- un atelier à domicile pour une durée de 2h.

Par ailleurs, les différents modules dispensés peuvent revenir d'un atelier à l'autre. Par exemple, le module proposé dans l'atelier « les gestes du quotidien » est également dispensé dans les autres ateliers.

A ces ateliers s'ajoute une formation en ligne pour une durée de 55 min.

L'Atelier du futur papa se décline également en Ateliers des futurs parents.

Le contenu

L'atelier « les gestes du quotidien » propose un module qui permet de se familiariser avec les gestes essentiels pour s'occuper du nouveau-né, à savoir le change, le bain, les soins, l'hygiène, l'emballage et l'habillage. Il propose également de travailler sur la compréhension et la gestion des pleurs du bébé. De plus, les positions qui apaisent le bébé sont envisagées telle que la position de l'avion, la position contenante, le pédalo, le bouddha, le sphinx.

L'atelier « les clés de la paternité » se divise, quant à lui, en trois modules. Le premier module relatif aux gestes du quotidien y est abordé. Le second module se concentre sur la base de l'éducation positive. Les pères découvrent le cerveau de l'enfant en parallèle à une présentation des avancées en neurosciences. Les différentes étapes du développement de l'enfant y sont abordées. Des astuces éducatives qui ont prouvé leur efficacité sont partagées. Le troisième module s'arrête sur la sécurité de l'enfant et la prévention des accidents domestiques. Les pièges potentiels sont abordés tout comme le matériel nécessaire pour sécuriser le domicile.

L'atelier « la méthode papa expert » se divise, quant à lui, en cinq modules. Le premier module concerne la vie de couple et la vie de famille, plus spécifiquement la posture parentale et la sexualité. Ce module est principalement orienté vers la maman. Au-delà d'être rassuré pour s'occuper de son enfant, le papa apprend comment prendre davantage soin de la mère. Le second module se rapporte à l'éducation positive. L'idée est de comprendre au mieux l'enfant pour être efficace dans la relation et ainsi, plus généralement, favoriser l'épanouissement de la famille. Le cerveau de l'enfant et les neurosciences sont découverts dans ce module. Le troisième module se réfère à ce qui est vu dans l'atelier des gestes du quotidien. Le quatrième module se rapporte à la prévention des risques. La mort subite du nourrisson ainsi que le syndrome du bébé secoué sont abordés. Des gestes de prévention de l'étouffement du bébé de 0 à 1 an sont présentés. Le cinquième module prévoit des astuces et des conseils respectivement à chaque stade de l'évolution de l'enfant. Différentes méthodes de jeux et d'éveil sont présentées ainsi que des astuces d'un papa expérimenté.

L'atelier à domicile est destiné à ceux qui ne veulent pas nécessairement participer à un atelier de groupe mais qui souhaitent acquérir des connaissances et des compétences avant la naissance de l'enfant. Cet atelier se focalise sur les gestes essentiels du quotidien, à savoir le change, le bain, les soins, l'hygiène, le portage, l'habillage, l'emballage, des gestes de secourisme en réponse à un cas d'étouffement. L'atelier à domicile est destiné au couple. Concrètement l'apprentissage se fait sur un poupon. Cet atelier se veut apporter des réponses aux questions avec des explications et conseils concrets dispensés par des professionnels de la petite enfance. L'atelier permet de découvrir les procédures et le matériel pour sécuriser le bébé dans ses premiers gestes.

La formation en ligne comprend 6 modules et une vidéo bonus. Le premier module aborde des questionnements et points relatifs de manière générale au papa et à la grossesse, le deuxième module concerne précisément les relations sexuelles et affectives durant la grossesse, le troisième module se concentre sur le rôle du père, le quatrième module aborde la psychologie positive, le cinquième module dispense des informations sur l'application de la parentalité positive et enfin le sixième module se concentre sur les bénéfices d'être un père en entreprise. La vidéo bonus aborde la manière de devenir un bon exemple et l'autorité bienveillante.

Les modalités

Les modalités diffèrent quelque peu selon les régions en termes de formations dispensées et de prix.

Aussi, l'atelier « Les clés de la paternité » n'est dispensée qu'à la réunion au prix de 60 €. Concernant plus précisément les tarifs, à Paris et à Bordeaux, la formation « Les gestes du quotidiens » coûte 60

€ et la formation « La méthode expert » coûte 130 €. Tandis qu'à La Réunion, la formation « Les gestes du quotidien » coûte 45 € et la formation « La méthode expert » coûte 99 €. Concernant les modalités de paiement, il est possible de payer sa place à l'atelier directement en ligne, de procéder à un virement bancaire ou encore par chèque. Il est également possible d'acheter un bon cadeau pour les ateliers et de l'offrir ensuite à un papa.

Pour la région de Paris, les informations précisent que les ateliers se déroulent dans une salle de conférence. Et les images transmises dans les médias indiquent qu'une petite vingtaine de papas participent aux ateliers.

Par ailleurs, pour ceux qui ne souhaitent pas participer à une session de groupe, un atelier à domicile est également dispensé. De plus, une formation en ligne est également proposée.

Les outils

Les papas peuvent se procurer des fiches outils du papa bienveillant. Selon les modules, elles sont comprises dans le prix.

Le site internet indique que ce sont des ateliers avec prises de notes. Des supports de formation sont disponibles à l'achat sur place lors de l'atelier. Ces sont deux livres écrit par le formateur principal

- Vaquier De Labaume G, 2019, Nouveaux papas. Les clés de l'éducation positive, Paris, Leduc.s.

- Vaquier De Labaume G. 2019, Mes premiers pas de papa, Monaco ou Paris ?, Solar.

➤ L'animateur

Les animateurs respectifs par région sont des hommes, pères de famille.

➤ L'accessibilité

Le lieu des formations est stable. Elles sont dispensées dans trois régions de France, où sont respectivement installés les formateurs.

Les formations sont dispensées le vendredi en soirée ou le samedi.

L'Atelier du futur papa a une visibilité importante via les médias. Une série de reportages ont été réalisés pour la télévision. Le formateur principal est également intervenu dans différentes stations de radio.

Pour ce qui est du site internet, il est entretenu et intuitif. On y trouve des détails sur les formations sans énormément d'explication. Il y est simple de réserver sa place pour participer à un atelier. De plus, le site internet est tourné vers les papas : il s'adresse spécifiquement à eux et les affiches proposées les illustrent en compagnie d'un bébé.

Par ailleurs, les ateliers ont un prix qui est clairement affiché sur le site internet. Des pourcentages sont également offerts. Pour ce qui est de l'atelier à domicile, il est demandé de s'informer sur le prix qui n'est pas mentionné sur le site. Il est également possible de réserver un atelier sous forme de bon cadeau.

➤ Le recrutement

Les couples de papas sont les premiers à s'être orientés vers l'Atelier (2019 : 25).

Les hommes étant pudiques et dans la retenue, l'idée a été de s'adresser aux conjointes. Un vif intérêt s'est rapidement fait sentir chez les mères qui ont contribué avec succès au lancement de la formation en offrant une carte cadeau à leur conjoint pour participer à un atelier (2019 : 25).

Au vu des nombreuses interventions dans les médias, nous imaginons que ceux-ci ont été un moyen de faire connaître l'Atelier du futur papa.

CONCLUSION

Le détail de ces trois initiatives inspirantes propose un aperçu de ce qu'il est possible de mettre en place comme dispositif à destination des pères dans des contextes différents. Ces initiatives ont été initiées pour répondre à des besoins relatifs au soutien des pères dans des pays et contextes sociaux définis. Aussi, la question se pose de savoir si elles pourraient être adaptées dans un autre contexte et répondre aux besoins des différents publics de pères en Belgique francophone.

Comme le souligne Dulac, outre les éléments propres à l'initiative, il importe de considérer les éléments organisationnels et administratifs qui participent à l'implémentation du projet. Par exemple, le *Projet Relais-pères*, qui est un dispositif de grande envergure nécessitant forcément d'importants moyens organisationnels et financiers, a mis sur pied un partenariat entre un centre de recherche universitaire et des services publics. De même, quant à lui, *l'Atelier du futur papa*, qui est issu d'une initiative privée, ne peut se développer et subsister sans un financement. Or, l'Atelier se veut ouvert à tous les futurs et nouveaux pères sans discrimination. Cependant, il nous semble qu'un capital socioculturel et économique est nécessaire afin de prendre part à ce projet. Le projet tel qu'il est part du principe que l'initiative d'y participer doit venir du père lui-même ou de la mère à travers un bon cadeau. Ainsi, le père doit être dans l'optique de se former à la parentalité, de vouloir et être capable de payer pour cela. Certes l'initiative a fait beaucoup de bruit dans les médias et s'est rendue visible. Néanmoins, le plus dur reste à faire, franchir le pas pour les pères.

En outre, le principe d'ateliers concrets dispensés aux pères pour les former à la parentalité et les rendre autonomes en tant que père au même titre que la mère correspond à une demande de la part des pères, et plus généralement de la part des parents d'être accompagnés sur les bases essentielles nécessaires pour répondre aux besoins de l'enfant. Seulement, certains éléments propres à l'initiative, entre autres, d'ordre financier et en termes d'accessibilité, placent des barrières. Aussi, une solution peut être un partenariat entre des acteurs privés et le secteur public. Cette idée de partenariat entre ces deux secteurs est appuyée également par l'importance accordée par les pères à un profil masculin d'intervenants et ce d'autant plus connaissant la féminisation du champ de la périnatalité et de la petite enfance. Par acteur privé, nous entendons des intervenants travaillant initialement à leur compte mais également des acteurs de la communauté. Pour cause, le *Projet Relais-pères* a mis en évidence l'importance d'intervenir dans l'environnement des pères afin de rompre leur isolement en recréant du lien social. Aussi, soutenir la réflexion et le financement d'initiatives communautaires faisant intervenir des intervenants locaux permet de réunir une série d'éléments à prendre en considération lors de la mise en place d'un projet à destination des pères.

Un des principaux obstacles qui ressort des recherches et initiatives relatives aux pères est la difficulté de rejoindre et de garder les pères dans un projet. Un travail reste à faire sur le recrutement et l'accueil réservé aux pères dans le champ de la périnatalité et la petite enfance. Aussi, la mise sur pied de dispositifs de sensibilisation est essentielle autant auprès des pères qu'auprès des professionnels en contact direct avec ces derniers. L'initiative visant à implémenter un *cours interdisciplinaire portant sur les enjeux de la paternité* dans un cursus universitaire à destination des professionnels de la santé en est un exemple.

Par ailleurs, la littérature souligne l'importance de la mise en confiance des pères et de la cohérence entre les propos et les pratiques des professionnels. Ces aspects nécessitent du temps et de l'énergie de la part des intervenants, ce qui met en évidence l'importance du soutien des partenaires professionnels du milieu ainsi que la détermination des intervenants en contact avec les pères. Ces dimensions sont largement détaillées dans le *Projet Relais-pères*. Pour ce qui est de *l'Atelier du futur papa*, nous nous interrogeons sur certains points. Ainsi, les formations se veulent participatives et proposent aux pères de tester concrètement les apprentissages sur un poupon. Or, il nous semble que la participation de plus ou moins 20 pères pour un atelier d'une durée de deux heures limite fortement

la pratique. Il en va de même pour la formation en ligne. Nous nous interrogeons sur les apports dispensés à travers six modules en 55 minutes de formation.

Enfin, la littérature a mis en évidence le peu d'évaluation des projets mis en place pour les pères. Aussi, même si mettre en place une évaluation systématique et suivre un projet nécessite du temps, ce dernier est loin d'être perdu et est d'autant plus nécessaire dans ce champ encore nouveau des dispositifs à destination des pères.

5.4 DISPOSITIFS EN FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

Après avoir précédemment examiné des exemples de dispositifs à destination des pères implantés à l'étranger, observons à présent ce que la Belgique francophone propose pour les (futurs) pères dans les champs de la périnatalité et de la petite enfance.

Le champ de la périnatalité

Tout le personnel de l'ONE contacté par mail (RRCAT et CAT's) nous a répondu. De là, seul un unique retour s'est avéré porter sur une activité spécifiquement à destination des pères. Ce dispositif correspond à un café papote initié par Moïse Schepens, Partenaire Enfant-Parents ONE (ayant une formation initiale de sage-femme) et implanté au CHU Saint Pierre à Bruxelles où ce dernier exerce. M. Schepens nous explique que cette initiative prend la forme d'échanges entre pères sur leurs vécus respectifs, leurs expériences et représentations associés à cette étape de leur vie. L'échange dure de trois quarts d'heure à une heure et se déroule une fois par mois. Cette initiative est intégrée dans les séances prénatales concernant le retour à la maison qui ont lieu la semaine et en soirée au CHU Saint Pierre à Bruxelles.

En outre, en l'absence d'autre retour concluant, nous nous focaliserons dans un prochain point sur les initiatives proposées par les 42 maternités de la Fédération Wallonie-Bruxelles, examinées via leur site internet respectif.

Le champ de la petite enfance

Aucun retour ne nous est parvenu concernant l'un ou l'autre dispositif à destination des pères mis en place dans les consultations mobiles ou dans les consultations pour enfants de l'ONE.

Pour ce qui est des Lieux de Rencontre Enfant-Parents (LREP) en Fédération Wallonie-Bruxelles, deux contacts plus approfondis ont été pris.

Le LREP la Bulle d'Air d'Haren, en Région de Bruxelles-Capitales. La fondatrice et coordinatrice de la Bulle d'Air, dont 30% des accompagnants sont des pères, nous partage une série de dispositifs mis en place dans leur ASBL, qui pourrait expliquer ce pourcentage de papas. Certains rejoignent les éléments sur lesquels Dulac (1997) pointait le doigt.

Ainsi, la coordinatrice de la Bulle d'Air nous partage des informations concernant les caractéristiques générales de l'ASBL dont certaines sur l'implication des papas :

« Etant une équipe principalement composée de bénévoles, nous demandons aux parents d'être porteurs du projet avec nous (car au final il s'agit bien de leur projet et l'équipe n'est qu'un outil pour lui permettre d'exister). Les papas ont plutôt tendance à s'impliquer lorsqu'il s'agit de « renfort physique » (ex : monter un nouveau meuble, porter les caisses de jeux jusqu'au chariot, ...) et les mamans apprécient davantage tout ce qui relève de la pérennisation du projet

(ex : membres de notre AG, réflexion autour des possibilités de financement du projet, ...). Autant les papas que les mamans, les parents nous suggèrent très souvent des idées d'ateliers ou de projets à mettre en place. Autant que possible, nous tenons compte des idées des parents et je pense que c'est ce qui nourrit la volonté des parents à s'impliquer dans le projet ».

A la Bulle d'air, tout le personnel accueillant est de sexe féminin. Selon les retours des papas, leur ouverture d'esprit serait un des facteurs qui influencerait leur fréquentation régulière du LREP. La coordinatrice explique qu'ils mettent en avant que « *les discussions ne tournent pas uniquement autour des couches ou de l'allaitement et qu'ils ont une certaine liberté sans se sentir jugés (ex : humour pour décompresser sur la pression parentale, construire une grande cabane dans l'espace d'accueil, ...)* ».

Au-delà de cela, c'est plus généralement l'accessibilité au niveau de l'horaire, à savoir le samedi matin, et la qualité de l'accueil, qui apparaît souple et décontractée, qui est mise en avant par les pères. La coordinatrice nous explique que le tutoiement et l'utilisation des prénoms à la demande des parents est de rigueur dans l'ASBL. De plus, le café/thé y est par exemple en self-service. Les papas mettent en avant également l'aménagement spacieux et réfléchi autant pour les enfants que pour les parents.

Pour ce qui est de la manière dont les pères rejoignent l'ASBL, la coordinatrice avance que des photos aperçues sur Facebook, sur lesquelles apparaissent des papas, ont attiré ceux qui arrivent pour la première fois. C'est cela qui les a rassurés et décidés d'accompagner leur femme. Tous les papas, excepté deux, viennent accompagnés, que ce soit de leur femme, leur mère ou un couple d'amis. Et c'est la présence effective de pères durant les accueils qui participe à les faire revenir. Ils expliquent ne pas se sentir seuls parmi un groupe de mamans.

Concernant le profil de ces pères, il faut savoir que la plupart des papas sont très impliqués dans l'éducation de leur enfant et dans la gestion du quotidien. Pour ce qui est du statut professionnel, certains sont chômeurs, d'autres salariés ou indépendants.

En outre, il ressort des statistiques et des observations de l'équipe relatives à l'intérêt et l'implication des papas durant l'accueil certaines tendances dont une représentation des papas légèrement plus grande lors des parcours de psychomotricité ou des ateliers du Sens'saS. De plus, il semblerait que les papas soient moins attirés par les activités qui relèvent directement des ateliers de soutien à la parentalité (par exemple, des ateliers de discipline positive, de gestion des émotions, de portage physiologique, de massage bébé ...). Mais s'ils ne sont pas présents lors de ces ateliers, ils s'intéresseraient néanmoins à ce que les mamans y ont appris à leur retour à la maison. Les papas semblent donc curieux mais sans franchir encore le pas d'y participer. En outre, la coordinatrice ajoute que « *les papas discutent avec les autres parents (papa comme maman), échangent avec les accueillantes et jouent soit avec les enfants (les leurs ou avec un groupe de plusieurs enfants) ou jouent aussi seuls à découvrir les différents jeux du LREP (notamment les jeux de construction). Certains papas participent à l'atelier d'éveil [organisé] durant l'accueil du LREP alors que d'autres préfèrent rester dans l'espace de jeux juxtaposé* ».

Enfin, la coordinatrice nous partage des témoignages de papas quant aux motifs et aux bénéfices de leur participation avec leur enfant à la Bulle d'Air :

- Un papa explique apprécier venir à la Bulle d'Air avec son fils car ça lui permet de créer une relation avec lui. De manière générale, son fils qui est très attaché à sa maman refuse toute implication du papa dans la vie du quotidien.

- Un autre papa explique que, pour lui, la Bulle d’Air du samedi matin, est une bonne manière de se retrouver en famille, chaque membre ayant des journées bien chargées durant la semaine, et ainsi bien commencer le week-end.
- Deux témoignages de papas mettent en avant l’importance de venir à La Bulle d’Air en raison de la petitesse de leur logement qui ne permettent pas à leurs enfants de jouer autant qu’à l’ASBL et de là, diminuer les écrans qui sont une facilité à la suite d’une semaine difficile et dans des conditions de vie telles qu’énoncées.
- Enfin, un autre papa indique que ça lui fait du bien de pouvoir partager des moments avec ses enfants sans pour autant ne se retrouver qu’avec des femmes.

Le LREP Babibar de Liège. Un entretien téléphonique avec une des coordinatrices nous a appris qu’aucune initiative n’était spécifiquement mise en place pour les papas.

Néanmoins, une petite présence de pères est observable au Babibar. Ces derniers viennent au LREP principalement pour les ateliers périnataux. Ceux-ci sont simples et initiés par des professionnels. Il est à noter que ce ne sont jamais les papas qui s’inscrivent. C’est la maman qui inscrit le papa en mettant son adresse e-mail à elle. Et dans le cas où l’adresse e-mail du papa serait transmise, celui-ci ne répond pas en cas de mail envoyé par le Babibar.

D’autres pères, dans une moindre mesure, viennent aux matinées de rencontre traditionnelles enfants-parents. Le Babibar est décrit comme un LREP un peu atypique. Il se présente sous forme de cafété sociale, c’est ce qui participerait à mettre à l’aise les papas qui viennent. Chacun est libre de faire ce qu’il souhaite. Les mamans peuvent simplement y venir si elles cherchent un endroit où allaiter. Les parents peuvent venir boire un café et lire un livre tout en offrant à leur enfant un endroit de socialisation sécurisé. Les papas apprécient cet espace de liberté, « cool », « moderne ». C’est l’occasion de sortir de chez eux, de se rendre avec les enfants dans un espace où ils ne sont obligés à rien. Par exemple, ils ne sont pas incités à la discussion. Il semblerait que les papas recherchent généralement moins la conversation que les mamans. Ceci serait peut-être dû à l’environnement majoritairement féminin du LREP. C’est plutôt rare que deux papas soient présents en même temps. Ils peuvent par exemple simplement boire un café et lire un livre ou travailler pendant que leur enfant a l’opportunité de jouer avec d’autres enfants. Le lieu tend à éviter un côté paternaliste avec une formalisation de l’espace et la mise en place de règles qui seraient bonnes à suivre.

Quand les pères sont là, ils sont considérés au même titre que la maman. Pour le Babibar, il serait artificiel de proposer des alternatives spécifiques aux pères. La réflexion sur les papas, qui y est entamée déjà depuis quelques années, est toujours en cours. Et pour l’instant, pour l’équipe, proposer une communication spécifiquement dédiée aux pères ne participerait qu’à une stigmatisation à leur égard. Un atelier ou un discours tourné spécifiquement vers les pères pourrait et a déjà été mal vu par des papas qui se sentent déjà impliqués dans leur rôle de parent.

Ce constat s’inscrit plus largement dans la réflexion des membres de l’équipe du Babibar quant à la fréquentation des LREP. Il leur apparaît qu’il est aujourd’hui de plus en plus compliqué pour les mamans de franchir la porte d’un LREP. Les mamans viendront si la communication de l’activité est tournée vers les bénéfiques de l’enfant mais moins s’il est question de leur épanouissement parental. Par ailleurs, plus spécifiquement par rapport aux papas, il leur semblerait que, dans certains LREP, ce sont des événements ponctuels qui sont mis en place à destination des pères. Par exemple, il est décidé qu’un tel mercredi soir soit spécifiquement dédié aux papas et leurs enfants. Cependant, l’offre du LREP ne change pas. Seule la communication se trouve être tournée vers les pères. La réflexion, en amont, sur les besoins des pères et sur une offre adaptée semblerait quelque peu négligée.

A côté de cela, le Babibar a entamé un travail de réflexion sur diverses thématiques :

- sur le logo du LREP, dans l'idée de se détacher de l'unique référence à la mère et afin que le père puisse lui aussi se reconnaître en tant que parent ;
- sur l'intégration d'hommes dans l'équipe ;
- plus généralement, sur l'environnement du lieu, pour qu'il ne soit plus systématiquement/spécifiquement féminin ;
- plus spécifiquement, sur un dispositif qui concernerait précisément les (futurs) papas. Celui-ci consisterait en un groupe de parole sous formes de questions-réponses, dispensée par deux sages-femmes, dans l'optique d'aborder la dimension médicale de la grossesse et de l'accouchement, etc... (et pas spécialement le vécu des pères).
- sur la mise en place d'un espace intergénérationnel qui prendrait la forme de jeux. Il rassemblerait des parents avec des enfants en bas âges qui pourraient venir également avec leurs enfants plus âgés. Pour l'équipe, c'est une piste qui impliquerait la présence plus importante d'hommes, ces derniers étant favorables aux jeux. L'idée est également d'embaucher un coordinateur homme pour ce dispositif. Il y aurait différentes générations et mixtes présentes.
- En outre, il a été question que le lieu se déplace afin de bénéficier d'un espace extérieur et qu'une série d'activités associées se mettent en place afin de faire vivre le lieu. Selon la coordinatrice, ce nouvel environnement aurait pu être un levier favorisant la participation des papas mais le projet n'a finalement pas abouti.

En conclusion, le Babibar s'applique à travailler sur tout ce qui touche au lieu mais moins sur quelque chose qui serait spécifiquement tourné vers les papas.

En outre, au vu de l'absence de retour concernant des initiatives mises en place au sein des consultations mobiles et des consultations pour enfants, nous nous focaliserons dans un second point sur les initiatives proposées par les communes de la Fédération Wallonie-Bruxelles, examinées via leur site internet respectif.

Enfin, dans un troisième point nous en viendrons aux dispositifs initiés par l'ONE.

5.4.1 LES MATERNITÉS : QUELLE PLACE POUR LE PÈRE ?

En vue de mettre en évidence les dispositifs proposés aux pères durant la période périnatale, nous avons scruté attentivement le site internet des 42 maternités en Fédération Wallonie-Bruxelles. Cette recherche a été effectuée entre novembre 2019 et janvier 2020. Soulignons que, depuis, sur base d'un rapport du Centre fédéral d'expertise des soins de santé (KCE) recommandant la fermeture de certaines maternités, des changements dans le paysage ont eu lieu ou sont envisagés.

Le chapitre se divise une première fois par provinces ensuite par maternités. Seuls les éléments spécifiquement liés au père sont présentés. Nous prenons en compte les informations qui impliquent le papa durant la grossesse, lors de l'accouchement et lors du retour à la maison. Nous allons au-delà des dispositifs de soutien ou d'accompagnement des pères, l'objectif étant ici plus globalement d'appréhender la place et le rôle du père en période périnatale.

Par ailleurs, ni les informations ou dispositifs concernant les parents de manière conjointe, ni les informations qui concernent la famille dans son ensemble où autant la mère, le père et les frères et sœurs sont concernés (par exemple vis-à-vis du don d'organe, des transplantations, des greffes, des maladies héréditaires ou encore du consentement éclairé) ne sont pris en compte. Il en va de même pour les informations relatives au test de paternité.

Les résultats énoncent systématiquement toutes les récurrences relatives au père qui ont été trouvées sur les sites internet des maternités et ce de manière descriptive. Ces récurrences sont présentées sous forme de citation afin que le lecteur puisse lui aussi se mettre à la place d'un papa allant à la recherche d'information le concernant dans les maternités.

Au préalable, avant de s'attarder sur les dispositifs impliquant les pères dans l'une ou l'autre maternité, observons certaines généralités vis-à-vis du père qui ressortent du paysage périnatal belge au sein des maternités. Ainsi, de manière générale et à quelques particularités près, le père est mentionné dans les informations concernant les heures de visites, indiquant que ce dernier peut rester au-delà des heures prescrites sauf avis contraire du médecin. Dans certains cas, si le papa ne loge pas, il est tout de même noté qu'il ne bénéficie que d'une demi-heure de plus que toute autre personne. Ensuite, généralement, un petit commentaire signale également que le papa peut rester loger en chambre particulière auprès de la mère moyennant un supplément. De même, à quelques différences près, lors de l'hospitalisation du bébé en service de néonatalogie, il est souvent mentionné que la maman et le papa sont tous deux importants et les bienvenus.

Concernant plus précisément les implications ou les sollicitations requises envers le papa, notons que celui-ci est interpellé pour s'occuper de la déclaration de naissance, soit spécifiquement, soit au même titre que la maman et, selon certaines maternités, également lorsqu'il est question de la reconnaissance prénatale. De plus, les informations promulguées par les maternités font explicitement référence au papa pour les situations dans lesquelles le bébé ou la maman nécessitent une prise en charge post-accouchement, en cas de césariennes notamment, sa présence étant sollicitée pour les soins du bébé ou le peau à peau, soit au même titre que la maman, soit pour la remplacer. De plus, la référence au papa est courante lorsqu'il est fait mention de couper le cordon ombilical.

5.4.1.1 BRUXELLES

5.4.1.1.1 CHU SAINT-PIERRE⁷²

Notons au préalable que les informations exposées sur le site internet sont en partie reprises dans l'une ou l'autre brochure. De manière générale, sur le site internet ou dans la brochure en ligne relative à la grossesse et l'accouchement, le père y est peu mentionné comme destinataire principal de l'information ou de l'intervention proposée.

Sur le site internet, dans la spécialité « Grossesse et accouchement », la section « Préparation à la naissance » propose une série de moments et d'activités à destination des femmes enceintes et plus généralement des parents afin de préparer à la naissance. Parmi les activités à destination des parents, seules dans les informations concernant les **séances individuelles de kiné prénatale** (sur le site César De Paepe), il est précisé à la future mère que **le futur père** ou la personne qui l'accompagnera en salle de naissance **est invité(e) à participer** à ces séances de préparation et d'informations sur les différents aspects de l'accouchement. Les différents thèmes abordés durant les séances sont les préventions et la préparation du corps durant la grossesse, le départ pour la salle d'accouchement, la gestion du travail en salle de naissance avec ou sans péridurale, l'accouchement et les positions ainsi que le massage et la relaxation de la future maman.

⁷² <https://www.stpierre-bru.be>

De plus, à la suite d'une mise à jour depuis janvier 2020, des détails impliquant le papa ont été ajoutés dans les informations et les contenus relatifs aux **séances d'informations prénatales** à destination des futurs parents, pour lesquels « les accompagnants sont plus que bienvenus », qui se tiennent en semaine de 18 à 20 h. Une gynécologue contactée par téléphone atteste les séances en soirée est un point positif pour atteindre les pères, ceux-ci étant présents aux séances et motivés. Désormais, dans le contenu des séances, il y est précisé **pour l'allaitement que les consultantes en lactation aident à l'accompagnant à trouver sa place durant cette étape**. Et pour la séance **concernant le retour à domicile**, il y est dit que **les hommes seront invités à échanger entre eux en fin de séance**. Il y est précisé que Moïse⁷³ leur donnera des astuces du quotidien à appliquer pour soulager leur compagne. Il est communiqué aussi que ce moment entre hommes sera l'occasion pour les femmes d'aborder des sujets intimes comme la rééducation périnéale. Il apparaît que le moment de la séance entre hommes semble être l'occasion de préparer le père dans son rôle de soutien pour la maman.

Nous constatons que la description présentée sur le site internet pour le moment d'échange entre pères ne correspond pas réellement à la visée que Moïse Schepens propose via cette initiative et dont il nous a fait part. Sur le site internet, le père y est décrit et sollicité en tant que support pour la mère alors que les échanges se concentrent sur les pères et leur vécu à eux durant cette étape de la vie.

Parmi les **brochures**, celle intitulée « **Votre séjour à la maternité et votre retour à domicile** » est destinée à guider les parents lors des premiers jours à la maternité et pour leur retour à la maison. Elle renseigne sur les soins que peuvent nécessiter la maman ou le nouveau-né. Il y est question de soins physiques mais aussi psychologiques comme le *baby blues* ou le fait de se sentir dépassé(e). Il n'y est fait aucune référence explicite au père. Néanmoins, **les photos présentées intègrent le papa**, tout comme dans la brochure « **Bien naître au CHU Saint Pierre** », dans laquelle, par contre, le père y est mentionné. Soulignons au préalable que, néanmoins, cette dernière brochure s'adresse spécifiquement à la maman. De manière globale, cette brochure relative à l'accouchement et à la naissance semble se soucier du papa, avec des points qui lui sont spécifiquement dédiés mais elle se concentre en priorité sur la mère avec un discours, des informations qui lui sont directement adressés. Ainsi, dans la **brochure « Bien naître au CHU Saint Pierre »**, la figure paternelle est référencée et ce indirectement en mentionnant que les séances d'information (p. 7) relatives à l'allaitement, au travail et à l'accouchement s'adressent également aux futurs pères et/ou accompagnants. Toutefois, les pères y sont également impliqués plus directement. Ainsi, dans une rubrique portant sur la naissance, un paragraphe concernant la valise pour la maternité lui est dédié. Ce dernier est intitulé : « **Les affaires pour le confort du Papa ou de l'accompagnant(e)** » (p. 13). Il y est recommandé des « vêtements confortables et légers (il fait chaud dans la salle d'accouchement) ; des chaussures confortables ou pantoufles ; boissons, biscuits, tartines, fruits car le travail peut durer longtemps ; de quoi lire ou s'occuper ; une crème ou huile de massage pour masser votre compagne et l'aider à se détendre pendant les contractions ».

Dans cette même rubrique sur la naissance, un autre point interpelle précisément le papa, et ce « de manière instrumentale » comme le qualifierait Dulac (1997). Pour cause, l'intitulé du point est : « **Conseils au papa ou à l'accompagnant(e) pour aider la maman pendant le travail** » (p. 16) Le destinataire sollicite cette fois directement le père mais en tant que support pour la mère. Les recommandations qui lui sont formulées dans « A la maison en début de travail » sont : « *[s]i le travail commence et qu'il est encore léger, aidez-la à se relaxer en attendant que les contractions deviennent régulières et plus fortes. Pour la soutenir, vous pouvez l'aider à respirer, vous pouvez la masser. Veillez à ce que toutes les personnes en contact avec elle respectent l'atmosphère dont elle*

⁷³ Moïse Schepens, PEP's ONE de formation sage-femme

a besoin. Rappelez-lui que tout ce travail sert à faire naître votre bébé ». Pour ce qui est des recommandations dans « En salle de naissance » elles disent : « *[c]herchez les positions confortables pour tous les deux en utilisant l'espace et les moyens mis à disposition : lit, banquette, fauteuil, ballons, coussins et caisse, espalier, tapis de sol, couloir, baignoire.* »

A ces informations s'ajoutent celles fournies par une gynécologue de la maternité lors d'un entretien téléphonique. Concernant la **préparation physique globale**, elle nous explique que le papa est convié à une des séances. C'est une question de place. Et il a été décidé de privilégier l'accès à ces séances au plus grand nombre de femmes possible. Elle ajoute aussi que si les pères étaient présents à chaque séance, un certain nombre de femmes ne viendraient pas aux séances, évitant ainsi le contact avec les autres hommes. De plus, elle remarque que, lorsque les séances se font en couple, les femmes ne partagent qu'avec leur conjoint et délaissent les discussions avec les autres femmes. Elle ajoute qu'il est déjà difficile, au départ, pour la plupart des mères de s'ouvrir aux autres femmes. Enfin, pour elle, l'idéal serait de proposer des consultations, de la sorte, individuelles, ce qui n'est pas réalisable pour des questions de moyen et de personnel. Ce dispositif correspond à « La préparation à la naissance collective avec une sage-femme » que nous n'avons initialement pas repris. Les informations sur le site internet vis-à-vis de ces séances n'impliquaient pas explicitement le père même si elles semblaient être ouvertes aux femmes enceintes et, plus largement, aux futurs parents.

De plus, la gynécologue nous informe sur **les journées pour les parents** qui ne sont plus d'application aujourd'hui, mais qui devraient être à nouveau d'actualité. Deux samedis pour les parents avaient déjà été organisés, dans le cadre de la recherche du Dr Kadz⁷⁴, proposant des ateliers pratiques aux futurs parents. Selon elle, le choix du samedi est un point positif. Elle ajoute que ces journées étaient très chouettes et avaient beaucoup plu aux papas qui étaient très investis. Les divers ateliers leur permettaient d'appréhender concrètement les différentes situations du quotidien. Ainsi, ils testaient et apprenaient à donner le bain. Ils étaient également très investis pour l'allaitement, ils prenaient la poupée, positionnaient correctement les seins et faisaient également des petites remarques à leur femme. Pour la gynécologue, le côté pratique semble plaire davantage presque plus que les séances d'informations qui lui semblaient déjà positives pour les papas.

Enfin, elle mentionne également la **consultation « Bien-Naître »** que nous n'avons pas référencée car les informations correspondantes sur le site internet n'impliquaient pas le papa. Elle explique que les personnes viennent en couple. Elles essayent de placer le rendez-vous tôt le matin pour que le papa puisse être présent avant d'aller travailler. De manière générale, le papa ne vient pas à toutes les consultations de routine mais bien aux échographies, sauf lorsque la maman ne comprend pas bien le français, alors là le père est présent régulièrement pour les consultations.

5.4.1.1.2 HÔPITAL IRIS SUD⁷⁵ - SITE ETTERBEEK-IXELLES

L'hôpital organise des **séances d'information pour les futurs parents** tout au long de l'année. Elles sont animées par l'équipe de maternité qui aborde alternativement 4 thèmes. Ces séances d'information (en français) ont lieu le mardi à 19 h (durée +/- 1 h 30). Aucune inscription n'est nécessaire, à l'exception pour le thème 3 sur l'approche pratique de l'allaitement. Le thème 1 s'attarde, entre autres, précisément sur **le rôle du père**.

En plus des sessions d'information hebdomadaires destinées aux futurs parents, une session d'information sous l'appellation « **Bientôt papa ?** » spécialement dédiée aux futurs pères est organisée 4 fois par an. Cette session sous forme de soirée conviviale est animée par le Dr. Frédéric Buxant (gynécologue) et Pascal Vandenhouwee (sage-femme) et a pour thème « la place du père

⁷⁴ Des explications sont fournies dans la présentation de l'Hôpital Iris Sud - Site Etterbeek-Ixelles.

⁷⁵ <http://www.his-izz.be>

durant la grossesse, l'accouchement et après la naissance ». Il y est mentionné que cette soirée d'information est gratuite et réservée aux papas.

Par ailleurs, les informations concernant les « **chambres individuelles [réfléchies] pour tisser le cocon familial dès les premiers moments** » font précisément référence au père. Ainsi, il est indiqué que l'essentiel est de respecter l'intimité et d'intégrer le père ou le coparent. Il est proposé au père, au coparent ou à l'accompagnant de partager le séjour à la maternité avec la mère et le bébé.

À ce sujet, la brochure « **Une maternité pensée pour votre bien-être** », qui décrit en quelques pages les différentes chambres disponibles, met en avant cette particularité de l'hôpital Iris Sud de ne proposer que des chambres individuelles dont le modèle « standard » n'implique aucun supplément. L'introduction de la brochure qui s'adresse spécifiquement à la maman explique ce choix pour son bien-être à elle et celui de son nouveau-né. L'introduction fait également référence au papa : « *Elles [les chambres individuelles] offrent au papa ou à la personne de votre choix, la possibilité de partager le séjour à la maternité et d'apprendre ou de réapprendre les nouveaux gestes du quotidien* ». Par la suite, le terme « papa » ne se retrouve plus et celui privilégié est « accompagnant ». A côté de cela, le père est présent dans les représentations. Si l'image de la couverture met en avant une maman avec son bébé, les deux images suivantes présentent respectivement un couple formé d'un homme et d'une femme. Parmi ces deux images, le premier couple est représenté avec un nouveau-né, et le second couple, dont la maman est enceinte, est montré se présentant à la maternité.

Parmi les autres brochures, celle intitulée « **Félicitations, vous êtes enceinte !** » implique le papa dans des points qui lui sont spécifiquement consacrés. Notons également que le père est présent sur les photos proposées dans la brochure. De manière générale, cette brochure donne des informations aux parents et s'adressent parfois directement à la mère ou au père en fonction de l'information promulguée.

Ainsi, dans la rubrique qui se concentre sur le suivi de grossesse et la préparation à la naissance, le père est directement interpellé dans un point intitulé « **devenir papa** » (p. 12-13). Il y est dit : « *Vous êtes unique et important pour votre enfant. Prenez votre place. N'ayez pas peur de toucher le ventre de la maman pendant la grossesse. Le bébé peut vous sentir et reconnaître votre voix. En vous manifestant très tôt à votre enfant, vous arriverez plus facilement à créer un lien d'attachement avec lui* ».

Un autre point intitulé « **être papa** » (p. 22-23) dans la rubrique consacrée au moment de l'accouchement interpelle encore directement le père pour lui-même et en tant que support pour la mère. Il y est dit : « *Au moment de l'accouchement, n'hésitez pas à jouer un rôle de soutien actif auprès de la maman. Restez à l'écoute de ses émotions et partagez les vôtres. La sage-femme vous guidera pour répondre au mieux aux besoins de la maman en travail (massage, réconfort, déambulation, soutien, ...). Votre rôle sera d'encourager votre compagne qui pourra traverser des périodes difficiles. Vous contribuerez en participant à l'organisation "logistique" de la maison (ménage, courses, repas, ...). Vous pourrez aussi profiter de cette période pour apprendre à connaître votre bébé : le prendre dans vos bras, faire du peau à peau, le bercer, lui donner son bain, changer ses couches... Et puis laissez votre enfant vous apprendre votre rôle de papa* ».

Le papa est également impliqué dans la rubrique sur le séjour à la maternité pour ce qui est des **soins du bébé** (p. 28-31) et plus précisément pour la toilette et la manière de la réaliser. Il y est dit que le bain est un moment privilégié pour la maman et le papa afin d'apprendre à connaître leur bébé. Il y est aussi indiqué que le choix peut être fait de se baigner avec le bébé, ravissant de la sorte le papa. La maman devant quant à elle attendre six semaines après la naissance.

La brochure « **Une équipe vous accompagne** » (Edition 2019), quant à elle, s'adresse directement à la maman placée au centre de l'accompagnement et ce tout au long des étapes du trajet de soins. Dans les premières pages, un graphique présente la maman reliée dans son entourage proche à sa « famille », ses « amis » et son « partenaire ». Aucune personne référencée en tant que père ou papa n'est proposée. Dans les informations présentées dans la brochure, le papa est mentionné dans la rubrique « L'information collective prénatale » (p. 6), qui correspond aux séances d'informations pour les futurs parents, présentées antérieurement, et qui traite directement du rôle du père et dont un des thèmes est spécialement dédié aux papas. Nous y apprenons en plus qu'une contribution d'environ 9 € est demandée à la future maman par thème à l'exception du thème 3 sur l'approche pratique de l'allaitement pour lequel environ 15 € sont facturés, mais ces coûts sont totalement remboursés par la mutuelle. La personne partenaire est quant à elle référencée une fois dans les informations relatives à la consultation de tabacologie (p. 5) dont le programme est proposé à la femme enceinte et son partenaire.

En outre, la recherche par mots-clés nous propose également la page « **Le Dr Kadz remporte le fond iris-Recherche pour son étude sur son éducation anténatale des parents primipares** ». On y apprend que l'objectif de cette recherche qui est pragmatique est de viser à implanter, dans les hôpitaux, des journées d'information pour les futurs parents, dont le séjour à la maternité est désormais raccourci, souhaitant améliorer leur ressenti et autonomie. L'idée est aussi de pouvoir comparer l'impact ou non de ces journées d'information à la sortie de la maternité par rapport aux couples n'ayant pas suivi cette formation. On y parle également de *Mum 3.0* : une plateforme test, un projet comprenant divers ateliers à destination des futurs parents mis en place par le Dr. Kadz depuis cinq ans. Au départ, une première étude a été menée pour cerner les besoins des parents et principalement des mamans. Cette deuxième recherche inclut, quant à elle, le rôle du père. L'équipe de *Mum 3.0* a par exemple proposé au salon *Baby Boom* des ateliers sur l'allaitement maternel, le change, le bain, et également le rôle du père en salle d'accouchement. Il y est indiqué que certains des ateliers de ce projet ont été proposés en 2017 au sein de la maternité des Hôpitaux Iris Sud. En outre, une actualité (s. d.) « **Ateliers pour futurs parents : un moment passé sous le signe de l'apprentissage** » fait un retour sur ces deux journées d'ateliers à destination des futurs parents organisées par l'équipe de périnatalité des Hôpitaux Iris-Sud - site Etterbeek-Ixelles. Un futur papa se confie : « *Votre implication, vos sourires me rendent heureux, confiant et serein* ».

Par ailleurs, lors d'un entretien téléphonique avec une sage-femme, celle-ci nous résume le trajet de soins et nous explique la place du papa. Ainsi, il y a trois phases dans le trajet de soins, dans lesquelles on insiste sur la place du papa, à savoir : 1) les séances d'information, 2) le kiné : comment soutenir la maman, et 3) le rendez-vous Bien-Naitre (*real life*). Cette information ne transparaît pas aussi fortement sur le site internet ou dans les brochures.

1) Les 4 ateliers « Devenir parents » et le 5^e atelier « Bientôt papa ? »

Ces 4 ateliers « Devenir parents » se présentent sous forme de séances d'information, dont 90% des présences sont des couples. Dans les séances d'information, ils essayent de promouvoir la présence du père dans tout le trajet de soins. On y parle, entre autres, des séances de kiné à destination des papas et on explique comment soutenir la maman dans la période avant l'accouchement. A cela, s'ajoute le 5^e atelier « Bientôt papa ». Celui-là n'est proposé que 4 fois par an en raison de sa gratuité. De manière générale, les papas sont préoccupés par les choses pratiques et principalement par rapport au bébé. Les quatre thèmes permettent de montrer qu'il y a un temps pour tout, et que c'est pour cette raison que les séances de kiné se recentrent sur l'aide que les papas peuvent apporter à la maman.

Dans la section maternité, les papas sont encouragés à loger avec la maman. Et, généralement, ils viennent tous. Quand il y a déjà un enfant, ils peuvent le faire garder facilement. C'est plus compliqué quand c'est le troisième et qu'il y a déjà deux enfants à faire garder.

2) Les séances de kiné

Il y a 4 séances de kiné successives. C'est vraiment un atelier contrairement aux ateliers « Devenir parents » qui sont plutôt des séances d'information.

3) Le rendez-vous Bien-Naitre

Tout le monde est encouragé à le suivre. C'est une étape déstressante qui consiste en une heure de rendez-vous individualisé permettant de prendre connaissance des lieux, de se familiariser avec l'environnement, d'anticiper le jour J et, ainsi, de déstresser. Il est proposé 25 fois par semaine sur 4 jours. Cinq sages-femmes le prennent en charge.

On y met en pratique ce qui a pu être vu pendant les séances d'information. On reçoit également une liste de ce qu'il y a à mettre dans la valise de maternité.

Il y a deux groupes de parents. D'une part, il y a les parents qui travaillent en journée et qui sont suivis par un gynécologue privé. Ce sont généralement des parents primipares. Ceux-là viennent aux séances d'informations le soir. Ils sont alors invités à participer au rendez-vous « Bien Naitre » qui leur permettra de mettre en pratique certains questionnements évoqués lors des séances et de surtout les déstresser. D'autre part, il y a les parents qui ne viennent pas le soir aux séances d'informations parce que cela ne les intéresse pas, ceux-ci ayant déjà l'habitude. C'est un public différent. Ils ont déjà des enfants. Mais ils viennent au rendez-vous « Bien Naitre » qui les rassure. Ils sont contents d'y participer car c'est toujours différent selon les maternités et se familiariser avec les lieux est déstressant.

5.4.1.1.3 HÔPITAL DELTA⁷⁶ (Auderghem) - Maternité « Edith Cavell » (CHIREC)

La maternité Edith Cavell de l'hôpital Delta ne propose rien d'explicite pour le papa qui soit présenté sur le site internet.

5.4.1.1.4 CLINIQUE STE-ANNE ST-REMI⁷⁷(CHIREC)

La maternité propose un service de doulas⁷⁸, c'est-à-dire un espace de parole et de préparation et ce avec une place spéciale pour le papa.

Un entretien téléphonique avec une des deux doulas nous en apprend davantage sur cette place du papa. Ainsi, les mamans étant toujours au centre de l'attention par tous les services, les papas sont souvent observateurs du processus de grossesse. Concrètement, la doula contactée leur demande comment ils se voient, ce qu'ils ressentent, comment ils voient l'accouchement pour la mère et pour eux, ce dont ils ont envie, leur point de vue en tant qu'homme. Elle leur offre un espace de parole

⁷⁶ <http://chirec.be/fr> Le site internet est commun à tous les sites hospitaliers et toutes les polycliniques du CHIREC.

Le groupe CHIREC comprend quatre sites hospitaliers dans la région de Bruxelles-Capitale, à savoir : l'Hôpital Delta, la Clinique Ste-Anne St-Remi, la Clinique de la Basilique et le Centre Médical Edith Cavell ainsi qu'un site en province du Brabant wallon, à savoir : l'Hôpital de Braine l'Alleud-Waterloo.

Il comprend, également, trois polycliniques dans la région de Bruxelles-Capitale, à savoir : le Centre Médical Parc Léopold, le Centre Médical Europe-Lambermont et la City Clinic Louise à Ixelles ainsi qu'une polyclinique en province du Brabant wallon, à savoir : le Centre Médical Jean Monnet.

Trois sites hospitaliers sur cinq du CHIREC disposent d'une unité de maternité. Dans la région de Bruxelles-Capitale, il faut compter la maternité « Edith Cavell » de l'Hôpital Delta à Auderghem associée à un Centre Néonatal Intensif et la maternité de La Clinique Ste-Anne St-Remi à Anderlecht. La province du Brabant wallon compte parmi elle la Maternité de l'Hôpital de Braine-l'Alleud - Waterloo.

Notons également que le service de gynécologie-obstétrique est l'un des centres d'Excellence du CHIREC. Il accueille sur tous les sites les futures mamans et familles dans le cadre d'un accouchement, d'un diagnostic prénatal ou encore d'échographies. La gynécologie-obstétrique est une discipline liée au Pôle Mère-Enfant, qui regroupe également les activités de Pédiatrie, la Maternité, la Néonatalogie, et la Procréation Médicalement Assistée (PMA), pour une prise en charge globale du patient.

⁷⁷ <http://chirec.be/fr> Le site internet est commun à tous les sites hospitaliers et toutes les polycliniques du CHIREC.

⁷⁸ Le rôle de la doula est définie sur le site internet de l'association francophone des doulas de Belgique comme suit : « La doula accompagne et soutient une autre femme et son entourage pendant la grossesse, l'accouchement et la période postnatale. Forte de son expérience de vie et de sa formation, elle offre aux parents un soutien sur mesure pendant plusieurs mois en toute confidentialité. Son accompagnement est strictement non médical et ne remplace en aucun cas le suivi des professionnels de la santé choisi par les (futurs) parents » <http://doulas.be/wp2/quest-ce-quune-doula>

qui permet de prendre en compte leurs visions des choses et leurs inquiétudes. Elle nous explique que les papas sont souvent inquiets par rapport à l'accouchement à la suite d'histoires et de récits problématiques qu'on leur aurait relatés et c'est là qu'elle prend le temps de les écouter et de les rassurer, leur expliquant que les femmes font cela de génération en génération. A cette inquiétude liée à l'accouchement, à la douleur ressentie par la femme, s'ajoute aussi l'inquiétude d'être présent et de ne rien avoir à faire, d'être impuissant.

Elle explique que ce qui préoccupe les papas, c'est de trouver leur place et un moyen d'être acteur. Elle ajoute que les préoccupations des papas sont tournées vers la maman et pas vraiment sur le bébé. Selon elle, il faut donc travailler sur leur rôle, les occuper à l'accouchement. Il faut essayer d'arriver à ce que les papas ne soient pas anxieux pour la maman. Certains papas inquiets suggèrent à leur femme de prendre la péridurale. Dans ce cas-là, elle les rassure, leur explique que le corps est préparé à cela, que la femme est capable de le supporter et que c'est elle qui sentira quand elle aura besoin de la péridurale. Ainsi, pour elle, il faut les investir d'une mission et travailler sur la question de la douleur de leur femme.

Concernant l'intérêt de faire appel à une doula, elle relate deux cas de figure : soit le papa partage avec la maman le fait de vouloir trouver sa place et ils décident, pour cette raison, conjointement de faire appel à une doula ; soit l'initiative vient de la mère, le père n'étant initialement pas intéressé et considérant que c'est une lubie de sa femme.

En ce qui concerne les modalités, différents suivis sont possibles. Ainsi, à partir du 5^e ou 6^e mois de grossesse, un accompagnement global (avant, pendant et après) peut être proposé à raison d'1 fois par mois en couple. Si la maman n'est pas intéressée par la préparation à l'accouchement, elle peut souhaiter, par exemple, une séance consacrée à l'allaitement. Ou bien, il est possible qu'une maman de deux enfants fasse appel à elle afin d'accoucher sans péridurale pour son troisième. Pour ce qui est de l'horaire, trois possibilités sont proposées. Le vendredi matin, elle travaille au Chirec avec sa collègue. Durant cette tranche horaire, elles ne reçoivent que peu de mamans accompagnées du papa. Elle propose également des consultations en soirée et chez les futurs parents, les transports en commun n'étant pas confortables pour la femme enceinte et le suivi postnatal à domicile étant aussi plus simple avec un bébé en bas âge. Enfin, elle réalise des consultations chez elle en journée et en soirée. Au-delà de ces suivis, elle se déplace pour l'accouchement à la suite du coup de téléphone du gynécologue.

Au vu de ces informations, la place toute spéciale donnée au papa qui l'implique durant la grossesse et l'accouchement semble tournée vers l'écoute, l'apaisement et l'accompagnement du rôle de soutien et de support qu'il peut endosser pour la maman.

5.4.1.1.5 CLINIQUE SAINT-JEAN⁷⁹

La maternité de la Clinique Saint-Jean ne propose rien d'explicite pour le papa qui soit présenté sur le site internet⁸⁰.

5.4.1.1.6 SITE STE-ELISABETH⁸¹ (CLINIQUES DE L'EUROPE)

A la maternité de la Clinique Ste-Elisabeth, il est conseillé lors de la préparation de son séjour à la maternité de penser au **maillot pour le papa**. **Pour cause**, chaque **salle de naissance** dispose d'une

⁷⁹ <https://www.clstjean.be>

⁸⁰ De plus, pour l'anecdote, lors de la recherche par mots clés, le site nous propose « *Voulez-vous dire : mère ?* ».

⁸¹ <https://www.cliniquesdeleurope.be/fr> Le site internet est commun aux trois sites des Cliniques de l'Europe, à savoir le site Ste-Elisabeth (Uccle), le site St-Michel (Etterbeek), Bella Vita Medical Center et à la consultation externe de Halle. Parmi ces sites, le service de gynécologie ne concerne que Ste-Elisabeth et St-Michel. Les informations proposées sur le site internet sont communes aux deux sites et, lorsque cela est nécessaire, des distinctions sont faites.

baignoire d'accouchement. Cette information présente sur le site internet est également dispensée dans la brochure « **Unité de maternité des Cliniques de l'Europe** ».

5.4.1.1.7 SITE ST-MICHEL⁸² (CLINIQUES DE L'EUROPE)

La maternité de la Clinique St-Michel ne propose rien d'explicite pour le papa qui soit présenté sur le site internet.

5.4.1.1.8 HÔPITAL ERASME⁸³

Les informations prodiguées sur le site de l'hôpital s'adressent globalement aux parents, à la mère et au père. Le père est à différentes reprises mentionné dans des interventions dédiées aux parents ou à la maman, mais aucune activité ne lui est spécifiquement consacrée à l'exception d'une durant laquelle des conseils lui sont dispensés afin d'être activement un soutien durant l'accouchement.

La maternité offre un **espace « Cocon »** qui est consacré au lien mère-enfant et qui permet un accouchement naturel. Cet espace sécurisé et démedicalisé est appelé « gîte de naissance » et est présenté comme la première structure intra-hospitalière de la sorte en Belgique. Les informations fournies sur le Cocon sont générales ou adressées spécifiquement à la future maman. Parmi ces informations, **il est indiqué que le secteur mère-enfant accorde une grande attention à la place du père, mais au-delà de cela les informations ne concernent pas le papa**. Nous avons pu obtenir davantage d'informations lors d'un entretien téléphonique à une responsable de l'espace Cocon qui nous mentionne **pourtant une activité impliquant directement le papa**. Ainsi, elle nous apprend que l'espace Cocon se développe autour de 5 thèmes, à savoir, la gestion de la douleur, les positions qui facilitent, l'accouchement physiologique, l'alimentation et le retour du bébé à la maison.

Dans la **gestion de la douleur**, une activité facultative basée sur la méthode Bonapace est proposée à laquelle il est obligatoire de participer en couple étant donné que les conseils et méthodes sont apprises au papa qui est alors complètement intégré et acteur de la situation. Elle nous informe que le niveau de satisfaction des papas est bon. Lors du rendez-vous postpartum, il ressort des feedbacks avec les papas qu'ils sont contents d'être acteurs, participants, d'accompagner leur femme et de ne pas être un « pot de fleurs ». Elle ajoute comme anecdote que chez les « parents cocon » c'est généralement le père qui sonne pour annoncer que le moment du départ vers la maternité est venu. Il explique la situation, pose des questions, annonce que les contractions ont l'air d'avoir commencé et qu'ils vont donc peut-être venir.

Durant la période prénatale, les **kinésithérapeutes** dispensent des **séances collectives** aux futures mamans consacrées à des techniques à pratiquer lors de l'accouchement et à leur bien-être. Il y est indiqué que les pères sont toujours les bienvenus et qu'une séance leur est spécifiquement consacrée, au cours de laquelle les kinésithérapeutes dispenseront des conseils relatifs à **leur rôle en salle d'accouchement**.

Le papa est également impliqué dans les informations concernant l'**échographie**. Il est dit à la maman qu'elle peut être accompagnée, mais pas par trop de gens ni de jeunes enfants afin d'éviter de poser des conditions moins favorables à une pleine participation du futur papa.

Une brochure sur l'**haptonomie** inclut aussi le papa. Les séances proposent aux parents, pendant la grossesse, de créer les bases de la parentalité et des relations entre le bébé, la mère et le père.

⁸² <https://www.cliniquesdeleurope.be/fr> Le site internet est commun aux trois sites des Cliniques de l'Europe, à savoir le site Ste-Elisabeth (Uccle), le site St-Michel (Etterbeek), Bella Vita Medical Center et à la consultation externe de Halle.

⁸³ <https://www.erasme.ulb.ac.be>

5.4.1.1.9 LA CLINIQUE UNIVERSITAIRE ST-LUC⁸⁴

La brochure « **Accoucher et naître à Saint-Luc** », dont l'introduction s'adresse directement aux futurs parents, propose en première page deux photos : l'une illustrant le ventre d'une femme enceinte, et l'autre un homme tenant la main d'une femme enceinte. Malgré une introduction commune aux parents, le reste des informations semblent adressé seulement à la maman. C'est dans ce contexte que le papa est impliqué à l'un ou l'autre moment. La brochure informe de plusieurs types de préparation à la naissance possible. Le papa est intégré dans les **cours collectifs** (p. 16) proposés dans le programme de **kiné prénatale** au troisième trimestre. Quatre séances thématiques sont proposées, à savoir : 1) l'accouchement et la respiration, 2) la gestion des contractions, 3) la poussée et, enfin, **(4) une synthèse** durant laquelle il est mentionné que **le futur papa est le bienvenu**. Il y est ajouté qu' « *en tant que future maman, vous vous sentirez prête physiquement et mentalement et le futur papa sera plus confiant dans son rôle à jouer le jour « J »* ». Cette séance synthèse proposant une participation active des futurs pères est commentée par la kinésithérapeute en charge dans une actualité de 2017 « De la kiné, avant et après bébé ». Elle explique que durant cette séance elle dispense aux pères un résumé des informations importantes et des explications quant à la manière dont ils peuvent aider leur compagne pendant l'accouchement. Elle ajoute : « *Cette séance est souvent magique ! C'est un bonheur de voir les papas prendre conscience de ce qu'ils peuvent faire ! C'est d'ailleurs parfois lors de ces séances qu'ils commencent à se sentir père...* »

La brochure propose également un projet de naissance (p. 38) avec des informations à compléter par la maman, certaines concernant le papa. Il est, notamment, demandé si, en salle de naissance, elle sera accompagnée du papa ou d'une autre personne. De même, concernant l'accueil du bébé, il est demandé si le papa souhaite couper le cordon ombilical et s'il souhaite faire du peau à peau avec le bébé.

Une autre brochure « **Petit Pierre mange de bon cœur** » implique également le papa principalement en tant que soutien pour la maman, mais d'une manière qui l'intègre à la relation maman-bébé. Ainsi, dans les informations sur l'allaitement maternel (p. 6), il est dit qu'au début « *la maman peut avoir besoin du soutien et des encouragements précieux du papa. Celui-ci n'est pas exclu de la relation bébé-maman. Il profite, en général, des autres occasions pour s'occuper du bébé, comme lors des baigns, promenades, changes, câlins, massages, jeux, etc.* ». Pour ce qui est de l'alimentation au biberon (p.10), il est mentionné que « *l'utilisation du biberon permet une participation plus active du papa et des autres membres de la famille ; ce qui peut soulager la maman de temps en temps ! N'hésitez pas à favoriser le contact peau à peau avec votre bébé. Les massages peuvent également être des moments relationnels privilégiés* ».

Par ailleurs, la Clinique Universitaire St-Luc propose au papa un **accompagnement psychologique** au même titre que la maman. Les informations présentées indiquent que le père est autant considéré que la mère dans les changements qu'occasionnent une grossesse et son suivi.

De plus, sur la même thématique, différentes actualités de 2015 relatives à une recherche sur la dépression post-partum dans le contexte conjugal et familial mentionnent le papa. Pour cause, cette recherche analyse précisément **le bien-être et le rôle du père dans le contexte de la dépression post-natale**.

5.4.1.1.10 CHU BRUGMANN⁸⁵ - SITE HORTA

La Clinique obstétrique comprenant la maternité du CHU Brugmann est intégrée au **Centre multidisciplinaire de Périnatalogie**. C'est dans ce contexte plus général de soins apportés à la mère

⁸⁴ <https://www.saintluc.be>

⁸⁵ <https://www.chu-brugmann.be/fr>

et à l'enfant que le père est intégré. De fait, les informations relatives à ce centre basé sur la périnatalogie nous indiquent que la santé, dans ce contexte, « implique, non seulement de donner à l'enfant des chances optimales d'un développement intra-utérin harmonieux et de garantir l'absence de complications lors de l'accouchement, mais également de favoriser la qualité des interactions précoces père/mère/enfant dont l'inadéquation peut entraîner chez celui-ci des troubles développementaux et psychologiques tardifs ».

Dans le « **Guide de la future maman & de son bébé** », il est conseillé à la maman de penser au papa pour l'aider à organiser son retour à la maison.

D'autre part, une actualité sur des « **portes ouvertes à la maternité (du 22 au 26 octobre 2018)** » nous informe que parmi les différents ateliers et bulles sensorielles, un atelier « **devenir papa** » y était proposé. L'inscription se faisait auprès de l'**ONE** et était animée par I. Azahaf, sage-femme.

Par ailleurs, une information de 2016 nous indique que, à l'époque, le CHU Brugmann proposait de tester la **nouvelle application mobile de suivi de grossesse Yagram**. Pour ce faire, le CHU était à la recherche indistinctement de futur(e)s mamans et/ou papas.

5.4.1.2 HAINAUT

5.4.1.2.1 CENTRE HOSPITALIER EPICURA⁸⁶ - SITE ATH - La maternité des Dix Lunes

La maternité des Dix Lunes intègre le papa dans ses informations relatives à la **préparation de la valise** pour la salle de naissance. Dans un point qui lui est consacré, au même titre qu'un point pour la maman et un autre pour le bébé, il est conseillé de prendre « *une tenue légère (car les températures en salle de naissance sont élevées), un maillot de bain, un grand essuie ou un peignoir de bain (les mamans demandent souvent au papa de les accompagner dans le bain ; c'est sécurisant et c'est plus facile aussi pour s'appuyer, se bouger, ...), un appareil photo, des collations et de l'eau* ».

Le papa est également impliqué dans la rubrique « **Projet de naissance** » par l'intermédiaire de la maman. Dans ce cas-ci, les informations concernant l'élaboration du projet de naissance sont précisément adressées à la maman. Il lui est demandé de réfléchir à la manière dont elle souhaiterait que l'accouchement se déroule et, entre autres, « *si elle souhaite peut-être que le papa ait un rôle particulier pour la naissance de l'enfant* ».

5.4.1.2.2 CENTRE HOSPITALIER EPICURA⁸⁷ - SITE HORNU - Le Pôle Mère-Enfant

Le Pôle Mère-Enfant ne propose rien d'explicite pour le papa qui soit présenté sur le site internet.

5.4.1.2.3 CLINIQUE NOTRE DAME DE GRÂCE⁸⁸ (Gosselies)

La « **Brochure Maternité - naître à la CNDG** » dont l'introduction s'adresse aux parents et la brochure en elle-même plus spécifiquement à la maman explique que, lorsque « **Bébé est là** » (p. 14), les deux heures qui suivront en salle de naissance pourront être l'occasion de faire du **peau à peau** avec le bébé. La maman et le papa sont placés sur un même pied pour ce premier contact qui est proposé

⁸⁶ <http://www.epicura.be> Le site internet du centre hospitalier EPICURA est commun à toute ses infrastructures. EPICURA est composé de trois sites principaux - Ath, Baudour, Hornu - de 4 polycliniques et d'un centre de dialyse extra hospitalière.

Epicura dispose de deux maternités, la première, « La maternité des Dix Lunes » se situe sur le site de Ath, la seconde « Le pôle mère-enfant » sur celle de Hornu.

⁸⁷ <http://www.epicura.be> Le site internet du centre hospitalier EPICURA est commun à toute ses infrastructures. EPICURA est composé de trois sites principaux - Ath, Baudour, Hornu - de 4 polycliniques et d'un centre de dialyse extra hospitalière.

Epicura dispose de deux maternités, la première, « La maternité des Dix Lunes » se situe sur le site de Ath, la seconde « Le pôle mère-enfant » sur celle de Hornu.

⁸⁸ <https://www.cndg.be>

aux deux parents au même titre. Il est dit « [s]elon notre politique d'allaitement, et si vous le désirez, maman/ papa peuvent profiter de ce moment pour privilégier le premier contact avec votre bébé. Celui-ci, peut être placé nu, juste avec un petit lange et un bonnet sur le torse nu de maman ou papa ».

Par ailleurs, à partir de la recherche par mot clé, un **reportage** Télésambre de 2017 intitulé « **Les papas et l'accouchement** » est proposé. Ce dernier ne paraît pas accessible facilement d'une autre manière et n'est pas repris dans les liens pour plus d'infos sur le site de la maternité. Le reportage se compose des témoignages d'un papa et d'une sage-femme qui s'expriment sur la place et le rôle du papa pendant l'accouchement.

Le papa explique avoir joué le rôle de masseur pour la maman qui avait très mal. Il fait le lien avec son rôle durant toute la grossesse auprès de la maman qui souffre. Ne pouvant pas prendre sa douleur, l'homme peut selon lui l'aider à penser à autre chose, à souffler, à respirer. Par ailleurs, le papa témoigne dans la vidéo de ses craintes sur le fait d'être présent tout au long de l'accouchement, d'être prêt à tout voir, du sang, son bébé qui souffre durant cette étape. Il conclut sur le fait que, finalement, au moment venu, « on n'y pense plus et on est capable de voir des choses qu'on aurait pas pensé pouvoir affronter avant ». C'est là qu'il « s'est pris une grosse claque » et a réalisé que ce bébé était son enfant.

Ce rôle de support pour la maman est appuyé par la sage-femme en chef expliquant que, dans ce contexte d'émotions fortes fait entre autres de douleur, le papa peut la calmer par sa présence et son accompagnement. Elle ajoute qu'avant, les papas n'étaient pas les bienvenus, que tout était fait entre femmes, les sages-femmes avec la maman, mais qu'aujourd'hui les papas étaient les bienvenus et réellement présents. De plus, les locaux sont aménagés de sorte que les papas puissent être présents, avec un fauteuil et une table. La sage-femme ajoute également une explication sur la plus-value de la présence du papa pour le bébé. A la naissance, le papa peut poser ses mains sur l'enfant et lui parler doucement. Le contact et la voix familière du papa vont l'apaiser, le rassurer et le reconforter dans cette étape de transition durant laquelle le bébé pourrait se sentir un peu perdu.

5.4.1.2.4 GRAND HÔPITAL DE CHARLEROI⁸⁹ - SITE NOTRE DAME

La maternité ne propose rien d'explicite pour le papa qui soit présenté sur le site internet.

5.4.1.2.5 CHU CHARLEROI⁹⁰ - HÔPITAL CIVIL MARIE CURIE (Lodelinsart)

L'Hôpital Civil Marie Curie propose une séance de préparation affective à la naissance. La **brochure** « **La préparation affective à la naissance** » informe que l'approche basée sur une relation de tendresse entre ses trois acteurs (**bébé, maman, papa**) « peut débuter dès 18-20 semaines de grossesse ». Les photos proposées peignent un tableau familial avec les trois acteurs. Les informations concernent de manière générale les parents, parfois en s'attardant sur la maman, parfois sur le papa et ce généralement en tant que support pour la maman. Pour cause, il est dit que « *Le papa est très impliqué : il apprend comment accompagner sa femme et son bébé, comment les sécuriser et*

⁸⁹ <https://www.ghdc.be>

⁹⁰ <http://www.chu-charleroi.be> Le site internet est commun aux différentes structures hospitalières, à savoir l'Hôpital André Vésale à Montigny-le-Tilleul, l'Hôpital Civil Marie Curie à Lodelinsart, l'Hôpital Vincent Van Gogh à Marchienne-au-Pont, l'Hôpital Léonard de Vinci à Montigny-le-Tilleul, la Clinique Léon Neuens à Châtelet et au réseau de soins ambulatoires.

Il est à noter que les maternités de Vésale et de Marie Curie se regroupent sur le site de Lodelinsart. Tous les accouchements ont donc lieu à l'hôpital civil Marie Curie. Les consultations pré et post-natales, ainsi que les séances préparatoires, se poursuivent normalement à l'hôpital André Vésale de Montigny-le-Tilleul.

comment aider sa femme à traverser la peur et la douleur lors de l'accouchement. Ce faisant, la naissance devient un moment unique dans la vie du couple qui va l'enrichir profondément ».

Le site internet propose une **vidéo** « **Préparation à la naissance CHU de Charleroi** ». Celle-ci explique les étapes et le déroulement des naissances à la maternité Civil Marie Curie. Il est à noter que, dans cette vidéo, pour toutes les étapes présentées et explicitées, on voit uniquement la maman. Une sage-femme explique également les **séances de préparation aquatique** mises en place depuis 2008. Dans les **images** proposées pour cette préparation, les **papas** sont présents, **travaillant en duo avec les mamans**. Une autre sage-femme explique les séances de préparation à la naissance et les différentes modalités possibles. Elle présente, entre autres, les séances de préparation affective à la naissance basées sur l'haptonomie pour rentrer en contact avec le bébé. Elle explique que c'est une préparation qui intègre beaucoup le papa et qui permet de vivre la naissance véritablement à trois. La partenaire-enfant-parent de l'ONE présente quant à elle des ateliers de préparation qui se déroulent pendant la grossesse, durant lesquels on explique aux parents comment donner un bain, préparer les biberons ou allaiter avec du matériel pour la mise en pratique. Les consultations en allaitement, quant à elles, sont présentées spécifiquement aux mamans pour les renseigner et rassurer pendant et après la grossesse.

Sur la page de la maternité, une autre **vidéo** intitulée « **accoucher à l'Hôpital Civil Marie Curie** » est proposée. On y voit une femme enceinte qui traverse seule les étapes de la grossesse et de l'accouchement, accompagnée au fur et à mesure par les différents professionnels de santé. La vidéo est commentée par une sage-femme et celle-ci s'adresse directement à l'auditrice éventuelle, une femme supposément enceinte prête à accoucher. A un moment de la vidéo où un homme entre dans le service pour rejoindre sa compagne déjà installée dans la chambre, la sage-femme souligne alors le rôle à jouer par le papa **tout au long du travail**. Elle explique à l'auditrice qu'il peut l'aider à respirer, la masser, l'encourager. En outre, elle mentionne que, à la naissance du bébé, le cordon est généralement coupé par le papa. Elle ajoute qu'il peut également aider lors des premiers soins du bébé pour la pesée et la mesure.

5.4.1.2.6 CHU CHARLEROI⁹¹ - L'HÔPITAL ANDRÉ VÉSALE (Montigny-le-Tilleul)

L'hôpital André Vésale ne propose rien d'explicite pour le papa qui soit présenté sur le site internet.

5.4.1.2.7 CHU AMBROISE PARÉ

La maternité ne propose rien d'explicite pour le papa qui soit présenté sur le site internet.

5.4.1.2.8 CENTRE HOSPITALIER DE MOUSCRON⁹²

Sur la page de la maternité, un **projet d'équipe** est présenté. Que ce soit pour l'accueil, le séjour ou le retour à domicile, les informations concernent la maman et le couple. Une référence plus précise au papa est mentionnée dans l'explication pour le séjour. Il y est dit « *[d]urant le séjour, l'ambiance familiale et conviviale est entretenue. Un **contact très étroit est favorisé entre la maman, le papa et le nouveau-né**. Nous essayons de rendre les mamans le plus autonome possible dans un délai très court. Le traitement de la douleur est aussi une de nos priorités* ».

De plus, la page de la maternité propose d'en savoir plus sur différents aspects ou thèmes. Des informations sur le **bloc d'accouchement** abordent la salle de travail, le bien-être et les papas. Le

⁹¹ <http://www.chu-charleroi.be>

Le site internet est commun aux différentes structures hospitalières et au réseau de soins ambulatoires. Il est à noter que les maternités de Vésale et de Marie Curie se regroupent sur le site de Lodelinsart. Tous les accouchements ont donc lieu à l'hôpital civil Marie Curie. Les consultations pré et post-natales, ainsi que les séances préparatoires, se poursuivent normalement à l'hôpital André Vésale de Montigny-le-Tilleul.

⁹² <http://www.chmoucron.be>

dernier paragraphe « **Pour les papas ???** » s'adresse directement aux papas et explique que, pour qu'ils puissent se détendre durant l'attente qui peut être stressante, les salles de travail sont équipées d'un fauteuil confortable et d'une télévision, et qu'une machine à café est disponible au bloc.

5.4.1.2.9 CHU TIVOLI⁹³ (La Louvière)

Au CHU Tivoli, les services dédiés à la grossesse, à la naissance et à la petite enfance sont regroupés dans le Pôle Mère-Enfant. La page de la maternité met en avant sa philosophie, dans laquelle il est question de la maman et du nouveau-né, mais aussi du papa et plus généralement des parents. Ainsi, elle s'attache, entre autres, à « *respecter les rythmes éveil-sommeil des parents du nouveau-né en organisant et en dispensant les soins en fonction de ce concept* » ainsi qu'à « *privilégier ce moment précieux qu'est la naissance (peau à peau en salle d'accouchement, possibilité pour le papa de dormir dans la chambre...)* ». Ces références sont généralement proposées par beaucoup de maternités, mais rares sont celles qui les mettent en avant de cette manière.

Ce livret présente des soins physiques ou psychologiques (par exemple en cas de détresse du postpartum) majoritairement proposés au bébé et à la maman en fonction des jours suivant la naissance (premier jour, deuxième jour, troisième jour, retour à la maison). Le papa est cependant intégré à certains endroits. Pour le premier jour, un point « **présence du papa** » (p. 11) indique à la maman que son compagnon ou époux peut rester auprès d'elle durant la nuit. Pour le troisième jour, il est indiqué que le **papa est une aide précieuse pour suivre le rythme du bébé (p. 16)** : « *Bébé pleure de plus en plus souvent et est parfois difficilement consolable, c'est normal. N'hésitez pas à le prendre dans les bras ou en peau à peau. A cet âge, bébé ne fait pas de caprices. Le papa est d'une aide précieuse dans ces moments "câlins" avec bébé* ». De plus, dans un point sur la fumée de cigarette et le bébé (p. 27), il est souligné que c'est l'occasion pour la maman et le papa d'arrêter de fumer. Enfin, dans un point sur la vision du bébé (p. 29), autant les visages de la maman que du papa sont pris comme exemple.

Par ailleurs, le CHU propose, en partenariat avec l'ONE, parmi ces activités spécifiques, des séances d'information prénatales sur l'allaitement maternel. A côté de cela, des **séances d'échanges d'informations sur l'accompagnement global autour de la naissance** sont également mises en place proposant différents thèmes, à savoir : **grossesse au féminin et au masculin**, préparation à l'accouchement et péridurale, **massages pour petits et grandes, papa-maman et bébé** à la maternité et naître à Tivoli.

5.4.1.2.10 CHR HAUTE SENNE⁹⁴ - SITE LE TILLERIAU (Soignies)

Le site de la maternité propose des **séances collectives d'informations prénatales**, à savoir « des lundis de rencontres » qui ont lieu de 20 h à 21 h 30. Les thèmes abordés sont la grossesse, l'accouchement, l'allaitement maternel, la péridurale, la prématurité, et **une information toute spéciale pour le futur papa**.

De plus, le site met à disposition différentes **brochures** dont « **Autour de la naissance** » (2017), qui met en avant un accueil et un suivi personnalisé de la grossesse pouvant perdurer jusqu'à la reprise du travail. La brochure reprend concrètement les différentes préparations à la naissance possibles pour la maman tout en intégrant des aspects pour les parents et le papa. Le papa est clairement et directement impliqué dès le paragraphe d'introduction. De fait, il est mentionné en gras que : « **Les papas sont invités à participer à chaque prise en charge** ». Notons tout de même que le papa est absent des photos illustrant les activités. La brochure présente également les séances d'informations prénatales mentionnées ci-avant, dont le thème « **Bientôt papa** ».

⁹³ <http://www.chu-tivoli.be>

⁹⁴ <http://www.chrhautesenne.be>

Le livret de maternité « **Je vais être maman** » est conçu spécifiquement pour la maman tout en impliquant, dans une moindre mesure, le papa. De fait, la première page présente une photo d'une maman enceinte avec un encadré dont le titre est « Je vais être maman ! », dans lequel elle peut noter les informations essentielles tel que son nom, celui du papa, du gynécologue, le sexe du bébé et la date de naissance. En outre, notons que **les photos** qui y sont proposées montrent le **papa** soit en compagnie de la maman enceinte, soit occupé dans des soins au bébé comme le bain.

Dans le texte, le papa est mentionné au même titre que la maman pour réaliser le **premier bain** (p. 20) en compagnie de la sage-femme. Le livret présente lui aussi les séances d'informations prénatales (p. 8) autour de cinq thèmes dont aucun n'est spécifique au papa. Par contre, il est indiqué que « *les thèmes sont variés et s'adressent autant à la future maman qu'au futur papa* ». Il y est également souligné que, lors de l'accouchement, le papa pourra couper le cordon et que durant le séjour à la maternité, il pourra bénéficier selon certaines modalités de repas à la maternité.

5.4.1.2.11 CHWAPI⁹⁵ - SITE NOTRE-DAME (Tournai)

L'hôpital emploie une **psychologue**, Aurélie Vrielynck, qui travaille au sein des services de Gynécologie, de la Maternité, de l'Unité de Médecine périnatale et Néonatalogie. Elle a pour mission spécifique, entre autres, « la prise en charge thérapeutique lors de souffrances (questions, angoisses, ...) liées à la maternité, au couple, **au devenir mère/père**, au lien mère/enfant, ... ainsi qu'aux autres enjeux psychiques liés à ces moments de vie ».

Pour préparer l'accouchement et attendre la venue du bébé sans appréhension, de la gymnastique prénatale est dispensée aux futurs parents par une kinésithérapeute. L'information questionne directement l'implication du papa dès le titre « **La gymnastique prénatale avec ou sans papa** ».

Les salles de naissance, dans lesquelles la présence du papa est autorisée, sont présentées comme des chambres plus que des blocs opératoires. L'accent est mis sur le contact entre le bébé et les parents. Le peau à peau est proposé à la mère ou père.

De plus, la recherche par mots-clés a fait ressortir différents dossiers de presse. Le dossier « **Chat Maternité** » de 2014 présente les rendez-vous proposés sous forme de discussion en ligne le premier dimanche de chaque mois. Ils visent à répondre aux interrogations de tous les (futurs) parents. En outre, les photos d'illustration intègrent également le papa. Les activités pré- et postnatales y sont également présentées (p. 7), dont « **la préparation affective à la naissance** : le toucher pour apaiser », une méthode basée sur la communication des parents avec le bébé via le toucher affectif du ventre. Le papa est présenté comme soutien à la maman, la méthode permettant de donner une place active au papa le jour de l'accouchement pour aider la maman à gérer la douleur. Plus largement, des activités portant sur des techniques afin d'accompagner le bébé pendant sa première semaine de vie (comment le porter, lui apporter une sécurité affective, etc.) sont proposées aux parents. Cette préparation sous forme de six modules peut débuter dès la 20^e semaine de grossesse et s'étendre jusqu'à son terme.

Deux autres dossiers de presse mettant en avant le Pôle Mère-Enfant, qui n'est pas spécialement mis en valeur par le site internet, mentionnent le papa. Le premier intitulé « **Le Pôle mère-enfant du CHwapi s'ouvre au grand public** » (2009) concerne la semaine de promotion de la santé du nourrisson et de sa famille, dont le programme a été réfléchi afin de gâter « Papa, maman, bébé et compagnie ». L'objectif de cette semaine est la promotion du bien-être, de la qualité de vie et de la santé du nourrisson et de sa famille. Elle s'adresse autant aux parents qu'aux proches du bébé et aux professionnels de la santé, en bref, à toute personne concernée de près ou de loin par la santé du nouveau-né et de sa famille. Les activités d'échanges et d'informations proposées par l'équipe du

⁹⁵ <https://www.chwapi.be>

Pôle Mère-Enfant s'adressent pour la plupart aux parents, aucune n'est à destination spécifiquement des papas.

Le second dossier de presse intitulé « **Village de la naissance et de l'enfance au CHwapi. A la découverte des activités du Pôle Mère-Enfant** » débute par le proverbe africain « *Pour qu'un enfant grandisse, il faut tout un village* ». De la sorte, le papa est intégré dès le départ. Il est expliqué que devenir parents implique des moments heureux mais également des bouleversements dans l'existence du papa et de la maman. Pour les épauler tout au long des étapes, des professionnels de la santé sont présents. Le Pôle Mère-Enfant est également présenté, dont son service de gynécologie-Obstétrique (p. 5) avec le bloc accouchement déjà repris auparavant. Sont également présentées les activités pré- et postnatales, dont celles proposées par l' « Espace Kangourou : un service pour aider les futurs parents à « préparer la venue de leur bébé ». On parle de la préparation affective à la naissance (p. 7) déjà mentionnée précédemment ainsi que de la **sophrologie prénatale** (p. 7) permettant de rester zen. Il y est indiqué que ce module de six séances se réalise en groupe avec ou sans le papa à partir du sixième mois de grossesse. A côté des activités pré - et postnatales, est présentée une prise en charge globale de la patiente par une équipe pluridisciplinaire (p. 8). Ainsi, un **suivi psychologique** de la patiente est possible. Elle peut être rencontrée seule, en couple ou en famille. Le suivi peut être pré- ou postnatal. La psychologue offre un témoignage mentionnant le rôle du père : « *Après la naissance de l'enfant, je peux aider les patientes qui ont mal vécu l'accouchement ou qui souhaitent un accompagnement afin de gérer les émotions et les changements liés à l'arrivée du bébé : baby blues, rôle du père, place des frères et sœurs, ...* ».

Un dernier **dossier de presse** de 2018 présentant une « **Journée portes ouvertes de la Maternité du CHwapi** » comporte des informations relatives au papa. De manière générale, le dossier parle des participants, du public et des parents. A certains moments, le papa ou la maman sont spécifiquement interpellés. Il est dit que les activités tourneront autour de la relation du bébé avec ses parents, mais aussi de la place du papa. Des stands aborderont le projet de naissance, dont l'échographie, avec un petit clin d'œil lancé « au regard de maman » et « au nez de papa ». Des informations sur un stand intitulé « La place du papa » soulignent que les visites mettront également en valeur le rôle du papa pendant la grossesse. De plus, un atelier « Kinésithérapie pré- et postnatale : haptonomie et sophrologie » sera proposé. Les informations indiquent que cette technique s'adresse à la maman pour préparer la naissance du bébé. Elle permet aux parents de commencer à créer du lien avec le bébé par le contact, des caresses et des petits jeux. Il est ajouté que le père pleinement inclus dans cette démarche entre mieux en communication avec son enfant.

Parmi les différents documents disponibles, « **Le livret d'information pour les futurs parents. Le séjour en maternité** » mentionne le papa, également montré sur les images. L'introduction s'adresse aux parents. Puis, la présentation des services dispense des informations générales pour lesquelles le papa est concerné. Ainsi, les heures de visites en chambre particulière sont prolongées pour le papa d'une demi-heure par rapport à toute autre personne, à savoir jusque 20 h 30. Ensuite, la plupart des informations sont directement adressées à la maman, y compris celles faisant allusion au papa. Une rubrique « Vous venez d'accoucher » explique à la maman qu'elle bénéficiera de l'aide d'une sage-femme pour « le lever » (p. 15). Il lui est également dit : « *Ne vous inquiétez pas, le personnel est là pour vous aider et s'occuper des soins de votre bébé avec l'aide du papa s'il est présent* ». Notons que, durant le premier jour, le point sur la **toilette du bébé** (p. 18) considère davantage le papa : « *La sage-femme/puéricultrice vous montre comment laver bébé et le baigner. Le bain constitue un moment de détente pour bébé qui retrouve les sensations in-utéro. Maman/papa peu(ven)t baigner bébé sous la guidance du personnel. Si vous avez subi une césarienne, c'est l'occasion pour le papa d'apprendre les gestes appropriés* ». Ensuite, un point intitulé « la présence du papa » (p. 19) informe la maman que si elle loge en chambre particulière, son conjoint peut rester auprès d'elle. Pour ce qui est du troisième jour et les suivants, le papa est à nouveau impliqué dans la toilette du bébé : « *Maman ou papa lave bébé et lui donne le bain. La sage-femme/puéricultrice est présente pour donner les derniers conseils relatifs aux soins d'hygiène* ». Enfin, la rubrique « Si votre bébé doit

séjourner en Néonatalogie » insiste sur les besoins du bébé, de soins mais aussi de présence de sa maman et de son papa.

5.4.1.2.12 HÔPITAL DE JOLIMONT⁹⁶ (GROUPE JOLIMONT)

La maternité de Jolimont ne propose rien d'explicite pour le papa qui soit présenté sur le site internet.

5.4.1.2.13 HÔPITAL DE LOBBES (GROUPE JOLIMONT)

La maternité de Lobbes emploie parmi ses sages-femmes un homme, Alain Ghislain. Dans sa présentation, parmi ses compétences et activités, il est indiqué « groupe de pères » sans complément d'information.

5.4.1.2.14 CHR MONS HAINAUT - SITE ST JOSPEH (GROUPE JOLIMONT)

Les informations proposées dans une brochure du CHR Mons-Hainaut (éd. 2014) intègrent à plusieurs reprises le papa. Concernant l'accouchement, l'information est précédée d'une petite phrase « Maman, prépare-toi, j'arrive... Papa, courage...! » (p. 12). Plus loin, il est dit que le papa est invité à couper le cordon ombilical s'il le souhaite. Concernant la césarienne (p. 13), en attendant la sortie de la maman de la salle d'opération, il est dit que le bébé revient dans la chambre avec le papa et qu'un moment privilégié lui est proposé, celui du peau à peau. Ensuite, les informations sur le séjour à la maternité (p. 14) reprennent un point intitulé « l'accompagnement du papa » (p. 20). De manière générale, il est dit que : « *Chaque homme a son rythme d'adaptation. Certains se sentiront papa dès l'annonce de la grossesse, d'autres en voyant le ventre de leur femme s'arrondir, et d'autres encore en tenant leur bébé dans leurs bras à la naissance* ». *Des actes concrets comme l'accompagnement aux consultations prénatales et aux préparations à l'accouchement peuvent contribuer à ce que le papa trouve sa place. A la naissance, il joue un rôle important par le regard bienveillant qu'il porte sur la mère et l'enfant et par son soutien. Le papa peut aider la maman dans les soins apportés au bébé (changes, bain, ...); il peut prendre le relais de la maman pour bercer et pratiquer le peau à peau s'il le souhaite. Il gèrera les tâches administratives et organisera les visites de façon à garder des moments d'intimité en famille* ». Sur le retour à domicile et plus précisément la vie de famille (p. 22), il est dit à la maman que : « *Il n'est pas rare que le retour à la maison soit un peu difficile car vous retrouverez les contraintes des tâches ménagères. Laissez-vous le temps de vous organiser ! Occupez-vous d'abord de bébé, de vous, de papa, des autres enfants. Essayez de déléguer certaines tâches (lessive, repassage, courses, ...) ! Pensez à vous reposer et adapter le plus possible votre rythme à celui de votre bébé. Repos et organisation sont donc les maîtres-mots pour que la fatigue ne mine pas votre plaisir d'être maman. Souvent, les choses rentrent dans l'ordre en 6 à 8 semaines et la famille aura ainsi trouvé son nouvel équilibre...* ».

5.4.1.3 NAMUR

5.4.1.3.1 CENTRE HOSPITALIER DE DINANT⁹⁷ (ENSEMBLE HOSPITALIER CHU UCL NAMUR⁹⁸)

Le centre hospitalier ne propose rien d'explicite pour le papa qui soit présenté sur le site internet. La recherche par mots clés nous a néanmoins conduit vers la brochure « Quelques conseils pour vous

⁹⁶ <https://www.jolimont.be> Le site internet est commun à tout le Groupe Jolimont qui est présent dans le Hainaut et le Brabant wallon. Les consultations en Gynécologie-Obstétrique sont disponibles dans les 6 hôpitaux du Groupe Jolimont, mais seuls les hôpitaux de Jolimont, de Lobbes et de Mons disposent d'un service de maternité.

⁹⁷ <http://www.chdinant.be>

⁹⁸ Le CHU UCL Namur voit le jour suite à la fusion du CHU Dinant Godinne et de la Clinique et Maternité Sainte-Elisabeth.

aider à alimenter votre enfant au biberon » (éd. 2007). Parmi les informations, une citation (p. 7) venant d'un bébé sous-entend que le biberon peut être donné par le papa ou la maman : « **Le biberon que me donne maman ou papa est préparé avec tant d'amour que c'est chaque fois un grand plein d'énergie et de bonheur.... Même si elle ne peut m'allaiter, maman m'offre de chaleureux corps à corps. Je sens son odeur, la douceur de sa peau.... C'est un moment magique.** »

5.4.1.3.2 CLINIQUE ET MATERNITÉ SAINTE ELISABETH⁹⁹ (CMSE) (ENSEMBLE HOSPITALIER CHU UCL NAMUR)

Le Service de Gynécologie et Obstétrique de la Clinique Sainte Elisabeth propose des informations sur le **déclenchement de l'accouchement**, ainsi que ses avantages pour *l'organisation des familles, entre autres, la présence du père.*

De plus, les informations relatives à l'**échographie morphologique** conseillent de limiter le nombre de personnes présentes. Il est ajouté qu'une personne peut accompagner, idéalement le papa. Le service propose également une série de publications en ligne dont certaines font référence au papa. Ainsi, dans la brochure « **Bienvenue dans notre Maternité - Cycle de Lune** », des informations relatives à l'évolution du bébé (p. 32) expliquent que « dans le dernier trimestre, le bébé perfectionne son développement sensoriel, les sons graves lui plaisent beaucoup dont la **voix du papa**. Pour ce qui est de l'**Unité Kangourou** (p. 65) permettant à la maman de rester dans une chambre adaptée au côté du bébé qui nécessite une hospitalisation en Néonatalogie, il y est dit que « la **présence du papa** et de la fratrie est également favorisée ».

La brochure « **Mon séjour au centre néonatal** » s'adresse aux parents. La première page mentionne « pour papa et maman » et l'introduction de bienvenue débute par « chers parents ». La plupart des informations proposées concernent directement le bébé. Sur les visites durant le séjour (p. 7), il est dit que : « *les parents sont les bienvenus au centre néonatal de jour comme de nuit 24H/24. Votre présence est précieuse pour votre enfant et nous vous encourageons à passer du temps près de lui le plus souvent possible* ». En fin de brochure, en vue de préparer un retour (p. 8) serein à la maison, un autre dispositif uniquement à destination de la maman est également proposé. Il donne la possibilité de séjourner un ou plusieurs jours dans une chambre mère-enfant afin de pouvoir mieux connaître son bébé et s'en occuper de manière autonome.

Enfin, la brochure « **L'allaitement maternel, la continuité idéale de votre grossesse** » spécialement dédiée « **au temps d'allaiter** » indique qu'au troisième jour (p. 20), durant la période d'adaptation entre les besoins du bébé et la production de lait, le bébé pleure beaucoup et est difficilement consolable. Il est expliqué que cette situation est normale, qu'il ne faut pas hésiter à prendre le bébé et le bercer, et que « *dans ces moments « câlins », le papa a une place privilégiée* ». Enfin, pour le retour au domicile, quelques astuces sont données à la maman pour garder un seul sein par tétée (p. 26), soulignant que « *la présence de papa est un soutien rassurant* ».

5.4.1.3.3 CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL DE NAMUR¹⁰⁰

Le CHR de Namur propose un **service Kangourou (Néonatalogie non-intensive)** qui permet aux parents de rester auprès de leur enfant hospitalisé en néonatalogie. L'information met en avant qu'autant **les papas et les mamans ont un lit dans la chambre du bébé**. Notons que le terme « papas » est proposé en gras et uniquement celui-là.

Des informations concernant ce dispositif et la place occupée par le papa sont également proposées dans une **actualité** (s. d.) « **Un service Kangourou : pour les nouveaux-nés et leur famille** ». Un paragraphe intitulé « **une vraie place pour le papa** » donne une situation en exemple : « *Le petit Thomas est donc resté 4 semaines chez Kangourou. Pour que sa maman puisse passer du temps avec son aîné à la maison, le papa a passé quelques nuits avec son petit à l'hôpital. 'Ce service*

⁹⁹ <http://www.cmsenamur.be>

¹⁰⁰ <https://www.chrn.be/le-chr-de-namur>

est vraiment important, pour construire la relation familiale, poursuit cette maman. Thomas y est resté avec son papa pendant que je retrouvais mon grand. Mon fils en avait vraiment besoin et moi aussi' ». Le témoignage du chef de service en néonatalogie met en exergue les parents comme premiers acteurs de soins pour le bébé durant ce séjour : « Nous plaçons les parents au cœur des soins [...] En impliquant les parents dès le début, cela a un impact très positif sur leur rôle de parents mais aussi sur la relation avec l'enfant et le bien-être de chacun ».

5.4.1.3.4 CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL DU VAL DE SAMBRE¹⁰¹

Le CHR Val de Sambre ne propose rien d'explicite pour le papa qui soit présenté sur le site internet.

5.4.1.4 LIÈGE

5.4.1.4.1 CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL DE HUY¹⁰²

Le CHR de Huy ne propose rien d'explicite pour le papa qui soit présenté sur le site internet.

5.4.1.4.2 CHC CLINIQUE SAINT-VINCENT - SAINT-JOSEPH¹⁰³ (Rocourt)

Le service de Néonatalogie met en avant, parmi ses points forts, les soins kangourou : « *la méthode kangourou a par ailleurs un effet positif sur le sentiment maternel (moins de dépressions post-natales), sur la relation enfant-papa (lequel est aussi invité à porter le bébé) et sur la relation de couple.* » De plus, dans la documentation proposée « La méthode kangourou, méthode de portage du prématuré par les parents », il est conseillé de porter le bébé au minimum 65 minutes (ce qui correspond à un cycle du sommeil). Il est ajouté que le papa et la maman peuvent se relayer pour prolonger le **moment peau à peau**. Par ailleurs, dans la documentation « **Bientôt à la maison, les soins au bébé à la maison** », le peau à peau avec le papa ou la maman est également recommandé pour réchauffer le bébé.

Ce service de Néonatalogie propose également un **communiqué de presse** de 2004 « **Un service néonatal flambant neuf. Un accompagnement intégré des grands prématurés couronné par le prix HU d'humanisation des soins** ». L'accent est mis sur l'importance d'entretenir le lien d'attachement parents-enfant et, pour ce faire, sur l'accompagnement des parents en les intégrant comme acteurs des soins du nouveau-né : « *ceux-ci [les parents] doivent se sentir totalement en confiance pour prendre le relais lorsque l'enfant rentrera à la maison. Dans cette optique, le service compte même une chambre de pré-sortie où les parents et l'enfant se préparent ensemble au retour à la maison. Cette chambre familiale, avec un lit double et un berceau, une salle de bain particulière et tout ce qu'il faut pour les soins au bébé, constitue une première dans un hôpital, où on tient enfin compte de la place du père* ».

Le site de la maternité propose un « **dépliant d'information : Itinéraire clinique arc-en-ciel vivre sereinement la grossesse et la naissance à la maternité... Parcourons un bout de chemin ensemble** ». Les informations prénatales qui y sont présentées impliquent le papa durant la 3e séance : autour de la naissance visite virtuelle de la maternité (entre 30 et 33 semaines de grossesse) et la 4e séance : préparer son séjour à la maternité et les premières semaines à la maison (entre 33 et 36 semaines de grossesse) avec un point centré sur « **le rôle du père** ». L'« itinéraire clinique arc-en-

¹⁰¹ <http://www.chrvs.be>

¹⁰² <https://www.chrh.be>

¹⁰³ <http://www.chc.be> Pour la recherche générale, le site internet est commun à tout le groupe de santé CHC. Mais un site internet respectif pour chaque clinique est également disponible. Il est à noter que les patients de la maternité de la Clinique Saint-Vincent ont été transférés dans une toute nouvelle maternité au sein de la nouvelle Clinique CHC MontLégia qui a ouvert en 2020.

ciel » mentionne également la clé arc-en-ciel, des informations sur différents thèmes, dont le rôle du papa.

L'autre document proposé : « Ateliers futurs et jeunes parents. Bébé zen, parents ravis ! » ne fait aucune référence écrite au papa, mais l'atelier portage (1/4) est illustré par une photo d'un père qui essaye de mettre un bébé en écharpe.

Enfin, il est renseigné que, dans le quartier d'accouchement, « un seul accompagnant est souhaité au chevet de la maman (de préférence le père) ».

5.4.1.4.3 CHC CLINIQUE SAINTE-ELISABETH¹⁰⁴ (Heusy)

Le site de la maternité d'Heusy renseigne sur l'accouchement et la **césarienne**. Il est dit que les professionnels essaieront d'**humaniser** au maximum la **naissance** par exemple en favorisant la **présentation du bébé** à la mère par le père.

La maternité d'Heusy, tout comme la maternité de Rocourt, présente le **document** de préparation à l'accouchement « **Itinéraire clinique arc-en-ciel. Vivre sereinement la grossesse et la naissance à la maternité... Parcourons un bout de chemin ensemble** ». Ce document diffère légèrement de celui présenté pour l'autre maternité. Les séances d'informations prénatales sont également présentées, mais le papa est plus explicitement intégré. La troisième séance est intitulée « **Séance 3 : Autour du papa et du bébé + visite virtuelle de la maternité** » et inclut le « **rôle du père** » parmi les **thématiques abordées**. En outre, les trois séances sont ouvertes aux deux parents. **Sont également mentionnés** l'« Itinéraire clinique arc-en-ciel » et la clé arc-en-ciel, à savoir des informations de base dispensées sur différents thèmes, dont le rôle du papa.

5.4.1.4.4 CHR CITADELLE LIEGE¹⁰⁵

Le service d'obstétrique propose des massages pour bébé et une préparation prénatale aquatique. Ces deux activités peuvent être dispensées à la maman seule ou au couple. A propos de la préparation prénatale aquatique, il est dit qu'il s'agit d'une occasion pour échanger avec d'autres futurs parents. En outre, les photos illustrant cette activité montrent autant une maman seule que des couples.

Dans le **document** « **l'accouchement par césarienne** » adressé principalement à la mère, le papa est impliqué dans les informations concernant la période post-intervention. Pour ce qui est de **l'allaitement** (p. 8), si la maman ne souhaite pas allaiter, elle ou le papa pourra donner le **premier biberon** au bébé quand il le réclamera. Le point sur **l'éducation** (p. 10-12) s'adresse quant à lui aux parents. Il est dit, entre autres, que : « *Le premier jour, l'accoucheuse ou l'infirmière prend soin de votre bébé. Ensuite, progressivement et selon ses possibilités, maman va participer aux soins. En attendant, **papa est mis à contribution...** C'est l'occasion pour lui de donner à bébé ses premiers biberons, ou d'aider maman à la mise au sein, de donner le bain au bébé, de l'habiller, de le changer* ».

Par ailleurs, il existe **Le Lactarium du CHR** permettant le don de lait. Dans la suite des informations, des remerciements sont adressés : « Merci à toutes les futures mamans du CHR d'y penser...Aux papas aussi ! ».

¹⁰⁴ <http://www.chc.be> Pour la recherche générale, le site internet est commun à tout le groupe de santé CHC. Mais un site internet respectif pour chaque clinique est également disponible

¹⁰⁵ <https://www.chrcitadelle.be>

5.4.1.4.5 CHU DE LIEGE¹⁰⁶ - NOTRE DAME DE BRUYERES

La page de la maternité du CHU de Liège était en construction lors de la recherche autant en décembre 2020 qu'en avril 2020. On y apprend tout de même, entre autres informations, sur la page de garde, que « *le CHU de Liège a développé sur le site ND Bruyères trois pôles d'excellence : le pôle Mère-enfant (maternité, néonatalogie et pédiatrie), la gériatrie et un service des urgences spécialisé, relié au service 112* ».

Parmi les publications proposées sur la page du service de Néonatalogie, celle intitulée « **EDITO 61 - Deuil périnatal : Laissons le temps au temps !** » de 2019 implique le papa. Il est expliqué qu'avant toute chose, l'équipe se réunit pour mettre en place une approche commune à proposer aux parents et s'assure qu'ils sont dans la même démarche. Une néonatalogue souligne ainsi : « *Ce n'est pas toujours le cas. Parfois, il faut plus de temps. Et il arrive aussi qu'il y ait un décalage entre la maman et le papa Il est important de pouvoir les accompagner* ».

5.4.1.4.6 CENTRE HOSPITALIER BOIS DE L'ABBAYE¹⁰⁷ (Seraing)

Une information concernant la « **Semaine mondiale de l'allaitement maternel** au Centre Hospitalier Bois de l'Abbaye (Site de Seraing) » durant le mois d'octobre 2019 reprend les activités proposées, parmi lesquelles un atelier « **Futur papa** » à suivre « **(sans la future maman)** ».

5.4.1.4.7 CLINIQUE REINE ASTRID¹⁰⁸ (Malmedy)

Dans les informations de l'**Unité Mère-Enfant**, on découvre que le papa a été pris en compte lors de la rénovation du service de maternité : « *Nos locaux sont accueillants, décorés avec goût, et jouissent du meilleur confort. Parce que votre séjour doit être reposant et agréable pour maman, bébé mais aussi papa !* ».

Les renseignements relatifs à la **grossesse** indiquent également que le papa est concerné par les **séances d'information** : « *Nous vous proposons de faire connaissance de façon détendue avant l'accouchement, par le biais de séances d'information destinées tant à la future maman qu'au futur papa* ».

Les informations concernant le **suivi de l'accouchement**, en mettant l'accent sur la famille, précisent que le papa est aussi le bienvenu :

« Le fait d'être maintenant parents ne signifie pas que nous ne vous accorderons plus toute notre attention. Au contraire !

Durant votre séjour, vous bénéficierez de soins et d'un service que nous voulons performants.

Les sages-femmes et infirmières dispenseront les soins adéquats tant à votre bébé qu'à vous-même. Elles vous informeront, en accord avec les médecins, des avantages de l'allaitement maternel tout en vous accompagnant de leurs conseils si votre choix est différent. La kinésithérapeute vous proposera des soins de réadaptation périnéale. Et puisque qu'une naissance se vit en famille, nous accueillerons avec plaisir l'heureux papa. Faites part de vos souhaits à la chef de service qui fera le maximum pour vous donner satisfaction. Après votre retour à domicile, médecins et personnel soignant resteront à votre disposition. Prenez contact avec eux si nécessaire. Parce qu'en professionnels avisés, ils n'ont d'autre but que votre bien-être et celui de votre petite famille. Enfin, sachez que nous collaborons étroitement avec l'ONE, dont les services prendront contact avec vous après votre retour ».

¹⁰⁶ <https://www.chuliege.be>

¹⁰⁷ <https://www.chba.be>

¹⁰⁸ <http://www.cliniquemalmedy.be>

Dans la brochure « **Je rentre à la maison** », le point « **Et pour le papa ?** » s'adresse directement à ce dernier et prend en compte brièvement son ressenti et sa place : « *Il peut arriver que vous vous sentiez seul ou jaloux, ... Ne vous inquiétez pas, ce phénomène est fréquent. Ce n'est pas pour cela que vous êtes un mauvais père ! Il faut simplement un temps d'adaptation pour que chacun trouve sa place. Occupez-vous de votre enfant, en lui donnant son bain, par exemple. Vous pouvez privilégier des moments d'intimité avec votre femme lorsque votre bébé dort...* ».

5.4.1.4.8 CHR VERVIERS EAST BELGIUM - SITE LA TOURELLE¹⁰⁹

Le CHR Verviers East Belgium ne propose rien d'explicite pour le papa qui soit présenté sur le site internet.

5.4.1.5 BRABANT WALLON

5.4.1.5.1 HÔPITAL DE BRAINE L'ALLEUD-WATERLOO¹¹⁰ (CHIREC)

Sur la page de la maternité de l'hôpital de Braine-l'Alleud - Waterloo, le point « naissance douce » s'adresse à la maman en assurant que l'équipe sera à l'écoute de ses besoins et de ceux du futur papa.

Parmi la « documentation utile » proposée, la « **Brochure de présentation** » informe que les papas (ainsi que les compagnes) ne sont pas tenus aux heures de visites habituelles (p. 5). En outre, il est signalé que le papa ne peut pas loger en chambre commune, contrairement au séjour en chambre particulière. La photo illustrant ce point montre un papa tenant dans ses bras un enfant et un nouveau-né. Le point concernant la déclaration de naissance (p. 18) mentionne que si celle-ci concerne un premier enfant issu du couple, il est désormais obligatoire de la faire à deux (maman/papa), mariés ou non, car il est possible de choisir l'ordre du ou des noms de famille. Dans le point « **Comment calmer les pleurs de votre bébé ?** » (p. 19), il est dit que: « *Sachez que parfois, rien ne pourra calmer ses pleurs, il finira par trouver le sommeil dans les bras de maman ou de papa. N'oubliez pas que papa a toute sa place pour le consoler, le bercer ...* ». La photo d'illustration montre d'ailleurs un bébé peau à peau sur le torse de son papa.

5.4.1.5.2 HÔPITAL DE NIVELLES¹¹¹ (GROUPE JOLIMONT)

Au préalable, veuillez noter que les informations suivantes, relevées fin 2019 à partir d'une recherche par mots clés, ne sont plus d'actualité sur le site internet du Groupe Jolimont en avril 2020, excepté ce qui concerne le Pôle enfance et le Pôle santé mentale et assuétudes. Nous présentons tout de même les différents éléments que nous avons alors jugés nécessaires de relever.

Le **Pôle enfance** du Groupe Jolimont propose un Centre du Bien Naître. L'accompagnement proposé s'adresse autant à la maman qu'au papa et à la fratrie. Il est présenté comme suit : « *La grossesse est une étape de la vie à accompagner. Le Centre du Bien Naître propose une consultation prénatale extrahospitalière, dans un environnement démedicalisé. Il offre aussi de nombreuses activités organisées par les sages-femmes - préparation à la naissance, allaitement, portage et*

¹⁰⁹ <https://www.chrviers.be>

¹¹⁰ <http://chirec.be/fr> Le site internet est commun à tous les sites hospitaliers et toutes les polycliniques du CHIREC. Néanmoins, une page avec des informations respectives pour chaque maternité est proposée.

¹¹¹ <https://www.jolimont.be> Le site internet est commun à tout le Groupe Jolimont qui est présent dans le Hainaut et le Brabant wallon. Les consultations en Gynécologie-Obstétrique sont disponibles dans les 6 hôpitaux du Groupe Jolimont mais seuls les hôpitaux de Jolimont, de Lobbes et de Mons disposent d'un service de maternité.

massages bébé - et de la kiné pré et postnatale. Cet accompagnement vise la future mère mais aussi le père et le cas échéant la fratrie ».

Le **Pôle santé mentale et assuétudes** du Groupe Jolimont présente « **Le Cordon** » qui « **accompagne papa et maman dès le début de la grossesse et jusqu'aux 6 ans de leur enfant** ».

Par ailleurs, la présentation de la maternité de l'Hôpital de Nivelles incluait une petite mention par rapport au papa comme suit :

« La Maternité du Centre Hospitalier Tubize-Nivelles vous accueille sur son site et vous présente son cadre chaleureux. Nous vous accompagnons tout au long de votre séjour et participons à votre bonheur de donner la vie et d'accueillir votre nouveau-né.

Notre maternité est un lieu de naissance qui offre à tous les futurs parents un cadre sécuritaire et un encadrement professionnel pluridisciplinaire et affectif répondant au mieux à leurs attentes.

Notre encadrement et notre organisation assurent à nos jeunes mamans et papas une attention très personnalisée, synonyme d'un début de vie familiale harmonieux.

Toute l'attention des équipes de sages-femmes et des médecins obstétriciens, anesthésistes et pédiatres est orientée vers l'accueil le plus serein de vos enfants.

Ce site vous expose les multiples facettes de l'encadrement que notre maternité vous propose du souhait de grossesse jusqu'à la naissance de bébé. Visitez-le et n'hésitez pas à prendre contact avec nous pour tout renseignement ou disposition pratique.

Bonne découverte. »

Des missions en **santé mentale** étaient alors présentées, dont une axée sur le papa. De plus, parmi les activités spécifiques, il était fait mention de « **la parentalité (A petit pas, Devenir papa...)** ».

De même, des informations concernant « **la préparation à la naissance** » incluait le papa dans les points relatifs à la kiné prénatale et à l'haptonomie. Concernant la **kiné prénatale**, il était dit : « *C'est la préparation à l'accouchement la plus classique. Elle permet de vivre pleinement la grossesse et la naissance de l'enfant. Elle permet de vous relaxer et de vous préparer à affronter l'inconnu. Si le père assiste aux rendez-vous, il pourra poser des questions et participer davantage à cette expérience* ».

Quant au point sur l'**haptonomie**, davantage d'informations sur le papa y étaient mentionnées : « *C'est un accompagnement de la maturation de la relation triangulaire affective entre la mère, le père et l'enfant. Il leur permet de vivre une relation de tendresse alors que l'enfant est encore dans le giron maternel* ».

En outre, les informations relatives à cet accompagnement insistent sur l'importance de la place du père dans ce dispositif :

« L'accompagnement n'est jamais possible en groupe. Bien sûr, la grossesse et la naissance sont des événements d'une importance considérable dans la vie de l'enfant et de ses parents. Ainsi, la place de l'affectif dans ces événements exige un respect de la vie privée et de l'intimité.

La place du père est essentielle à plusieurs égards :

- A) Celui-ci peut prendre sa place très tôt dans la relation triangulaire mère-père-enfant*
- B) Il est celui qui constitue le recours affectif de la mère : il la soutient, l'accueille durant la grossesse et l'accouchement.*
- C) A la naissance, il joue un rôle majeur dans la rencontre de l'enfant avec le monde extérieur et dans sa présentation au monde.*

Aussi, si le père n'est pas désireux d'un accompagnement il faut renoncer à ce dernier. Par contre, s'il ne pouvait se faire en présence du père, celui-ci doit être remplacé par une personne proche de la mère ».

Une information intitulée « **Votre bébé est une personne** » disait à propos du papa : « *Lorsque des soucis, des perturbations surgissent dans l'environnement du bébé, le père jouant également un rôle essentiel par le soutien affectif qu'il apporte à la maman et la relation directe qu'il établit avec son enfant, le bébé en est d'emblée imprégné sensoriellement, psychiquement. L'intervention du psychologue, proche de la triade Père-Mère-Bébé, est proposée dans le service de maternité et de pédiatrie à l'Hôpital de Nivelles dans un contexte pré-natal, péri-natal et post-natal : 3 temps de plus grande vulnérabilité* ».

Des informations portant sur le jour J de l'**accouchement** mentionnaient également le papa, en disant à la maman : « *Vous accouchez dans votre chambre, avec papa au plus proche de ce moment merveilleux, presque comme à la maison !!!!! Bébé est né ! Il est là ! Vive Maman & Papa !* ». Concernant la césarienne, il lui était dit : « *Vous entendez le bébé naître avec le papa qui vous soutient et vit cet instant magique à vos côtés* ».

Dans les informations sur la **césarienne**, des détails précisaient la manière dont le papa allait être intégré à l'intervention : « *Papa est invité à vous accompagner en salle d'opération mais avant cela, le personnel l'aidera à revêtir une blouse, un bonnet, un masque et des protections pour les chaussures à la maternité. Il patientera en salle d'attente le temps que l'on vous installe. Pendant l'intervention, il sera assis à vos côtés, derrière un tissu stérile* ».

Ensuite, il est également permis au papa de pratiquer le peau à peau, en attendant le retour de la maman en chambre : « *Dès sa naissance, bébé sera accueilli et examiné par le pédiatre. Si les conditions le permettent, il est possible de faire du peau à peau avec maman le temps de terminer l'intervention. Si tel est votre désir, vous êtes invitée à en parler à votre gynécologue. Papa peut également raccompagner bébé à l'étage dans votre chambre et pratiquer le peau à peau en attendant le retour de maman* ».

De plus, un espace « Foire Aux Questions » contenait différentes informations concernant les papas reprises dans 3 questions :

1) « *Comment se passe-t-il en salle de naissance ?* »

« *Nous disposons de 3 salles de travail. Chaque salle dispose du matériel nécessaire à la surveillance du travail et à l'accouchement. Une seule personne est acceptée auprès de vous. Une sage-femme vous accompagnera tout au long de cette aventure et tiendra le médecin informé. Pour vous aider, différents moyens sont mis à votre disposition : - Les ballons : Ils permettent une mobilisation du bassin, importante dans l'évolution du travail d'accouchement. (Voir photos) - La musique : Elle permet de se détendre et de diminuer le stress. De la musique relaxante est mise à votre disposition mais il vous est loisible de ramener vos propres cd. - Le bain de relaxation : Cela permet de diminuer la douleur des contractions. Il est possible d'effectuer une partie du travail dans votre chambre de maternité. Vous pouvez ainsi déambuler dans le couloir tout en maintenant une surveillance régulière du monitoring utilisé pour le contrôle du rythme cardiaque de votre bébé et de vos contractions. - Et les papas ? L'attente peut parfois être stressante. Afin de vous détendre, chaque salle de travail est équipée d'un fauteuil. Un magasin avec possibilité d'acheter des boissons, sandwiches, collations, revues est présent au même étage, dans le hall d'entrée. Just à coté, un espace avec chaises et tables est à votre disposition.* »

2) « *L'accueil de votre bébé* »

« *Félicitations !! Bébé est là... « ...Pendant les vingt à trente premières minutes, l'enfant reste calme et regarde... Un regard qui vient des profondeurs de l'être, un regard qui transperce et qui transcende. Dans ce proto-regard, tout est déroutant, troublant, dérangeant. Si on se concentre dessus, pour éliminer le superflu, il reste le silence et le mystère : magie muette de ce regard qui joue sur notre émotivité, voire sur notre spiritualité... »* extrait de 'Le regard du naissant » Dr Marc

Pilliot Août 2005'. « Votre bébé doit s'adapter à ce grand changement. Il respire bien, il est bien coloré. Il vous sera dès lors, proposé, dès sa naissance, de mettre votre bébé en peau à peau. Cette technique consiste à laisser nu votre bébé, sur vous, durant 1 à 2 heures. Les avantages sont multiples pour vous et votre bébé. Le peau à peau... - Facilite la mise en place de l'allaitement maternel - Favorise l'adaptation thermique et permet également de maintenir le bébé au chaud - Améliore le bien être du nouveau-né - Facilite l'établissement du lien mère enfant - Facilite la transition entre la vie intra et extra utérine Vous souhaitez allaiter... C'est le moment de la première mise au sein. **Et papa ? il peut lui aussi profiter de ce peau à peau.** Ensuite, votre bébé sera pesé, mesuré et habillé dans une pièce jouxtant la salle d'accouchement. Et le pédiatre ? Averti de la naissance, il n'interviendra que si l'état de votre enfant le nécessite. »

3) « Et si je dois avoir une césarienne ?

Il arrive que l'accouchement par les voies naturelles ne puisse avoir lieu. Prévues ou pas, celle-ci aura lieu en salle d'opération. Vous pourrez entendre votre bébé naître et le gynécologue vous le présentera. Après avoir été examiné par le pédiatre, il vous sera montré à nouveau et c'est le moment du premier câlin. L'intervention se termine mais vous devez encore rester un moment en salle de réveil. **Pendant ce temps, papa peut rester en maternité. Installé avec bébé en néonatalogie, tous deux attendront votre arrivée... et pourquoi ne pas en profiter pour que papa fasse connaissance avec bébé en peau à peau ? »**

5.4.1.5.3 CLINIQUE SAINT-PIERRE¹¹² (Ottignies)

Un communiqué de presses de 2017 « Plateau mère-enfant, l'unité koala et la néonatalogie » mentionne à quelques reprises le papa en retraçant historiquement le projet du service de pédiatrie, qui met entièrement l'accent sur la relation du couple mère-enfant, comme l'illustrent les paragraphes suivants :

« Dès les années 90, le service de pédiatrie de la Clinique Saint-Pierre a veillé à favoriser la proximité parents-enfants en créant des chambres mères-enfants.

Par la suite, les équipes du plateau mère-enfants (sages-femmes, infirmières pédiatriques, pédiatres, gynécologues) se sont investies dans le concept de l'hôpital ami des bébés, pour soutenir au mieux le couple maman-bébé (allaitement, peau à peau dès la naissance, séparation uniquement quand la situation médicale l'impose). La Clinique est porteuse du label depuis 2006.

Ces dernières années, cette équipe du plateau mère-enfant a mûri un projet qui permettrait de limiter davantage ces séparations mère-bébé et la clinique a saisi l'opportunité que représentait la rénovation du plateau mère-enfant pour prendre tous ces facteurs en compte.

La maternité, les 6 salles de naissance et le service de néonatalogie ont été entièrement repensés et rénovés. 4 lits dits « koalas » ont été créés afin de pouvoir surveiller adéquatement ces bébés un peu trop fragiles pour rester à la maternité mais ne nécessitant pas une surveillance intensive en néonatalogie (nés un peu trop tôt, de petit poids, ayant eu une naissance difficile, ...). Situées à l'intersection entre la maternité et la néonatalogie, ces chambres Koala sont des chambres identiques à celles de la maternité, qui permettent de relier le bébé à un monitoring cardio-respiratoire, de le mettre sur un matelas chauffant ou autre petite aide pour démarrer durant les premiers jours, tout en restant tout près de sa maman. **Si la maman est seule dans sa chambre, le papa peut également séjourner auprès de la mère et de son ou ses bébé(s).** La durée de séjour au koala est de quelques heures à quelques jours. La maman et son bébé peuvent bénéficier des compétences de l'équipe des sages-femmes, des infirmières de néonatalogie et des pédiatres.

Si l'état de santé du bébé plus fragile impose qu'il doive aller en néonatalogie, notre nouvelle infrastructure permet à la maman d'y rejoindre son bébé en tant qu'accompagnante,

¹¹² <https://www.cspo.be>

une fois son séjour en maternité terminé. Si la maman n'est pas disponible pour rester auprès de son bébé, le papa est bien sûr également le bienvenu 24h/24. Ils peuvent ainsi s'impliquer directement dans leur rôle de parent, dans une chambre de néonatalogie avec leur enfant. Le service est aménagé pour procurer aux parents le confort nécessaire durant l'hospitalisation de leur bébé en néonatalogie : repas, couchage, douche, pièce de détente ».

Un Power Point présenté lors du Congrès *Il était une fois... Le bébé fragile* de 2018 « Comment compléter quand c'est nécessaire ? » présente une série de dispositifs pour favoriser l'alimentation des bébés fragiles. Le *couplet care* (des soins à maman et bébé -chambres koalas) met, entre autres, en avant la présence du papa et encourage le **papa aidant**. Pour le peau à peau, le papa est également intégré via une des deux photos illustrant ce dispositif.

5.4.1.6 LUXEMBOURG

5.4.1.6.1 HÔPITAL D'ARLON¹¹³ (VIVALIA)

L'Hôpital d'Arlon ne propose rien d'explicite pour le papa qui soit présenté sur le site internet.

5.4.1.6.2 HÔPITAL DE LIBRAMONT¹¹⁴ (VIVALIA)

L'hôpital de Libramont propose des préparations individuelles et collectives à la naissance, dont la préparation affective qui est tournée vers les parents et qui inclut explicitement le papa :

« La préparation affective à la naissance permet aux parents de rencontrer leur bébé pendant la grossesse.

Elle permet au père et à la mère de l'accompagner et de communiquer avec lui avec respect et tendresse pour qu'il se sente en sécurité, tant pendant la grossesse qu'au moment de l'accouchement.

Il s'agit d'un accompagnement complet à la naissance qui prend en compte le corps, le coeur et l'esprit.

Démarche préparation affective

- *Le développement du contact affectif et de jeux relationnels avec le bébé pendant la grossesse : les deux parents verront que le bébé peut répondre à leur toucher ou à leur voix de façon particulière et unique.*
- *Une préparation à la naissance qui tend à l'autonomie du couple et la confiance en sa capacité à mettre son enfant au monde.*
- *Accompagnée et sécurisée, la mère pourra trouver en elle les ressources pour apprivoiser plus facilement la douleur.*
- *Cet accompagnement permet au père de trouver sa place pour jouer son rôle de façon active dans l'accompagnement et la sécurisation de la mère et du bébé.*
- *La possibilité de poursuivre cette démarche par un accompagnement des parents et du bébé pendant la première année.*

C'est une histoire d'amour qui se vit à 3.

Dans le cas où le père est absent, la mère peut se faire accompagner par une personne de son choix (amie...) qui sera de préférence présente à l'accouchement. »

Par ailleurs, le service de pédiatrie propose une brochure « **Centre néonatal** », laquelle informe que « **Papa et Maman sont autorisés et encouragés à rendre visite à leur bébé quand ils le souhaitent et**

¹¹³ <https://www.vivalia.be> Le site internet est commun à toutes les institutions de Vivalia. Néanmoins, chaque hôpital dispose en plus de sa page et d'informations respectives.

¹¹⁴ <https://www.vivalia.be> Le site internet est commun à toutes les institutions de Vivalia. Néanmoins, chaque hôpital dispose en plus de sa page et d'informations respectives.

*aussi souvent qu'ils le désirent. Nous savons combien il est important pour eux comme pour lui d'échanger des paroles, des câlins, des contacts privilégiés » (p. 4). Il est à noter également qu'un point renseigne sur le congé de maternité et de paternité (p. 18), à savoir « le **congé de paternité** (pour les papas qui travaillent sur le territoire belge) se compose de 10 jours de congé indemnisés à prendre dans les 4 mois suivant l'accouchement ».*

Parmi les documents utiles proposés par le service de maternité, ceux sur « l'allaitement maternel » et sur « l'allaitement artificiel » mentionnent le papa dans les informations sur les situations de co-sleeping contre-indiquées :

« Les mamans qui donnent du lait artificiel et autre personne qui partage le lit [le père] : lorsqu'on allaite son enfant, un bouleversement hormonal agit sur le sommeil. Les mères allaitantes ont un sommeil léger raccourci et un sommeil profond plus long. Elles accèdent très vite à la phase de sommeil profond et en ressortent très, très vite. Ce phénomène a une action protectrice. Ce type de sommeil n'existe pas chez les mamans qui donnent du lait artificiel [sauf les 10 premiers jours] ni chez les papas, c'est pourquoi le co-sleeping est déconseillé au-delà de cette période de 10 jours. »

5.4.1.6.3 HÔPITAL DE MARCHE¹¹⁵ (Vivalia)

L'Hôpital de Marche ne propose rien d'explicite pour le papa qui soit présenté sur le site internet.

CONCLUSION

Le premier constat qui ressort de notre investigation, lorsqu'on part à la recherche d'informations et d'initiatives mises en place pour les pères dans les maternités à partir de leur site internet respectif, est qu'il n'y a pas grand-chose qui leur est destiné. Mais, au-delà de cela, l'impression que nous avons ressentie est celle de se retrouver dans un monde pensé et destiné à la maman. En allant à la recherche d'informations relatives à la grossesse et au séjour hospitalier dans les rubriques liées aux différents services de la maternité, une des choses qui saute aux yeux est le nom donné au service de maternité, à savoir le Pôle Mère-Enfant, le Département Mère-enfant, l'Unité Mère-enfant. Certes tous les hôpitaux n'ont pas inauguré un Pôle Mère-enfant et certains qui en disposent ne le mettent pas plus en avant qu'un autre service, mais il n'empêche que ces intitulés interpellent. A côté de cela, même si le nom ne reflète pas directement l'intérêt porté particulièrement à la mère, les nouveaux espaces pensés dans les maternités annoncent comme principale préoccupation le lien Mère-enfant.

Concrètement, si l'on observe les tendances actuelles d'implication des pères à la maternité, on s'aperçoit que, à quelques exceptions près, le père est le bienvenu en tant que partenaire de la mère et non en tant que parent à part entière. Il est considéré en tant que père uniquement en cas d'incapacité de la mère à jouer son rôle de dispensatrice de soins. Or, l'anthropologie et la psychologie du développement nous rappellent qu'au final, ce qui est immuable, ce sont les besoins de l'enfant et non pas les dispensateurs de soins qui sont changeants selon les époques, les cultures et les configurations familiales.

Dans notre société actuelle, qui demande un investissement personnel plus prégnant de la part des pères envers leurs enfants et qui voit augmenter le nombre de familles monoparentales, il est temps de les considérer au même titre que les mères. On ne peut attendre d'eux qu'ils s'impliquent auprès de leurs enfants plus tard, si dès la grossesse ils sont mis de côté ou considérés de « manière instrumentale » (Dulac, 1997). Il est indéniable que l'expérience de la maternité et de la paternité se développe de manière différenciée. C'est la raison pour laquelle elle est d'autant plus importante

¹¹⁵ <https://www.vivalia.be> Le site internet est commun à toutes les institutions de Vivalia. Néanmoins, chaque hôpital dispose en plus de sa page et d'informations respectives.

à accompagner chez le père, qui de par sa condition masculine, est naturellement mis à l'écart, renforcée par l'omniprésence de la gente féminine dans le champ de la périnatalité et la petite enfance.

5.4.2 LES COMMUNES : QUELLES OFFRES DE SERVICE POUR LES PÈRES ?

Afin de compléter le tableau des dispositifs proposés aux pères en périnatalité et pour élargir le paysage à la période de la petite enfance, une recherche sur les sites internet de communes de la Fédération Wallonie-Bruxelles a été réalisée.

Ce sous-chapitre se divise par province puis par commune selon les critères présentés précédemment dans la méthodologie (pp. 11-12).

5.4.2.1 BRUXELLES

➤ Communes à revenu médian faible

5.4.2.1.1 KOEKELBERG¹¹⁶

Le site de la commune de Koekelberg ainsi que ceux qui y sont référencé ne proposent rien d'explicite pour les pères.

5.4.2.1.2 SCHAERBEEK¹¹⁷

Le site internet de la commune de Schaerbeek propose une rubrique « Egalité des chances » dans un onglet plus général « Vivre ensemble & solidarité ». L'introduction stipule que :

*« Hommes et femmes ont droit aux mêmes chances à Schaerbeek.
La commune s'engage concrètement pour supprimer les discriminations liées au genre sur son territoire.
Découvrez les actions mises en place dans ces pages ».*

Ensuite, parmi une série de pages celle sur la « Journée internationale des Hommes » porpose une réaction vis-à-vis du congé de paternité :

*« Et si les jeunes papas ont droit à 10 jours de congé de paternité, ils doivent en faire la demande au préalable. Ne s'agit-il pas là d'une discrimination ? Il ressort d'une enquête que 35% des pères sont insatisfaits de la longueur de leur congé de paternité et que 10% d'entre eux ont rencontré des problèmes quant à leur requête, problèmes souvent liés à la réaction de leur employeur (Institut pour l'Egalité des Femmes et des Hommes, 2011).
La Commune de Schaerbeek encourage les modèles positifs et invite l'ensemble de la société à s'intéresser à cette question ».*

De plus, dans un autre onglet « Administration & Politique », la rubrique « démarches administratives » propose au « citoyen » dont la démarche concerne « la famille » des informations relatives à la « naissance ». Il y est, entre autres, expliqué les démarches relatives à la reconnaissance de la paternité ou de co-maternité pré- et postnatale.

➤ Communes à revenu médian moyen

¹¹⁶ <https://www.koekelberg.be>

¹¹⁷ <https://www.1030.be>

5.4.2.1.3 BERCHEM-SAINTE-AGATHE¹¹⁸

Le site de la commune propose un onglet « vous, citoyen » qui renvoie, entre autres, à la page « petite enfance ». Cette page met en avant un *Guide de la Petite Enfance et de la Famille* contenant des informations sur les démarches à effectuer à la naissance dont la déclaration qui implique le père. Le point sur le soutien à la parentalité (p. 7) met en avant, quant à lui, les nouvelles configurations familles, dont celle avec deux papas, et fournit des contacts utiles dont celui de *la Ligue des familles*. Le site internet de la Ligue des familles¹¹⁹ offre de nombreuses ressources, notamment sur les pères.

5.4.2.1.4 JETTE¹²⁰

Le site internet de la commune de Jette propose dans l'onglet « A votre service » des renseignements relatifs à la « Naissance » dans la rubrique « Demandes et documents », en l'occurrence sur la reconnaissance de paternité ou de co-maternité pré- et postnatale.

De plus, ce même onglet propose une rubrique « Petite enfance » qui présente une brochure « la petite enfance à Jette, une priorité ! ». Des informations (p. 5) sont également proposées sur le congé de paternité, au même titre que le congé de maternité et le congé parental.

- [Communes à revenu médian élevé](#)

5.4.2.1.5 WOLUWE-SAINTE-PIERRE¹²¹

Le site de la commune de Woluwe-Saint-Pierre ne propose rien d'explicite pour les pères. Néanmoins, des renseignements pour « Aller plus loin dans Petite Enfance » relatifs aux « Lieux d'accueil pour la petite enfance » incluent un lien vers la page des crèches francophones de Woluwe-Saint-Pierre. Celle-ci propose des « liens utiles » de sites internet, dont une thématique parents-bébé qui référence le site *JeunePapa.com*¹²².

5.4.2.1.6 WATERMAEL-BOITSFORT¹²³

Le site internet de la commune de Watermael-Boitsfort propose dans son onglet « Vivre à Watermael-Boitsfort » une rubrique relative à l'« Etat civil » contenant des renseignements sur les « Naissance, mariage, divorce ». Ceux-ci incluent les « reconnaissances d'enfant » dont la reconnaissance de la paternité et co-maternité.

5.4.2.2 HAINAUT

- [Communes rurales](#)

5.4.2.2.1 LENS¹²⁴

La commune de Lens ne propose rien précisément à destination des pères sur son site internet.

¹¹⁸ <https://berchem.brussels/fr>

¹¹⁹ <https://www.laligue.be>

¹²⁰ <http://www.jette.irisnet.be>

¹²¹ <https://www.woluwe1150.be>

¹²² <http://www.jeunepapa.com>

¹²³ <https://watermael-boitsfort.be/fr>

¹²⁴ <http://www.lens.be>

5.4.2.2.2 CELLES¹²⁵

Le site internet de la commune de Celles ne référence rien à destination des pères.

5.4.2.2.3 MONT DE L'ENCLUS¹²⁶

La commune de Mont de l'Enclus ne propose rien d'explicite à destination des pères. Néanmoins, l'onglet « vie pratique », dans la rubrique « Autres », référence des liens utiles parmi lesquels un relatif aux « allocations familiales et prime de naissance ». Celui-ci redirige vers le site internet *Parentia*¹²⁷ qui offre une série d'informations relatives à la famille, dont des renseignements sur les différents types de congés de paternité.

➤ [Communes urbaines](#)

5.4.2.2.4 BERNISSART¹²⁸

La commune de Bernissart référence sur son site internet un atelier créatif « Bonne Fête Papa » qui a été proposé par la bibliothèque communale Gérard Turpin en juin 2019. L'affiche indique seulement qu'il s'agissait d'un atelier créatif pour les enfants de 4 à 12 ans.

5.4.2.2.5 ECAUSSINNES¹²⁹

L'onglet « vie communale » du site internet d'Ecaussinnes propose une rubrique « services communaux » qui renseigne sur l'« Etat civil ». L'une des « procédures » énoncées concerne la déclaration de naissance reprenant différents cas impliquant le papa.

5.4.2.2.6 ESTAIMPUIS¹³⁰

La commune d'Estaimpuis ne propose rien d'explicite à destination des pères sur son site internet.

5.4.2.3 NAMUR

➤ [Communes rurales](#)

5.4.2.3.1 CINEY¹³¹

L'onglet « Enseignement » du site internet de la commune présente dans son introduction la Fédération des Associations de Parents de l'Enseignement Officiel (FAPEO) et soumet, pour plus d'informations, le lien de son site internet¹³². Celui-ci liste une série de communiqués de presse et d'enquêtes, dont une analyse de la FAPEO « *Où sont les hommes dans les associations de parents ?* » par C. Van Honsté. Elle offre un regard quantitatif sur la répartition des pères et des mères selon les secteurs et les postes endossés.

¹²⁵ <http://www.celles.be/fr>

¹²⁶ <https://montdelenclus.be>

¹²⁷ <https://www.parentia.be>

¹²⁸ <https://www.bernissart.be>

¹²⁹ <http://www.ecaussinnes.be>

¹³⁰ <http://www.estaimpuis.be>

¹³¹ <http://www.ciney.be>

¹³² <http://www.fapeo.be>

5.4.2.3.2 ASSESSE¹³³

La commune d'Assesse ne propose rien spécifiquement à destination des pères sur son site internet.

5.4.2.3.3 DOISCHE¹³⁴

Le site internet de la commune de Doische ne référence rien d'explicite à destination des pères.

➤ Communes urbaines

5.4.2.3.4 ANDENNE¹³⁵

La commune d'Andenne ne propose rien d'explicite à destination des pères sur son site internet.

5.4.2.3.5 NAMUR¹³⁶

Le site de la commune propose un onglet « Je suis » sous lequel apparaît une rubrique « Parent-e ». La page associée « Je suis parent » contient une série d'informations et revoit à d'autres rubriques et pages, dont celle sur la reconnaissance d'enfant qui mentionne le père.

5.4.2.3.6 SAMBREVILLE¹³⁷

La commune de Sambreville ne propose rien spécifiquement pour les papas sur son site internet.

5.4.2.4 LIÈGE

➤ Communes rurales

5.4.2.4.1 MARCHIN¹³⁸

Le site internet de la commune de Marchin ne référence rien d'explicite à destination des papas.

5.4.2.4.2 OUFFET¹³⁹

La commune d'Ouffet ne propose rien d'explicite à destination des pères. Néanmoins, la rubrique « Parents » dans l'onglet « Je suis » référence des pages utiles aux parents, dont une relative aux « Ecoles » qui liste les liens des sites internet des différentes écoles de la commune. En outre, l'Institut Libre du Condroz référence le lien internet de l'Union des Fédérations d'Associations de Parents de l'Enseignement Catholique¹⁴⁰ qui fournit une série d'informations et d'enquêtes sur différentes thématiques, dont les rôles parentaux, l'égalité des chances, ou encore les manuels scolaires qui font référence, en outre, aux pères.

5.4.2.4.3 THEUX¹⁴¹

La commune de Theux ne propose rien qui soit destiné aux pères sur son site internet.

¹³³ <http://www.assesse.be>

¹³⁴ <https://www.doische.be>

¹³⁵ <https://www.andenne.be>

¹³⁶ <https://www.namur.be/fr>

¹³⁷ <https://www.sambreville.be>

¹³⁸ <http://www.marchin.be>

¹³⁹ <https://www.ouffet.be>

¹⁴⁰ <https://www.ufapec.be>

¹⁴¹ <https://www.theux.be/fr>

➤ [Communes urbaines](#)

5.4.2.4.4 ANS¹⁴²

L'onglet « ma commune » du site internet d'Ans propose une rubrique « services communaux » qui renseigne sur les services « Population / Etat civil / Etrangers ». L'Etat civil renseigne sur la reconnaissance d'enfant, ce compris le lien de paternité.

5.4.2.4.5 AUBEL¹⁴³

Le site internet de la commune d'Aubel ne référence rien précisément à destination des pères.

5.4.2.4.6 LIMBOURG¹⁴⁴

Le site internet de la commune de Limbourg ne présente rien d'explicite à destination des papas.

5.4.2.5 **BRABANT WALLON**

➤ [Communes rurales](#)

5.4.2.5.1 GENAPPE¹⁴⁵

La commune Genappe ne propose rien d'explicite à destination des pères sur son site internet.

5.4.2.5.2 JODOIGNE¹⁴⁶

La commune de Jodoigne ne propose rien spécifiquement pour les papas.

5.4.2.5.3 HÉLÉCINE¹⁴⁷

La commune d'Hélécine ne propose rien à destination des papas sur son site internet.

➤ [Communes urbaines](#)

5.4.2.5.4 MONT-SAINT-GUIBERT¹⁴⁸

Le site internet de la commune ne référence rien d'explicite à destination des pères.

5.4.2.5.5 NIVELLES¹⁴⁹

La commune de Nivelles ne propose rien à destinations des papas sur son site internet.

5.4.2.5.6 OTTIGNIES-LOUVAIN-LA-NEUVE¹⁵⁰

La commune d'Ottignies-Louvain-la-Neuve ne propose rien d'explicite à destinations des papas sur son site internet.

¹⁴² <http://www.ans-commune.be>

¹⁴³ <https://www.aubel.be/fr>

¹⁴⁴ <http://www.ville-limbourg.be>

¹⁴⁵ <http://www.genappe.be>

¹⁴⁶ <http://www.jodoigne.be>

¹⁴⁷ <https://www.helecine.be>

¹⁴⁸ <https://www.mont-saint-guibert.be>

¹⁴⁹ <https://www.nivelles.be>

¹⁵⁰ <https://www.oln.be>

5.4.2.6 LUXEMBOURG

➤ Communes rurales

5.4.2.6.1 HOUFFALIZE¹⁵¹

La commune d'Houffalize ne propose rien précisément à destination des pères sur son site internet.

5.4.2.6.2 NEUFCHÂTEAU¹⁵²

La commune de Neufchâteau ne propose rien d'explicite par rapport aux pères sur son site internet. Néanmoins, une rubrique « Parent » dans l'onglet « Je suis » met en avant des pages et des documents utiles aux parents dont le *Guide social* 2016. Ce guide référence le lien du site *PROMemploi*¹⁵³ qui propose pour sa rubrique « Enfant en situation de handicap » des articles issus eux-mêmes du site internet *Enfant différent*¹⁵⁴ et parmi des guides *L'inclusion des enfants ayant des besoins spécifiques*. Ce guide nous renvoie au site internet de la *VBJK - Vernieuwing in de Basisvoorzieningen voor Jonge Kinderen*¹⁵⁵. Ces différents sites proposent des articles faisant, entre autres, au congé de paternité ou à l'implication paternelle.

5.4.2.6.3 TELLIN¹⁵⁶

La commune de Tellin ne propose rien d'explicite à destination des papas sur son site internet.

5.4.2.6.4 SAINT-LÉGER¹⁵⁷

Le site internet de la commune de Saint-Léger ne propose rien d'explicite à destination des pères. Néanmoins, la page relative au CPAS référence le lien internet du CPAS de Saint-léger¹⁵⁸ qui présente d'« autres service d'aides à la population », dont les mutualités qui proposent elles-mêmes une série d'informations pour les pères.

➤ Communes urbaines

5.4.2.6.5 ARLON¹⁵⁹

Le site internet de la commune d'Arlon ne référence rien à destination des pères.

5.4.2.6.6 AUBANGE¹⁶⁰

La commune d'Aubange ne propose rien d'explicite pour les pères sur son site internet.

CONCLUSION

Nous pouvons remarquer le peu d'informations disponibles précisément pour les papas. Parmi celles-ci, ce sont généralement des informations relatives à la déclaration de naissance du nouveau-né ou à

¹⁵¹ <https://www.houffalize.be>

¹⁵² <https://www.neufchateau.be/fr>

¹⁵³ <http://www.promemploi.be>

¹⁵⁴ <https://www.enfant-different.org>

¹⁵⁵ <https://vbjk.be/nl>

¹⁵⁶ <http://www.tellin.be>

¹⁵⁷ <https://www.saint-leger.be>

¹⁵⁸ <http://cpassaint-leger.be>

¹⁵⁹ <https://www.arlon.be>

¹⁶⁰ <https://www.aubange.be>

la reconnaissance de paternité pré- et postnatale. Certaines des communes qui ne proposent pas de service pour les pères présentent sur leur site internet des liens à des organismes plus généraux qui, de leur côté, peuvent être une source d'informations sur et à destination des pères, comme par exemple l'ONE, La ligue des Familles, les mutualités, etc. Aucune différence ni similitude notable ne semble se dégager entre les communes ou provinces sur la base des critères prédéterminés. Il serait intéressant de confronter ces données avec les dispositifs à destination des mères et, plus généralement, des parents afin de mieux appréhender l'engagement des communes dans la promotion de la parentalité. Via ce travail de recherche à partir des sites internet communaux officiels, il apparaît que la promotion de la paternité n'est à l'ordre du jour dans aucune des communes. Bien entendu, cela ne vaut que pour le canal internet. Néanmoins, au vu du contexte contemporain et de la mine d'informations que proposent les sites internet des communes, il semble que ce canal est un moyen non négligeable pour les communes dans leur stratégie de communication.

5.4.3 ET À L'ONE ?

Au moment d'entamer cette recherche, nous avons collecté des informations auprès du personnel de l'administration centrale de l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE) sur les dispositifs mis spécifiquement à destination des pères par ce dernier.

A la suite du questionnement direct du personnel de la DRD et, plus largement, du bouche à oreille, aucun retour concluant ne nous est parvenu.

Comme nous le verrons, il semblerait que l'ONE porte de la considération au rôle et à la place du père pour différents aspects et différentes temporalités liées à la grossesse, mais que cet intérêt soit peu visible à première vue. Or la littérature, dont les écrits de Dulac (1997), souligne l'importance de l'accessibilité, entre autres, en termes d'accueil dans la création d'un lien avec le public cible.

5.4.3.1 LES BROCHURES

Dans les brochures de l'ONE mises à disposition du public sur un présentoir à l'accueil, à première vue, rien ne semblait destiné spécifiquement aux pères. Une requête adressée à la DRD, et plus particulièrement à la Cellule Education à la santé (EDUS), n'a pas été davantage concluante. La recherche a alors été élargie à des informations à destination des pères, mais qui ne leur seraient pas spécifiquement dédiées. Le carnet « Devenir parents » a été timidement pointé.

Le carnet « Devenir parents » est le résultat d'une initiative lancée par le ministre belge en charge de l'enfance à l'époque, qui souhaitait, à l'origine, s'inspirer du « carnet du père » qui était d'application en France, et l'instaurer en Belgique. Cette initiative française avait été motivée par « *le nombre en constante augmentation des séparations et des contacts qui n'étaient pas toujours maintenus avec les pères* ».

Cette proposition a été examinée par le Conseil scientifique de l'ONE qui a privilégié la création d'un carnet à l'attention des parents, qui a vu le jour en 2005. Celui-ci a été envisagé de sorte à apporter des réponses aux (futurs) parents tout en accordant une place particulière aux papas : « *Il est apparu très vite que si on voulait valoriser « l'éducation par les pères », on ne devait pas réaliser un carnet spécifique mais plutôt intégrer des messages communs aux deux parents au sein d'un même carnet intitulé « Devenir Parents »* (ONE, 2009 : 37).

Dans le carnet « devenir parents » (éd. 2018), nous observons premièrement que la couverture illustre un bébé entouré d'une femme et d'un homme, que l'on peut supposer représenter ses parents.



De manière générale, un homme, un papa, est représenté sur beaucoup de photos du carnet. Aussi, le papa y a pleinement sa place via les images. Il en va de même pour les petits encarts de témoignages, tantôt manifestant la parole d'une maman et tantôt d'un papa. Pour ce qui est des informations proposées, celles-ci s'adressent aux parents et sont autant portées sur la mère que le père, ou alors sur la famille dans son ensemble. Soulignons tout de même que le carnet propose en annexe un dispositif spécifiquement dédié au papa, à savoir une **lettre type de demande de congé de paternité**. Cette place accordée au père est le reflet de la réflexion entamée par l'ONE lors de l'élaboration du carnet. Il est aujourd'hui encore en révision sous la supervision de la cellule Soutien à la Parentalité.

Suite à cela, certaines brochures qui semblent pouvoir concerner les pères tandis qu'elles apparaissent de premier abord destinées à la mère ont ensuite été consultées, parmi lesquelles le **guide « un bébé, bientôt... »**. La couverture de ce guide se focalise sur la maman en illustrant l'évolution physique de la femme enceinte avec le ventre grossissant de celle-ci pour terminer sur une image du bébé dans les bras de sa maman.



En recherchant par mot clé et en feuilletant plus attentivement le fascicule, nous observons tout d'abord que l'introduction s'adresse aux futurs parents. Ensuite, nous constatons que les informations dispensées concernent la femme enceinte et le bébé et que celles-ci s'adressent prioritairement à la maman, y compris celles qui sont relatives au papa. Au fil de la lecture, on s'aperçoit que le carnet est fortement centré sur la mère et ceci en raison du choix de l'unique destinataire, à savoir la mère, et des titres qui lui sont également adressés, alors que certaines informations de contenus concernent aussi le père. Par exemple, le point (p. 33) « Suis-je la seule femme enceinte à avoir des angoisses, des difficultés à vivre ma grossesse ? » souligne pourtant que les angoisses sont susceptibles de toucher autant les mères que les pères et les couples. Il est également fait référence au papa dans d'autres

sections : celle sur les visites prénatales qui sont spécifiées être à destination des parents et illustrées par l'image d'un couple, ou encore celle sur le retour à la maison qui montre un papa en train de repeindre une chambre.

Ce ne sont que deux exemples parmi une série d'illustrations montrant uniquement des femmes. Néanmoins, à partir des informations sur la préparation à l'accouchement, le papa est inclus sur toutes les images. Un petit encart lui est d'ailleurs précisément dédié (p. 39) :

Beaucoup de préparations à l'accouchement incluent le papa, ce qui lui permet de vivre l'arrivée du bébé plus concrètement. Les papas sont souvent plus à l'aise quand ils ont appris des gestes simples pour aider leur compagne lors de l'accouchement et accueillir le bébé.

Le teste est illustré par une image d'un papa à genoux sur lesquels repose la tête de la maman allongée, tous deux étant accompagnés d'un professionnel de la santé.

Pour ce qui est du **guide postpartum « un bébé, et après ... »**, alors que la thématique semble concerner aussi tout parent, la couverture illustre pourtant une maman en train de jongler seule avec toutes les tâches à réaliser à la suite d'une naissance.



Et de fait, malgré un point sur la place du père et une mention au papa dans la vie sexuelle et familiale du couple, les titres présentés dans le sommaire laissent penser que ce carnet est réalisé pour la mère. L'introduction (p. 5) confirme explicitement cette impression :

Vous venez d'accoucher, vous voici maman !

C'est le début d'une aventure pleine d'émotions... mais aussi de nombreuses questions : « Tout va bien pour mon bébé ? Vais-je savoir m'y prendre ? Que se passe-t-il dans mon corps ? » Ces préoccupations sont normales et légitimes. Devenir mère nécessite beaucoup d'adaptations : sur les plans physique et psychique mais aussi au niveau de vos relations et de l'organisation de votre vie.

C'est votre premier enfant, ou peut-être avez-vous déjà vécu cette expérience ? Vous vivez en couple, ou peut-être pas ? Cet enfant est désiré ou cette grossesse est inattendue ? Si l'arrivée d'un enfant est généralement un moment heureux, ce n'est pas toujours le cas. Quelle que soit votre situation, elle déterminera la façon de vous installer dans votre rôle de parent.

Cette brochure s'adresse à vous, maman. Vous en êtes la personne centrale : mère mais toujours femme et amante. Vous y trouverez une série d'informations qui vous aideront à mieux comprendre ce que vous vivez, et à aborder plus sereinement les semaines qui suivent l'accouchement.

Et n'oubliez pas : s'il vous a fallu 9 mois pour mettre au monde un enfant, il vous en faudra au moins tout autant pour trouver un nouvel équilibre.

Le carnet est pensé pour la mère et s'adresse uniquement à cette dernière. Même si certaines informations concernent le papa, celui-ci n'est en aucun cas directement interpellé, y compris dans le point (p. 33) « La place du père » qui souligne pourtant que celui-ci vit lui aussi des changements et préoccupations. Cela étant dit, il est indiqué que « pour le père, la rencontre avec son enfant se

produit essentiellement au moment de la naissance ». La maternité est présentée comme le lieu propice pour le papa pour s'initier au « paternage » avec l'aide du personnel hospitalier. Ensuite, à propos du retour à la maison, un message évoque les papas qui ont envie de s'investir dans les soins du bébé et ceux qui ne sont pas encore nécessairement à l'aise. L'accent est également mis sur le dialogue et l'équilibre du couple et de la famille qui se construit. Des photos présentent le papa dans les tâches du quotidien, à savoir donner le bain, changer le bébé, s'occuper du grand frère. Mais encore, les photos illustrant la vie affective et sexuelle dans le point (p. 44) « Papa, maman et couple toujours » montrent le couple alors que les informations s'adressent toujours à la maman. Il est fait mention des craintes possibles du père, mais sans autres développements.

Il apparaît ici que la question de la paternité semble être prise en compte. Néanmoins, cette considération est partagée uniquement avec la maman. Ceci questionne la place qu'attribue l'ONE au père. Pourquoi cet intérêt porté au père n'est pas rendu visible directement pour les papas et n'est pas davantage développé via les brochures alors que toute une série d'entre elles témoigne de l'intérêt porté à la maman et au vécu de la femme enceinte. Pourquoi un guide postpartum n'interpelle-t-il pas directement la maman et le papa, ou les parents ? Y a-t-il un guide pour l'autre parent secondaire, si la mère apparaît comme le parent principal ? Les questionnements soulignés dans l'introduction ne peuvent-ils pas tout autant préoccuper le père ? Si des aspects concernent spécifiquement des changements qui s'opèrent dans le corps de la femme enceinte, ceux-ci ne peuvent-ils pas également préoccuper le papa, qui doit lui aussi faire face à certains changements ?

De cette première investigation au sein de l'ONE, il ressort que le papa est intégré dans une série de recommandations, d'informations, liées à la grossesse et l'enfant, et ce, plus centralement dans le carnet « devenir parents ». Cependant, il apparaît également que la vision du personnel de l'ONE vis-à-vis des brochures existantes se concentre principalement sur la mère et le bébé/l'enfant et qu'il est difficile d'en conseiller l'une ou l'autre qui pourrait intéresser un papa. De là, il apparaît un manque certain de valorisation et/ou de visibilité de l'intérêt amorcé par l'ONE sur la question paternelle. Aussi, si un papa arrive à l'ONE pour demander des brochures contenant des informations à son attention, sa requête ne sera pas concluante.

5.4.3.2 LA BANQUE DE DONNÉES MÉDICO-SOCIALES

De plus, nous sommes allée à la recherche d'informations concernant les pères qui pourraient être compilées dans la Banque de Données Médico-Sociales (BDMS). Nous apprenons qu'il n'y a pas d'informations collectées sur les pères. Les raisons qui sont énoncées sont les difficultés liées à la langue, au manque d'implication du papa ou de temps lors des consultations.

5.4.3.3 LA DIRECTION DES CONSULTATIONS ET VISITES À DOMICILE

Notre recherche d'éventuelles informations relatives aux papas s'est étendue à la Direction des Consultations et Visites à Domicile (DCVD, au sein du Département Accompagnement) qui gère les Projets Santé Parentalité (PSP) et Programmes Annuels d'Activité (PPA). Nous avons été informée qu'il y avait peu de chance de tomber sur une activité ou un constat qui ciblerait spécifiquement les pères parmi les documents, qui n'existent d'ailleurs qu'en version papier.

Après avoir survolé un canevas vierge d'un PSP, nous observons que les informations à compléter sur les caractéristiques sociales des familles sont censées se baser sur les données de la BDMS relatives à la commune. Deux questions concernent uniquement la mère, à savoir le niveau d'enseignement le plus élevé et l'activité principale (professionnelle). Une autre question porte sur le(s) revenu(s) de la famille. Et deux questions concernent le père et la mère, à savoir la connaissance de la langue française et la durée d'établissement en Belgique. Concernant les données à collecter, l'ancienne directrice de la DRD en fonction lors cette réflexion, M. Sommer, a expliqué que la BDMS, souhaitant restreindre le nombre de questions, a fait le choix de privilégier le diplôme de la mère, qui à l'époque

avait été évalué comme étant « la liaison la plus forte d'un point de vue social », la plus significative. C'est donc pour réduire le nombre d'items que seules des informations relatives à la mère sont demandées dans le PSP, et non pas par oubli du père.

En outre, une recherche spécifique sur les activités collectives en consultation ONE, menée en interne à l'ONE (2019), a apporté des renseignements complémentaires sur la place octroyée au père dans le cadre de l'Office. Cette dernière ne se centrait pas sur cette question, mais les pères étaient invités à répondre au questionnaire (passation par le chercheur dans les consultations ONE). Sur les 150 parents répondants, 9 sont des papas ayant répondu seuls à l'enquête, et 12 ont répondu en couple. Seuls 8 de ces répondants (4 papas ayant répondu seuls et 4 couples) indiquent avoir déjà participé à au moins une activité collective en consultation ONE. Sur ces 21 répondants, seuls 2 (1 papa seul et 1 couple) indiquent ne pas s'être sentis concernés par l'activité lorsque celle-ci leur a été proposée par un professionnel de la consultation (en d'autres mots, ils n'ont pas eu l'impression de faire partie des personnes à qui l'activité était adressée). Ainsi, les papas ayant répondu à l'enquête ne semblent pas se sentir « exclu » de ce type d'activités. De manière générale, la question de la disponibilité, notamment par rapport aux horaires, se pose. Les répondants, et ce compris les papas, ont marqué une préférence pour les horaires des activités en-dehors des heures de travail (pour celles et ceux qui ont un emploi). Une maman a ainsi indiqué que le papa serait également venu à l'activité si les horaires avaient convenu par rapport à son travail et une autre a indiqué une préférence pour les jours où le papa est en congé, afin qu'ils puissent prendre part aux activités ensemble, en famille. Une PEP's a évoqué également cette question, en proposant de pouvoir varier les horaires des activités, certains parents préférant en journée, et d'autres en soirée afin notamment de correspondre aux horaires de travail du papa et favoriser sa présence.

5.4.3.4 LE SITE INTERNET

A partir d'une recherche par mot clé « père » ou « papa » sur le moteur de recherche du site internet de l'ONE, les premiers résultats qui ressortent mettent en avant les questions de reconnaissance et de filiation. Il est aussi proposé deux ressources visuelles, des « Air de familles », intitulées « Allaitement paternel » et « Accouchement, papa présent ? », les deux ayant été publiés en novembre 2018.

Dans ces deux « Air de familles », l'attention est portée sur le papa. Des professionnels de la santé y valorisent la présence des pères, par exemple dès la prise de décision du choix du type d'allaitement ou dans la relation triangulaire avec la mère et le bébé. De plus, de manière générale, les professionnels insistent sur le rôle de soutien à la maman.

Dans le premier « Air de familles », il est entendu par « allaitement paternel » le rôle que le père peut jouer dans l'allaitement maternel. Cette ressource visuelle met en avant la manière dont les pères peuvent participer et l'importance de leur implication. Il est dit que la présence du papa est importante dès le choix de l'allaitement et que son soutien moral est déterminant pour la durée d'allaitement de la maman. Concrètement, le père peut accompagner la mère en étant à ses côtés, en lui apportant et en reprenant le bébé, en faisant faire le renvoi à celui-ci, en le mettant au lit, en le changeant. C'est l'occasion d'un contact visuel agréable durant lequel le papa peut, par exemple, chanter pour son enfant, qui reconnaît sa voix. Le papa peut également aider la maman dans les tâches quotidiennes, qui parfois deviennent « un monde » pour la femme, qui dès lors n'a pas le temps de tout faire. Le temps et l'implication que cela demande à la maman peuvent être des freins que le père peut lever. En outre, afin d'en apprendre davantage sur le rôle des pères et les bénéfices de l'allaitement, la vidéo renvoie vers la page internet « Air de familles » : allaitement paternel, qui présente 6 autres vidéos : quatre d'entre elles reprennent les propos du Dr Liliane Gilbert, Présidente du Collège des pédiatres ONE, quant au rôle du père, une autre concernant plus spécifiquement les études relatives au rôle du père pendant l'allaitement reprend les propos de Cédric De Jonghe,

Sociologue à la Direction médicale ONE et une dernière consiste en un témoignage de parents vis-à-vis de leur travail conjoint par rapport à l'allaitement de leur bébé.

Néanmoins, cet intérêt pour le père et cette place privilégiée au sein de la famille ne sont pas dupliqués dans les brochures proposées par l'ONE ou dans les titres des rubriques sur le site internet. Par exemple, il est question d'une rubrique relative à l'allaitement maternel, certes dans laquelle il est dit que celui-ci se pense en collaboration avec le papa, mais il n'est pas question d'allaitement paternel. De même, la brochure sur l'allaitement s'intitule « l'allaitement maternel » et il y est fait mention une unique fois du papa (p. 8) concernant les liens papa-bébé. La couverture illustre une maman qui allaite avec, en arrière fond, un papa qui sert une tasse de café.

En outre, l'« Air de familles » consacré à l'accouchement véhicule le message selon lequel rien n'est imposé au papa et que c'est à lui de choisir les modalités de sa présence. Il semblerait que l'ONE parte du postulat que les papas craignent le moment de l'accouchement et que les professionnels se basent là-dessus pour leur proposer timidement une place lors de ce moment. De plus, comme nous l'avons mentionné auparavant, l'idée souvent véhiculée dans les écrits de l'ONE est celle d'un papa ne pouvant prendre vraiment sa place qu'une fois l'enfant né.

La recherche par mots-clés donne également accès au « Reportage Sans Chichis - La place du père » qui met en avant un PEP's¹⁶¹ masculin exerçant dans une consultation à Schaerbeek.

5.4.3.5 LES RECHERCHES

A côté du site internet et des brochures, l'intérêt de l'ONE pour la question des pères transparait plus visiblement dans les récentes recherches initiées à la DRD. L'intérêt pour les thématiques liées aux questions du genre est notamment apparu lors des séminaires et consultations entre l'ONE et les universités dans le cadre du lancement de l'initiative ONE Academy. Il s'est matérialisé en 2018 par un appel à projet de recherche sur la question du genre dans les métiers de l'enfance et dans l'exercice de la parentalité. Près de deux ans plus tard, deux projets ONE Academy sont en passe d'aboutir. Les activités de recherche ont été légèrement retardées par la situation sanitaire de la Covid-19¹⁶² ; les rapports finaux et outils qui en sont issus seront disponibles respectivement les 15 janvier et 28 février 2021¹⁶³.

Ces deux recherches, interuniversitaires et interdisciplinaires, se sont centrées sur la question du 'devenir père' ainsi que sur les perspectives croisées des pères et des professionnels de l'enfance lors de leurs interactions dans différents services, de la période périnatale jusqu'à la petite enfance.

L'ULB et l'UCL ont réalisé la recherche intitulée '*les questions de genre dans les métiers de l'enfance et l'exercice de la parentalité*'. Les trois principaux résultats sont :

- L'identification des profils socio-démographiques des pères d'aujourd'hui. L'analyse des données est encore en cours et s'est trouvée limitée par le peu d'apports systématiques relatifs aux pères dans les différentes bases de données quantitatives.
- Une revue de la littérature, qui met en évidence les bénéfices de l'implication du père pour l'enfant et sa famille, confirme l'évolution d'un engagement accru du père en tant que

¹⁶¹ Durant le reportage, c'est l'ancienne appellation qui est utilisée, à savoir Travail Médico-Social (TMS).

¹⁶² « Le coronavirus SARS-CoV-2 (anciennement appelé 2019-nCoV) est une nouvelle souche qui n'a pas encore été identifiée chez l'homme et qui provoque la maladie Covid-19. Il a été signalé pour la première fois à Wuhan, en Chine, le 31 décembre 2019, d'où le nom d'origine 2019-nCoV » (<https://www.sciensano.be/fr/sujets-sante/coronavirus>, consulté le 21.10.2020). En Belgique, le premier cas d'infection a été constaté chez un des concitoyens rapatriés de Wuhan en février 2020 (<https://www.info-coronavirus.be/fr/news/deuxieme-infection-au-covid-19-en-belgique>, consulté le 21.10.2020).

¹⁶³ Les synthèses, rapports et produits des recherches en cours de réalisation sont à découvrir sur <https://www.one.be/professionnel/recherches/one-academy/?L=0>

parent. La littérature scientifique plaide pour l'importance d'inclure les pères dans les services de soins et d'accompagnement, qui restent encore très largement matricentrés.

- Une recherche-intervention sur les freins et adjuvants à l'implication des pères dans les services d'accompagnement aux familles, menée avec trois équipes de PEPs de l'ONE et un échantillon de pères.

La recherche de l'ULiège et l'UMons s'intitule '*être et devenir père, ça se soutient - implications pour les acteurs de première ligne*'. Les deux résultats majeurs de cette recherche sont :

- Un guide à destination des professionnels pour mieux comprendre les spécificités psychologiques de la paternité en période périnatale. Ce guide est issu d'une étude sur le vécu subjectif et émotionnel de 144 pères en période périnatale, ainsi que sur l'effet de ce vécu sur la relation père/bébé. Il a été réalisé suite au constat de carence dans l'identification et la prise en charge de la détresse paternelle en période périnatale.
- Une mise en évidence de différents leviers pouvant favoriser l'implication des pères dans les milieux d'accueil et de soutien à la parentalité. Cette analyse est issue d'un dispositif de recherche-action-formation, qui a réuni les chercheurs et l'ONE avec 3 crèches et 3 Lieux de Rencontres Enfants et Parents (LREP) ayant des équipes mixtes de genre. Par une documentation de leur pratique et une réflexion partagée pendant près de deux ans, les participants ont initié une réflexion sur la place donnée et prise par les pères ainsi que sur l'influence du genre dans les interactions avec les pères et, plus généralement, avec les parents (H/F/X).

Au fil des comités d'accompagnement conjoints de ces recherches, l'intérêt de développer une réflexion sur le genre dans les interactions entre professionnels (m/f) de l'ONE et de ses partenaires, ainsi qu'entre professionnels (m/f) et parents-enfants, s'est accru. Comme les différents corps professionnels de l'enfance, les PEP's constituent un corps professionnel féminin à une dizaine d'exceptions près. A notre connaissance, aucune donnée n'est disponible sur la perception des quelques PEP's masculins par leurs collègues femmes - ou inversement. Comment s'intègrent-ils dans la profession, qu'y apportent-ils de spécifique ou pas ? De même, les interactions entre parents et professionnels posent question pour les services ONE et partenaires : quelle image des pères l'ONE véhicule-t-il ? Quels sont les rôles que ceux-ci prennent et quels sont ceux qui leur sont donnés consciemment ou non par les professionnels ? Quelle est l'influence du genre de l'enfant dans ces interactions ? Ce sont autant de questions qui ont émergé des travaux de recherches et des comités d'accompagnement conjoints des recherches ONE Academy axées sur la question du genre dans les métiers de l'enfance.

Ces deux projets de recherche ONE Academy confirment l'importance de développer une réflexion sur le genre avec les professionnels de l'enfance pour améliorer les services aux familles.

Les résultats et outils de ces recherches ONE Academy seront valorisés (site internet, articles scientifiques et de vulgarisation, ateliers, etc.) et accompagnés auprès des professionnels de l'enfance, en étroite collaboration avec les équipes de recherche.

Au-delà de leurs résultats, ces deux premières recherches montrent tout l'intérêt du cadre innovant d'ONE Academy (interuniversitaire, interdisciplinaire, approche de co-construction et renforcement des liens chercheurs-acteurs de terrain) pour encourager la réflexivité et l'évolution des pratiques, notamment sur les questions de genre.

A l'heure de la valorisation des résultats des premiers projets ONE Academy, la poursuite de cette réflexion à moyen et long termes se pose non seulement au niveau de la recherche, mais aussi et surtout au niveau des échanges de pratiques entre professionnels. La question du genre se pose aussi dans les outils réalisés par l'ONE tant à l'attention des professionnels que des parents. Les projets

ONE Academy ont contribué à mettre en évidence que la réflexion sur le genre au sein de l'Office devrait dépasser la simple question de représentativité des sexes.

5.4.3.6 LES FORMATIONS INTERNES

L'ONE élabore chaque année un plan de formation qui se base sur les besoins de ses services et directions et qui a pour objectif « d'accompagner et de renforcer les compétences professionnelles de chaque collaborateur de l'institution ». Des formations sont dispensées aux collaborateurs, aux managers et aux PEP's.¹⁶⁴

Les informations proposées sur le site internet de l'ONE concernant l'offre de formation proposée en 2020 aux employés de l'ONE ne semblent pas comprendre d'aspects liés à la paternité. De plus, il apparaît que les formations proposées aux PEP'S sur leurs compétences relationnelles avec les familles et sur le soutien à la parentalité ne font pas de distinction entre les pères et les mères en faveur d'une attention portée, de manière générale, aux parents. Ces informations sont confirmées par le Service formation de l'ONE pour ce qui est des cinq dernières années : il n'y a pas de formation qui reprenne les thématiques de la paternité, ou encore la différenciation parentale au sens stricte du terme.

5.4.3.7 LES QUESTIONS PARLEMENTAIRES

Les questions parlementaires sont posées dans le cadre de la mission de contrôle du gouvernement par la Chambre des représentants. Cette mission ne pouvant être remplie qu'en connaissance de la politique du gouvernement et de ses ministres, la question parlementaire offre une opportunité parmi d'autres aux parlementaires de récolter des informations qu'ils jugent nécessaires (La Chambre des représentants, 2019).

Concernant l'implication de l'ONE, c'est le contrat de gestion en son article 169 qui fonde sa participation aux réponses relatives aux questions parlementaires :

« Art. 169. § 1er. L'Office assiste le Ministre de tutelle dans ses travaux en lien avec les missions de l'Office. Il met à sa disposition les services concernés notamment pour les travaux parlementaires et gouvernementaux. § 2. A cette fin, il mobilise les services concernés. Il propose dans les temps les réponses les plus précises aux informations demandées et aux questions transmises par le Ministre de tutelle via son cabinet » (Fédération Wallonie Bruxelles. Office de la naissance et de l'enfance, 2013 : 92).

Ainsi, après avoir fait une recherche électronique avec les mots-clés « père », « papa » et « paternité », après avoir parcouru les intitulés des dossiers comprenant les différentes questions parlementaires et approfondi certains d'entre eux dont les thématiques se rapportaient au genre, au soutien à la parentalité, à la différenciation parentale et plus précisément à la paternité, il ressort que les questions parlementaires traitent peu de la problématique de la paternité.

En 2005, dans son plan d'action par rapport à l'Égalité entre hommes et femmes, l'ONE présente le carnet « Devenir parents » diffusé alors depuis 2004. Il est explicitement mentionné que ce carnet s'adresse aux parents, à savoir au père (terme souligné dans le document original) et à la mère. Avant, seul un carnet de la mère existait. Une information est également donnée sur les maisons ouvertes, lesquelles sont présentées comme des Lieux de Rencontre Enfants-Parent (LREP) ouverts à tout le monde. L'un des buts de ces lieux est de briser l'isolement du papa ou de la maman qui est en garde de l'enfant la journée au contact d'autres parents et enfants (Office de la Naissance et de l'Enfance, 2005).

¹⁶⁴ <https://intranetone.be/moi-a-lone/formations/formations-internes>

En 2008, dans sa présentation de son bilan et de ses actions par rapport à l'Égalité des chances entre hommes et femmes, l'ONE mentionne à nouveau le carnet « Devenir parents », sans autres détails. Par contre, des informations supplémentaires sont apportées quant à la description et aux implantations des Lieux de Rencontre Enfants-Parents. En outre, il n'est désormais plus question de la maman ou du papa, mais d'un parent et de son enfant (Office de la Naissance et de l'Enfance, 2008).

La question des pères est clairement évoquée en 2012 par une députée du Mouvement Réformateur, et ce pour évoquer le manque de considération envers eux. Elle revient sur les résultats intermédiaires d'une recherche relative au parcours des enfants âgés d'un an qui ont été présentés par *Dedicated Research*. Elle s'interroge sur la méthodologie ne prenant en compte que le point de vue des mères. Pour elle, il apparaît important « de prendre en compte la réalité vécue par les pères dans une enquête aussi large et importante que celle-ci sur l'accueil des enfants », et, de manière générale, au sein de l'ONE s'il est question de politique globale de l'enfance. Pour cause, son avis est que les nouveaux pères sont de plus en plus présents et actifs. En outre, le choix et l'organisation de la garde de l'enfant lorsque les parents travaillent relève également du père autant dans le cas où les parents travaillent que dans le cas des couples séparés ou divorcés. *In fine*, elle interroge le ministre sur les initiatives et recherches liées à la problématique des pères au sein de l'ONE et sur la possibilité, lors de la prochaine négociation au contrat de gestion, d'intégrer cette question dans les actions de l'ONE (Reuter F, 2012). A ces remarques, l'ONE répond que, dans la visée d'une politique globale de l'enfance par l'Office, les deux parents dont le papa sont bien pris en compte. En outre, l'Office revient sur la prise en compte effective de la place des pères qui a « fait l'objet de plusieurs échanges entre professionnels, organisés par l'ONE : notamment au cours de journées d'échanges d'expériences destinées à élaborer le référentiel de soutien à la parentalité, ainsi qu'au cours de journées de réflexion destinées aux lieux de rencontre enfants et parents ». Le carnet « Devenir parents », présenté lors de questions parlementaires d'années antérieures, est ici aussi énoncé. Il est dit que ce carnet « apporte une série de réponses aux questions que les (futurs) parents se posent et accorde une place plus importante aux pères ». De plus, l'Office fait référence à des recherches concernées par la question : d'une part, « la recherche action menée en 2010 dans le cadre de l'élaboration du Référentiel du Soutien à la parentalité par Synergies et actions », pour laquelle « des focus-groupes ont rassemblés des papas et des mamans sur le vécu des parents par rapport à la parentalité et au soutien à la parentalité » ; et, d'autre part, la « recherche action menée en 2010 en vue de concevoir les fiches « des images pour accompagner les parents aux quotidien », pour laquelle « des focus-groupes ont rassemblés des papas et des mamans ne maîtrisant pas la lecture en langue française (primo-arrivants ou apprenants en cours d'alphabétisation) ». Concernant la recherche sur le « Parcours des enfants âgés d'un an » dont il est question pour la député MR, l'ONE explique que, pour la partie quantitative, le choix de n'interroger que les mamans s'est posé d'un point de vue pratique : « Le questionnaire se base sur le parcours objectif de l'enfant en essayant de retracer sur une ligne du temps les différents professionnels et services rencontrés par l'enfant. Une moitié du questionnaire est en outre consacré aux différents suivis pendant la grossesse et l'accouchement. Le questionnaire comprend également des questions sur l'adaptation du temps de travail par les papas, la prise du congé de paternité où les raisons qui ont fait que le papa n'a pas pu le prendre, qui garde l'enfant quel jour sur une semaine classique... ». L'ONE ajoute que, pour la partie qualitative de cette recherche, « 7 focus-groupes rassemblant une dizaine de personnes (dont un focus-groupe composés uniquement de papas) et 24 entretiens individuels centrés sur des papas ou des mamans de groupes ciblés (parents d'enfants ayant un enfant à besoin spécifique, parents vivant en zone rural, primo-arrivant) » ont été composés.

En 2013, la problématique des pères est relevée par une membre du Centre Démocrate Humaniste dans le cadre d'une question relative à la présence masculine dans le secteur de la petite enfance. Elle remet en question la féminisation de celui-ci, témoin d'une répartition traditionnelle des rôles qui ne correspondrait plus « aux attentes et défis en termes d'égalité des chances et de lutte contre les stéréotypes sexistes » ni « à certaines nouvelles réalités sociales », pour lesquelles elle prend

comme exemple « *la « figure » du père [qui] a nettement évolué ces dernières décennies* ». De plus, elle tire l'attention sur le fait que « *[o]utre l'intérêt de retrouver des hommes dans les professions de la petite enfance, il est également important que l'ONE accorde une attention particulière quant à l'implication des pères notamment au sein des consultations et milieux d'accueil afin que ceux-ci « trouvent leur place » en tant qu'homme et tant que parent* ». Aussi, à côté de questions liées à la présence masculine, elle s'interroge précisément sur « *les mesures et initiatives de l'ONE, tant au sein des consultations que des milieux d'accueil, pour impliquer les pères et leur donner la place qui leur incombe* » (Goffinet A.-C., 2013). A cette interrogation, l'ONE répond en apportant les mêmes données que pour la question posée en 2012 par rapport aux résultats intermédiaires d'une recherche relative au parcours des enfants âgés d'un an, présentés par *Dedicated Research*. A côté de ces données, l'Office ajoute que « *de nombreux TMS se réunissent fréquemment afin de mieux prendre en compte les futurs/pères dans leurs consultations, sous forme d'intervision* ».

Un article en version pdf sur la profession d'accueillant d'enfants est également disponible pour étayer cette question parlementaire. Il contient l'interview de deux accueillants d'enfants par un membre de la communication externe de l'ONE. L'un d'eux explique que, selon lui, les enfants ont besoin de l'image d'un père durant la journée. Pour le second, « *il y a des moments où l'enfant se rapproche davantage de "l'image d'un père", d'autres où il préfère se blottir auprès de [s]a femme* ». Il souligne que lui et sa femme, qui travaillent conjointement comme accueillants, sont « *un peu des "parents-bis"* » (Godefroid Y., 2009).

Une seconde question parlementaire relative à la masculinisation des professionnels de l'enfance pointe l'inégalité des genres que donne à voir le monde de l'éducation, et s'interroge sur le rôle joué par l'homme dans le développement de l'enfant, ainsi que sur l'absence de chiffre précis sur le pourcentage d'hommes dans le secteur de l'enfance et de l'éducation en Fédération Wallonie-Bruxelles (Pecriaux S., 2013). L'ONE apporte, entre autres, des informations relatives à la paternité en insistant sur l'importance de la promotion de l'égalité des sexes, et ce également dans le domaine de l'éducation. De plus, l'ONE pointe les bénéfices d'une implication qualitative des pères dans l'éducation des enfants : « *meilleures relations avec les pairs, moins de problèmes comportementaux, moindre taux de criminalité et d'abus de substances, ascension éducative et professionnelle par rapport aux parents, plus grande capacité d'empathie, attitudes non traditionnelles vis-à-vis des rôles, ...ou encore un meilleur développement du langage et un QI plus élevé*¹⁶⁵ ». Aussi, c'est la raison pour laquelle l'ONE ajoute que « *[l]a place des hommes doit donc s'envisager tant dans l'éducation au sein de la famille que dans l'éducation au sein des structures d'accueil* ».

5.4.3.8 ET CHEZ NOS PLUS PROCHES VOISINS ?

5.4.3.8.1 CHEZ KIND & GEZIN

A partir d'une recherche sur le site internet¹⁶⁶ avec les mots-clés « *vader* », « *papa* » et « *dad* », en mettant de côté les informations relatives au test de paternité ou au congé de naissance, nous avons relevé une unique information spécifiquement relative aux pères. Celle-ci date de 2011 et concerne précisément le lancement d'appel à projets relatifs à la stimulation de la relation père-enfant. Dans le cadre de son soutien aux initiatives en faveur du développement harmonieux de l'enfant par le concours des deux parents, le Fonds Hugo Van Mierlo (Fondation Roi Baudouin) partage sa volonté de soutenir les initiatives favorisant la relation père-enfant par la remise d'un prix annuel. En 2011, le Fonds Hugo Van Mierlo lance un appel à projets dont l'objectif est de soutenir les initiatives qui visent à préserver la relation père-enfant et de soutenir l'éducation par le père. Cet appel à projets englobe autant les actions concrètes que les projets de recherche. Les publics-cibles sont les personnes,

¹⁶⁵ Voir à ce sujet l'article d'Adrienne Burgess, 2012 (octobre), « Surmonter les stéréotypes de genre dans la petite enfance : pourquoi est-ce important ? », *Enfants d'Europe*, n°23, p.4.

¹⁶⁶ <https://www.kindengezin.be>

groupes et associations actives au sein de la Communauté flamande englobant la région bruxelloise (excluant les organismes à but commercial), qui aident et guident les pères dans le cas d'une relation difficile avec leur enfant (Kind&Gezin, 2011¹⁶⁷).

Pour plus d'information, un lien internet redirige vers le site de la Fondation Roi Baudouin, sur lequel deux articles respectivement datés de 2017 et de 2019 fournissent davantage de renseignements sur cet appel à projets.

Dans les faits, un prix de 5000 euros est décerné tous les deux ans à un projet qui encourage une plus grande implication des pères dans la parentalité. Les premiers prix ont été décernés à des projets de la Ligue Braille et de l'asbl Gezinsbond (Fondation Roi Baudouin, 2019¹⁶⁸).

L'article daté de 2017 concerne l'attribution du prix au projet bruxellois « *Vaders en kinderen aan het stuurvan hun leven* » à l'initiative de l'asbl bruxelloise « *A Place to Live* » qui organise des excursions et des vacances abordables pour les enfants, les mères et les familles défavorisées. L'asbl a été récompensée pour son initiative offrant une opportunité aux pères et à leurs enfants de vivre une vraie semaine de vacances, mais aussi de l'organiser et de préparer les activités ensemble. Le responsable de l'asbl Mieke Vrints explique que la demande existe depuis longtemps et que désormais, grâce au soutien du Fonds Hugo van Mierlo, les activités pourront se concrétiser. Il ajoute que « *l'enthousiasme des pères est énorme* » (Fondation Roi Baudouin, 2017).

L'article de 2019 informe sur l'attribution du prix Hugo van Mierlo au projet « *Tarbiyya ('opvoeding')* [éducation] » de l'asbl « *De Brug in Waregem* », qui propose des activités visant le développement social des familles immigrées. Le cœur de ce projet consiste à faire réfléchir les pères issus de l'immigration sur leur rôle paternel dans l'éducation. De fait, l'un des besoins des familles immigrées se rapporte au rôle du père de famille. Et aujourd'hui, l'offre éducative n'atteint pas toujours ces familles issues de l'immigration et ne se positionne que très peu par rapport à leurs besoins spécifiques. Le fondateur de l'asbl, Mohammed Mansouri, professeur de religion islamique et éducateur, a obtenu son doctorat à la suite d'un travail sur les pères issus de l'immigration et leur rôle dans l'éducation, dont il a fait une mission sur laquelle travailler. Il explique qu'à travers des ateliers les pères sont invités à la réflexion en abordant des thèmes aussi variés que l'éducation dans les différentes cultures que les relations avec le père ou la mère, ou encore l'adolescence en tant que période conflictuelle. (Fondation Roi Baudouin, 2019).

Lorsque nous avons téléphoné au numéro général renseigné sur le site internet de Kind & Gezin, nous avons été mis en relation avec l'accueil qui, suite à notre intérêt pour les initiatives relatives aux pères, nous a redirigé vers une infirmière. Cette dernière nous a expliqué que, chez Kind & Gezin, les activités sont prévues pour les ménages et pas indépendamment pour le papa ou la maman. Il est cependant possible que les équipes locales organisent des activités pour l'un ou l'autre, ce qui est de leur ressort.

Des informations complémentaires ont été demandées par la suite vis-à-vis des résultats de l'appel à projets lancé à l'initiative du Fonds Hugo van Mierlo. Cette requête ne s'est pas avérée concluante.

5.4.3.8.2 CHEZ KALEIDO OSTBELGIEN

A partir d'une recherche sur le site internet de Kaleido Ostbelgien¹⁶⁹ avec les mots-clés « *Vater* », « *Papa* » et « *Dad* », nous obtenons des informations relatives à l'accueil de jour des enfants. La page internet rend explicitement visible le fait que l'accueil peut être pris en charge par une femme

¹⁶⁷ <https://www.kindengezin.be> > Home > Nieuws en actualiteit [<https://www.kindengezin.be/nieuws-en-actualiteit/2011/20111216-oproep-voor-projecten-die-vader-kind-relatie-stimuleren.jsp>, consulté le 04 novembre 2020].

¹⁶⁸ Les informations relevées dans ces articles ont fait l'objet d'une traduction libre par l'auteur de ce rapport.

¹⁶⁹ <https://www.kaleido-ostbelgien.be>

« *Tagesmutter* » ou par un homme « *Tagesvater* ». L'information ne se rapporte pas spécifiquement aux pères, mais elle est selon nous suffisamment originale pour être relevée. A l'heure actuelle, le site internet indique l'existence seulement d'accueil autonome de jour pris en charge par des femmes. Cette information est confirmée par la responsable de ce secteur. Aucun accueillant autonome homme n'est présent en communauté germanophone. De plus, elle nous indique qu'aucune information ou demande n'a été sollicitée à ce sujet. Par ailleurs, elle nous conseille de contacter le centre régional de l'accueil, le *Regionalzentrum für Kleinkindbetreuung* afin d'obtenir des informations relatives à l'accueil d'enfants conventionné en communauté germanophone.

Par ce biais, des informations ont été obtenues sur le personnel exerçant en tant qu'accueillant. Aucun homme ne travaille ni dans les crèches ni à domicile. Par contre, trois jeunes hommes qui ne sont pas pères de famille exercent dans l'extra-scolaire. Le service du personnel n'a eu aucun retour de la part des parents à ce sujet.

Aussi, sur conseil de l'interlocuteur du centre régional de l'accueil, un contact a été pris avec une assistante sociale travaillant au plus proche du terrain et en contact régulier avec les parents. Celle-ci a informé que la majorité de ses contacts sont majoritairement des mamans, lesquelles téléphonent pour obtenir des informations et viennent conclurent le contrat de garde. Des papas sont parfois présents lorsque la maman ne parle pas bien l'allemand ou le français ou dans le cas d'une séparation parentale et de la garde partagée. De plus, pour des raisons pratiques, le contrat est établi au nom d'un parent, et ce automatiquement au nom de la maman. Les informations encodées dans l'ordinateur sont à son nom, mais des détails sur la famille et le papa sont également transcrits. En outre, malgré les enveloppes adressées à la maman, le courrier est quant à lui toujours adressé aux parents de manière générale.

Nous avons par la suite pris contact avec Christine Schifflers, gestionnaire de projets au sein de Kaleido. De manière générale, les différents projets sont autant présents dans le Nord que le Sud de la communauté germanophone.

Plus spécifiquement, à propos du projet « *Eltern-Kind-Bildung* » [« Parents-enfant-formation »], son objectif est de soutenir les parents dans l'accompagnement de leur enfant pour une vie épanouie. Il se compose de huit modules. Les parents s'y instruisent sur les phases de développement de leur enfant et apprennent des astuces pour leur éducation parentale au quotidien. C'est l'occasion pour eux de poser les questions qui les préoccupent et d'échanger avec d'autres parents. Initialement, ces formations se déroulent le samedi en présentiel. Les familles sont abordées durant la grossesse et via les réseaux sociaux (Facebook, Instagram) et le site internet¹⁷⁰.

Elle nous explique que, par expérience, il n'est pas simple d'attirer les familles défavorisées, immigrées et précisément les pères à ces séances mais que s'ils viennent une fois, alors ils reviennent par la suite. L'idée est, entre autres, de créer des échanges entre des familles de niveau social différent, de les inclure dans un groupe. Un des moyens d'incitation mis en place est le bon d'éducation que chacun des participants reçoit en fin de formation. Un carnet est composé de cinq bons. Les trois premiers bons valent chacun 50 euros/personne. Ainsi, si le père et la mère participent à une formation, le ménage reçoit 100 euros sous forme de bon. Le quatrième et le cinquième bons valent, quant à eux, respectivement 50 euros/ménage. Ces bons sont à dépenser dans des commerces et organismes locaux. Un partenariat a été mis en place dans les secteurs des loisirs, du commerce et de l'alimentaire. Aussi, les ménages peuvent choisir de dépenser cette somme dans la superette du village ou encore d'inscrire leur enfant à un cours de sport. Ceci permet d'attirer des familles défavorisées, initialement peu enclines à participer à des formations soit en raison d'une mauvaise expérience scolaire personnelle ou autre.

La gestionnaire de projet ajoute qu'avant la période impactée par la situation sanitaire de la Covid-19, un tiers des ménages participants comprenait le papa. Pendant cette période, on passe d'un tiers

¹⁷⁰ www.ekb.be

de présence de pères à 50 pourcents. Les formations ne se déroulent plus en présentiel, mais en virtuel via l'outil Zoom. Le succès a été extrêmement rapide, après un unique post sur Facebook. La condition est que les participants laissent leur caméra allumée. Beaucoup de temps au départ a été accordé aux familles afin de mettre en place ce nouveau système. Les raisons qui expliqueraient l'augmentation de la participation des pères sont peut-être liées au fait que, désormais, la formation se déroule en soirée ou que certains pères ne travaillent pas en raison de la crise sanitaire. Aussi, les formations vont perdurer via cette nouvelle modalité, du moins un essai sera poursuivi entre septembre et décembre. Par ailleurs, il est possible ces pères soient différents de ceux de la période pré-coronavirus : ils semblent plus éduqués, leur expression en langue française est plutôt bonne (il s'agit peut-être de la deuxième génération de familles immigrées).

Suite à notre discussion, elle nous conseille de contacter Aurélie Hanuschk, qui est chef de service pour le Sud de la Communauté germanophone et qui peut offrir une vision plus générale de Kaleido. Il faut savoir que des différences sont présentes entre le Sud et le Nord de la communauté germanophone, et ce en fonction de la configuration des régions et des divers besoins et demandes qui y sont associées.

Le Nord de la communauté germanophone comprend les communes d'Eupen, La Calamine, Raeren et les villages alentours. Le Sud, quant à lui, comprend Bütgenbach, Bullange, Amblève, Saint-Vith et Burgreuland. Dans le Sud, ce sont de petits villages où les gens sont proches. Les papas sont investis dans leur rôle. Lorsqu'ils ont la possibilité d'être présents, ils le sont. Les papas ont souvent pris des congés pour les quelques jours après la sortie de la maternité. Ils sont également présents avec les mamans lors des consultations Kaleido (équivalent des consultations ONE). Ils viennent également seuls, par exemple, pour le test de vue.

De manière générale, dans le Nord et le Sud, l'organisation est la même. Il y a un chef de service pour le Sud (1 bureau à St-Vith et 1 bureau à Bullange) et un chef de service pour le Nord (1 bureau à Eupen et 1 bureau à La Calamine). Depuis quelques temps, les différents services ont fusionné (dont les centres Psycho-Médico-Sociaux). Aussi, le dialogue entre le personnel est facilité et les informations circulent davantage, et ce grâce aux régulières réunions d'équipe. Par exemple, lorsque le personnel de terrain fait état d'un cas, il est analysé ensemble. La réflexion sur la place et la présence du papa est amorcée par la chef de service et est poursuivie en équipe. Est-ce que le papa est une ressource ? Est-ce que, au-delà du point de vue de la maman, celui du papa a été pris en compte ?

Malgré une organisation globalement similaire dans le Nord et le Sud, une exception est à relever dans l'organisation des cours (Massage pour bébé, psychomotricité, cours de préparation à l'accouchement (Hôpital de St-Vith), premiers secours, cours de kiné postnatale) qui sont organisés par Kaleido et subventionnés par le ministère dans le Sud, contrairement au Nord où ils sont la responsabilité d'autres organismes ayant reçu la subvention. Ces cours sont principalement pensés pour un parent et son enfant, excepté le cours de premiers secours qui peut être réalisé conjointement par les deux parents. D'ailleurs, 80% des participants sont des couples.

A côté de cela, une autre différence est perceptible dans l'organisation entre le Nord et le Sud. Dans le sud, les sages-femmes de Kaleido sont en contact avec au moins 80% des familles lors de leur retour à la maison. Dans le nord, ce sont davantage les sages-femmes indépendantes qui sont sollicitées et donc plus présentes auprès des familles. Aussi, dans le Nord, Kaleido ne bénéficie pas autant de cette porte d'entrée auprès des familles par la visite à domicile à la suite de la naissance d'un enfant. Dans le Sud, grâce à ces visites à domicile, les sages-femmes connaissent 60 à 80% des papas. Il y a une demande pour que les papas soient présents aux rendez-vous. Plus les visites ont lieu en soirée, plus les rendez-vous ont lieu en présence du papa. Ces derniers sont davantage présents également lorsqu'il s'agit du premier enfant.

6 RECOMMANDATIONS ET CRITÈRES

L'un des objectifs de la présente recherche était de dégager des recommandations et des critères à considérer en vue du développement de projets à destination de (futurs) pères en Fédération Wallonie-Bruxelles sur base d'initiatives existantes. Toutefois, étant donné le peu de projets en place dans ce contexte comme à l'étranger, ainsi que le manque d'évaluation de ceux-ci, il serait précoce de proposer un canevas de marche à suivre à l'heure actuelle.

L'étude de la littérature relative aux dispositifs existants et l'approfondissement des projets choisis en France et au Canada, confrontés aux apports des sciences humaines et sociales (telles que l'anthropologie de la parenté ou la psychologie du développement et interculturelle), permettent tout de même de mettre en évidence certains éléments-clés pouvant constituer des pistes à suivre. Ceux-ci seront notamment utilisés dans le cadre de l'élaboration et de l'attribution d'appels à projets conduits par la cellule Soutien à la Parentalité de l'ONE, ciblant des initiatives relatives à la paternité.

En premier lieu, nous recommandons aux porteurs de projets de se poser les questions essentielles suivantes.

Pourquoi mettre en place un projet quel qu'il soit à destination des pères ? Il est important d'avoir à l'esprit les raisons qui poussent à mettre en place une initiative. Le sens finit souvent par s'effacer derrière une pratique devenue habituelle ou derrière l'engouement que peut amener une nouvelle tendance sociale.

Est-ce que mon entourage professionnel adhère pleinement au lancement de cette initiative à destination des pères ? Pour cause, le champ de la périnatalité et de la petite enfance étant essentiellement féminisé, la tendance montrant que les hommes apparaissent plutôt réticents à demander de l'aide et les initiatives à destination des pères constituant une nouveauté, lancer un projet inédit demande du temps et de l'énergie. Un gage de réussite est l'unanimité vis-à-vis de son bien-fondé et le soutien des partenaires.

De quelle manière vais-je pouvoir soutenir les intervenants en contact direct avec les pères ? Il ressort de la littérature qu'un espace de partage des expériences afin d'échanger sur les ressources possibles et les doutes est souhaitable.

Quelle est ma source de financement ? Quels sont mes potentiels partenaires financiers et que puis-je mettre en place de mon côté afin d'assurer le budget nécessaire à cette initiative ? Pour une implantation durable du projet et pour le moral des intervenants, une stabilité financière est essentielle.

Aussi, **quelle type d'évaluation est envisagée ?** Les projets pour les pères étant à leur début, il est essentiel de mettre en place une évaluation et un suivi de ces derniers. Une évaluation est bénéfique pour le porteur du projet mais aussi pour chacun des partenaires du projet, et cela principalement pour assurer la confiance lors de la collaboration. La continuité de cette évaluation permet d'avoir un suivi régulier du projet et de l'adapter en cours de route si nécessaire. La mise en place fait partie intégrante du projet.

Une fois ces principales questions concernant les éléments organisationnels du projet prises en considération, il reste à s'interroger plus précisément sur l'initiative, dont la vision va tout autant impliquer l'organisation et la manière de mettre en place le projet.

Au-delà de l'évaluation, il importe de se poser la question de la participation des pères à l'élaboration du projet. **De quelle manière est-ce que j'envisage le projet ? Quelle place y est donné aux pères ? Participent-ils à l'élaboration du projet ?** La littérature met en avant l'importance de construire l'initiative avec les pères afin de proposer un projet qui leur ressemble et qui est adaptable à leurs

besoins. Considérer les pères comme acteurs et pas seulement comme objets de l'intervention est un gage favorable à son implantation.

A qui s'adresse mon initiative ? S'adresse-t-elle aux pères directement ou indirectement par le biais de personnes en contact avec ceux-ci ? En outre, soutenir les pères passe aussi par un travail de sensibilisation, que ce soit auprès des pères, de la famille ou des professionnelles de santé. La sensibilisation est une étape non négligeable et essentielle. Elle permet d'amorcer un changement dans les mentalités et de créer un terreau favorable à des changements concrets.

Quels sont les objectifs à atteindre ? Quel sont les besoins des pères de mon environnement ?

En fonction des réponses apportées, découleront nécessairement les questions suivantes : *Quelles formes ? ; Quels contenus ? ; Quelles modalités ?* Soutenir la paternité implique de garder à l'esprit que l'accompagnement peut être nécessaire au-delà de la sphère paternelle stricte. Afin de pouvoir engager les pères sur le terrain de la paternité, il est primordial qu'ils soient entendus et concrètement accompagnés pour les besoins qui les préoccupent. En outre, la littérature a mis en évidence une préférence des pères pour des initiatives concrètes qui impliquent d'être actifs.

Qui sont les animateurs/intervenants ? La littérature a souligné l'importance de la figure masculine du père de famille qui pouvait être inspirante et favoriser la relation et l'échange avec le public des pères. Si l'intervenant est un homme, père de famille, il ne doit pas forcément être un professionnel. De plus, au-delà de la nécessité que l'équipe en contact direct avec les pères comprenne au moins un homme père de famille, il est important d'éviter une disproportion de femmes par rapport aux hommes lors de l'initiative. La féminisation des champs de la périnatalité et de la petite enfance apparaît comme un obstacle à la participation des pères aux initiatives mise en place à destination des parents.

Quelle accessibilité en termes de territoire, d'horaires et d'accueil ? Le dispositif est-il proposé dans un lieu déjà fréquenté par les hommes ? Le dispositif est-il aisément accessible par mon public-cible ou est-t-il pensé pour être mobile ? Les horaires sont-ils adaptés à la réalité de travail des pères concernés ? En termes d'accueil, il importe que tous les intervenants soient en faveur du dispositif et que cela se voit. Aussi, l'environnement transparait-il cette considération pour les pères ? Les pères sont-ils présents sur les affiches et les photos au mur ? Y a-t-il des prospectus et brochures spécifiquement à leur attention ? La question de la différenciation parentale est loin d'être tranchée. Néanmoins, privilégier comme destinataire les parents, dans un champ essentiellement dominé par les mères et les femmes, ne peut être considéré comme une modalité neutre. Les témoignages de pères attestent positivement des cas lors desquels l'intervention leur est adressée précisément.

Comment vais-je atteindre les pères ? D'un côté, il y a la question de comment faire passer l'information et faire en sorte que les pères soient partie prenante de l'initiative ; de l'autre il y a celle de comment faire pour que leur participation perdure. En outre, la littérature a mis en évidence la réticence des pères à faire appel aux services d'aide et d'accompagnement. Dès lors, les professionnels de la santé ou sociaux qui exercent dans des lieux où ils seraient amenés à rencontrer des pères, en milieu hospitalier ou à domicile, pourraient être un moyen de faire passer l'information. Ou encore, lorsque le père est en couple, la conjointe pourrait être un intermédiaire à considérer. Le soutien et l'appui de la compagne n'est pas négligeable dans l'implication paternelle. Cependant, du temps est nécessaire pour créer une relation de confiance essentielle pour les pères. Au-delà de cela, il importe de se rendre visible dans les lieux fréquentés habituellement par des hommes. Il est essentiel de rendre visible l'information là où elle peut être reçue par les pères, mais aussi que l'intervenant se rende directement et personnellement disponible auprès des pères.

7 PERSPECTIVES : QUELLES PISTES POUR L'ONE ?

Au-delà des éléments-clés à considérer lors de la mise en place de dispositifs à destination des (futurs) pères, présentés dans la partie précédente, il apparaît essentiel pour l'ONE de faire le point sur une série de questions plus générales en vue de développer en son sein des dispositifs d'accompagnement à la paternité.

De quelle manière l'ONE envisage-t-il, avant tout, le soutien à la paternité ? Envisage-t-il de soutenir et d'accompagner le père dans le but que ce dernier soit présent au côté de la mère ? Ou bien conçoit-il de mettre en place un soutien au moins équivalent à celui qui est apporté à la mère, afin que le père puisse, lui aussi, prendre sa place de parent à part entière et assurer son rôle de parent en toute circonstance ? Jusqu'ici et encore aujourd'hui, les missions de l'ONE se sont concentrées exclusivement sur la protection et l'accompagnement médico-social de la mère et non pas plus largement de tout parent, tel que défini dans les missions de l'ONE :

L'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE) est l'organisme de référence en Communauté française pour toutes les questions relatives aux politiques de l'enfance, à la protection de la mère et de l'enfant, à l'accompagnement médico-social de la (future) mère et de l'enfant, à l'accueil de l'enfant en dehors de son milieu familial et au soutien à la parentalité.

Avant tout, il semble logique de proposer un accompagnement et un soutien adaptés aux besoins de la population concernée. Or, il apparaît que l'ONE ne dispose que peu de données concernant les pères. Du moins, pas suffisamment pour pouvoir établir quels sont les publics de pères en Belgique francophone. Au sein de l'ONE, les échos sont parfois contradictoires. Certains professionnels mettent en avant le fait que de plus en plus de pères sont présents alors que d'autres disent que ce n'est pas le cas en insistant sur le fait qu'ils ne sont qu'une minorité parmi les bénéficiaires de l'ONE. Or, au vu de l'énergie que demande l'implémentation de nouveaux projets à destination des pères, il importe que les professionnels concernés soient convaincus de l'utilité du travail à fournir pour leur mise en œuvre et que les projets en question soient porteurs de sens pour eux. Aussi, une étude chiffrée et/ou un état des lieux de la présence et la participation effectives ou souhaitées des pères dans les services de périnatalité et de la petite enfance dans lesquels l'ONE intervient serait bénéfique afin de pouvoir évaluer la présence des pères et de proposer des dispositifs adaptés à la situation réelle de terrain. En outre, afin de réaliser une telle enquête sur les pères, il apparaît avant tout nécessaire de se pencher sur les moyens qui permettraient de dépasser les freins soulignés par les professionnels de terrain en contact direct avec les parents afin de collecter ces données que ce soit dans le cadre d'un service interne tel que la Banque de Données Médico-Sociales ou d'un service externe. Tout ceci relève d'une nécessité d'évaluation réaliste des effets de ces processus et de la pertinence de l'action à mettre en place, au départ de chaque projet, avec un suivi au cours du temps. Par ailleurs, à côté de cela, l'ONE peut proposer la mise en place de dispositifs inédits afin de sensibiliser à la question du père autant les professionnels que les bénéficiaires concernés.

Ensuite, toutes les sphères de la vie étant interconnectées, il apparaît essentiel de soutenir la paternité dans sa globalité. Des facteurs d'autres sphères de la vie peuvent influencer l'engagement paternel et les modalités d'application. En outre, il est nécessaire d'accompagner les pères selon leurs besoins et leur héritage familial. Il importe de ne pas promouvoir une paternité normative et de davantage accompagner le père dans sa propre paternité. Aussi, au vu de la vocation universelle privilégiée pour les services de l'ONE, il est essentiel que celui-ci ne devienne pas un agent facilitateur pour des classes déjà privilégiées de la société, ce qui ne ferait que creuser l'écart entre les citoyens. Or, un tel accompagnement de qualité qui se veut universel et adapté aux situations et besoins de ses publics nécessite du temps pour la réflexion et la mise en pratique. Dès lors, nous nous demandons

si le temps dégagé pour l'accompagnement des professionnels de terrain, ainsi que pour les échanges entre ces derniers sur leurs réflexions et leurs pratiques, est adéquat à la qualité de l'accompagnement qui est visé par les services de l'ONE. De même, est-ce que la plage horaire ainsi que la durée des consultations ou toutes activités initiées par l'ONE sont adaptées aux objectifs et attentes du dispositif ?

Plus spécifiquement, nous l'avons vu, l'ONE présente la maternité comme étant le lieu propice pour le père à l'initiation du « paternage » accompagné des professionnels de la santé. Or, la maternité ne semble dans les faits pas propice à cette initiation. Pour cause, les maternités semblent pensées quasi exclusivement pour les mères et leur enfant, à quelques exceptions près, et ce à la fois dans la place accordée aux pères que dans les aménagements matériels. De-là, les maternités ne se rendent pas visibles en tant que lieux dans lesquels le papa se sentirait accompagné dans l'exercice de la paternité, et par-là, l'expérience de celle-ci. De fait, les intitulés et récentes valorisations des services, à savoir les Unité Mère-Enfant, Département Mère-Enfant, Pôle Mère-Enfant, reflètent notamment cette distance. De plus, au-delà des intitulés, les discours mettent l'accent sur le lien mère-enfant. Il n'est nulle question d'accompagner le père. Les soins et attentions sont uniquement centrés sur les mères. Le père n'est au final subitement mobilisé et suivi dans les soins qu'il peut apporter au bébé que lorsque la mère est en incapacité pour l'une ou l'autre raison.

Pour cause, cette focalisation sur la mère résulte en partie de l'emphase qui est mise en Belgique, ou encore en France, sur les soins centrés sur les aspects physiologiques de la grossesse et de l'accouchement. De manière générale, très peu de temps est consacré à la préparation à la parentalité, que ce soit pour les mères que pour les pères, dans le champ de la périnatalité. Par exemple, les visites à domicile en prénatal sont souvent présentées comme une prise de contact, une évaluation des risques psycho-sociaux éventuels et une aide pour le choix du matériel de puériculture (cf. brochure ONE) et sur ce qu'il faut mettre dans sa valise pour la maternité. Quelle place est effectivement réservée à la préparation des futures mères et des futurs pères à la parentalité ? On peut se poser la question de savoir si une porte est véritablement ouverte pour l'amorce de la parentalité 'consciente' auprès des mères et des pères dans les consultations prénatales hospitalières. Un premier point peut être établi à partir des constats énoncés dans le rapport de recherche sur l'efficacité des consultations prénatales hospitalières de l'ONE (Maulet, 2009).

Aussi, si l'ONE envisage réellement les maternités comme des lieux propices au développement de la paternité, il est essentiel de repenser et changer l'image que celles-ci dégagent de prime abord. Or, afin de correspondre à l'offre concrète, un travail de clarification et de cohérence devrait être envisagé en collaboration avec les professionnels de terrain du milieu hospitalier et l'ONE sur la manière dont l'exercice et l'expérience de la paternité pourraient être concrètement accompagnés dans les services de maternité. Dans ce cadre, les PEP's qui collaborent avec les professionnels de ces services pourraient être un atout dans l'initiation de ce changement.

Au-delà de cela, nous questionnons tout de même la position de l'ONE quant au moment qu'il considère propice à l'implication du père, à savoir la naissance de l'enfant. Nous avons souligné, à partir de la littérature, l'importance de prendre en compte le père et son expérience de la paternité dès les premiers instants de la grossesse. Les mois de la grossesse sont autant de moments durant lesquels le père peut aussi être accompagné dans le développement de sa paternité. Il nous semble injuste de le réquisitionner à un moment déterminé en l'ayant laissé de côté durant les neuf mois essentiels à la familiarisation avec la parentalité. De fait, par exemple, aucune dispense de service n'est accordée au père pour les visites prénatales ou chez le gynécologue. Qu'en est-il également de l'intérêt des professionnels accordés à la dépression postpartum des hommes ou à l'accompagnement des pères dans le vécu de la grossesse ? Cette dernière question a fait l'objet d'une recherche de l'UMons dans le cadre d'ONE Academy qui avait, entre autres, pour visée de développer un outil de dépistage de l'anxiété paternelle pour les professionnels. Cette recherche a le mérite de dépasser la dimension physique de la santé pour s'axer sur une définition plus globale de celle-ci, telle qu'envisagée par l'Organisation Mondiale de la Santé : « *la santé est un état de complet bien-être*

physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité »¹⁷¹.

Il apparaît essentiel de poursuivre ce travail dans le champ de la périnatalité pour ces pères qui vivent également l'expérience de la grossesse avec les changements psychosociaux et familiaux que cela impliquent. Or, signaler que le père est autorisé à venir à l'une ou l'autre visite ou activité n'implique pas nécessairement une accessibilité en termes d'accueil, ce qui serait pourtant essentiel dans un monde principalement féminin. Ce travail doit se réaliser en amont sur les représentations et connaissances des professionnels de la santé vis-à-vis de la paternité.

Par ailleurs, il importe de poser son regard sur le développement de la paternité au-delà du champ de la périnatalité, et particulièrement pendant la petite enfance. D'autres fenêtres que le prénatal doivent être explorées pour soutenir les pères au cours de la vie, et une meilleure connaissance des publics de pères qui fréquentent les services de l'ONE pourrait permettre de les identifier et les ouvrir.

Enfin, de manière générale, la question du genre est une problématique que l'ONE devrait continuer à investiguer dans la continuité des recherches ONE Academy et celle relative aux dispositifs à destination des pères. Pour cause, comme nous l'avons précédemment mentionné, à notre connaissance, aucune donnée n'est disponible sur la perception des quelques PEP's masculins par leur collègues femmes - ou inversement. Comment s'intègrent-ils dans la profession, qu'y apportent-ils de spécifique ou pas ? De même, les interactions entre parents et professionnels posent question pour les services ONE : quelle image des pères l'ONE véhicule-t-il, quels sont les rôles qu'ils prennent et quels sont ceux qui leur sont donnés consciemment ou non par les professionnels, quelle est l'influence du genre de l'enfant dans ces interactions ? Par ailleurs, nous nous interrogeons également sur le personnel qui élabore les brochures et les outils à destination du public et des professionnels de terrain. Est-il essentiellement féminin ou des hommes collaborent également à leur conception et réalisation ? Ces questions sont autant de réflexions à poursuivre à moyen et long termes dans les recherches, mais aussi et surtout, en termes d'échanges de pratiques sur cette thématique avec les professionnels de terrain. Un changement ne peut être garanti que si tous les acteurs sont en accord sur la question et travaillent de front.

Par ailleurs, cette thématique du genre et la place que l'ONE attribue au père devrait être travaillée également à partir de l'un des dispositifs les plus visibles et les plus utilisés par les différents services, à savoir les outils de l'ONE tant à l'attention des professionnels que des parents. La question du genre et la réflexion sur le genre devrait dépasser la simple question de représentativité des sexes.

En outre, une réflexion sur la place des pères par l'ONE ne peut se développer qu'en parallèle et dépendamment d'une réflexion sur la place accordée à la mère. Comment accompagner les hommes à s'impliquer en tant que père alors que l'emphase est mise sur la mère comme parent central ? Une réflexion sur les informations véhiculées par les guides et, plus généralement, les outils de l'ONE, sur les destinataires et les destinataires de celles-ci, en lien avec les différentes étapes du développement de l'enfant et de la famille dont se préoccupe l'ONE est essentielle. Ces étapes concernent aussi bien la mère que le père, tous deux devant faire face à des préoccupations et des changements même si c'est selon des modalités qui peuvent leur être propres. Au-delà de porter une réflexion sur le destinataire de l'information, il importe de se demander quand s'adresser à la mère, au père ou aux parents, et ce à quelle fin. S'adresser de manière générale aux parents négligent les différences qui peuvent exister dans l'expérience et l'exercice de la maternité et de la paternité. Une réflexion plus poussée doit être menée sur les situations dans lesquelles l'ONE fait le choix de s'adresser de manière générale aux parents, dans le cas où l'information les concernerait conjointement, ou quand l'ONE maintient et assume l'idée qu'une information appropriée et différenciée à des pères et des mères dont l'exercice et l'expérience de la parentalité ne sont pas similaires est souhaitable. En outre, en

¹⁷¹ <https://www.who.int/fr>

raison de la pluralité des formes familiales actuelles, cette réflexion pourrait être élargie au co-parent ou encore à toute figure parentale pouvant remplir les fonctions essentielles pour l'enfant.

L'exercice et l'autorité de la parentalité aujourd'hui conjointe amène nécessairement à poser une réflexion et un accompagnement au moins auprès des mères et des pères. Il s'agit de faire attention à ce que les mères ne se sentent pas désinvesties ou menacées dans leur rôle de parent tout en amorçant et développant un accompagnement pour les pères, quelque peu oubliés de l'équation jusqu'ici.

8 CONCLUSION

A la suite d'une série de changements sociaux et politiques en faveur de l'émancipation de la femme et l'éclatement de la configuration familiale traditionnelle, dans les pays développés économiquement parlant, l'Etat et les institutions publiques ont tenté de garantir la pérennité de certaines fonctions sociales, traditionnellement occupées par l'entourage et le réseau d'entraide qui s'organisent naturellement autour de la famille. Notre rapport, du simple fait de ce modeste état des lieux sur la question de la paternité, permet de mettre en lumière un biais potentiel dans les interventions, biais qui peut rendre compte d'un décalage entre d'éventuels objectifs et les résultats recherchés : il s'agit d'un biais individualiste qui, sans doute par commodité face à la complexité d'une perspective systémique, a placé la mère comme point de référence de la parentalité.

En partant d'une lecture individualiste des rapports sociaux, les individus sont considérés indépendamment les uns des autres comme occupant certaines fonctions. Dans cette perspective, les interventions, du fait qu'elles tentent de pallier un manque de soutien traditionnel mais qu'elles ne peuvent se substituer au lien social, peuvent également, à côté des bénéfices qu'elles apportent, contribuer à normaliser des dysfonctionnements. Par exemple, s'il est proposé à une mère de famille de remplir complètement certaines fonctions sociales occupées par des individus qui, traditionnellement, sont liés à ladite mère, par quel mécanisme l'intégrité sociale et les liens d'obligations traditionnels pourraient-ils encore exister ? Il faudrait supposer l'existence de liens palpables qui maintiendraient les relations sociales a priori. Or, les (re)configurations familiales de nos sociétés modernes semblent indiquer le contraire. Dans ce cas de figure, un marqueur de ce choix de lecture serait la prise en compte d'un seul individu comme point de référence, en l'occurrence la mère.

A l'inverse, dans un paradigme « systémique », voire fonctionnaliste, des rapports sociaux : les individus sont liés les uns aux autres, justement, parce qu'ils remplissent certaines fonctions. De là, un autre choix d'intervention serait d'apporter une aide aux acteurs sociaux gravitant autour de la mère afin qu'ils puissent rester présents et continuer à remplir leur rôle. Cependant, on pourrait considérer cette intervention comme un moyen d'entériner des rapports sociaux traditionnels et de maintenir un statu quo considéré comme potentiellement illégitime d'un point de vue progressiste par exemple. Précisons que ce type d'interventions nécessiterait, in fine, de ne plus prendre seulement la mère comme seul point de référence : tous les individus, y compris les enfants, sont des éléments essentiels du système social. Pour cause, étant donné le jeu d'interactions sociales qui maintient les acteurs à leur place, c'est l'ensemble du réseau social qui devrait être protégé afin d'en garantir l'intégrité. La tâche semble titanesque. Dans ce cas de figure, un marqueur de ce choix de lecture serait l'absence de point de référence unique.

Dans les faits, c'est le premier cas de figure qui semble se présenter à nous et les résultats de notre rapport, en tout cas, ne contredisent pas cette idée : le père a progressivement perdu sa place de chef de famille pour une place qu'il ne recompose pas aussi facilement que ce qu'on aurait pu le souhaiter. Les interventions se sont focalisées sur les mères et se sont efforcées à les rendre indépendantes et autonomes en les accompagnant dans leur tentative d'assumer et de remplir leur rôle de parent quelle que soit la configuration familiale. Il n'en va pas de même pour les pères, eux qui apparaissent désormais comme un parent secondaire, que ce soit au sein des maternités ou plus généralement de l'ONE. Le parent de référence est clairement désigné : il s'agit de la mère. De là, étant donné que notre système moral et légal se fonde sur la notion de responsabilité, ce processus d'individualisation amène à une concentration de la responsabilité sur la mère : nous sommes en présence d'une surresponsabilisation de la mère dans son rôle parental.

Face à cette surresponsabilisation, deux types de critique peuvent émaner des acteurs sociaux : l'Etat devrait intervenir de manière plus franche et remplir complètement certaines fonctions ; le père

devrait assumer son rôle et remplir ses fonctions parentales. Ces deux visions peuvent alimenter des tensions et gagneraient à être envisagées dans une réflexion approfondie sur le lien complexe qui existe entre interventions de l'Etat et fonctions sociales.

Face à ce double discours, qu'en est-il du rôle paternel aujourd'hui ? La question se pose, sachant que la paternité est une question sociale bien plus générale, celle-ci participant à donner du sens à la vie des hommes, et ce bien que nous ne l'ayons pas développé dans ce rapport (ce qui constitue une limite certaine de ce dernier). De là, une question se pose au monde politique : quel est son projet de société ? Est-ce que l'Etat envisage de continuer à soutenir ce processus de substitution du père en tentant de modérer la surresponsabilisation de la mère ? Souhaite-t-il donner davantage les moyens aux pères d'assurer pleinement leurs fonctions parentales traditionnelles, en les accompagnant dans cette démarche comme il en a été question pour les mères ? Désire-t-il entériner la situation actuelle en stabilisant les multiples reconfigurations familiales et en tentant de trouver un équilibre potentiel entre substitution du père et surresponsabilisation de la mère au sein même de ces reconfigurations ?

Sans cette prise de position de la part du monde politique, aujourd'hui, il semble qu'il soit attendu des pères qu'ils prennent leur place malgré des mécanismes sociaux qui leur échappent et dont ils ne sont pas responsables aussi clairement que ce qu'on pourrait le présenter d'ordinaire. Face à ces mécanismes dont ils devraient s'accommoder, les pères sont en plus confrontés à une compétition pour remplir leurs fonctions parentales et ainsi donner une légitimité à leur place au sein de la famille. Si tel est bien le cas, il n'est pas étonnant d'observer une distanciation vis-à-vis de la vie de famille en général de la part des hommes, notamment dans les milieux les plus précaires, dans lesquels les marges de manœuvres ne peuvent qu'être plus limitées¹⁷². Pour cause, si les fonctions parentales et notamment paternelles ne peuvent être remplies qu'au prix d'un investissement supplémentaire, qu'il soit de nature pécuniaire, sociale ou culturelle, il est certain que les populations les plus fragiles seront les premières désavantagées.

Du point de vue d'après lequel la société et a fortiori la famille sont pris comme une globalité, un réel système, il serait attendu de la part des politiques d'entamer des actions et projets dont le mot d'ordre serait la cohérence. Ainsi, à objectifs relatifs à la famille clairement posés, il serait possible d'évaluer des prises de position politique relative au marché du travail, à la mobilité, au logement, à l'offre scolaire, etc. Par exemple, est-ce qu'une politique visant à normaliser la mobilité du travailleur est cohérente vis-à-vis d'une politique visant à renforcer le lien parent-enfant ? Est-ce que les conditions minimales de logements en matière de salubrité assurent le bon fonctionnement familial ? Est-ce que les aides sociales dépendantes du statut de cohabitant aide les familles à rester solidaires ? Etc.

Les questions, comme on le voit, sont imbriquées et souffrent d'être séparées artificiellement en raison des responsabilités de différents ministères, d'institutions publiques, ou de l'axe de recherche que se donnent les chercheurs au sein desdites institutions. Le morcellement des politiques publiques constitue souvent un obstacle à la cohérence et la continuité d'un projet de société.

En somme, autour de la question de la paternité, parce qu'elle touche à l'intimité et à ce qui fonde la vie humaine, la parentalité, semblent se cristalliser des questions plus larges, comme celle du bien-fondé des interventions, de leurs objectifs, de leurs résultats et de leur cohérence respective. Ne pas considérer la société comme un écosystème à part entière, dont on ne peut modifier un élément sans engendrer des conséquences qu'il serait souhaitable d'anticiper, reviendrait à négliger la complexité des mécanismes sociaux.

¹⁷² Par exemple : Pascale Jamouille, 2005, *Des hommes sur le fil : La construction de l'identité masculine en milieux précaires*, La découverte.

9 BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages et parties d'ouvrage

Claes M., Ziba-Tanguay K. et Benoit A., 2008, Le rôle de la culture, dans Parent C., Drapeau S., Brousseau M. et Pouliot E. (dir.), 2008, *Visages multiples de la parentalité*, Québec, PUQ, pp. 3-31.

Devault A., 2000, *Les besoins des pères sont-ils remplis par les ressources existantes ? Les résultats préliminaires d'une recherche menée en Outaouais*, Université du Québec en Outaouais, Cahiers du GÉRIS : Série Recherches n° 11, p. 17.

Devault A. et Gaudet J., 2002, *Mécanismes de soutien formel et informel au rôle paternel*, Université du Québec en Outaouais, Cahiers du GÉRIS : Série Recherches n° 20, p. 27.

Dubeau D., Devault A. et Forget G., *La paternité au XXI^e siècle*, Canada, PUL.

Gamache I., 2013, Effets perçus par les pères suite à leur participation au projet relais-pères. Essai présenté comme exigence partielle du doctorat en psychologie, Montréal, Université du Québec de Montréal.

Gamache I., Dubeau D. et Turcotte G., 2013, Perceptions des pères sur l'approche d'intervention et les effets perçus du projet relais-pères dans Gamache I., 2013, Effets perçus par les pères suite à leur participation au projet relais-pères. Essai présenté comme exigence partielle du doctorat en psychologie, Montréal, Université du Québec de Montréal, pp. 35-63.

Ghiotto S., 2016, *L'état de la famille. Qui s'occupe de nos enfants ?*, Louvain, LannoCapus.

Jamoulle P., 2008 [2005], *Des hommes sur le fil. La construction de l'identité masculine en milieux précaires*, Paris, La Découverte.

Paquette D., Eugène M. M, Dubeau D. et Gagnon M.-N., 2009, Les pères ont-ils une influence spécifique sur le développement des enfants ?, dans Dubeau D., Devault A. et Forget G., *La paternité au XXI^e siècle*, Canada, PUL, pp. 99-122.

Parent C., Drapeau S., Brousseau M. et Pouliot E. (dir.), 2008, *Visages multiples de la parentalité*, Québec, PUQ.

Parent C. et Brousseau M., 2008, La parentalité sous la loupe des chercheurs, dans Parent C., Drapeau S., M. Brousseau, Pouliot E. (dir.), *Visages multiples de la parentalité*, Québec, Presses de l'Université du Québec, pp. VII-XVI.

Sellenet C., 2007, *La parentalité décryptée. Pertinence et dérives d'un concept*, Paris, L'Harmattan.

Van Campenhoudt L., et Quivy R., 2011, *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod.

Vaquier De Labaume G., 2019, *Nouveaux papas. Les clés de l'éducation positive*, Paris, Leduc.s.

Vogel M. et Verjus A., 2016, Le droit des pères à faire famille : des mobilisations pour des droits nouveaux... sans obligation nouvelle dans Martial A., *Des pères en solitaire ? Ruptures conjugales et paternité contemporaine*, Aix Marseille, PUP, pp. 139-152.

Articles de revue

Boyer D., 2004, « Les recherches soutenues par la CNAF sur le thème de la petite enfance », *Revue des politiques sociales et familiales*, vol. 76, n° 1, pp. 89-93.

Boyer D. et Cérroux B., 2010, « Les limites des politiques publiques de soutien à la paternité », *Travail, genre et sociétés*, vol. 2, n° 24, pp. 47-62.

- DeMontigny F. et al., 2009, « L'enseignement des enjeux de la paternité dans les universités canadiennes », *Reflets*, vol. 15, n° 1, pp. 102-119.
- Devault A., Lacharité C., Ouellet F. et Forget G., 2003, « Les pères en situation d'exclusion économique et sociale : les rejoindre, les soutenir adéquatement », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 16, n° 1, pp. 45-58.
- Dubeau D, Clément M.-E. et Chamberland C., 2006, « Le père, une roue du carrosse familial à ne pas oublier ! Etat des recherches québécoise et canadiennes sur la paternité », *Enfances, Familles, Générations*, n° 3, p. 14.
- Fegan J. et Palm G., 2015, « Les interventions auprès des pères », *Père-Paternité. Encyclopédie sur le développement des jeunes enfants*, pp. 30-34.
- Forget G., 2009, « La promotion de l'engagement paternel, des archétypes à transformer, une pratique à construire » *Reflets: Revue d'intervention sociale et communautaire*, vol. 15., n° 1, pp. 79-101.
- Gregory A. et Milner S., 2004, « Dispositifs publics et investissements des pères : une comparaison franco-britannique », *Recherches et Prévisions*, n° 76, pp. 63-78.
- Gaudet J. et Devault A., « Comment intervenir auprès des pères ? : Le point de vue des intervenants psychosociaux », *Intervention*, vol. 114, pp. 44-52.
- Gervais C. et de Montigny F., 2019, « Prendre les pères en compte » *L'école des parents*, n° 633, pp. 46-48.
- Gervais C., de Montigny F. et Garneau J., 2017 (mars-avril), « Des services aux pères », *Recherche*, vol. 14, n° 2, pp. 52-54.
- Lacharité C., 2009, « L'expérience paternelle entourant la naissance sous l'angle du discours social », *Enfances, Familles, Générations*, n° 11, pp. i-x.
- Lamb M. E., Hwang C.-P., Broberg A., Bookstein F. L., Hult G. et Frodi M, 1988, The Determinants of Paternal Involvement in Primiparous Swedish Families, *International Journal of Behavioral Development*, vol. 11, n° 4, pp. 433-449.
- Martial A., 2017, Nouveaux pères et nouvelles paternités : le regard des sciences sociales, dans Glangeaud-Freudenthal N. M.-C. et Gressier F. (dir.), *Accueillir les pères en périnatalité*, Toulouse, Edition Erès, pp. 45-51.
- Merla L., 2007, « Père au foyer : une expérience "hors normes" », *Revue des politiques sociales et familiales*, n° 90, pp. 17-27.
- Merla L., 2007, « Masculinité et paternité à l'écart du monde du travail : le cas des pères au foyer en Belgique », *Recherches sociologiques et anthropologiques*, vol. 38, n° 38-2, pp. 143-163.
- Mouvagha-Sow M., 2006, « L'implication des pères dans l'éducation des enfants au Gabon », *Enfants d'aujourd'hui : diversité des contextes, pluralité des parcours*, Actes de colloque de Dakar (2002), pp. 204-219.
- Morel N., 2001, « Politique sociale et égalité entre les sexes en Suède », *Recherches et Prévisions*, n° 64, pp. 65-79.
- Normand A., Laforest M. and De Montigny F., 2009, « La perception de l'identité paternelle en période postnatale selon le type de suivi prénatal », *Enfances, Familles, Générations*, n° 11, pp. 44-63.
- Jean-Dit-Pannel R. et Riand R., 2019, « Des hommes devenant pères », *Dialogue*, vol. 4, n° 226, pp. 133-149.

Razy E., 2010 (a), « Regards sur la construction des premiers liens parents / enfant. Détours anthropologiques », *L'Observatoire*, vol. 67, p 10.

Razy E., 2010 (b), « La famille dispersée (France/Pays Soninké, Mali). Une configuration pluriparentale oubliée ? », *l'Autre*, vol. 11, n° 3, pp. 333-341.

Plouffe J.-P., 2007, « La promotion de la paternité : enjeux et perspectives d'avenir », *Service social*, vol. 53, n° 1, pp. 41-60.

Turcotte G., Forget G., Ouellet F., Dubeau D., Sanchez I., 2011, « Le projet Relais-pères. Une pratique de proximité pour soutenir les pères en situation de vulnérabilité », *Intervention*, vol. 2, n° 135, pp. 84-95.

Verjus A., 2013, « La paternité au fil de l'histoire », *Informations sociales*, vol. 2, n° 176, p. 14-22.

Autres

Adema W., Clarke C., Frey V., 2015, Paid Parental Leave: Lessons from OECD Countries and Selected U.S. States, *OECD Social, Employment and Migration Working Papers*, n° 172, p 130.

Antoin A., 2019, Activités collectives en consultation ONE. Rapport de recherche, Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE).

Arama D., 1997, *Promotion du rôle des pères : inventaire des ressources et projets d'intervention spécifiques à la paternité au Québec. Rapport de recherche*. Université du Québec à Montréal, Laboratoire de recherche en écologie humaine et sociale, p. 42.

Arama D., 1998, *Les programmes ayant trait à la paternité dans la grande région de Montréal. Une analyse écologique. Mémoire de maîtrise en psychologie*, Université du Québec à Montréal, p. 151.

Bodson N. (Ed.), 2014, Travail et paternité. Pourquoi et comment promouvoir l'équilibre ?, Seraing, Presses de l'entreprise ADpress, p.55.

Fondation Roi Baudouin, 2017, « Brussels project `Vaders en kinderen aan het stuurvan hun leven` ontvangt Prijs Hugo Van Mierlo. Samen op vakantie: een goede vader-kind-relatie», p. 1.

Fondation Roi Baudouin, 2019, « Prijs Hugo Van Mierlo gaat naar opvoedingsondersteuning voor vaders met migratieachtergrond. Goede vader-kindrelatie stimuleren », p. 1.

Dulac G., 1997, *Promotion du rôle des pères : revue de la littérature et analyse d'impacts prévisibles. Rapport de recherche*. Université McGill à Montréal, Centre d'études appliquées sur la famille, p. 59.

Fédération Wallonie Bruxelles. Office de la naissance et de l'enfance, 2013, « Soutien aux missions de l'Office - Chapitre 1. Des relations de l'office - Section 1.3 Relations avec le ministre des tutelles - Art. 169 § 1 et § 2. », *Contrat de gestion de l'Office de la naissance et de l'enfance 2013-2018*, p. 165. (15/11/2013). Disponible en ligne : https://www.one.be/fileadmin/user_upload/siteone/PRESENTATION/aspects_juridiques/structure_ONE/Contrat-de-gestion-2013-2018-avenant21.pdf.

Godefroid Y., 2009, « Profession Accueillant : un métier atypique ? », *Zoom sur : ONE*, p. 2. (02-09-2009). ** Disponible en ligne : <https://www.one.be/professionnel/milieux-daccueil/flash-accueil/zoom-sur/>.

La Chambre des représentants, 2019, « La Chambre des représentants. Questions parlementaires », *Les fiches info en pdf*, n° 11.03. (01.09.2019). [Consulté le 04 novembre 2020]. Disponible en ligne : <https://www.lachambre.be> > Publications > Fiches info parlementaires : https://www.lachambre.be/kvvcr/pdf_sections/pri/fiche/fr_11_03.pdf.

Maulet N., 2019, *Efficiencce des consultations prénatales hospitalières*. Rapport de recherche, Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE).

Office de la Naissance et de l'Enfance, 2016, *Un bébé, bientôt* Brochure.

Office de la Naissance et de l'Enfance, 2016, *Un bébé ... et après ?*. Brochure.

Office de la Naissance et de l'Enfance, 2018, *Devenir parent(s)*. Brochure.

Office de la Naissance et de l'Enfance, 2019, "Les missions transversales" [dans] 100 ans de l'ONE. Tout sur le centenaire de l'one. L'histoire de l'ONE en détails, [en ligne] <https://100one.be> [consulté le 03/01/2020].

Site Internet de l'ONE : <http://www.one.be>.

Questions parlementaires transmises par le cabinet du ministre en fonction à l'Office de la Naissance et de l'Enfance auxquelles l'Office a répondu

Goffinet A.-C. [députée du groupe CdH], 2013, « La présence masculine dans le monde de la petite enfance ». Question orale [adressée] à Monsieur le Ministre Jean-Marc Nollet, Ministre de l'Enfance, de la Recherche et de la Fonction Publique.

Pecriaux S. [députée du groupe socialiste], 2013, « Masculinisation des professionnels de la petite enfance ». Question écrite n° 458 [adressée] à Monsieur le Ministre Jean-Marc Nollet, Ministre de l'Enfance, de la Recherche et de la Fonction Publique. 07/03/2013.

Reuter F. [députée du groupe MR], 2012, « Manque de prise en considération des papas ». Question orale [adressée] à Monsieur le Ministre Jean-Marc Nollet, Ministre de l'Enfance, de la Recherche et de la Fonction Publique.

Office de la Naissance et de l'Enfance, 2005, « Plan d'action de l'ONE par rapport à l'Egalité entre hommes et femmes ». Réponse 300305 QP n°67 Egalité ho-fe.

Office de la naissance et de l'enfance, 2008, « Plan d'action de l'ONE par rapport à l'Egalité entre hommes et femmes ». Réponse RQ67 à la question écrite de la députée [du groupe MR], Chantal Bertouille, à Madame la Ministre, Catherine Fonck, Ministre de l'Enfance, de l'Aide à la Jeunesse et de la Santé.] Juin 2008.

10 ANNEXES

Détails de l'évaluation du projet Relais-Pères

Comme il l'a été souligné largement par la littérature, les évaluations de projets à destination des pères sont rares. Aussi, l'évaluation qui fait partie intégrante du Projet Relais-Pères et qui, de la sorte, a participé à sa construction et à son évolution est une source d'exemple non négligeable. Comme présenté précédemment, l'évaluation a été divisée en deux temps selon des modalités de récolte de données complémentaires et adaptées en vue de répondre pleinement aux différents objectifs. Aussi, deux projets d'évaluation distincts ont été envisagés.

1) Une évaluation relative à l'implantation du projet

Quoi ?

L'évaluation d'implantation du projet a été effectuée par l'équipe *ProsPère* du Groupe de Recherche et d'Action sur la Victimisation des Enfants (GRAVE) de 2006 à 2008 visant à répondre à quatre objectifs :

- 1) *produire des connaissances sur l'intervention à travers un exercice de formalisation des savoirs en action ;*
- 2) *identifier les conditions de succès et les obstacles à l'implantation du projet ;*
- 3) *évaluer la capacité du projet à rejoindre les pères qui vivent en contexte de vulnérabilité et ;*
- 4) *mettre en lumière les effets de l'intervention sur une première cohorte de pères (Gamache et al., 2013 : 42-43).*

Comment ?

La recherche qualitative et plus précisément l'étude de cas, « *qui consiste à croiser divers points de vue et à faire converger plusieurs sources et types de données autour d'une situation, d'un phénomène ou d'un évènement à partir d'un cadre d'analyse plus ou moins formalisé* » a été retenue comme méthode d'évaluation, souhaitant ainsi favoriser le sens donné par les acteurs dans un contexte particulier. « *Le cas est défini ici comme l'expérience d'accompagnement d'un père en lien avec sa trajectoire de changements au cours de la période de référence de l'étude* » (Turcotte et al., 2011 : 87).

12 cas, sur un total de 81, répartis sur trois sites ont été retenus dans le cadre du financement obtenu pour la recherche. Concrètement les 12 cas sont partagés selon 4 intervenants, chacun ayant accompagné 3 pères (Turcotte et al., 2011 : 87-88).

Pour chacun des cas, trois sources de données ont été combinées en vue de répondre aux objectifs prédéfinis :

- 1) *des entrevues semi-structurées avec les quatre intervenants du projet à deux moments de l'accompagnement des pères (à un intervalle de huit mois entre les deux phases de collecte de données). [...] Ces entrevues ont [...] pris la forme de récits d'expérience d'intervention avec trois des pères qu'ils ont accompagnés. Il s'agissait d'amener l'intervenant à décrire, au moyen d'exemples concrets, les attitudes, les moyens et les types d'actions mis en œuvre pour entrer en contact avec ces pères, pour favoriser l'établissement du lien de confiance et susciter la mobilisation au changement. Les entrevues portaient également sur l'expérience de collaboration avec d'autres acteurs impliqués dans l'intervention auprès de ces pères ainsi que sur les effets perçus de leurs actions ;*
- 2) *des fiches de suivi de l'intervention élaborées par les chercheurs en collaboration avec les intervenants ;*

3) les notes d'observation participante des réunions du comité de pilotage auxquelles participent les chercheurs à titre d'acteurs de la recherche-action » (Turcotte et al., 2011 : 87).

De plus, « [d]ans quatre cas, la description des intervenants a pu être croisée avec le point de vue des pères sur l'intervention et ses retombées. L'entrevue individuelle de 90 minutes était conduite à partir d'un canevas qui reprenait les mêmes thèmes que l'entrevue avec les intervenants, l'objectif étant de croiser les points de vue. Un montant de 30 \$ était remis au père en guise de compensation pour le temps consacré à la recherche. Toutes les entrevues se sont déroulées dans les bureaux des organismes partenaires et ont été réalisées par une professionnelle de recherche dotée d'une longue expérience dans la conduite d'entrevues auprès d'intervenants et de populations vulnérables » (Turcotte et al., 2011 : 87).

« Toutes les entrevues ont été enregistrées et retranscrites intégralement. Les données ont été analysées en continu dès qu'elles étaient disponibles ce qui a favorisé l'approfondissement et l'appropriation de chacun des cas par l'ensemble des chercheurs et des partenaires de même que l'observation d'une saturation théorique des données. Le corpus des données a fait l'objet d'une analyse qualitative basée sur la condensation et la présentation des données (Huberman et Miles, 1991¹⁷³). La notion de condensation des données renvoie à l'ensemble des opérations de transformation, de catégorisation et de mise en relation des données. La méthode utilisée ici a été celle des mémos analytiques. Douze mémos ont été rédigés au fur et à mesure de la réalisation des entrevues et constamment révisés pour intégrer les nouvelles données dès qu'elles étaient disponibles. La notion de présentation des données renvoie à l'élaboration de matrices prenant en compte la situation du père en début d'intervention, les objectifs d'intervention, les actions entreprises par les intervenants et les pères ainsi que les retombées perçues par les uns et les autres. Pour l'élaboration des mémos analytiques et l'interprétation des données, nous avons privilégié un processus de corroboration se basant sur l'échange d'interprétation entre au moins deux membres de l'équipe de recherche (Poupart et al., 1997¹⁷⁴). L'essai de formalisation réalisé par les chercheurs a, de plus, fait l'objet d'exercices de validation auprès des partenaires et des intervenants dans le cadre de réunions du comité de pilotage. Ces exercices ont pris la forme d'activités de réflexion critique sur l'action animées par les chercheurs à partir de synthèses des cas » (Turcotte et al., 2011 : 87-88).

Par ailleurs, pour un regard plus global sur le processus d'implantation du projet, s'ajoutent aux études de cas d'autres sources de données :

- 1) une fiche portrait de l'ensemble des pères suivis dans le cadre du projet ;
- 2) une entrevue de groupe en quatre temps avec les membres du comité de pilotage sur divers enjeux de l'implantation du projet ;
- 3) et les procès-verbaux du comité rédigés par les chercheurs (Turcotte et al., 2011 : 87-88).

Qui ?

« Les 12 cas ont été sélectionnés par les intervenants à partir des critères suivants : 1) les pères devaient correspondre aux critères de vulnérabilité du projet ; et 2) l'accompagnement devait être assez significatif pour permettre l'analyse, soit avoir comporté au moins trois visites à domicile. Ont été sélectionnés les 12 premiers pères qui correspondaient à ces critères » (Turcotte et al., 2011 : 87).

Le portrait des pères « qui se dégage des données est celui de pères de tous âges (33 % ont moins de 25 ans, 25 % ont de 25 à 29 ans et 42 % ont plus de 30 ans) avec au moins un enfant âgé de cinq ans ou moins. Au moment où s'amorce l'intervention, 58 % des pères vivent avec la mère de l'enfant.

¹⁷³ Huberman A. M. et Miles M. B., 1991, *Analyse des données qualitatives. Recueil de nouvelles méthodes*. Bruxelles : De Boeck Université.

¹⁷⁴ Poupart J., Deslauriers J.-P., Groulx L. H., Laperrière A., Mayer R. et Pires A., 1997, *La recherche qualitative : enjeux épistémologiques et méthodologiques*. Montréal : Gaétan Morin.

Sept pères sont nés au Canada. Les cinq pères nés à l'extérieur du pays sont d'immigration récente, arrivés au pays depuis trois ans en moyenne. La majorité des pères de l'échantillon est faiblement scolarisée, plus de la moitié (58 %) n'ayant pas terminé leurs études secondaires. Trois des cinq pères qui ont terminé leur secondaire ont obtenu leur diplôme à l'étranger et rapportent des difficultés à faire reconnaître leurs qualifications sur le marché du travail québécois. Pour 10 des 12 pères, les montants obtenus de la sécurité du revenu constituent la principale source de revenus, ce qui les situe en deçà des seuils de faible revenu de Statistique Canada. La précarité des conditions de vie économiques (difficultés financières, endettement) se situe d'ailleurs au premier rang des problèmes rapportés par les intervenants chez ces pères et plus de la moitié a des problèmes de logement importants au moment où les intervenants prennent contact avec eux. Aux difficultés économiques s'ajoutent des problèmes d'isolement social pour tous ces pères. On pense notamment à la méconnaissance des ressources du quartier et aux difficultés d'accès au réseau d'entraide formel et informel. Ce type de problème est particulièrement important chez les pères aux parcours d'immigration récents » (Turcotte et al., 2011 : 88).

2) Une évaluation relative à la perception des pères sur l'approche d'intervention et les effets perçus du projet

Quoi ?

L'évaluation se divise en deux objectifs :

- 1) documenter les effets perçus par les pères dans leurs différentes sphères de vie. Il s'agit ici de décrire quels sont les effets perçus par les pères sur les sphères personnelle, paternelle coparentale, sociale et professionnelle suite à leur participation au projet. Prenant en compte que les objectifs d'intervention peuvent varier d'un père à l'autre selon les caractéristiques de leur contexte actuel d'exercice de la paternité, il s'avère pertinent de lier les objectifs d'intervention poursuivis en fonction des diverses sphères de vie ;*
- 2) générer des hypothèses quant au processus de production des effets. Le but étant de mieux comprendre à quoi ils attribuent les changements identifiés dans leurs diverses sphères de vie, pour pouvoir circonscrire la contribution potentielle du programme et les caractéristiques de sa mise en œuvre qui pourraient expliquer ces effets (Gamache, 2013 : 28).*

Pour ce faire, plusieurs aspects ont été identifiés comme pertinent à creuser, à savoir « l'adéquation perçue quant aux moyens et aux stratégies d'intervention adoptés, la pertinence de l'approche conceptuelle, les changements (effets) perçus suite à leur participation au projet ainsi que les liens existant entre ces différentes composantes du programme » (Gamache, 2013 : 27-28).

Comment ?

Pour la procédure et la récolte des données

« Le recrutement des participants s'est effectué avec le soutien des pères visiteurs. Ces derniers identifiaient des pères de langue française ayant été suivis durant au moins trois mois par un père visiteur du projet. Ils leur présentaient les modalités de la recherche. Lorsqu'un père était intéressé à participer, avec son autorisation, ses coordonnées étaient remises à la chercheuse afin qu'elle communique directement avec lui pour fixer un rendez-vous » (Gamache et al. 2013 : 45).

L'évaluation s'est réalisée sur la base d'une étude qualitative à partir de récits de vie thématique qui avaient pour objectif de documenter des aspects spécifiques de la vie des pères interrogés. « Ainsi, en mettant l'accent sur l'expérience individuelle, ces données font émerger le sens que les personnes donnent aux événements, aux processus et aux structures de leur quotidien. Cette méthode de recherche est considérée comme étant la plus appropriée puisque d'une part, le point de vue des principaux concernés par le projet, soit les pères, a peu été exploré jusqu'à maintenant lors de l'évaluation d'implantation et que, d'autre part, le but est de comprendre en profondeur leur

expérience quant à leur participation au projet dans leurs différentes sphères de vie » (Gamache, 2013 : 29).

Pour ce qui est de la technique d'entretien, afin de répondre au mieux aux objectifs prédéfinis, le choix s'est porté sur le recours à des questions semi-ouvertes permettant d'identifier les perceptions des pères concernant quatre thèmes : 1) leur situation au début de l'intervention selon cinq sphères de vie (personnelle, paternelle, coparentale, sociale et professionnelle) ; 2) le soutien apporté par le père visiteur (attitudes adoptées, type d'intervention, facteurs facilitants et obstacles); 3) les changements perçus dans les cinq sphères de vie au cours l'intervention et à la fin du suivi et 4) le rôle du processus d'intervention dans les changements observés (Gamache, 2013 : 29-30 ; Gamache et al., 2013 : 44).

Par ailleurs, le recours aux questions semi-ouvertes permet au chercheur de réaliser l'entretien selon un canevas prédéfinis tout en laissant suffisamment d'espace de parole aux pères. De plus, l'analyse des entretiens a été effectuée petit à petit permettant ainsi de revoir le canevas au fur et à mesure des données analysées (Gamache, 2013 : 30).

En outre, « *les entrevues ont été effectuées dans l'un des organismes communautaires affiliés au projet. Les rencontres débutaient par la lecture et la signature du formulaire de consentement, en expliquant la nature de la recherche et l'importance de leur participation. Une autorisation leur était également demandée pour l'enregistrement sonore de l'entrevue et la consultation de la fiche portrait qui comprend les renseignements sociodémographiques des participants. Une compensation financière de 30\$ était offerte au père pour leur participation. Il est important de spécifier que les entrevues ont été effectuées par la même personne afin de maximiser l'uniformité de la cueillette de données » (Gamache et al., 2013 : 46).*

Pour le traitement et l'analyse des données

Les entrevues ont été enregistrées puis retranscrites dans leur intégralité au fur et à mesure en vue d'une analyse de contenu simultanée à la récolte des données (Gamache, 2013 : 46).

Afin de traiter les données, les chercheurs ont opté pour la *méthode de condensation (Miles et Huberman, 2003) favorisant l'approfondissement et l'appropriation de chacun des récits par les chercheurs. La méthode de condensation consistait à relever, à la suite d'une lecture attentive de la transcription, les passages significatifs en les situant dans le contexte de l'entrevue. Ces passages étaient ensuite classés dans un arbre de codification créé à partir des thèmes de départ et aux émergents. Un mémo synthétisant le récit de chaque père à partir des thèmes était ensuite rédigé » (Gamache et al., 2013 : 46).*

Ensuite, pour analyser les données recueillies, il s'est avéré utile de procéder à trois types d'analyses complémentaires :

1) *Une première analyse horizontale où chacun des thèmes était analysé pour l'ensemble des répondants permettant ainsi de tracer un portrait de l'échantillon. Il s'agissait ici d'une analyse descriptive où les réponses de chacun des pères étaient comparées au niveau de leur situation de départ, du soutien apporté par le père visiteur, des effets perçus dans leurs différentes sphères de vie et de la contribution de l'intervention à la production de ces effets. Cette analyse a fait ressortir surtout l'hétérogénéité des réponses des participants, ce qui était plausible considérant l'approche personnalisée de l'intervention ;*

2) *Une deuxième analyse verticale où les réponses d'un même participant sur les différents thèmes questionnés lors de l'entretien étaient examinées. « L'analyse verticale a permis d'explorer plus en profondeur les liens existant entre les différentes thématiques abordées (ex. effets perçus et caractéristiques du soutien offert) » ;*

3) *Une troisième analyse séquentielle de synthèse : « ce procédé revient à réaliser un regroupement de parcours individuels même s'il est clair que lorsque l'on regarde de près, chaque entrevue est qualitativement distincte » (Miles et Huberman, 2003, p.363). Suivant un processus inductif, les*

entrevues ont donc été analysées en parallèle afin de faire ressortir les similarités et les différences entre elles. Diverses techniques matricielles proposées par Miles et Huberman (2003) ont été utilisées pour croiser entre eux les différents éléments des entrevues, de façon à dégager graduellement des profils types de participants » (Gamache, 2013 : 31-32).

En outre, la chercheuse qui est également l'intervieweuse a reçu l'approbation éthique de l'Université du Québec en Outaouais avant de débiter la collecte de données (Gamache, 2013 : 32).

Qui ?

Les pères retenus pour les entretiens résidaient dans les quartiers montréalais de Ahuntsic et de Montréal-Nord. Deux critères de sélection ont été décidés, à savoir 1) avoir été suivis durant au moins trois mois par un père visiteur de Relais-Pères et 2) avoir le français comme langue maternelle. « *Le choix du nombre de participants a été établi selon le critère de saturation des données en analyse qualitative. Considérant qu'environ 40 pères étaient suivis par le projet au moment de la collecte de données, il a été estimé qu'une douzaine de pères seraient rencontrés au cours de la présente recherche. Cette prédiction s'est avérée réaliste puisque, effectivement, 12 pères ont été interrogés. Toutefois, seulement 11 entrevues ont été analysées, car l'un des participants ne comprenait pas bien le français. De plus, il importe de préciser que ce type de recherche ne vise pas la généralisation des résultats considérant la taille de l'échantillon de pères rencontrés, mais plutôt une compréhension approfondie de l'objet d'étude » (Gamache, 2013 : 30-31).*

Concernant les caractéristiques sociodémographiques de l'échantillon de pères, il apparaît que 8 pères sont en situation familiale biparentale. 8 pères ont également terminé leurs études secondaires. Et parmi ces derniers, on compte plus d'immigrants que de pères nés au Québec. Il faut savoir que quatre des cinq pères immigrants diplômés du secondaire dans leurs pays d'origine n'ont pas obtenu d'équivalent de diplôme au Québec. On note également que tous les pères ont au moins un enfant âgé entre 0 et 5 ans (Gamache et al., 2013 : 44-45).

RAPPORT DE RECHERCHE

DISPOSITIFS À DESTINATION DES PAPAS DANS LE CHAMP DE LA PETITE ENFANCE EN FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

2020

A l'initiative
de la cellule
Soutien à
la Parentalité
(DRD)

La recherche sur les dispositifs à destination des (futurs) papas dans le champ de la périnatalité et de la petite enfance en Fédération Wallonie-Bruxelles, à partir d'une investigation via les sites internet des maternités et de certaines communes, et, plus généralement, au sein de l'ONE, a permis de souligner le peu de dispositifs proposés spécifiquement aux pères.

En outre, la recherche a également mis en évidence l'emphase mise sur la mère, considérée comme le parent principal. De là, le père est envisagé généralement en tant que partenaire et non pas en tant que parent à part entière, sauf en cas d'incapacité de la mère à jouer son rôle de dispensatrice de soins.

Par ailleurs, en vue du développement d'initiatives à destination des pères, l'étude de la littérature relative aux dispositifs existants et l'approfondissement des projets choisis en France et au Canada, confrontés aux apports des sciences humaines et sociales (telles que l'anthropologie de la parenté ou la psychologie du développement et interculturelle) ont permis de mettre en évidence certains éléments-clés pouvant constituer des pistes à suivre.

Pour aller plus loin, le rapport attire l'attention sur l'importance de déterminer les objectifs souhaités des différentes initiatives visant à soutenir la paternité afin de permettre un accompagnement et une évaluation de celles-ci. Il apparaît essentiel de considérer la question de la paternité en tant qu'élément d'un système social complexe, élément sur lequel des interventions impliqueraient nécessairement des effets sur les autres éléments constitutifs de ce système, effets qu'il serait souhaitable d'anticiper.

Contact : Secretariat.DRD@one.be



Chaussée de Charleroi 95 - 1060 Bruxelles
Tél. : +32 (0)2 542 12 11 / Fax : +32 (0)2 542 12 51
info@one.be - ONE.be

Chercheuse

Christine Godesar

*Direction Recherches et Développement
(Directrice : Geneviève Bazier)*

Éditeur responsable : Benoît PARMENTIER

Rejoignez-nous sur



ONE.be